

LE MONDE DES LIVRES
■ Vigarello et l'histoire du viol
■ Darrieussecq en métamorphose



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16506 – 7,50 F — VENDREDI 20 FÉVRIER 1998 — FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Irak : fiasco médiatique

Afin de préparer l'opinion à d'éventuelles frappes sur l'Irak, trois hauts responsables de l'administration Clinton ont fait face, mercredi, en direct sur CNN, aux critiques d'un auditoire estudiantin. Récit d'une débâcle médiatique. p. 4

Euroscepticisme allemand

Les Allemands ne sont pas convaincus des effets bénéfiques de la monnaie unique. 58 % d'entre eux, selon un sondage, sont carrément hostiles à l'euro. p. 2

Le président turc à Paris

En recevant Suleyman Demirel en visite d'Etat de deux jours, Jacques Chirac et Lionel Jospin souhaitent dissiper la brouille entre Ankara et l'Union européenne. p. 3

Slalom à Nagano



REUTERS/MAXPPP

Après avoir remporté le super-G, l'Autrichien Hermann Maier s'est imposé dans le slalom géant. p. 20 et 21

Réorganisation d'Aerospatiale

En présentant, jeudi, son projet de réorganisation, le président du groupe, Yves Michot, devait annoncer la filialisation de ses activités, marquant ainsi un changement de stratégie majeure. p. 14

Hachette méditerranéen

Après la fusion du *Provençal* et du *Méridional*, Hachette Filipacchi Médias accroit sa présence dans la région en prenant le contrôle de *Nice-Matin*. p. 16

Régions : l'Auvergne



Le Monde poursuit sa série de portraits des 22 régions métropolitaines. *L'Auvergne pratique le concept de développement durable en combinant recherche d'avant-garde et agriculture de qualité.* p. 10

Les Windsor aux enchères

Sotheby's organise à New York la vente des meubles et effets personnels du duc et de la duchesse. p. 23

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2800 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 18 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 220 - 7,50 F

L'investissement augmentera fortement en 1998

● L'Insee révise à la hausse ses prévisions ● La progression des investissements dans l'industrie serait de 10 % contre 1 % en 1997 ● Le gouvernement y voit la confirmation de la reprise ● Ces prévisions contredisent le discours alarmiste du CNPF

LES CHEFS d'entreprise pourraient augmenter fortement leurs investissements dans l'industrie. C'est du moins ce que suggère la dernière enquête de l'Insee, publiée jeudi 19 février. Après une hausse de seulement 1 %, en valeur, en 1997, la progression pourrait atteindre 10 % en 1998.

Dans son enquête précédente, réalisée en octobre 1997, l'institut évoquait une progression de seulement 3 %. D'une étude à l'autre, l'Insee a donc révisé ses prévisions à la hausse, dans des proportions inhabituelles. Le gouvernement en tire argument pour souligner que l'économie française est bel et bien engagée dans une phase de reprise. Pour l'investissement, « *l'année 1998 serait ainsi une des meilleures de la décennie* », s'est réjoui, jeudi, le ministère des finances dans un communiqué.

L'investissement des grands groupes publics et privés en France s'est, toutefois, révélé décevant, selon l'enquête de Natexis, publiée mercredi. Solidement installées sur leur marché intérieur, les grandes firmes ont consacré l'essentiel de leurs efforts en 1997 à leur internationalisation. Leurs dépenses d'équipement en France ont diminué de 10,8 % à 153,1 milliards de francs en 1997, alors que leurs investissements à l'étranger ont augmenté de 13,7 % pour atteindre 90,2 milliards. Ce mouvement devrait encore s'accentuer cette année, les grandes entreprises prévoyant un recul de 1,5 % de leurs dépenses en France.

L'institut de conjoncture Rexecode, proche des milieux patronaux, accueille avec une satisfaction prudente la prévision par l'Insee d'une hausse de 10 % des dépenses d'investissement. « *C'est une bonne nouvelle* », constate Michel Didier, son directeur. Mais, selon lui, ces prévisions ne contredisent pas le discours alarmiste tenu par le CNPF sur la réforme des 35 heures.



Lire page 5

Le dîner à 130 000 francs du « pirate de Prague » choyé par la City

LONDRES
de notre correspondant à la City

Le visage du colosse aux cheveux roux n'a rien laissé paraître quand le maître d'hôtel du restaurant « Le Gavroche » lui a respectueusement présenté l'addition du dîner pour trois personnes : 130 000 francs au total, dont 100 000 rien que pour les vins les plus exquis. Il a signé sans broncher en se payant même le luxe d'offrir au personnel des cuisines une bouteille de romanée-conti à 50 000 francs. Une semaine plus tard, Viktor Kozeny, âgé de trente-quatre ans, dépensait 80 000 francs dans le même restaurant de Mayfair pour un dîner d'affaires en tête-à-tête. La presse britannique, qui vient de dévoiler les dépenses somptuaires de ce financier tchèque, a également révélé qu'il a acquis, pour 125 millions de francs, une maison de maître de six étages de Belgravia, avec sols en marbre, ayant appartenu au célèbre promoteur de music-hall Andrew Lloyd Webber.

D'ordinaire, Londres, carrefour international des affaires, détourne pudiquement les yeux devant les frasques et les fastes des néo-parvenus de toutes nationalités dont la City a toujours su utiliser les richesses à bon profit.

Si ces extravagances font aujourd'hui grand bruit dans une capitale qui connaît pourtant un « boom » du luxe, c'est en raison de l'origine de la fortune, estimée à 3 milliards de francs, d'un homme qui a été surnommé « *le pirate de Prague* » pour s'être enrichi sur le dos des petits épargnants tchèques.

Diplômé de la Harvard Business School, puis formé par la banque londonienne Fleming, Viktor Kozeny, avec seulement 3 000 dollars en poche, a fondé en 1990, dans la capitale tchèque, un fonds d'investissement, Harvard Capital & Counselling, à la raison sociale très anglo-saxonne. Lors de la privatisation massive de 1993, 820 000 personnes confièrent à l'entreprenant businessman, devenu célèbre du jour au lendemain, leurs coupons sur les actions des sociétés dénationalisées. Il est vrai que, selon l'énorme battage publicitaire organisé par ce fier-à-bras, il avait promis de leur rendre jusqu'à dix fois la mise de départ. Au bout d'un an, les investisseurs avaient perdu leur chemise. En 1994, l'aventurier déchu s'est enfui, via la Suisse, aux Bahamas, paradis fiscal où il a rejoint ses associés, le *raider* américain Michael Dingman et le spéculateur britannique Sir John Templeton.

Depuis sa villa des mille et une nuits de Lyford Cay, paradis tropical offrant l'une des plus fortes concentrations mondiales de milliardaires, protégés par une escouade de cerbères armés, l'affairiste a continué de s'occuper de ses biens. Par la suite, l'acquisition d'une propriété près de Dublin lui a permis d'« acheter » en toute légalité la nationalité irlandaise. Car si l'homme fut mis en cause par les médias la justice tchèque n'a pas réussi à donner corps à un soupçon d'escroquerie. Aucun dossier, à peine un petit délit d'initié qu'il paya d'une amende de 200 000 francs. Une bricole, l'équivalent de deux bombances dignement arrosées au « Gavroche »...

Malgré sa trouble biographie, la City lui fait aujourd'hui chapeau bas. En raison de la déroute asiatique et des incertitudes latino-américaines, l'Europe de l'Est est redevenue à la mode chez les investisseurs institutionnels. Mais loin de vouloir se notabiliser Viktor Kozeny entend rester un boucanier sans feux ni lieu : aux dernières nouvelles, il se dirait de plus en plus intéressé par les privatisations en Chine.

Marc Roche

POINT DE VUE

Le siècle de Jünger

par Wolf Lepenies

MINUSCULE ÉPISODE D'UNE GRANDE BATAILLE

Berlin, 13 février 1995. Nous partons en vacances – par train de nuit. Il y a cinquante ans, jour pour jour, ma mère – un bébé dans les bras – et sa sœur – tenant un petit enfant par la main – ne purent monter dans le train bondé en partance pour Dresde. Nous dûmes donc passer la nuit dans un village des environs. Le village était situé sur une hauteur, et, parmi les rares images de mon enfance qui me restent en mémoire, il y a cette sortie, dehors, dans cette nuit de février, il y a un demi-siècle, pour voir Dresde en feu.

Le lendemain, mon père parcourait les décombres calcinés de la ville – il pensait que nous nous y trouvions. Longtemps, j'ai vraiment cru avoir vécu le pire de tous les bombardements, celui que Dresde essuya au cours de cette nuit-là. Il m'arrivait d'en parler avec un léger et pourtant très perceptible sentiment de triomphe – comme s'il y avait eu quelque mérite à avoir été épargné par l'horreur.

Lorsque nous entrâmes « chez le paysan », dans cette nuit du 13 au 14 février 1945, les adultes restèrent encore un long moment assis dans la grande pièce. On me mit au lit, mais comme la porte était restée entrebâillée je pouvais voir le chapeau de lampe en fils de verre qui cliquetait au plafond. Etait-ce l'artillerie allemande qui faisait ainsi trembler le sol et se balancer la lampe ? Le sommeil ne tarda pas à venir. Quant au reste de la guerre, je ne m'en souviens plus.

Pourquoi, une fois tout danger écarté, vouloir se persuader que l'on se trouvait dans une situation bien plus périlleuse qu'elle n'était en réalité ? Il y a là un secret enseignement de la prédestination : notre mérite augmente avec l'ampleur de la catastrophe à laquelle nous avons échappé, telle est la croyance profondément enracinée en nous. C'est ce qui fait que toute littérature de guerre est scandaleuse : quel qu'ait pu être l'héroïsme personnel de chaque individu – une fois la chose couchée sur le papier, elle mêle le triomphalisme à la chance de s'en être sorti !

Lire la suite page 12

Wolf Lepenies *est recteur du Wissenschaftskolleg de Berlin. Traduit de l'allemand par Pierre Deshusses.*

Les médicaments génériques au secours des dépenses de santé

LES FRANÇAIS consomment trop de médicaments. Pour maîtriser les dépenses de santé, Bernard Kouchner a présenté, mercredi 18 février, des mesures dont l'un des objectifs est la relance du marché des médicaments génériques. D'ici l'an 2000, le gouvernement souhaite doubler le volume des ventes de ces copies de molécules, dont le brevet est tombé dans le domaine public, vendues 25 % à 30 % moins cher que les originaux. Les pharmaciens bénéficieront du « *droit de substitution* » les autorisant à remplacer un médicament prescrit sur une ordonnance par son équivalent générique. Un accord-cadre sera négocié avec l'industrie pharmaceutique afin de réduire de 10 % les ventes d'antibiotiques et de psychotropes.

*Lire page 7
et notre éditorial page 13*

Touche pas à ma musique !

LES MUSICIENS traditionnels de France ne sont plus des amateurs. Souvent de haut niveau, ils fondent leur art sur la reconnaissance du métissage culturel. *Tirées par des groupes-phares* – I Muvrini, Dan Ar Braz... –, les ventes de disques de musiques traditionnelles se portent bien. Mais le « folklore » est évidemment un terrain propice aux délires identitaires. Aussi, ceux qui font vivre les musiques traditionnelles rejettent-ils toute récupération nationaliste et s'opposent-ils à l'extrême droite, dont ils suscitent la convoitise. Enquête, témoignages et entretien à l'occasion des rencontres « Musiques traditionnelles de France » qui se tiennent, du 19 au 22 février, à la Cité de la musique à Paris.

Lire page 25

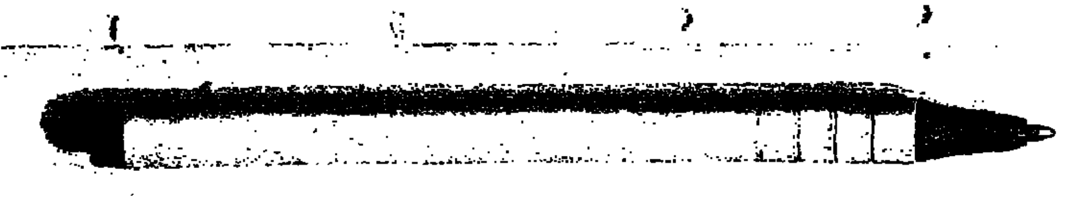
Une femme libre



SALIMA GHEZALI

HAÏE DES ISLAMISTES, elle est aussi la bête noire du régime algérien. Salima Ghezali a reçu, en janvier, le prix Olof-Palme pour son « *courage* » à témoigner de « *la violence faite au peuple algérien* ». Un mois auparavant, la directrice de l'hebdomadaire *La Nation*, interdit de parution depuis décembre 1996, avait reçu à Strasbourg le prix Sakharov des droits de l'homme. Portrait d'une femme libre.

*Lire page 11
et notre analyse page 13*



UNION MONÉTAIRE Une part importante de la population allemande continue de penser que, si l'avenir du pays est bien dans une Europe forte, l'abandon du deutschemark – symbole de la réussite économique d'après-guerre – au profit de l'euro est une erreur. Toutefois, aucun dirigeant politique ne met en cause le choix de la monnaie unique. ● LES CONSÉQUENCES de l'introduction de l'euro sur l'emploi et l'avenir de la protection sociale sont l'objet de vives controverses. Beaucoup pensent que le passage à l'euro va se traduire par de nouvelles restructurations industrielles et une aggravation du chômage. ● LA BUNDESBANK remettra le 22 mars au chancelier Kohl son rapport sur l'état de convergence des économies européennes, cinq semaines avant le conseil européen extraordinaire de Bruxelles qui doit établir la liste des pays participant à la première vague de l'euro.

Les Allemands marchent sans enthousiasme vers l'euro

A quelques mois des élections législatives, aucun dirigeant politique à Bonn ne remet en question le choix de la monnaie unique, mais l'inquiétude grandit au sein d'une population très attachée au deutschemark

BONN
de notre correspondant

Les Allemands ne veulent pas de l'euro : 58 % d'entre eux sont hostiles à la monnaie unique et 40 % pensent que le calendrier ne sera pas respecté, selon un sondage publié, vendredi 13 février, par le quotidien économique *Handelsblatt*. L'homme de la rue a tout simplement peur de l'euro, comme il a peur de la criminalité, de la guerre ou du chômage.



VERS L'EURO

L'abandon du mark, symbole de prospérité depuis la guerre, c'est d'abord la crainte du retour de l'inflation, qui lamine salaires et retraites. Rien n'y fait – l'indépendance de la Banque centrale européenne, le respect des critères de Maastricht, la signature du pacte de stabilité budgétaire : la population reste persuadée que l'euro ne sera pas aussi stable que le mark. Elle s'inquiète de devoir payer plus cher ses vacances en Italie, ou soupçonne les commerçants de vouloir augmenter subrepticement les prix lors de la conversion des marks en euros.

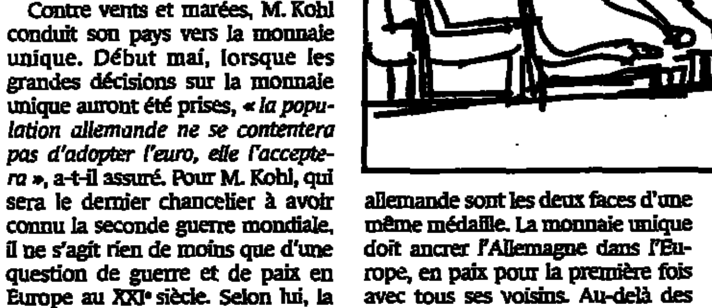
Début janvier, le *Bild Zeitung* (4,8 millions d'exemplaires par jour), favorable à Helmut Kohl, a tenté de retourner l'opinion en publiant une grande série d'articles censés répondre aux angoisses concrètes des Allemands. Le chancelier et tous les chefs de parti ont été mis à contribution – à l'exception des communistes –, ainsi que les responsables patronaux et syndicaux et le président de la Bundesbank.

Dans le même temps, les eurosceptiques multiplient les coups d'éclat. Début janvier, quatre professeurs ont déposé plainte devant la Cour constitutionnelle de Karlsruhe. Le 9 février, 155 universitaires ont signé un appel demandant le report de l'euro, appuyés par Kurt Biedenkopf, ministre-président chrétien-démocrate (CDU) de Saxe, qui a demandé un report de trois ans de la monnaie unique. Enfin, Hans-Henning Voscherau, ancien bourgmestre social-démocrate (SPD) de Hambourg, a réclamé un référendum.

Les partisans de la monnaie unique se veulent rassurants : la plainte de Karlsruhe a toutes les chances d'être rejetée. L'appel des 155 économistes n'a été signé ni par les présidents des six principaux instituts de conjoncture allemands ni par les cinq « sages » qui analysent la situation deux fois par an. Enfin, les politiciens eurosceptiques sont plutôt des « has been » : M. Voscherau a pris une claque lors des élections municipales de Hambourg de 1997 ; M. Biedenkopf, qui a échoué dans une tentative de putsch contre Helmut Kohl à la fin des années 80, saisit tous les prétextes pour irriter le chancelier.

GUERRE ET PAIX

Contre vents et marées, M. Kohl conduit son pays vers la monnaie unique. Début mai, lorsque les grandes décisions sur la monnaie unique auront été prises, *« la population allemande ne se contentera pas d'adopter l'euro, elle l'acceptera »*, a-t-il assuré. Pour M. Kohl, qui sera le dernier chancelier à avoir connu la seconde guerre mondiale, il ne s'agit rien de moins que d'une question de guerre et de paix en Europe au XXIe siècle. Selon lui, la construction européenne et l'unité



allemande sont les deux faces d'une même médaille. La monnaie unique doit ancrer l'Allemagne dans l'Europe, en paix pour la première fois avec tous ses voisins. Au-delà des visions du chancelier, les responsables allemands avaient compris dès la fin des années 80 qu'il n'était pas possible de faire de l'Europe une « zone mark », où les Allemands mèneraient éternellement une politique monétaire en fonction de leurs intérêts propres, imposant leurs décisions à leurs partenaires européens. Cette situation explosive ne pouvait que conduire à des batailles commerciales à coups de dévaluations compétitives et à une remise en cause de la construction européenne commencée depuis le traité de Rome, dont ont bénéficié avant tout les industries exportatrices allemandes.

Les partisans de l'Union économique et monétaire (UEM) tentent de rassurer leurs concitoyens. L'UEM a permis à l'Allemagne d'étendre à l'Europe son modèle d'économie sociale de marché. Wolfgang Schäuble, successeur désigné de Helmut Kohl, et le député Karl Lamers, porte-parole du groupe parlementaire CDU pour les affaires étrangères, se sont réjouis de ce que leurs voisins européens ont adopté la culture de stabilité financière allemande. *« La politique monétaire ne sera plus décidée de Londres, Lisbonne ou Paris, mais de Francfort. C'est un grand succès allemand »*, a renchéri, à l'automne 1997, le ministre des finances, Theo Waigel, pour rassurer les militants – souvent eurosceptiques – du Parti chrétien-social (CSU) de Bavière. D'ailleurs, si la population s'autorise à être pour le mark et contre l'euro, elle ne l'accepte pas de ses hommes politiques.

Aucun dirigeant – s'il nourrit des ambitions nationales – ne peut se permettre d'entraver la construction européenne. Le SPD l'a appris à ses dépens. A chaque fois qu'il a mené une campagne eurosceptique, il a essuyé des revers historiques : dans le Bade-Wurtemberg, en 1996, et à Hambourg, en 1997. Les sociaux-démocrates ont fini par se rallier à la monnaie unique, plaidant toutefois pour une plus forte intégration sociale et politique. Opportunément, Gerhard Schröder, ministre président de Basse-Saxe et candidat potentiel du SPD à la chancellerie, a mis en sourdine ses propos anti-euro.

UNE PART DE RISQUE

Bien sûr, il y a dans l'euro une part de risque, un saut dans l'inconnu que les nationalistes du deutschemark ont beau jeu de dénoncer. Mais la classe dirigeante a décidé de prendre le pari. Helmut Kohl espère que la monnaie unique va lui permettre d'imposer enfin les réformes nécessaires à une population anesthésiée par son système de protection sociale. Avec la même monnaie et les mêmes prix, la pression sera telle qu'il sera impossible de ne pas avoir un Etat compétitif par rapport aux autres pays européens.

M. Kohl espère que ses partenaires européens feront la même chose, même si de nombreux dirigeants allemands craignent que les pays jugés peu fiables, comme la France et l'Italie, ne suivent pas le même chemin. *« En Allemagne, nous n'avons pas réussi à imposer les réformes nécessaires, mais nous en parlons et savons ce qu'il faut faire. Chez vous, on ne discute même pas de la nécessité des réformes. A chaque fois qu'il y a un mouvement social, vous payez pour acheter la paix »*, se plaint un fonctionnaire du ministère des finances. Cette vision, sans doute excessive, est largement répandue outre-Rhin. Pour l'heure, les hauts responsables se gardent d'aborder ce sujet officiellement. Ils font le pari que tous les pays joueront le jeu des réformes et que l'euro réussira. Ils n'ont plus le choix.

Ar. Le.

Une monnaie bonne pour les entreprises et mauvaise pour les salariés ?

BONN
de notre correspondant

L'avènement de l'euro entraînera-t-il une nouvelle aggravation du chômage ? 40 % des Allemands en sont convaincus, 18 % sont d'une opinion contraire, selon un récent sondage du *Handelsblatt*. Hans Tietmeyer, président de la Bundesbank, se charge régulièrement de tuer tout excès d'optimisme. *« L'entrée dans l'union monétaire n'ouvrira pas la porte du paradis*, dit-il. *Avec l'euro, les problèmes économiques et structurels des pays participants ne se dissoudront pas dans l'air. Le chômage, non plus, ne sera pas automatiquement réduit. »*

L'Allemagne, qui vit de ses exportations – dont les deux tiers vont en Europe –, devrait être la première à profiter de la suppression des frais de conversion des devises et de la stabilité des changes en Europe. Le groupe Daimler-Benz, qui investit 200 millions de marks pour passer à l'euro, compte économiser 100 millions par an sur les coûts de transactions. L'euro va aussi rendre les prix plus transparents et accentuer la concurrence au sein de l'« Euroland » – l'ensemble des pays participant à l'euro. Cette concurrence sera sociale, l'Allemagne payant toujours les salaires les plus élevés en Europe. Nos voisins craignent de devoir rogner sur leurs avantages sociaux pour sauver leurs emplois. Ils sont 57 % à estimer que l'euro va entraîner une baisse de la protection sociale.

La monnaie unique accélérera aussi les restructurations. *« Le nombre des fusions va augmenter »*, ce qui *« entraîne en général des suppressions d'emplois »*, a déclaré Manfred Neumann, professeur à l'université de Bonn et farouche opposant à la monnaie unique. *« Celui qui croit que l'euro crée des emplois est un illusionniste »*, ajoute-t-il.

NOUVELLE CONCURRENCE

Certes, ce phénomène de concentration est dû avant tout au marché unique. Ce n'est pas l'euro qui contraint l'Allemagne à restructurer sa sidérurgie, et les suppressions d'emplois du groupe Hoechst sont avant tout dues aux grandes manœuvres mondiales dans la pharmacie. Mais, comme le note Gerhard Schröder, ministre-président social-démocrate de Basse-Saxe, l'euro va exposer à la concurrence les entreprises allemandes non exportatrices. Les secteurs les plus directement touchés seront ceux de la banque et de l'assurance. La Deutsche Bank, qui affirmait jusqu'au mois de janvier que la monnaie unique allait entraîner des créations d'emplois, notamment pour modifier tous ses logiciels, a annoncé la suppression de 9 000 de ses 76 000 postes dans les trois années à venir. *« Il faut s'attendre à une consolidation massive du secteur bancaire européen, qui emploie à l'heure actuelle 50 % de salariés de plus qu'aux Etats-Unis »*, prévient Peter Bofinger, professeur à l'université de Würzburg.

Klaus Schmitz, économiste à la confédération des syndicats allemands (DGB), se veut optimiste : *« Avec l'euro, il n'y aura pas seulement des mesures défensives d'adaptation entraînant des suppressions d'emplois, mais aussi des mesures actives comme des investissements qui auront un effet positif sur l'emploi »*, analyse-t-il, jugeant par exemple que la machine-outil allemande bénéficiera d'une nouvelle vague d'investissements structurels en Europe.

Curieusement, toutes les entreprises voient dans l'euro des opportunités de croissance à long terme et partent, la fleur au fusil, affronter leurs concurrents, alors qu'il est clair que les moins performantes ne survivront pas à la nouvelle concurrence. Le secret espoir des « optimistes » est que, accompagné d'une reprise de la croissance en Europe, l'euro permettra de créer plus d'emplois nouveaux qu'il n'en détruira. Dans ces conditions, la monnaie unique serait bonne non seulement pour les entreprises et leurs actionnaires – ce dont sont convaincus les Allemands – mais aussi pour la population.

Ar. Le.

La Bundesbank a fini par imposer ses vues à l'Europe

BONN
de notre correspondant

Vendredi 27 mars, toute l'Europe n'aura d'yeux que pour Hans Tietmeyer. Convoqué à la chancellerie à Bonn, le président de la Bundesbank rendra son verdict sur l'état de convergence des économies européennes. Il dira « oui » ou « non » à l'euro. Le conseil des ministres, présidé par Helmut Kohl, écoutera avec attention. Il a besoin d'un feu vert sans équivoque du gardien de la monnaie pour que le Parlement allemand vote dans la foulée, fin avril, l'abandon du mark. Privée du soutien de la Bundesbank, la Cour constitutionnelle de Karlsruhe renoncerait à toute velléité de torpiller *la monnaie unique, à la suite* des plaintes dont elle a été saisie.

ANALYSE

Hans Tietmeyer aura la satisfaction d'avoir poussé ses pions le plus loin possible

Hors d'Allemagne, c'est l'inquiétude : Hans Tietmeyer ne sera-t il pas tenté de faire échouer l'euro à la dernière minute ou d'en exclure l'Italie ? Les Allemands se veulent rassurants : l'euro est une décision qui est du ressort des politiques, et M. Tietmeyer a rappelé qu'il ne lui appartenait pas de se substituer à eux. Il lancera peut-être quelques *piques contre l'Italie, s'inquiétera* du niveau élevé du chômage en Europe ou critiquera le manque de réformes en France et en Allemagne, mais ne fera pas capoter *le* projet. Même indépendants, les hommes de la Bundesbank sont fonctionnaires et profondément légitimistes : peu importe, au fond, qu'ils préfèrent personnellement le mark ou l'euro : ils sont là pour aider à la mise en œuvre d'un projet décidé par le gouvernement et ratifié par le Parlement, tout en veillant à la stabilité de la monnaie.

L'expérience de la réunification a montré que le pouvoir réel de la Bundesbank pouvait être bien mince en cas de confrontation directe avec Bonn. Son président d'alors, Karl-Otto Pöhl, s'était en vain opposé à Helmut Kohl sur la parité d'échange d'un mark de l'Ouest contre un mark de l'Est. M. Pöhl avait fini par démissionner. Aujourd'hui, l'effondrement de l'économie de l'ancienne RDA lui donne l'amère satisfaction *d'avoir eu raison.*

Depuis la signature du traité de Maastricht, la banque centrale allemande a adopté une stratégie différente, celle de la critique constructive. Hans Tietmeyer, son président depuis 1993, est un européen convaincu qui a participé à l'élaboration du plan Werner de 1970 sur l'Union monétaire en Europe. Mais la monnaie seule ne peut pas faire de miracles. M. Tiet*meyer rappelle régulièrement que* les unions monétaires dans le passé se sont acccompagnées d'une union politique forte. Las, ni le traité de *Maastricht ni celui* d'Amsterdam n'ont permis de faire réellement progresser l'union politique que M. Tietmeyer appelle de ses vœux. Partant de ce constat, le président de la Bundesbank n'a pas cherché à faire échouer le projet – il n'en a pas les moyens – mais plaide pour un système qui permette à l'euro de survivre sans union politique immédiate.

UN CHOIX TACTIQUE PAYANT

Certes, au sein du conseil, il existe des opposants déclarés à Maastricht – comme Reimut Jochimsen – mais ses déclarations n'émeuvent guère que les marchés. Surtout, il n'a pas été nommé à la vice-présidence de la Bundesbank en 1993. *On lui a préféré* Wilhelm Gaddum, proche de Helmut Kohl, sceptique sur les vertus de Maastricht mais qui a rapidement *pris la défense, même* critique, du traité, comme sa fonction le lui imposait.

Le choix tactique a été payant. En quelques années, la très monétariste Bundesbank a rallié à sa cause la plupart des Européens. Elle les a convaincus que la politique monétaire devait être indépendante du pouvoir politique et qu'on ne pouvait jouer avec sa monnaie sans nuire à l'économie. *Lionel Jospin*, au sommet franco-allemand de Weimar de septembre 1997, a reconnu que la France avait adopté cette germanique « culture *de stabilité » de la monnaie, qui ne* lui était pas familière. La Bundesbank a aussi milité avec succès pour l'équilibre des finances publiques. Qu'on se souvienne ! Au début, Paris, bien qu'inventeur des critères de Maastricht, les prenait à la légère. Puis les Français ont parlé d'une interprétation souple, avant de se ranger à une interprétation stricte. Enfin, ils ont signé un pacte de stabilité budgétaire, qui sanctionne les pays qui laissent filer leurs dépenses publiques après 1999. A l'heure où les Américains présentent un budget fédéral à l'équilibre, chacun reconnaît aujourd'hui qu'un déficit budgétaire ne peut pas durablement se situer à 3 % du produit intérieur brut.

Si la *Bundesbank et son ortho*doxe économiste en chef, Otmar Issing, ont imposé leurs vues, c'est tout simplement parce qu'ils ont raison. *Sans* transferts financiers entre régions pauvres et riches de l'Europe, sans union politique, l'euro ne peut survivre que si les pays respectent strictement la règle du jeu fixée par Maastricht : chacun paie pour lui-même. Ce n'est pas l'Union monétaire qui impose de limiter le déficit à 3 %, mais le risque d'entrer dans une spirale de l'endettement du pays et de renvoyer la facture aux générations *suivantes. L'UEM* qui se dessine n'est pas parfaite aux yeux de la Bundesbank. Elle aurait préféré, conformément aux préceptes de *l'économie, ne fondre les* monnaies qu'entre pays parvenus au même niveau de vie. Une Europe des « riches », en somme, avec la France, l'*Allemagne et le Benelux.* Comme cette hypothèse était politiquement inacceptable, les gardiens du mark se sont rabattus sur la stricte tenue des critères. Mais ils savent que la convergence économique réelle des pays candidats reste insuffisante – même si les critères sont respectés formellement. Ils savent aussi que le pacte de stabilité budgétaire risque de ne pas être appliqué si les finances publiques de plusieurs pays dérapent au même moment.

La Bundesbank s'inquiète surtout de ce que l'euro entre en vigueur alors *que* l'Europe – *notamment* l'Allemagne et la France – connaît un chômage massif. Convaincue, au nom de l'économie *classique* orthodoxe, que, toute seule, la monnaie unique européenne ne fera pas une bonne économie européenne, mais que des réformes de structure s'imposent, elle plaide pour la flexibilité du travail et des salaires. Dans une Europe où les pays les moins performants ne pourront plus s'adapter en dévaluant leur monnaie, leur seule marge de manœuvre sera ou bien de recevoir de grosses subventions des autres Etats membres (ce qui impose l'existence d'une instance politique centrale capable de les décider) ou de faire des gains de productivité et de réduire salaires et charges sociales.

VERROUILLER LA BCE

En dépit de ces inquiétudes légitimes, ce 27 mars, à Bonn, Hans Tietmeyer aura la satisfaction *d'avoir poussé ses pions le plus* loin possible. Certes, la Bundesbank abandonnera son pouvoir au profit de la Banque centrale européenne (BCE), *où le président* de la Bundesbank ne sera plus qu'un membre du conseil parmi d'autres. Mais, ultime effort, la banque allemande essaie déjà de verrouiller la BCE. Otmar Issing pourrait en devenir le chef économiste. La présidence de la banque centrale reviendra soit à Wim Duisemberg, favori de M. Tietmeyer, soit à Jean-Claude Trichet, actuel gouverneur de la Banque de France. Curieusement, Jacques Chirac et Lionel Jospin se battent bec et ongles pour imposer à la tête de la BCE M. Trichet, un inconditionnel de M. Tietmeyer, qu'ils avaient tous deux combattu pendant leurs campagnes électorales. N'est-ce pas là le signe de la victoire éclatante de M. Tietmeyer ?

Arnaud Leparmentier



Le président turc rend visite à Paris à l'un de ses plus ardents avocats parmi les Quinze

Jacques Chirac veut s'efforcer d'apaiser les frustrations d'Ankara envers l'Europe

Le président de Turquie, Suleyman Demirel, était attendu à Paris, jeudi 19 février, pour une visite d'Etat de deux jours au cours de laquelle il sera reçu notamment par Jacques Chirac et Lionel Jospin. Les dirigeants français souhaitent contribuer à dissiper la brouille qui oppose depuis quelques mois Ankara à l'Union européenne, à quelques semaines de l'ouverture de négociations sur le conflit chypriote.

VUE D'ANKARA, la visite que Suleyman Demirel entreprend à Paris ce jeudi 19 février, a d'abord une valeur symbolique : c'est la première fois depuis une trentaine d'années qu'un président de Turquie, convié par la France à une visite d'Etat, est reçu à l'Elysée et c'est une chose à laquelle les Turcs attachent de l'importance. En outre, le contentieux qui devrait dominer les différents entretiens de M. Demirel avec Jacques Chirac, Lionel Jospin et plusieurs ministres français, oppose Ankara à l'Union européenne, pas à la France, laquelle est au contraire apparue dans cette affaire comme le plus solide défenseur d'Ankara parmi les Quinze.

Il s'agit essentiellement de la fin de non-recevoir opposée, lors du sommet européen de Luxembourg en décembre, à la candidature de la Turquie à l'entrée dans l'Union. Les dirigeants turcs ne réclamaient pas que l'Europe ouvre avec eux des négociations d'adhésion cette année, comme elle s'apprête à le faire avec plusieurs pays de l'Est et Chypre ; mais ils demandaient aux Quinze de confirmer que la perspective de l'adhésion de la Turquie existe. Les Quinze ne l'ont pas fait et cette mise à l'écart a été vécue à Ankara comme une humiliante rebuffade. Chose assez rare entre Européens, à peine le sommet de Luxembourg était-il achevé que les représentants de quatre pays membres (France, Italie, Pays-Bas, Grande-Bretagne) regrettaient publiquement la position qui venait d'être adoptée par le sommet sur ce point.

Pour atténuer la rigueur de leur décision, les Quinze, à l'initiative de la France, avaient convié la Turquie à une « conférence européenne » réunissant les pays candidats qualifiés pour la première vague d'adhésions et les autres. La première session de cette conférence est prévue le 12 mars. Ankara a décliné l'invitation. On en est là aujourd'hui : les dirigeants français souhaiteraient apaiser les frustrations turques et sortir les relations turco-européennes du blocage ; mais on voit mal ce qu'ils pourraient proposer pour y parvenir rapidement.

« VOCATION EUROPÉENNE »

On confirme à l'Elysée qu'on ne pourra pas faire moins que de rappeler à M. Demirel que son pays ne répond pas actuellement aux critères dits *« de Copenhague »* définis par l'Union européenne pour juger de la recevabilité des candidatures à l'adhésion. Il n'y répond ni sur le plan économique, ni non plus sur le plan politique, en raison des atteintes aux droits de l'homme, de certaines dispositions de la constitution turque, du rôle que joue l'armée dans les institutions, assez peu compatible avec les normes occidentales de la démocratie. Quant à la perspective d'une adhésion à terme que réclamera M. Demirel, même Jacques Chirac, ardent avocat d'Ankara, ne va pas jusque-là et préfère parler plus vaguement de *« vocation européenne »* de la Turquie plutôt que de sa *« vocation à l'adhésion »*.

On n'en considère pas moins comme urgent, à Paris, de dissiper la brouille et de reprendre le travail de rapprochement avec la Turquie qui avait été entrepris en 1995 à l'initiative d'Alain Juppé. Il avait consisté en la conclusion d'un accord d'union douanière entre Ankara et l'Union qui, souligne-t-on, a surtout profité à l'Europe en donnant une forte impulsion à ses exportations vers la Turquie. Un protocole financier adjoint à l'accord était supposé compenser le choc enregistré par l'économie turque. Or aucun centime n'a jamais été versé, en raison d'un veto grec qui n'a que peu à voir avec le respect des droits de l'homme en Turquie. M. Demirel plaidera pour que l'Union respecte les termes de l'accord ; il devrait demander que cet accord douanier, pour l'instant limité aux produits industriels, soit aussi étendu aux produits agricoles et aux services. Enfin, il devrait réclamer le bénéfice pour la Turquie de tous les programmes de coopération proposés par Bruxelles aux pays candidats. Certains de ces programmes (le programme MEDA notamment) sont aujourd'hui bloqués pour Ankara, en raison directe cette fois de l'opposition du Parlement européen, qui doit les approuver, et qui invoque la situation des droits de l'homme en Turquie pour ne pas le faire.

La logique humanitaire, qui inspire notamment une partie des députés européens, entre en conflit à propos de la Turquie avec des considérations d'ordre stratégique que les gouvernements ne peuvent guère ignorer. Ainsi les socialistes français, dont plusieurs autrefois avaient pris fait et cause pour le peuple kurde et critiqué l'accord d'union douanière de 1995, semblent-ils aujourd'hui faire droit à des préoccupations plus politiques. Les relations avec Ankara ont, entre autres, une incidence majeure sur l'un des dossiers chauds que l'Europe va avoir à traiter dans les prochains mois : celui de Chypre. Alors que 30 000 soldats turcs restent stationnés dans le nord de l'île, le gouvernement chypriote grec, fort de son accord de défense avec Athènes, s'apprête à déployer le long de la ligne verte une batterie de missiles SS300 d'origine russe. C'est dans ce contexte que l'Union doit ouvrir, en principe en mars, des négociations d'adhésion avec Nicosie. Les Quinze n'envisagent pas de n'accueillir que le sud (grec) de l'île, ce qui donnerait à l'Europe un morceau de frontière éminemment instable et conflictuel. La grogne persistante d'Ankara serait un bien mauvais atout pour l'Union, dans cette affaire extrêmement délicate qu'elle va devoir gérer dans les prochains mois.

L'intérêt d'un rapprochement avec la Turquie est enfin d'ordre économique. La France en sait quelque chose, qui a vu ses exportations et ses investissements en Turquie exploser ces dix dernières années. Elle souhaite renforcer cette évolution.

Nicole Pope et Claire Tréan

Un partenaire commercial majeur de Paris

Avec 63 millions d'habitants et une croissance annuelle de plus de 7 % l'an, la Turquie est un partenaire commercial majeur pour Paris. La France est le premier investisseur étranger avec cinq milliards de dollars. Sa part de marché (6,8 % en 1996) a progressé depuis la signature de l'accord d'union douanière entre Ankara et l'UE. Cela se traduit par un excédent commercial de 7,8 milliards de francs en 1997, soit le sixième excédent commercial de la France. Plusieurs grands projets intéressant des compagnies françaises sont actuellement en discussion, notamment dans l'énergie et les transports. La Turquie a d'autre part lancé un appel d'offres pour l'achat de 145 hélicoptères de combat, dont il devrait être question au cours de la visite de M. Demirel.

***Avant son départ, le président turc a visité le lycée français Galatasaray d'Istanbul.* La Turquie souhaite un renforcement des crédits alloués à cet établissement et à l'université francophone qui le prolonge depuis quelques années. Elle sollicite notamment la construction d'un campus à Riva (sur la rive asiatique d'Istanbul).**

Felipe Gonzalez aurait été victime d'un complot des médias

Le but était de provoquer une alternance politique

MADRID
de notre correspondante

Ouvrir la boîte de Pandore est dangereux, mais l'entrouvrir seulement l'est peut-être plus encore. Ainsi pour avoir révélé sans autres détails, lundi 16 février, dans un entretien au magazine *El Tiempo*, qu'une sorte de conspiration médiatique aurait précipité la chute de l'ex-chef de gouvernement socialiste, Felipe Gonzalez, aux élections de 1996, le président de la chaîne Televisa España, Luis Maria Anson, ne sait plus aujourd'hui comment juguler le scandale qu'il a provoqué.

Lundi, dès midi, le magazine était épuisé. Il est vrai que ce n'est pas tous les jours que Luis Maria Anson, qui fut jusqu'à une date récente directeur du très conservateur quotidien *ABC*, lâche ce qu'il a sur le cœur. A savoir que, pour avoir raison de Felipe Gonzalez, *« il avait fallu pousser les critiques à de telles extrémités que parfois l'Etat lui-même en avait été affecté »*. Et le journaliste d'ajouter : *« Gonzalez bloquait ce qui est vital dans une démocratie, l'alternance. S'il avait gagné les élections de 1996, avec la prospérité économique actuelle, personne n'aurait pu le déloger du pouvoir avant 2004. Nous n'étions pas sortis de quarante ans de Franco pour entrer dans trente ans de Gonzalez. »*

BOMBE MÉDIATIQUE

Au saint nom de l'alternance, des financiers, des politiques et surtout des journalistes vont donc organiser, autour d'un café, dans le bureau de Luis Maria Anson, ce qu'il appelle *« une des plus grandes offensives qui se soit jamais déchaînée contre un homme politique »*. Il a fallu, dit-il encore, *« aller puiser dans le monde des irrégularités, de la corruption. Il n'y avait pas d'autre moyen »*.

La suite est connue : de nombreux scandales sont « sortis » dans la presse, dont le plus meurtrier pour le gouvernement socialiste, celui des GAL, ces commandos de la mort, responsables entre 1983 et 1987 d'une vingtaine d'assassinats dans les milieux indépendantistes basques du sud de la France.

Après pareille bombe médiatique, il fallait assumer. Or les journalistes cités par M. Anson (dont les directeurs de l'époque d'*El Independiente* et de la chaîne de télévision Antena 3, Pablo Sebastian et Manuel Martin Ferrand, sans compter l'actuel directeur d'*El Mundo*, Pedro J. Ramirez) ont tous nié : certains se disent *« offensés »* ; d'autres parlent de *« manipulation du texte de l'entretien »*. Resté seul, et désavoué par la quasi-totalité d'une classe politique peu pressée de voir remuer les eaux troubles de ces dernières années, M. Anson s'est réfugié dans la nuance. Ainsi, dira-t-il, *« ce n'était pas un véritable « complot » – expression chère à Felipe Gonzalez, qui expliquait ainsi la dure campagne menée contre lui – mais une entreprise de harcèlement »*.

Quant aux socialistes qui, en pleine opération de rénovation du parti, gardent un profil bas, loin de se réjouir de ces révélations qui, après tout, minimisent encore leur défaite aux élections de 1996 où, malgré *« l'entreprise de harcèlement »*, ils n'ont perdu que de 300 000 votes, ils restent méfiants. Quel poison cache ce beau cadeau ? Pourquoi le faire maintenant, et à qui va-t-il vraiment profiter ? Autant de questions qu'ils aimeraient élucider, exigeant de Luis Maria Anson de sérieuses explications, pour en avoir dit trop... ou pas assez.

Marie-Claude Decamps

L'ex-président zambien inculpé de rétention d'information

JOHANNESBURG
de notre correspondant en Afrique australe

Le président zambien, Frederick Chiluba, a donné, mercredi 18 février, une nouvelle preuve de la crispation et du durcissement de son régime. Après avoir proclamé l'état d'urgence et fait arrêter l'ancien chef de l'Etat, Kenneth Kaunda, M. Chiluba a obtenu l'inculpation de son prédécesseur devant le tribunal de Lusaka. Détenu sans procès depuis le 25 décembre, en prison puis en résidence surveillée, M. Kaunda, 73 ans, se voit ainsi privé de tout espoir de libération dans l'immédiat. La procédure judiciaire n'est pas terminée, mais le « père de la nation » risque une condamnation pouvant aller jusqu'à la prison à perpétuité.

Après l'indépendance, M. Kaunda a « régné » pendant 27 ans sur l'ex-Rhodésie du Nord avant d'être remplacé par M. Chiluba en 1991, à l'issue des premières élections démocratiques. Le régime accuse aujourd'hui l'ancien chef de l'Etat d'avoir voulu revenir au pouvoir par la force en participant à la tentative de putsch menée par une poignée d'officiers en octobre 1997. Jusqu'à présent, les autorités n'ont apporté aucun élément permettant d'accréditer cette thèse. Appelé à témoigner, un des putschistes a affirmé, au contraire, que l'ancien président n'avait en rien participé à l'opération.

Faute de preuves, la justice n'avait pas encore officiellement formulé les charges qui pesaient contre M. Kaunda. Pour le maintenir en détention, elle lui reproche maintenant d'avoir eu connaissance des préparatifs du coup d'Etat et de ne pas en avoir informé les autorités. « KK », comme le surnomment les Zambiens, clame son innocence. Lors de ses comparutions devant le juge, il a dénoncé une machination destinée à l'éliminer de la scène politique et à museler l'opposition, dont il est devenu la figure de proue. La prorogation de l'état d'urgence – plus de trois mois après un putsch mort-né – ne fait que renforcer ce sentiment, alimenté aussi par l'arrestation de près d'une centaine de personnes. Plusieurs membres de l'opposition figurent parmi elles, et certains affirment avoir été torturés.

Ces événements constituent l'aboutissement d'un processus de durcissement entamé dès 1996, face à la montée de la grogne sociale provoquée par les difficultés économiques. Le régime de M. Chiluba avait alors manifesté les premiers signes d'une dérive autocratique en écartant M. Kaunda du scrutin présidentiel par le biais d'un amendement constitutionnel contesté. La manœuvre avait permis à M. Chiluba d'être réélu, mais avait miné la légitimité d'une démocratie naissante considérée comme un modèle en Afrique. M. Kaunda s'est posé en victime et a mené une campagne de désobéissance civile. Blessé par balle lors d'une manifestation, il avait dénoncé une tentative d'assassinat orchestrée par le pouvoir.

Son arrestation et sa détention sans procès ont suscité l'intervention des bailleurs de fonds et des pays voisins que M. Kaunda réclamait depuis longtemps. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne – l'ancienne puissance coloniale – ont multiplié les pressions pour faire fléchir le président Chiluba. Le Danemark a suspendu une partie de son aide. L'Afrique du Sud a demandé la libération de M. Kaunda. Le président Nelson Mandela a exprimé sa *« déception »* et sa *« grande inquiétude »* devant la situation en Zambie. Frederick Chiluba s'est montré insensible à ces interventions, qu'il a dénoncées comme une ingérence dans les affaires de son pays.

Frédéric Chambon

La « souffrance intime » de la femme du Prix Nobel italien Dario Fo

ROME
de notre correspondant

Le 9 mars 1973 au soir, rue Nirone, à Milan, Franca Rame rentre chez elle. Une camionnette s'arrête à proximité. Cinq hommes en descendent et l'obligent à monter à l'intérieur du véhicule, pistolet sur la tempe. Tour à tour, ils la violent tandis que l'un d'entre eux la tient fermement. *« Bouge, salope, tu dois me faire jouir ! »* On lui écrase des mégots de cigarettes sur la poitrine. On lui taille la peau avec des lames de rasoir. *« Si tu parles, nous te tuons. »* Le viol collectif durera trois quarts d'heure.

Ensuite, Franca Rame est rentrée chez elle. Elle n'a rien dit à son compagnon, Dario Fo, aujourd'hui Prix Nobel de littérature, ni à son fils Jacopo. *« C'était une chose trop douloureuse pour ma famille, trop épouvantable pour moi. Ce ne pouvait être qu'une souffrance intime. Il me semblait que si je l'avais racontée, que si les journaux en avaient parlé, cela aurait fait plaisir à beaucoup de gens. Et cette satisfaction, je ne voulais pas la donner aux fascistes »*, a-t-elle finalement expliqué à *La Repubblica*.

Il s'agissait en effet de militants d'extrême droite. C'était à l'époque de la « stratégie de la tension ». Franca Rame faisait partie d'une organisation gauchiste, le Secours rouge. Dario Fo fustigeait déjà dans ses pièces de théâtre le pouvoir établi, la Démocratie chrétienne, la corruption. Tous deux étaient considérés comme des ennemis de l'ordre public.

UN VIOL COUVERT PAR LA PRESCRIPTION

Cinq ans plus tard, en 1978, Franca Rame a raconté sur scène son terrible cauchemar. Mais il était encore trop tôt. Le souvenir lui faisait encore mal. En 1987, un repenti néofasciste, Angelo Izzo, évoqua publiquement ce sombre épisode des années de plomb et mis directement en cause les carabiniers. Mais personne ne crut ce psychopathe incarcéré pour une histoire de meurtre. Il faudra attendre les confessions d'un autre repenti, Biagio Pitarresi, et qu'il donne des détails précis pour qu'un magistrat, Guido Salvini, s'intéresse de près à ce dossier.

Les révélations de Pitarresi sont surprenantes. La *« punition »* de Franca Rame aurait été inspirée directement par certains carabiniers de la division Pastrengo à Milan. Ces accusations sont corroborées par Nicolo Bozzo, général en retraite qui, à l'époque des faits, était capitaine à Milan. Il se souvient parfaitement que la nouvelle du viol de Franca Rame fut accueillie à la caserne avec *« euphorie »*. *« Tout le monde était content »*, et notamment le commandant Giovanni Battista Palumbo, inscrit à la fameuse loge P 2 de Licio Gelli, qui sera soupçonné, par la suite, de manipuler certaines enquêtes.

Mais les révélations de Pitarresi sont venues beaucoup trop tard et lorsque le juge d'instruction put enfin rédiger son ordonnance de renvoi devant les tribunaux, le 3 février, les faits étaient déjà couverts par la prescription. C'est pourquoi, lundi 16 février, Dario Fo a pris sa plume pour écrire directement au président de la République, Oscar Luigi Scalfaro. *« Personne alors n'a voulu enquêter avant que les crimes ne soient prescrits »*, écrit le Prix Nobel, qui réclame la *« vérité sur les crimes du passé »*.

Michel Bôle-Richard

Vingt-trois personnes assassinées en Algérie

ALGER. Vingt-trois personnes ont été assassinées dans la nuit de mardi 17 au mercredi 18 février à Sid el Jdilali, un village de la province occidentale de Tlemcen, ont annoncé les forces de sécurité algériennes dans un communiqué diffusé par l'agence APS reçue à Paris. Ce dernier massacre porte à 55 le nombre de civils tués ces trois derniers jours dans des massacres tandis que les forces de sécurité ont annoncé avoir abattu plus d'une vingtaine d'islamistes au cours de diverses opérations durant le même laps de temps. – *(Reuters.)*

Le CICR a suspendu son assistance dans l'Etat mexicain du Chiapas

MEXICO. Le Comité International de la Croix Rouge (CICR) a cessé ses opérations dans l'Etat du Chiapas, dans le sud du Mexique, depuis la mi-janvier, a annoncé mercredi 18 février le représentant local du CICR, Philippe Gaillard. Selon l'organisation, la décision des autorités mexicaines d'éloigner les étrangers de cet Etat où est implantée la guérilla zapatiste a paralysé l'assistance humanitaire et a entraîné la suspension de l'aide médicale apportée à quelque 20 000 personnes. M. Gaillard a fait ces déclarations alors qu'une délégation de deux cents observateurs étrangers, d'une dizaine de pays, se trouve dans l'impossibilité d'entrer en contact avec la direction zapatiste *« en raison de la forte présence »* des troupes mexicaines, a annoncé la Commission civile internationale d'observation des droits de l'homme (CCIODH). Le gouvernement avait menacé la semaine dernière d'expulser les étrangers présents au Chiapas. – *(AFP.)*

Nouvelles émeutes en Indonésie

DJAKARTA. Des centaines de policiers et de soldats patrouillaient, jeudi 19 février, dans les rues de la ville de Kendari, après la journée d'émeutes qu'a connue, mercredi, le chef-lieu de la province du sud-est de Sulawesi (Célèbes). *« Il n'y a pas un magasin dont les vitrines soient intactes »*, a déclaré au téléphone une habitante de cette localité de 150 000 habitants située à plus de 2 000 km au nord-est de Djakarta. Les violences, selon des témoignages concordants, ont commencé par une manifestation d'étudiants protestant contre la hausse des prix. Plus de 25 localités de Java, de Sumatra, des Célèbes et des îles de la Sonde ont connu depuis un mois des émeutes de la faim qui visent les magasins de la communauté chinoise. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **YOUGOSLAVIE : l'actuel premier ministre socialiste de Serbie,** Mirko Marjanovic, a été reconduit à ce poste par le nouveau président serbe, Milan Milutinovic, a indiqué, jeudi 19 février, l'agence officielle Tanjug. Privés de majorité absolue au Parlement lors des législatives de septembre 1997, les socialistes du président de la Fédération yougoslave (Serbie et Monténégro), Slobodan Milosevic, devront composer avec l'oppositon constituée par le Parti radical (extrême droite) et le Mouvement serbe du renouveau pour former un gouvernement d'union nationale. – *(AFP.)*

■ **BIÉLORUSSIE : le procès de deux jeunes membres d'une organisation d'opposition** au régime autoritaire du président Alexandre Loukachenko, poursuivis pour des graffitis critiquant le chef de l'Etat, s'est ouvert mercredi 18 février à Minsk, la capitale biélorusse. Vadim Labkovitch, un lycéen de 16 ans, et Alexeï Chidlovski, un étudiant en journalisme de 20 ans, risquent cinq ans de prison pour avoir écrit *« A bas les loukachenkistes ! »* sur des murs de bâtiments administratifs. – *(AFP.)*

■ **MAROC : M'hamed Boucetta, le secrétaire général de l'Istiqlal,** revenant sur ses déclarations précédentes, a laissé entendre, mercredi 18 février, qu'il souhaitait que son parti puisse participer au gouvernement que le nouveau premier ministre marocain, Abderrahmane Youssoufi, prépare actuellement. M. Boucetta, 73 ans, a cependant souligné qu'il appartenait au congrès du parti de décider d'une éventuelle participation au gouvernement. Il a également annoncé son départ du secrétariat général du parti, qu'il dirige depuis 1974. – *(AFP.)*

■ **CONGO-KINSHASA : un magistrat a été arrêté,** mercredi 18 février à Kinshasa, par des hommes armés après la condamnation d'un responsable local de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo (AFDL), le parti du président Laurent-Désiré Kabila. Quatre autres magistrats du tribunal de Ndjili, un quartier excentré de Kinshasa étaient recherchés mercredi soir par ces mêmes hommes armés, selon la même source qui a requis l'anonymat. – *(AFP.)*

■ **NIGERIA : Niran Malaolu, journaliste** et rédacteur en chef du quotidien indépendant *The Diet*, *« risque la peine de mort »* pour son implication présumée dans le coup d'Etat manqué de décembre 1997, estime l'organisation Reporters Sans Frontières (RSF). M. Malaolu avait été arrêté le 28 décembre à Lagos dans les locaux de son journal, une semaine après l'annonce par les autorités militaires qu'un complot avait été déjoué. Aucune explication n'avait été donnée à la suite de son arrestation sur un ordre. – *(AFP.)*

■ **INDE : un couvre-feu a été imposé** dans les villes de Ferozabad et d'Ajmer, mercredi 18 février, à la suite de violences entre hindous et musulmans. Trente-cinq personnes ont été blessées lors de ces émeutes intervenues alors que l'Inde est en période d'élections législatives. – *(AFP.)*

■ **G7 : la Grande-Bretagne veut encourager l'instauration d'instruments de prévention des crises financières** et un nouveau modèle de création d'emplois, au cours de la réunion du G7 qui doit se tenir à Londres les 21 et 22 février, a indiqué, mercredi 18 février, le ministre des finances britannique, Gordon Brown. Selon le chancelier de l'Echiquier, les ministres des finances devraient être en mesure de jeter les bases d'un *« code de conduite budgétaire et monétaire »*, afin de prévenir des crises financières comme celle qui touche actuellement l'Asie. – *(AFP.)*

Irak : le gouvernement américain essuie une débâcle médiatique

En route pour Bagdad, le secrétaire général de l'ONU fait escale jeudi à Paris

Une opération de relations publiques visant à convaincre les Américains du bien-fondé de frappes militaires contre l'Irak, retransmise en direct et en exclusivité par CNN, a tourné au désastre mercredi 18 février pour l'administration. Lors d'une réunion publique à l'université d'Ohio, des hauts responsables du gouvernement se sont fait chahuter par le public, dont la majorité a contesté le principe ou l'efficacité de telles frappes.

NEW YORK
de notre correspondante

Ce devait être l'un de ces forums dont Bill Clinton s'est fait une spécialité, celle de la communication directe avec le public devant les caméras de télévision, mais, cette fois, c'est son équipe de politique étrangère que le président avait choisi d'envoyer au charbon pour « vendre » à l'opinion américaine les arguments en faveur d'une intervention limitée en Irak. Les préparatifs de cette intervention passaient, mercredi 18 février, par le petit écran.

Un contrat d'exclusivité fut donc conclu avec CNN pour l'organisation et la retransmission de ce grand meeting dans le stade de basket-ball de l'université d'Ohio, à Columbus, au grand dam des autres chaînes de télévision, qui s'étonnèrent bruyamment du choix d'une chaîne câblée à la portée très limitée aux Etats-Unis, plutôt que de l'un des grands networks. Mais CNN, dont les grandes crises et tout particulièrement les guerres constituent le fonds de commerce, est déjà en position de combat depuis quelques semaines, avec une longueur d'avance sur les autres. Et, par-dessus le marché, une ligne ouverte avec Bagdad, où la chaîne a plusieurs envoyés spéciaux : mardi, après la retransmission en direct d'un discours du président Clinton au Pentagone, CNN a aussitôt fait réagir Tarek Aziz, le vice-premier ministre irakien, qui s'est lancé dans une diatribe inintelligible et presque ininterrompue de vingt minutes, en direct et par téléphone. Pour l'administration Clinton, l'intérêt de traiter avec CNN dépassait donc largement les frontières des Etats-Unis : le meeting serait retransmis en Europe et à Bagdad.

« IRONS-NOUS JUSQU'AU BOUT ? »

De ce point de vue, le résultat est à l'opposé de ce qui était escompté : le grand exercice de démocratie directe à l'américaine, où l'on voit trois éminents membres du cabinet (la secrétaire d'Etat Madeleine Albright, le secrétaire à la défense William Cohen et le conseiller à la sécurité nationale Sandy Berger) résister vaillamment au chahut de deux douzaines d'étudiants contestataires, sous les yeux impuissants de présentateurs de CNN totalement dépassés, n'est sans doute pas de nature à émouvoir Saddam Hussein. Le dictateur irakien n'aura, en revanche, probablement rien perdu des doutes émis par la quasi-totalité des membres de l'audience qui sont intervenus, soit pour mettre en cause la légitimité d'une éventuelle frappe américaine, soit, au contraire, pour déplorer à l'avance son inefficacité si Saddam Hussein reste en place.

« Irons-nous jusqu'au bout cette fois, ou allons nous encore faire le boulot à moitié ? », interrogea ainsi un ancien combattant. Selon un sondage CNN/*USA Today*, 64 % des Américains souhaitent qu'une intervention militaire ait pour objectif de renverser Saddam Hussein ; un sondage réalisé par CBS révèle que trois Américains sur quatre sont favorables à des bombardements sur l'Irak.

Rendant compte dans la soirée de *« la débâcle de l'Ohio »*, les chaînes de télévision américaines ne se sont pas privées de tourner l'exercice en dérision : l'administration Clinton *« avait fait un deal avec CNN et s'en est pris plein la figure »*, a résumé ABC. Pour MSNBC, jeune chaîne d'information en continu et principale concurrente de CNN, *« le public a pris le contrôle de l'émission »* et *« ces critiques aiguës émanant de l'Amérique moyenne »* ont prouvé que l'administration avait beaucoup à faire avant de convaincre l'opinion. Richard Haas, expert à la Brookings Institution, interrogé sur MSNBC, s'est déclaré surpris du *« mépris »* d'une partie du public à l'égard des représentants du pouvoir.

Les Américains sont habitués aux dérapages qu'entraîne parfois le droit absolu à la libre expression. Ce qui fut plus étonnant, mercredi, fut l'incapacité de CNN à faire face à la situation, après avoir acheté des pages entières de publicité dans les journaux pour annoncer l'émission : les deux présentateurs, Bernard Shaw et Judy Woodruff, habitués à des plateaux washingtoniens plus dociles, furent incapables d'improviser pour venir à l'aide des trois membres du cabinet, lorsque le brouhaha les empêchait de parler. Les médias se seraient-ils, une fois de plus, mépris sur l'état de l'opinion publique en dehors de Washington ?

Sylvie Kauffmann

Kofi Annan reconnaît que sa mission « ne sera pas facile »

LE SECRÉTAIRE général de l'ONU, Kofi Annan, devait quitter New York, jeudi 19 février, pour Bagdad via Paris, avec un mince espoir de faire céder l'Irak sur la question de l'inspection des sites dits *« présidentiels »*. Les Etats-Unis manifestent un grand scepticisme.

Il s'agit pour M. Annan de faire admettre à l'Irak trois données de base : aucun site ne peut être *« sanctuarisé »* et les experts militaires de l'ONU doivent pouvoir travailler en toute liberté. Bagdad doit aussi comprendre que seule la commission spéciale de l'ONU chargée de le désarmer, l'Unscom, est le maître d'œuvre de ces inspections. Il doit enfin accepter qu'aucune limitation de la durée des inspections n'est tolérable, ce sont les modalités des inspections qui peuvent faire l'objet de discussions.

M. Annan a réaffirmé, à la veille de son départ, qu'il avait *« des chances raisonnables de réussite »*, mais a reconnu que sa mission en Irak, de vendredi à dimanche, *« n'allait pas être facile »*. Moins diplomatiquement, le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry, a déclaré qu'*« il n'y a aucun signe émanant du gouvernement irakien qui conduise quiconque à être optimiste »*. Tout en s'empressant d'ajouter qu'il *« était quand même important de faire cet effort »*, c'est-à-dire de donner une dernière chance à la diplomatie.

Des diplomates ont estimé que Washington, qui a accepté à contrecœur le voyage de M. Annan, se préparait déjà à son échec, en dépit des encouragements officiels réitérés mercredi par la secrétaire d'Etat Madeleine Albright. Washington *« verra ce qu'il* [M. Annan] *aura rapporté, de quelle manière il a rempli le mandat que lui a confié l'ONU et si cela correspond aux intérêts nationaux »* des Etats-Unis, a-t-ellle précisé, ajoutant : *« Je pense que les efforts du secrétaire général sont parmi les derniers, sinon les derniers. »* L'ambassadeur américain à l'ONU, Bill Richardson, a réaffirmé que Washington refuserait tout accord qui ne donnerait pas un accès libre et inconditionnel des inspecteurs de l'ONU à tous les sites suspects de receler des armements prohibés et qui ne préserverait pas l'intégrité de la commission spéciale.

M. Annan a assuré, mercredi, avoir le *« soutien total »* et unanime des quinze membres du Conseil de sécurité, qui lui ont demandé, a-t-il dit, d'*« être ferme sur le fond, mais* [de] *faire preuve de souplesse sur la forme »*. Il s'est déclaré *« encouragé par les messages en provenance de Bagdad, selon lesquels ils* [les Irakiens] *sont disposés à discuter de manière constructive pour trouver une solution »*.

M. Annan devait être reçu jeudi en fin d'après-midi à Paris par Jacques Chirac, qui l'a fortement encouragé à se rendre à Bagdad. La France met à sa disposition un avion spécial qui le conduira dans la capitale irakienne vendredi. Le secrétaire général de l'ONU est notamment accompagné par l'ancien ministre algérien des affaires étrangères, Lakhdar Brahimi, qui avait déjà effectué en novembre une mission infructueuse à Bagdad pour résoudre une première crise avec l'Irak.

L'équipe d'experts des Nations unies dépêchée sur place la semaine dernière pour effectuer un relevé des huit sites dits *« présidentiels »* a terminé sa mission mercredi. Lesdits sites sont ainsi répartis : trois à Bagdad, trois dans la région de Tikrit, à 170 km au nord de la capitale, un à Bassorah, à quelque 560 km au sud de Bagdad et un à Mossoul, à 400 km au nord de la capitale. Les experts présenteront leur rapport à M. Annan à l'occasion de sa mission.

La plupart des pays occidentaux et arabes paraissent professer une foi du charbonnier plutôt qu'une réelle conviction lorsqu'ils affirment espérer une solution pacifique grâce à la visite de M. Annan. Tous p0rient en effet l'Irak de saisir la perche tendue pour éviter des frappes militaires. Seuls le président égyptien et le ministre russe des affaires étrangères affichent une certaine assurance.

M. Moubarak a déclaré qu'il avait *« grand espoir »* de voir la crise réglée pacifiquement, après avoir reçu un *« message positif »* du président irakien. M. Primakov croit lui aussi que la visite de M. Annan *« crée une réelle possibilité de résoudre la crise de façon diplomatique »*. Mais les signaux de Bagdad demeurent opaques. Le gouvernement se dit prêt à coopérer à toute solution *« équilibrée »* sans que l'on sache trop ce que cela veut dire. – *(avec AFP, Reuters.)*

Mouna Naïm

M. Chevènement sur la même ligne qu'en 1991

À LA SORTIE du conseil des ministres du mercredi 18 février, Jean- Pierre Chevènement s'est exprimé avec véhémence sur la crise irakienne, en qualifiant une éventuelle intervention militaire américaine d'*« inacceptable »*. Pour le ministre de l'intérieur, il ne faut pas *« cautionner la volonté de guerre de la diplomatie américaine »*. Jugeant que l'embargo contre l'Irak avait fait *« à peu près un million de morts »*, il s'est interrogé : *« Voulons-nous être entraînés dans un choc frontal avec le monde arabo-musulman ? »*

Comme chaque semaine depuis que la crise irakienne est à l'ordre du jour de la communication internationale d'Hubert Vedrine, ministre des affaires étrangères, M. Chevènement a exprimé son opinion. Pour le président du Mouvement des citoyens, qui avait quitté le gouvernement en janvier 1991 lors de la guerre du Golfe, une intervention américaine serait *« une catastrophe »*. Sans prononcer le nom de Saddam Hussein, il a souligné la qualité de ses ministres, les *« souffrances »* du peuple irakien et l'importance de la politique arabe de la France. Pour M. Chevènement, ce ne sont pas les Américains qui risquent de subir les conséquences d'une intervention mais les Européens.

Tout en se montrant plus ferme à l'égard des Etats-Unis et plus compréhensif à l'égard de l'Irak, M. Chevènement n'a pas critiqué la position de la France qui privilégie la recherche d'une *« issue diplomatique »*. Après une brève intervention d'Alain Richard, ministre de la défense, Lionel Jospin a souhaité qu'*« on garde la mesure »*, rappelant que la France n'est pas favorable à une intervention. Le pemier ministre a affirmé qu'il n'était pas *« comptable »* de la position américaine et a estimé que la situation actuelle n'était pas comparable à la guerre du Golfe. Ce débat a été conclu par une intervention de Jacques Chirac qui a ensuite réuni un conseil restreint sur la crise irakienne.

Michel Noblecourt

L'Arabie saoudite de plus en plus distante à l'égard de Washington

RIYAD
de notre envoyée spéciale

Un émissaire du département d'Etat américain, David George Newton, est arrivé à Riyad mercredi 18 février pour une courte visite dans le cadre d'une tournée régionale d'explications de la politique américaine. Signe des temps, le quotidien *El Hayat* ne consacrait jeudi matin que quelques lignes à cette visite. L'Arabie saoudite a, en effet, déjà formulé ses réserves quant à des frappes militaires contre l'Irak.

Le prince Sultan, ministre de la défense et frère du roi Fahd, a encore réitéré en début de semaine le refus catégorique de l'utilisation des bases militaires du royaume pour attaquer l'Irak. Ni le déplacement dans le royaume de la secrétaire d'Etat, Madeleine Albright, ni celui du secrétaire à la William Cohen, n'ont, jusqu'à présent, permis aux Américains d'obtenir un infléchissement de la position saoudienne. L'un et l'autre ont même essuyé quelques marques de mécontentement diplomatique. Mme Albright a dû patienter un quart d'heure avant de pouvoir descendre de son avion, et M. Cohen, de passage dans la capitale, n'a pu, malgré sa demande, obtenir une entrevue avec le prince héritier Abdallah. Autant de signes qui témoignent, selon les milieux diplomatiques, de la détermination des Saoudiens à ne pas se laisser entraîner dans une deuxième guerre du Golfe.

D'une part, le royaume vient à peine de se remettre du trou d'air économique qu'a provoqué l'énorme facture présentée par les Américains (estimée entre 50 et 80 milliards de dollars) pour l'opération « Tempête du désert ». D'autre part, Riyad sait qu'aucune menace réelle ne pèse aujourd'hui sur le royaume. Rien ne peut donc justifier un appui, même logistique, aux Etats-Unis, qui serait interprété comme une trahison à l'égard du monde arabe. Riyad estime, en outre, qu'une guerre réduirait à néant les acquis de la Commission spéciale de l'ONU chargée de désarmer l'Irak (Unscom).

La crainte d'une déstabilisation régionale autant que les risques intérieurs liés à un ressentiment anti-américain en cas d'intervention de Washington ont convaincu les dirigeants saoudiens qu'il fallait privilégier une solution diplomatique. Si, comme certains le croient encore, le recours à la force est inéluctable, il se fera sans l'appui logistique des Saoudiens. Sous l'impulsion du prince Abdallah, à qui l'omniprésence des Etats-Unis commence à peser, le royaume prend ses distances dès qu'il en a l'occasion.

En novembre, il avait boycotté la Conférence économique pour l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient réunie au Qatar et dont les Etats-Unis sont les promoteurs. Le prince héritier avait participé lui-même en décembre au sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) en Iran – pays que les Etats-Unis cherchent à isoler.

Babette Stern

CONJONCTURE La dernière enquête de l'Insee, publiée jeudi 19 février, *évalue à 10 % l'augmentation des investissements des industriels en 1998.* Cette prévision, venant après la hausse de l'emploi salarié en 1997, dessine une *évolution favorable de la conjoncture* dans l'année qui précède l'entrée dans l'euro. ● LES GRANDS GROUPES ont davantage tendance, pour ce qui les concerne, à miser sur *des investissements à l'étranger plutôt qu'en France*, comme le montre l'enquête réalisée par Natexis auprès de 65 grands groupes industriels et de service. ● MICHEL DIDIER, directeur de *l'institut Rexecode*, proche des milieux patronaux, estime pourtant que la prévision favorable de l'Insee sur l'investissemnt reflète l'état d'esprit des *chefs de grandes entreprises plutôt* que celui des petites et moyennes entreprises.

L'investissement industriel devrait augmenter fortement en 1998

L'Insee prévoit une hausse de 10 % des dépenses d'équipement des entreprises après une année 1997 atone. Cette perspective vient à l'appui de la thèse gouvernementale d'une croissance tirée progressivement par la demande intérieure

PUBLIÉE jeudi 19 février, la dernière enquête de l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) sur l'investissement de l'industrie apporte une surprise de taille : elle révèle qu'après de longs mois d'attentisme les chefs d'entreprise sont, sans doute, en passe de changer de comportement. Ils seraient maintenant disposés à engager des efforts importants pour renouveler leurs équipements.

Pour 1997, il n'y a, certes, aucun changement de tendance. Lors de l'enquête précédente, celle d'octobre 1997, les réponses des industriels n'étaient guère optimistes. On s'attendait alors à une stagnation en valeur des dépenses d'investissement, soit une baisse de l'ordre de 1 % en volume. A ce stade de l'année, les choses étaient déjà largement jouées et, logiquement, la nouvelle enquête de l'Insee, réalisée en janvier 1998, est en ligne avec la précédente. Elle confirme la stagnation de l'investissement en 1997. Précisément, l'investissement industriel a progressé de 1 % en valeur, soit un niveau proche de zéro en volume.

Pour 1998, en revanche, l'Insee corrige ses prévisions dans des proportions très inhabituelles. Dans l'enquête d'octobre, l'estimation laissait espérer une hausse en valeur de seulement 3 %. Dans la dernière enquête, le chiffre est relevé à 10 %, soit une hausse sans doute proche de 9 % en volume. Dans l'industrie manufacturière, la prévision de hausse est relevée de 4 % à 11 %. « *Cette révision*, dit l'Insee, « *concerne l'ensemble des branches.* »

Une décennie décevante

INVESTISSEMENT INDUSTRIEL EN FRANCE — taux d'évolution en volume, en %

+ 9 %* ; 0 % ; 1990, 1991, 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998*

INVESTISSEMENTS PHYSIQUES DES GRANDS GROUPES — en milliards de francs courants

186,6 ; 155,1* ; 71,3 ; 99,6* ; 1992, 1993, 1994, 1995, 1996, 1997, 1998* — EN FRANCE — À L'ÉTRANGER

* PRÉVISIONS

Il faut, bien sûr, interpréter cette statistique avec prudence. D'abord, l'investissement industriel ne représente que 30 % de l'investissement productif en France. Ensuite, dans la conjoncture présente, encore instable, toutes les données ne convergent pas encore.

PROGRAMMES LIMITÉS

Dans sa dernière étude, publiée lundi, la Banque de France apportait ainsi un petit bémol : « *Les programmes d'investissement retenus pour 1998 demeurent d'ampleur limitée. Les dépenses portent surtout sur l'achat de matériels plus performants et l'amélioration de l'équipement informatique.* »

Il reste que les nouvelles estimations de l'Insee modifient les termes du débat sur la conjoncture économique. Jusqu'à présent, deux thèses étaient en présence. Plusieurs instituts de prévision avaient ainsi prédit une année économique 1998 plutôt décevante : d'abord, ont-ils fait valoir, la conjoncture mondiale s'annonce moins porteuse ; ensuite, les effets de la crise asiatique vont se faire sentir et pourraient freiner la croissance français ; de surcroît, les chefs d'entreprise risquent d'être durablement inquiets du fait de la réforme des 35 heures. Au total, ces économistes faisaient donc valoir que la croissance pourrait ne pas dépasser 2,5 % en 1998, alors que le gouvernement a construit son budget sur une hypothèse de 3 %.

A l'opposé, le ministère des finances défend, depuis plusieurs mois, une autre explication. Tout en admettant que la demande extérieure adressée à la France allait effectivement se montrer progressivement moins dynamique, il a souligné que la demande intérieure allait progressivement prendre le relais.

REPRISE RÉELLE

Dans ce contexte, on comprend l'importance que revêt la prévision de l'Insee. Lors de l'enquête précédente sur l'investissement, en octobre 1997, les experts pouvaient faire observer au gouvernement qu'il se trompait parce que l'investissement semblait toujours en panne. Désormais, cet argument tombe. La dernière enquête laisse à penser que la reprise, évoquée par le gouvernement, est effectivement en train de s'enclencher. Malgré la crise asiatique, malgré la réforme des 35 heures qui inquiète le monde patronal, l'économie française est en phase d'accélération : c'est du moins ce que pourra faire valoir le gouvernement.

Dans un « point de vue » publié jeudi par *Libération*, Dominique Strauss-Kahn ne se prive d'ailleurs pas de chanter, par avance, victoire. « *Aujourd'hui, le pessimisme conjoncturel n'est plus de mise,* écrit-il. *Toutes les conditions macro-économiques de la croissance sont réunies : faible inflation, quasi-stabilisation de la dette publique, niveau des taux d'intérêt et de change. A bien y regarder, cet ensemble de conditions n'a pas été réuni depuis le milieu des années 60. Les indicateurs conjoncturels sont d'ailleurs sans ambiguïté, et le choc asiatique ne remettra pas en cause cette dynamique. Une économie en phase d'accélération dégage une puissance considérable, et il ne suffit pas d'un coup de frein externe, même violent, pour arrêter sa course.* »

L'évolution récente de l'emploi corrobore cette thèse optimiste. Selon le dernier bilan de l'Insee (*Le Monde* du 14 février), l'emploi salarié a progressé de 0,4 % au quatrième trimestre de 1997 (60 000). Indéniablement, un frémissement est donc perceptible : les chefs d'entreprise embauchent et investissent, mais s'agit-il d'un simple à-coup conjoncturel ou est-ce une véritable inversion de tendance ?

La question est évidemment importante car, même si l'investissement repart, après de longs mois d'atonie, il importe de savoir si les chefs d'entreprise veulent augmenter leurs capacités de production ou s'ils cherchent d'abord à renouveler des matériels obsolètes ou à les moderniser. Dans un cas, l'emploi peut, à terme, y gagner ; dans le second, il peut y perdre. C'est la petite note pessimiste apportée par la Banque de France : elle accrédite le second scénario.

Laurent Mauduit

« Ne refaisons pas l'erreur des années 80 »

Dans un « point de vue » publié, jeudi 19 février, par *Libération*, Dominique Strauss-Kahn affiche, de nouveau, son ambition, celle de faire de son ministère de l'économie, des finances et de l'industrie, *un grand ministère de la production.* « *La gauche,* écrit-il, *doit aujourd'hui accorder à la production la place qu'elle mérite.* » A cette fin, il suggère une première piste : la réforme de la fiscalité « *ne devra plus privilégier le capitalisme de rente par rapport au capitalisme de risque* ».

Ensuite, ajoute le ministre, il faudra privilégier le soutien à l'innovation. « *Il nous faut,* écrit-il, *multiplier en France les incitations fiscales et les fonds publics de capital-risque.* » Dans la foulée, M. Strauss-Kahn formule cette mise en garde : « *Ne refaisons pas l'erreur des années 80, qui nous ont vus, l'embellie terminée, brutalement réaliser que la phase de croissance n'avait pas été assez mise à profit pour répondre aux défis structurels des économies européennes !* »

Excédent commercial historique en Allemagne

L'Allemagne a dégagé, en 1997, un excédent commercial record de 121,7 milliards de deutschemarks (environ 408 milliards de francs). Les exportations ont atteint 887,3 milliards de deutschemarks en 1997 et les importations 765,6 milliards de deutschemarks, a annoncé, mercredi 18 février, l'Office fédéral des statistiques de Wiesbaden. Des montants sans précédent depuis la naissance de la RFA, en 1949. En 1997, l'affaiblissement du mark sur le marché des changes a permis aux industriels allemands de vendre leurs marchandises à des prix concurrentiels. Les entreprises ont aussi réduit leurs coûts, au prix de suppressions d'emplois. Entre janvier et septembre 1997, les exportations allemandes ont progressé de 27 % en volume aux Etats-Unis, 28,3 % en Europe de l'Est et, en Asie, de 11,7 % par rapport à la même période de 1996, selon la Bundesbank.

Les grands groupes préfèrent miser sur l'étranger

UNE NOUVELLE FOIS, les grands groupes créent la déception. Après avoir diminué de 1,5 % en 1996, leurs dépenses d'investissement en France, en 1997, n'ont augmenté en volume que de 1,1 %, selon l'enquête dite des « 50 », réalisée en fait par Natexis (ex-Crédit national), auprès de 65 grands groupes français industriels et de service et publiée mercredi 18 février. Le secteur public est soumis à de très fortes contraintes budgétaires, mais la situation n'est pas plus dynamique dans le privé : alors que les entreprises concurrentielles avaient augmenté leurs investissements en France de 6 % en 1996, leurs dépenses n'ont crû que de 0,6 % en 1997.

Rarement, pourtant, la position des grands groupes aura été aussi confortable. La hausse du dollar et de la livre, la demande soutenue en provenance des Etats-Unis et la reprise en Europe leur ont permis de bénéficier d'un regain important de l'activité. A périmètre constant, leur chiffre d'affaires mondial a enregistré une hausse de 6,5 % soit la « *meilleure performance depuis les années 1988-1989* », souligne l'étude.

Restructurées dans leur grande majorité, les grandes entreprises ont su profiter à plein de cette croissance. Leurs marges brutes d'autofinancement, qui s'étaient déjà améliorées de 6,2 % en 1996, ont continué à progresser de 8,3 % en valeur. En excluant les groupes pétroliers, dépendants des fluctuations du prix du carburant, et les monopoles publics, les performances sont encore meilleures : les marges, pour ces groupes, se sont accrues de 11,8 % et atteignent 8,6 % du chiffre d'affaires, niveau proche du record (9,5 %) enregistré en 1988-1989. Le taux d'autofinancement des groupes privés (hors secteur pétrolier) atteint le seuil record de 150 %.

En dépit de cette excellente situation, les grands groupes se montrent très mesurés. Economes par nécessité au moment de la crise de 1993, ils ont conservé cette habitude de prudence, la pression des actionnaires internationaux et les nouveaux critères de rentabilité imposant une attention accrue sur l'utilisation des capitaux . Malgré une croissance de leur chiffre d'affaires, leurs dépenses d'investissement, qui représentaient 7,5 % de ce chiffre, entre 1992 et 1996, sont tombées à 7 % en 1997.

Dans ce contexte, les projets sont soigneusement sélectionnés. La France ne figure plus parmi les priorités des grands groupes. Bien implantés sur le marché intérieur, ils n'éprouvent plus le besoin d'y grandir encore. Leurs investissements sont destinés surtout à améliorer leur outil productif, leur organisation, leur productivité, ce qui les conduit à détruire des emplois : leurs effectifs français, à périmètre constant, ont diminué de 1,4 % en 1997, comme en 1996.

BAISSE DE L'INVESTISSEMENT PHYSIQUE

Tous les efforts de ces groupes portent sur le développement international. Pour acquérir une taille mondiale, gagner des parts de marché et mettre à niveau leurs implantations à l'étranger, ils sont prêts à investir beaucoup. Alors que leurs investissements physiques français ont diminué de 10,8 %, à 153,1 milliards de francs, de 1996 à 1997, leurs dépenses à l'étranger ont atteint 90,2 milliards de francs, en hausse de 13,7 %. Dans le même temps, les investissements financiers à l'étranger se sont accrus de 29 % par an entre 1994 et 1997, pour atteindre 74,5 milliards de francs, contre 24,1 milliards de francs seulement pour les investissements financiers en France.

Cette tendance devrait s'accentuer en 1998. Bien que les grands groupes prévoient une croissance de l'ordre de 4,1 % de leur chiffre d'affaires et une progression continue de leurs marges d'autofinancement (6,4 %), ils n'envisagent pas de changer leurs projets. Leurs investissements physiques en France, selon Natexis, devraient reculer de 1,6 % en volume, voire de 5,5 % pour les seuls groupes manufacturiers. Les freins semblent se situer à l'intérieur même des entreprises : la baisse annoncée des investissements traduit l'absence de produits nouveaux et d'innovation, comme si ces groupes ne pensaient plus pouvoir faire de la croissance interne en France.

« *Il y a un décalage entre les PME et les grands groupes* », a souligné Dominique Strauss-Kahn lors de la présentation de l'enquête, prévoyant que ces groupes se réveilleront plus tard. « *Je ne serais pas surpris,* a-t-il dit, *qu'en 1999 les prévisions de cette enquête soient très optimistes.* » Il serait surprenant que le ministre de l'économie et des finances ne croie pas dans les vertus de sa politique.

Martine Orange

La surprise d'un expert proche du CNPF

L'INSTITUT de conjoncture Rexecode, proche du CNPF, accueille avec une satisfaction prudente la prévision de hausse de 10 % des dépenses d'investissement par les industriels dans l'enquête de l'Insee *(lire ci-dessus)*. « *Prenons les bonnes nouvelles quand elles viennent, et ce chiffre en est une* », indique, un peu surpris, Michel Didier, directeur de cet organisme. « *C'est la conséquence de l'accélération de l'activité industrielle au quatrième trimestre 1997. Le rebond, qui avait doucement commencé en début d'année, est devenu très violent à la fin 1997* », souligne-t-il.

Le patron de Rexecode estime toutefois qu'il convient d'analyser ces prévisions avec prudence. « *En 1996,* explique-t-il, *les chiffres fournis par les industriels laissaient présager une hausse de 9 % des investissements et, finalement, on a progressé de 1 %. Pour 1998, le chiffre de 10 % signifie qu'il y a des provisions pour investissement, que l'argent a été mis de côté.* » Ensuite, poursuit-il, « *les industriels le dépenseront ou pas, suivant que l'activité se confirme ou non* ».

Que les industriels mettent de l'argent de côté pour investir, en pariant sur la croissance, contredit certains discours catastrophistes du CNPF sur le coup porté par les 35 heures au moral des chefs d'entreprise.

EFFETS CONJUGUÉS

Pour M. Didier, la hausse prévue des investissements et le rejet de la réduction du temps de travail ne sont pas contradictoires. « *Ces prévisions,* affirme-t-il, *sont surtout le fait de la grande industrie, qui est peu sensible aux 35 heures. Par ailleurs, les comités d'investissement, dans les entreprises, se sont réunis au dernier trimestre 1997. Ils n'ont pas forcément intégré dans leurs prévisions les effets précis du texte. Et il faut faire attention à l'effet-report : certains investissements prévus pour 1998 sont ceux de 1997 qui n'ont pas été réalisés.* »

Enfin, ajoute-t-il, pour certaines sociétés, les 35 heures peuvent être une incitation à des investissements de productivité. « *J'ai rencontré un cas de ce type tout récemment,* raconte-t-il. *L'entreprise concernée va recourir à davantage d'automatisation.* »

Bref, selon le directeur de l'institut Rexecode, « *on est sans doute en train de faire le plein de tous les effets favorables de la reprise de 1997* ». « *Les conséquences de la crise asiatique n'ont pas encore été prises en compte,* observe-t-il. *Elles sont devant nous. Elles commencent à apparaître dans les enquêtes mensuelles industrie en Allemagne et, généralement, il y a un léger décalage de conjoncture entre nos deux pays, en gros de trois mois.* »

L'économiste ne se refuse pas, néanmoins, à envisager une amélioration. « *On ne peut pas exclure que l'Europe soit en vrai redémarrage. Ce n'est pas, à mon sens, l'hypothèse la plus probable, mais on ne peut pas l'écarter* », souligne M. Didier.

Bref, il se pourrait que le pire ne soit pas sûr.

Caroline Monnot

Nouvelle-Calédonie : reprise des discussions le 24 février

DANS UNE LETTRE en date du 17 février, le secrétaire d'Etat à l'outre-mer, Jean-Jack Queyranne, a invité quatre des signataires des accords Matignon et Oudinot de 1988 à participer, du 24 au 26 février à Paris, à la reprise des négociations sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie. Il s'agit de Jacques Lafleur, président du RPCR, Roch Wamytan, président du FLNKS, Nidoish Naisseline, président de Libération kanak socialiste (LKS, petite formation indépendantiste), et Louis Kotra Uregueï, président de l'Union des syndicats des travailleurs kanak et exploités (USTKE). Le premier ministre accueillera, mardi 24, les délégations à l'Hôtel Matignon avant que celles-ci tentent de se mettre d'accord sur un calendrier et sur une méthode de négociations.

Une pétition en faveur de quatre militants chômeurs

DEPUIS le 12 février, quatre sympathisants de la cause des chômeurs *sont incarcérés à Fleury-Mérogis, jusqu'à leur date de comparution en* procès, le 26 février. Constatant que « *ce maintien en détention, incompréhensible au vu des faits, manifeste la volonté d'étouffer par la force et l'intimidation le mouvement des chômeurs et des précaires* », des étudiants de la rue d'Ulm ont lancé une pétition pour protester contre « *la volonté de criminaliser les actions symboliques du mouvement des chômeurs* » et demander leur « *mise en liberté immédiate* ». Parmi la centaine de premiers signataires figurent l'historienne Madeleine Rebérioux (Ligue des droits de l'homme), le sociologue Pierre Bourdieu, le philosophe Paul Virilio, les cinéastes Bertrand Tavernier, Stanislas Nordey, les journalistes Antoine Spire, Bernard Langlois, et les responsables d'associations de chômeurs Claire Villiers (AC !), Richard Dethyre (APEIS) et Jean Desessard (MNCP).

DÉPÊCHES

■ **COHABITATION : Edouard Balladur juge que la cohabitation ira à son terme.** « *Il faudrait vraiment qu'il* [Lionel Jospin] *subisse des échecs graves pour que la cohabitation connaisse un terme plus rapproché* », assure l'ancien premier ministre dans un entretien publié par *L'Evénement du jeudi* (daté 19-25 février). M. Balladur se demande pourtant : « *Peut-être faudrait-il un quinquennat présidentiel qui permettrait la concomittance des élections législatives et de l'élection présidentielle.* »

■ **RÉGIONALES : la gauche arrive en tête pour les élections du 15 mars dans la région Nord - Pas-de-Calais,** selon un sondage CSA pour *Le Parisien*, France 3, France Inter, France Info et *L'Express*. La liste de gauche – sans les Verts – obtiendrait 37 % des intentions de vote, devant l'opposition UDF, RPR et divers droite (30 %), précise cette enquête effectuée le 11 février auprès d'un échantillon de 1 015 personnes. La liste des Verts de Marie-Christine Blandin obtiendrait 9 %, les listes d'extrême gauche 6 %, les autres écologistes 2 % et le Front national 15 %.

■ **GOUVERNEMENT : Charles Josselin a été nommé ministre délégué à la coopération et à la francophonie** par un décret du président de la République du 13 février. M. Josselin exerçait jusqu'alors les mêmes fonctions mais avec le titre de secrétaire d'Etat. Ce changement est la conséquence de la réforme des structures de la coopération décidée par le conseil des ministres du 4 février. M. Josselin étant en déplacement à l'étranger, ce décret n'a été publié qu'au *Journal officiel* du mardi 17 février, après son retour en France.

La droite et la gauche sont au coude à coude pour les élections régionales en Ile-de-France

M. Balladur avec M. Pasqua, M. Huchon avec M. Strauss-Kahn : les protagonistes font campagne en équipe

A gauche comme à droite, les candidats aux régionales en Ile-de-France sont convaincus que le sort politique de la région se jouera sur quelques sièges, comme l'indique un sondage CSA publié jeudi 19 février. Jean-Paul Huchon et Dominique Strauss-Kahn ont consacré leur journée de mardi à l'environnement, Edouard Balladur et Charles Pasqua celle de mercredi à la politique de la ville.

LA DROITE et la gauche sont au coude à coude en Ile-de-France. Un sondage de l'institut CSA réalisé le 7 février auprès d'un échantillon de 1 005 personnes pour *Le Parisien*, France 3, France Inter, France Info et *L'Express*, le confirme. Avec 38 % d'intentions de vote, les listes du RPR et de l'UDF devanceraient d'un point celles de la gauche (37 %). Les listes d'extrême gauche obtiendraient 4 %, celles des autres écologistes 7 %, et celles du Front national 14 % ; 66 % des sympathisants de l'UDF et 59 % de ceux du RPR jugent « *non acceptable* » d'inclure le FN dans la majorité régionale. En décalage avec ces intentions de vote, 41 % des personnes interrogées souhaitent la victoire de la gauche contre 38 % pour la droite. C'est ce résultat que préfère retenir Jean-Paul Huchon, candidat socialiste à la présidence. Interrogé mercredi 18 février sur LCI, il a estimé qu'il allait « *falloir se battre pour arracher la région à la droite* ».

Mardi, avant d'avoir eu connaissance de l'importance accordée, selon ce sondage, aux questions d'environnement, M. Huchon et Dominique Strauss-Kahn, porte-parole de la campagne de la gauche plurielle, qui, jusqu'à présent, ne s'étaient jamais fait remarquer par leur sensibilité écologique, se sont mis au vert, accompagnés de leur colistiers du même nom, dans les Yvelines.

Le maire de Conflans-Sainte-Honorine a appris à l'occasion d'une promenade matinale au bord des étangs de Hollande, en pleine forêt de Rambouillet, la différence entre des « réserves naturelles » et des « parcs naturels », ces derniers relevant de la compétence régionale. Le naturaliste qui lui exposait l'intérêt d'un classement de ces étangs en réserve naturelle a été servi par l'envol d'un trio de bernaches du Canada, une espèce d'oies sauvages sur laquelle M. Huchon s'est renseigné avec application.

Le ministre de l'économie et des finances, dans l'après-midi, a découvert à Achères qu'une station d'épuration sentait mauvais, très mauvais même, et que peut-être le ministre de l'environnement, Dominique Voynet, devrait suspendre les travaux d'extension de cette station, la plus importante d'Europe, dans l'attente d'un rapport d'expertise sur les nuisances olfactives contre lesquelles les riverains protestent... depuis une bonne décennie. Mercredi, Edouard Balladur a consacré sa journée à la politique de la ville, pilotée dans le département des Hauts-de-Seine par Charles Pasqua, tête de liste et président du conseil général, dont il a salué le « *règne efficace et débonnaire* » sur le département.

« ADMIRATION MUTUELLE »

De Villeneuve-la-Garenne au Plessis-Robinson en passant par Châtenay-Malabry, le candidat à la succession de Michel Giraud a pu comparer diverses formes d'urbanisme social, commentant la qualité architecturale de la Butte-Rouge, à Châtenay, où des immeubles de dimensions raisonnables coexistent avec de nombreux espaces verts. M. Balladur s'est plié de bonne grâce aux escapades de M. Pasqua, qui n'a manqué aucune occasion de faire vérifier à l'ancien premier ministre sa propre popularité, dans les bistrots de quartier ou auprès des joueurs de pétanque.

Beaucoup plus formel, le « déjeuner de travail » organisé par le maire de Boulogne-Billancourt, Jean-Pierre Fourcade (UDF), face aux quais de l'île Séguin, était destiné à prouver que M. Balladur et M. Pasqua, après avoir divergé sur le cap à suivre pour conserver la région à la droite, sont bien embarqués sur le même bateau. Au point que l'ancien ministre de l'intérieur s'est amusé de cette « *société d'admiration mutuelle* ».

Pascale Sauvage

L'affichage pluriel des listes de la majorité

LA GAUCHE plurielle ne fera pas de campagne d'affichage nationale commune. Les listes communes souffrant quelques exceptions locales, et leur géométrie s'avérant variable, la majorité gouvernementale mènera une discrète campagne d'affichage nationale. Dans chaque département, dans chaque région, elle sera libre, en revanche, de faire matériel commun. Chacun pourra ainsi défendre, sur le plan national, quelques idées fortes. A la mesure de ses forces : le MDC, qui ne conduit qu'une liste plurielle, n'a édité qu'une seule affiche – « *Ensemble pour la Franche-Comté* » –, histoire de rappeler que Christian Proust, son candidat dans le Territoire de Belfort, en brigue haut et fort la présidence.

LE BÊTISIER D'ERNEST-ANTOINE SEILLIÈRE

Exemplarité oblige, et parce qu'il n'y a pas de petites économies, les Verts ont repris pour leur campagne nationale... le slogan de la campagne législative de Guy Hascoët, au printemps 1997, dans le Nord : « *Les Verts, bien plus qu'une couleur* ». Le PS s'est lui-même contenté d'un seul document national, tiré à 200 000 exemplaires, il y a déjà trois semaines : « *Réussir ensemble les 35 heures : plus d'emplois, plus de temps pour soi, plus de solidarité, une meilleure organisation du travail* ». Seule signature : le poing et la rose, sans aucune référence aux *futurs scrutins*.

Les 35 heures : voilà la pierre de touche. Le bel unanimisme retrouvé, le 10 février, à l'Assemblée nationale, lors du vote sur la réduction du temps de travail, est tombé à pic. Quelle aubaine, que ce projet voté sans abstention à gauche, à la veille d'un scrutin annoncé comme un « *test national* » ! Le PCF fait lui aussi campagne sur le sujet. Il a vu grand. Un quatre pages – tiré à 7,5 millions d'exemplaires – rappelle que c'est dans les régions qu'on pourra « *intervenir pour les 35 heures* ».

La place du Colonel-Fabien s'est trouvé une tête de turc idéale. Ravi d'avoir été choisi pour cible par le « *baron Ernest-Antoine Seillière* », comme l'appelle Robert Hue, le secrétaire national avait plusieurs fois, avec insistance, donné le ton de la campagne ; le document dresse donc le « bêtisier » du patron des patrons. Les communistes déclinent ce même thème sur leurs affiches. « *Droite, CNPF, FN veulent leur revanche. Ensemble, votons pour réussir le changement* », prévient la première ; « *15 mars, la garantie dont vous avez besoin, des élus communistes* », rappelle la seconde. Et pour les scrutins où il faudra se compter : « *Elections cantonales, pour qu'on ne vous oublie pas, le vote communiste* ».

Rien, donc, pour fâcher à gauche. A peine si, ici où là, affleurent quelques polémiques sur la manière dont certains francs-tireurs utilisent de manière déloyale la déclaration adoptée le 22 janvier par la gauche gouvernementale, « *Pour réussir dans les régions* ». Dans le Gard, la liste conduite par le maire de Nîmes, Alain Clary, et le numéro deux du PCF, Pierre Blotin, mariant dans une pluralité tout hétérodoxe radicaux, citoyens, chasseurs, écologistes et gaullistes de gauche, en a fait la « une » de ses tracts. Colère des amis socialistes du maire de Montpellier, Georges Frêche, candidats sur une autre liste. Pourtant, au dire des communistes, ils distribuent sur les marchés le même document unitaire.

Ariane Chemin

Philippe Séguin affirme son autorité sur le RPR

Trente-trois candidats dissidents ont été exclus du mouvement gaulliste

QUINZE JOURS après la réunion *des assises du RPR, Philippe Séguin* a pris un pari risqué, celui d'agir vite et fort contre les candidats dissidents aux élections régionales. Les nouveaux statuts du mouvement lui confèrent le pouvoir, « *dans les trois mois qui précèdent et dans le mois qui suit chaque élection* », de prendre des sanctions contre tout adhérent qui s'engagerait dans « *une action contraire aux décisions prises en matière de candidature ou d'investitures* ». C'est donc seul que, malgré les mises en garde de certains de ses proches, il a endossé la responsabilité d'exclure trente-trois candidats RPR qui s'étaient placés en situation de dissidents (*Le Monde* du 19 février).

23 DÉMISSIONS DANS LE NORD

La « charte de l'élu du Rassemblement », adoptée lors des assises, prévoit, il est vrai, qu'« *un membre du Rassemblement ne peut être candidat en son nom à quelque élection que ce soit sans une investiture régulièrement accordée* ». Elle précise aussi que « *toute réintégration* [est] *interdite avant l'expiration du mandat concerné* » et le président du RPR, qui bénéficie tout de même d'une sorte de droit de grâce, a toujours assuré qu'à la différence de ses prédécesseurs il ne réintégrerait pas les exclus au lendemain d'un éventuel succès électoral.

L'acte d'autorité dont peut se prévaloir M. Séguin n'est donc pas destiné à amuser la galerie. Ce n'est pas rien, en effet, que d'exclure un député nouvellement réélu, tel François Guillaume, en Meurthe-et-Moselle, ou un président de conseil général, celui du Nord en l'occurrence, Jacques Donnay, même si celui-ci risque d'être renversé par la gauche lors du prochain renouvellement cantonal. D'autres « victimes » de ces exclusions sont moins connues, mais elles ont parfois joué un rôle important au sein du mouvement, tel Yves Lessard, candidat dissident dans le Calvados et ancien responsable du secteur des élections à la direction nationale du RPR.

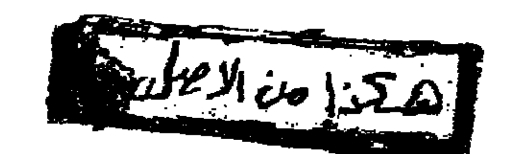
Mécontent de l'éclatement du RPR sur trois listes différentes en Corse, où il n'a pu se faire suffisamment entendre, M. Séguin s'est, cette fois, affirmé comme le « patron ». Tant pis si les exclus, surpris par la rapidité et l'ampleur de sa décision, lui en tiennent rigueur ou se répandent, chacun dans son coin, contre le diktat des états-majors parisiens. Signe, parmi d'autres, de cette mauvaise humeur, vingt-trois colistiers du maire de Valenciennes, Jean-Louis Borloo (UDF-FD), et de M. Donnay, ont annoncé, mercredi, leur démission du mouvement gaulliste.

En faisant preuve d'autorité, M. Séguin souhaite indiquer qu'il n'abandonne pas son objectif de rénover le RPR, quoi qu'il en coûte. Il a justifié sa décision en s'en prenant en termes virulents aux dissidents, accusés de « *privilégier le plus souvent, au mépris de toute morale publique, des intérêts personnels, qu'il s'agisse de leur statut supposé ou des avantages attachés aux fonctions ainsi briguées* ». En tolérant des manquements à la discipline du parti, a-t-il encore expliqué, « *le RPR contribuerait à l'entreprise délibérée de dégradation de la chose publique menée par l'extrême droite* ». Fort d'avoir donné l'exemple, le RPR attend désormais de son partenaire UDF qu'il manifeste la même rigueur.

Jean-Louis Saux

Echange d'amabilités avec Bernadette Chirac

La venue de Philippe Séguin à Tulle, mercredi 18 février, a donné lieu à un échange d'amabilités entre l'épouse du président de la République, Bernardette Chirac, conseillère générale de Corrèze, et le président du RPR. « *Vous avez mis toutes vos forces au service du redressement politique de l'actuelle opposition RPR-UDF et au service du Rassemblement, que vous présidez. Nous sommes tous derrière vous et toutes derrière vous. Je vous demande, monsieur le président, mon cher Philippe, d'accepter l'expression de notre reconnaissance et de notre grande estime. Et de mon affection personnelle, si vous le permettez* », a déclaré Mme Chirac. M. Séguin l'a remerciée en ces termes : « *Permettez-moi de vous dire combien je vous sais gré de la confiance que m'avez toujours témoignée et de la conviction que vous avez toujours eue du caractère indéfectible de ma fidélité à Jacques Chirac.* »



LE MONDE / VENDREDI 20 FÉVRIER 1998

SANTÉ Le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, a présenté mercredi 18 février, en conseil des ministres, un plan d'action visant à lutter contre la hausse de la consommation de médicaments. ● UN DE SES OBJECTIFS consiste à doubler, d'ici à la fin de 1999, le volume des ventes de médicaments génériques, ces molécules dont le brevet est tombé dans le domaine public, vendues 25 % à 30 % moins cher que les originaux. ● LES PHARMACIENS bénéficieront du *« droit de substitution »* les autorisant à remplacer un médicament prescrit sur une ordonnance par son équivalent générique. ● UN ACCORD-CADRE sera négocié d'ici au mois d'avril avec l'industrie pharmaceutique, afin de réduire de 10 % le volume des ventes d'antibiotiques et de psychotropes, ainsi que le montant des dépenses promotionnelles des laboratoires. *(Lire aussi notre éditorial page 13.)*

Le gouvernement veut relancer le marché des médicaments génériques

Un plan d'action vise à doubler les ventes des copies de molécules d'ici à la fin de 1999. Les prescriptions d'antibiotiques et d'antidépresseurs et les dépenses promotionnelles des laboratoires devront être réduites de 10 %

LES AUTORITÉS SANITAIRES sont passées à la vitesse supérieure. Pour lutter contre les dérives de la consommation médicamenteuse et reprendre la main sur un marché dominé par la toute-puissance de l'industrie pharmaceutique, Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, a présenté mercredi 18 février, en conseil des ministres, un ambitieux plan d'action. L'un de ses principaux objectifs consiste à doubler, d'ici à la fin de 1999, le volume des ventes de médicaments génériques, ces copies à l'identique de médicaments dont le brevet est tombé dans le domaine public et qui sont vendues 25 % à 30 % moins cher que les originaux *(princeps)*.

« La politique du générique était jusqu'à présent concentrée sur la création d'une offre industrielle (...) et insuffisamment orientée vers la demande », a souligné M. Kouchner. *« Environ 50 % du marché du médicament remboursable est génèricable »*, a-t-il ajouté, et *« si des médicaments génériques remplaçaient en totalité les médicaments princeps de référence, à un prix inférieur de 30 %, l'économie sur ce marché serait de 4 milliards de francs »*. Se félicitant de l'engagement, par voie conventionnelle, des médecins généralistes à prescrire les spécialités les moins onéreuses – le *« médecin référent »* prescrira au moins 10 % de médicaments moins chers, dont 3 % de génériques au sens strict –, le secrétaire d'Etat à la santé a souhaité que *« chacun des acteurs concernés participe : les médecins, les malades, les pharmaciens et pas seulement les industriels »*. La promotion de cette politique passe notamment par une meilleure information du public, qui doute parfois de la qualité de ces copies, et par *« une simplification des procédures administratives nécessaires à leur prise en charge par l'assurance-maladie »*.

Surtout, une *« concertation avec les professionnels sur l'instauration éventuelle d'un droit de substitution pour les pharmaciens d'officine »* a été engagée et une décision sera prise d'ici la fin du mois de mars, qui permettrait aux officinaux de remplacer de leur propre initiative un princeps prescrit sur l'ordonnance du médecin par un médicament générique. *« Nous achèverons la liste des médicaments génériques et nous mettrons en œuvre le droit de substitution,* nous a précisé M. Kouchner. *Nous garantirons des génériques de qualité, nous encouragerons les prescripteurs à les prescrire, les pharmaciens à les délivrer. »*

Dans un communiqué publié mercredi, le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP) *« prend acte »* de *« la volonté du gouvernement »* de *« relancer la politique conventionnelle du médicament et de conclure avec la profession un nouvel accord-cadre d'ici fin avril »*. Le développement du marché des copies passe en effet par des négociations serrées avec l'industrie. Signé en janvier 1994, l'accord-cadre entre les laboratoires pharmaceutiques et les pouvoirs publics pour maîtriser les dépenses de santé n'avait pas provoqué l'essor voulu des génériques. Au contraire, quatre ans plus tard, force est de constater que c'est un échec.

Le marché français des génériques ne décolle pas. Il se maintient à 3 milliards de francs sur un total de 100 milliards de francs, soit 3 % du marché des médicaments remboursables. Un niveau très faible comparé aux pays d'Europe du Nord où leur part avoisine près de la moitié du marché en volume, et moins du cinquième en valeur. Au départ, la raison essentielle de cette différence tient au système de fixation des prix du médicament dans l'Hexagone. Les tarifs des spécialités étaient en effet, jusqu'en 1994, arrêtés à des prix plus bas que dans les autres pays, ce qui ne permettait pas à leurs copies, vendues moins chères, de dégager une rentabilité suffisante et bloquait par conséquent le marché des génériques.

En signant l'accord-cadre de 1994, les pouvoirs publics avaient cherché à inverser cette tendance. En contrepartie d'un relèvement des prix des médicaments innovants, pour les aligner sur les tarifs européens, les industriels s'engageaient à réduire la promotion sur les médicaments et surtout à développer les génériques. Si le premier engagement a été tenu, le second reste encore au stade du principe, malgré les multiples initiatives des industriels. Leur offre a bien augmenté, mais la demande ne suit pas.

Le « plan Juppé » de réforme de la Sécurité sociale renforçait cette volonté d'économie. Mais, devant la lenteur de l'évolution, Jacques Barrot, ministre du travail et de la santé, suggérait, en septembre 1996, que les pharmaciens puissent bénéficier du droit de substitution. Cette suggestion était vite repoussée par le corps médical. Au même moment, plusieurs guides des médicaments génériques étaient publiés, dont un *Guide des spécialités comparables* édité par la Mutualité française, qui fut contesté en justice (*Le Monde* du 25 octobre 1996). Le gouvernement décidait alors de clarifier la situation en demandant à l'Agence du médicament de publier un répertoire de ces produits, selon les différentes spécialités. Deux premières listes de génériques ont été publiées au *Journal officiel* et une troisième est en cours. Bernard Kouchner a assuré devant le conseil des ministres que *« le répertoire complet sera achevé et mis à disposition avant le 30 avril »*.

> « Le médecin doit expliquer au patient qu'il peut être soigné aussi bien avec des médicaments moins chers »

La Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés (CNAMTS) vient à son tour de publier sa propre liste d'équivalents thérapeutiques, une notion plus large que les génériques, puisqu'il ne s'agit pas uniquement de copies. Depuis la fin du mois de janvier, les médecins reçoivent ce guide, où dans chaque classe thérapeutique est mis en évidence le médicament le moins cher. *« En phase de démarrage, une économie de 2 milliards est donc crédible »*, suggère Bertrand Fragonard, directeur de la CNAMTS, dans la lettre accompagnant ce guide.

Si le syndicat des médecins généralistes MG France s'est félicité de la diffusion *« dans les délais prévus »* d'un tel document, les industriels y sont en revanche opposés. *« Il n'appartient pas à un organisme payeur de se substituer à la responsabilité scientifique en publiant seul de telles listes et, ce faisant, de favoriser ou de brimer certains produits ou certaines firmes à l'avantage d'autres »*, réplique Bernard Mesuré, président du Syndicat national de l'industrie pharmaceutique (SNIP), dans un entretien à la revue *Pharmaceutiques* de janvier. Pour lui, la seule référence doit être la liste de l'Agence du médicament.

« Nous sommes favorables au marché du générique, car cela permet de réaliser des économies. Mais le problème a été dès le départ mal posé. On est parti dans un débat corporatiste où chacun essaye de défendre ses intérêts. Je n'ai cessé de dire, depuis trois ans, que ce marché doit partir du malade. Le médecin doit expliquer au patient qu'il peut être soigné aussi bien avec des médicaments moins chers », a précisé au *Monde* le patron du SNIP. Pour tenter de sortir de cette impasse, le secrétaire d'Etat à la santé, Bernard Kouchner, a réuni tous les partenaires de la filière du médicament le 23 janvier. Une prochaine rencontre est prévue pour le mois de mars.

Laurence Folléa et Dominique Gallois

★ **La revue *Prescrire* publie un « dossier documentaire » très complet intitulé *Les Médicaments génériques, de la pharmacologie à une politique rationnelle* (éditions Mieux Prescrire, BP 459, 75527 Paris Cedex 11, tél. : 01-47-00-94-45).**

La décélération des dépenses d'assurance-maladie

Les dépenses d'assurance-maladie du régime général de la sécurité sociale (salariés du privé) ont progressé de 1,9 % en 1997, selon les résultats provisoires transmis, mercredi 18 février, par la Caisse nationale d'assurance-maladie. En intégrant les montants des dépenses des petits régimes, qui seront connus la semaine prochaine, la hausse définitive pourrait atteindre 2 %. Même si ce chiffre est légèrement supérieur aux prévisions établies par le précédent gouvernement (+1,7 %), il marque une nette décélération, puisque les dépenses avaient augmenté de 3,3 % en 1996 et de 4,7 % en 1995.

Pour l'ensemble des risques maladie, maternité, accidents du travail, invalidité et décès, le régime général a, en 1997, versé 532,3 milliards de francs de prestations. Parmi les dépenses, le risque maladie représente à lui seul 458,5 milliards de francs, soit une progression de 2,4 %.

Des mesures pour réduire la consommation de psychotropes et d'antibiotiques

« TROP CONSOMMER de médicaments *n'est pas une fatalité »*. Parallèlement aux objectifs de relance du marché des génériques, le secrétaire d'Etat à la santé a annoncé une série de mesures visant à réduire le volume des prescriptions dans certaines classes thérapeutiques. *« Il est consommé globalement deux fois plus d'antibiotiques en France qu'en Angleterre et 2,5 fois plus qu'en Allemagne »*, a indiqué M. Kouchner en conseil des ministres.

Parce que le pays ne se distingue en rien de ses voisins sur les types de pathologies rencontrées et que, parallèlement, se développent des résistances croissantes aux médicaments antibiotiques, le gouvernement entend conclure un accord-cadre avec l'industrie pharmaceutique d'ici au mois d'avril. La négociation devra permettre de diminuer de 10 % dans les dix-huit mois les volumes de prescriptions de certains médicaments anti-bactériens.

« SERVICE MÉDICAL RENDU »

L'objectif de réduction de 10 % des volumes de ventes s'applique également aux médicaments psychotropes (tranquillisant, hypnotique, neuroleptique ou antidépresseur). Le professeur Edouard Zarifian avait estimé, dans un rapport, que les Français consomment un peu plus de trois fois plus de médicaments psychotropes qu'en Allemagne et en Grande-Bretagne et deux fois plus qu'en Italie (*Le Monde* du 30 mars 1996). Le professeur Zarifian, qui s'était alors élevé contre les pratiques commerciales de l'industrie pharmaceutique, vient d'être entendu.

Le plan gouvernemental prévoit une réduction de 10 % des dépenses promotionnelles des laboratoires. La toute-puissance des industriels et la sophistication de leur système de marketing influent en effet directement sur le contenu des ordonnances. En 1997, l'Agence du médicament a prononcé 43 interdictions de *« publicité professionnelle »* pour des médicaments, c'est-à-dire publiées dans les revues réservées au corps médical, et 246 mises en demeure. Le comité économique du médicament sera chargé de négocier avec les industriels cette réduction de leurs dépenses promotionnelles.

« Les critères de prise en charge des médicaments par l'assurance-maladie seront redéfinis et basés sur le service médical rendu », a par ailleurs précisé M. Kouchner. En d'autres termes, les prescriptions seront évaluées en fonction de leur bénéfice thérapeutique réel. Certaines classes de molécules feront l'objet d'une attention particulière et seront réévaluées à l'aune du *« service médical rendu »*, notamment les vasodilatateurs, les veinotoniques, certaines vitamines, les oligo-éléments et les hépatoprotecteurs.

En contrepartie, le gouvernement s'est engagé à *« réduire le délai des procédures d'inscription des médicaments au remboursement et de fixation des prix et à ne pas dépasser 180 jours à compter du dépôt de la demande par le laboratoire »*. Le plan de maîtrise des dépenses de médicaments ainsi arrêté *« devra permettre de dégager les ressources nécessaires pour financer l'innovation thérapeutique et favoriser la recherche pharmaceutique »*.

L. F.

Des pharmaciens réclament le « droit de substitution » sur les prescriptions

Certains modifient déjà les ordonnances des médecins

LA POSSIBILITÉ pour un pharmacien de remplacer un médicament prescrit sur l'ordonnance du médecin par un équivalent moins cher, le *« droit de substitution »* aujourd'hui promis par Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé, est de plus en plus fortement revendiqué par les représentants de la profession.

Pour l'heure, le code de la santé publique stipule que *« les pharmaciens ne peuvent modifier une prescription qu'avec l'accord exprès préalable de son auteur, sauf en cas d'urgence et dans l'intérêt du patient »*. La pratique prévue par le code est mise en œuvre de façon disparate et essentiellement en cas de rupture de stock, les week-ends et jours fériés, lorsque le pharmacien ne peut être pourvu dans la journée par son grossiste-répartiteur.

Le droit de substitution vise d'abord à encourager la promotion des médicaments génériques. S'il ne s'agit en aucun cas d'introduire une nouvelle fonction de « pharmacien-prescripteur », la mesure remet cependant en question les relations avec le médecin et notamment la sacro-sainte liberté de prescription.

Paradoxalement, alors même que la délivrance de médicaments moins chers pourrait avoir une incidence sur leur chiffre d'affaires, les pharmaciens réclament ce droit de substitution. Arguant qu'il sont obligés de demander à leurs clients de *« différer leur traitement »* lorsqu'ils ne disposent pas de la marque prescrite et qu'ils vont devoir affronter des problèmes cornéliens de *« gestion de stock »*, les pharmaciens libéraux sont passés à l'action.

Début février, un collectif de treize groupements, représentant environ 8 000 pharmaciens d'officine – sur 22 000 au total –, a décidé d'appliquer le droit de substitution, mais uniquement pour remplacer un générique par un autre générique, ce que les spécialistes appellent la *« petite substitution »* – la *« grande substitution »* correspondant au remplacement d'un médicament *« princeps »* (original) par un générique.

PRODUCTION « INGÉRABLE »

Fin janvier, quarante présidents de syndicats départementaux adhérents de la Fédération des syndicats pharmaceutiques de France, majoritaire dans la profession, demandaient aux pouvoirs publics de légiférer en ce sens.

Xavier Nicolas, porte-parole du collectif et président du groupement Pharmaliberté, assure qu'*« en France les faits précèdent souvent la loi »*. Il estime que la mise en place du droit de substitution *« se heurte au lobbying des multinationales pharmaceutiques, qui sont capables de contrôler les prescriptions avec une efficacité redoutable grâce à leurs réseaux de marketing »*. *« Si demain le pharmacien devient décideur de la marque,* prédit-il, *cela va bouleverser leurs stratégies commerciales. »*

Jean Parrot, président du conseil national de l'ordre des pharmaciens, ne soutient pas l'initiative, même s'il comprend la gêne de ses confrères. *« A leur décharge, faute de règles, l'industrie pharmaceutique produisant des génériques à la pelle,* explique-t-il, *cela devient ingérable pour l'officinal puisqu'il ne peut pas avoir toutes les copies de toutes les molécules de tous les laboratoires. »*

« Plutôt que ce terme de substitution, qui donne de l'allergie aux médecins, a-t-il ajouté, *j'aimerais mieux qu'on utilise le "droit à dispensation similaire" qui est, selon moi, de droit pour le pharmacien. Le droit à substitution thérapeutique ne peut en revanche se faire qu'après accord préalable avec le médecin. »*

« La décision prise par ces pharmaciens est illégale, observe, pour sa part, le docteur Olivier Dubois, secrétaire général du conseil national de l'ordre des médecins. *Mais tout cela serait une querelle presque sans importance si les médecins prescrivaient en dénomination commune internationale* (DCI, c'est-à-dire par le nom des molécules et non par la marque commerciale). *La liste des DCI est parue au* Journal officiel, *mais pensez-vous sérieusement que le JO constitue la lecture de chevet de chaque médecin français ? »*

PROBLÈME RÉGLÉ À L'ÉTRANGER

Contrairement à leurs confrères britanniques ou américains, les médecins français ont en effet l'habitude de prescrire des médicaments sous leur nom commercial et non selon leur dénomination commune internationale. L'enseignement universitaire et la formation médicale continue perpétuent cet usage, qui ne favorise guère la substitution médicamenteuse.

De l'avis général, la France débat aujourd'hui d'un problème réglé depuis des années dans de nombreux pays étrangers. *« Il faudra du temps et de la patience,* affirme M. Dubois. *Une évolution est en train de se faire, qui sera adoptée après une ou deux générations de médecins et de pharmaciens. On ne change pas les habitudes des gens du jour au lendemain. »*

L. F.

Les dénominations communes internationales : un marché émergent

Certains industriels se sont lancés dans le développement des DCI (dénominations communes internationales), ce qui consiste à vendre le médicament sous le nom de sa molécule, et non sous une marque. Ils proposent de l'acide acétylsalicylique au lieu de l'aspirine ou de l'amoxycilline plutôt qu'un nom de marque.

Sur ce marché émergent, estimé à 200 millions de francs de chiffre d'affaires, sont apparus une dizaine d'acteurs, comme les allemands GNR du groupe Knoll, ou BASF. Le leader est Biogalénique RPG, une filiale de Rhône-Poulenc, qui fabrique trente-cinq molécules, présentées sous quatre-vingt-quatorze conditionnements différents (suppositoires, sirop, cachets...).

Trois pays pionniers

● **Allemagne :** le pharmacien est autorisé depuis 1989 à substituer un médicament prescrit par le médecin, à condition que celui-ci l'autorise expressément, en cochant sur l'ordonnance une case prévue à cet effet.

● **Pays-Bas :** le droit de substitution pour les pharmaciens a été proclamé en 1987. Il s'accompagne d'une compensation sous forme du reversement au pharmacien du tiers des économies réalisées, qui correspondent à la différence entre le prix du médicament initialement prescrit et le prix de celui qui a été délivré.

● **Royaume-Uni :** depuis 1990, le pharmacien dispose du droit de substitution si le médicament est prescrit sous sa dénomination commune internationale, sans précision de nom de marque.

Trois mois de prison avec sursis sont requis contre les auteurs de « L'Affaire Yann Piat »

L'accusation juge « consternantes » les offres de preuves faites par la défense

Au terme du procès en diffamation intenté par François Léotard à André Rougeot, Jean-Michel Verne et Charles-Henri Flammarion, le substitut du tribunal correctionnel de Paris a requis, mercredi 18 février, une peine de trois mois de prison avec sursis contre les auteurs et l'éditeur de *L'Affaire Yann Piat*. Le substitut a estimé qu'il n'y avait *« pas le moindre début de commencement de preuve »* étayant les accusations portées.

C'EST sans les prévenus et leurs avocats, qui entendaient ainsi protester contre l'absence de leurs témoins le 11 février, que s'est achevé, mercredi 18 devant la 17ᵉ chambre correctionnelle du tribunal de Paris, le procès en diffamation intenté par François Léotard à Jean-Michel Verne et André Rougeot, auteurs du livre *L'Affaire Yann Piat*, et à leur éditeur, Charles-Henri Flammarion. Le substitut François Cordier a requis trois mois de prison avec sursis contre les trois prévenus, ainsi que 200 000 francs d'amende pour chacun. Requérir une peine d'emprisonnement dans ce type d'affaires est rare. Plus encore, le fait de mettre l'éditeur au même régime que ses auteurs, ce qui ne s'était guère vu dans un prétoire.

Dans son sévère réquisitoire, le substitut s'est attaché à montrer comment les prévenus n'avaient *« rien apporté à l'appui de leur thèse, pas le moindre début de commencement de preuve »*. François Léotard aurait commandité l'assassinat de la députée, serait lié à la Mafia, insinuent les auteurs. *« Accusations non étayées »*, assène le substitut, *« Rougeot et Verne n'ont pas effectué d'enquête pour l'établir. Aucune opération spécifique n'apparaît dans ce livre. L'offre de preuves est consternante »*.

Le substitut Cordier a énuméré les pièces offertes par la défense. Des articles signés de Rougeot et déjà parus dans *Le Canard enchaîné* ; un procès-verbal, *« intermédiaire »*, souligne le substitut, de la gendarmerie concernant l'enquête sur le suicide des frères Saincené ; l'arrêt de renvoi devant la cour d'assises des meurtriers présumés de Yann Piat, *« qui n'est en rien un résumé des charges, un cours de procédure pénale ne ferait pas de mal aux auteurs ! »*, ironise le substitut Cordier.

« TISSU DE CONTRE-VÉRITÉS »

Ainsi, pour le substitut, le livre n'est qu'*« un tissu de contre-vérités, d'affabulations et de mensonges »*. Les auteurs *« n'ont aucune des qualités du journaliste d'investigation, ils déshonorent leur profession, ils n'ont ni talent littéraire ni imagination »*. A propos de l'éditeur, *« ceux qui ont pris la décision de publier un tel livre par souci mercantile doivent savoir en mesurer les conséquences »*.

Pire, les auteurs auraient systématiquement *« discrédité »* les institutions judiciaires et, ce faisant, *« bafoué la démocratie »*.

Absente, la défense avait fait valoir par d'autres moyens quelques arguments. Dans une lettre envoyée à Lionel Jospin (*Le Monde* du 19 février), les prévenus et leurs conseils dénoncent l'absence à la barre des témoins cités par eux – *« une entrave aux droits de la défense et de la presse »*. De plus, à les lire, leur procès a été accéléré *« en raison d'échéances électorales »*, ce dont le substitut convient, les élections régionales ayant lieu le 15 mars. A l'inverse, toujours selon les prévenus, le procès en assises concernant le meurtre de Yann Piat a, lui, été retardé après ces élections, au 9 mai prochain.

Avant ce réquisitoire, Mᵉ Jean Veil, plaidant pour François Léotard, avait *« refait l'instruction »* et réfuté un par un les éléments de preuve proposés par la défense. Evoquant les profits d'ores et déjà réalisés avec la vente de l'ouvrage à cent mille exemplaires, avant son retrait par l'éditeur, Mᵉ Veil les a estimés à 6 millions de francs, alors que Flammarion afficherait un chiffre d'affaires annuel de 14 millions de francs... Quant au préjudice subi par son client, Mᵉ Veil l'a mesuré à l'aune du battage médiatique ayant accompagné la sortie du livre. Calculant ce que coûterait, en presse écrite ou en information télévisée, les espaces et le temps nécessaires à *« rétablir l'image médiatique de François Léotard »*, il en arriva à la somme de 25 millions de francs de dommages et intérêts, qu'il demanda à la barre !

Le 20 janvier, les deux auteurs et leur éditeur, accusés de *« diffamation »* envers le maire de Marseille Jean-Claude Gaudin, président (UDF) du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, ont déjà été condamnés par le tribunal correctionnel de Marseille à payer chacun 200 000 francs d'amende et, solidairement, 300 000 francs de dommages et intérêts à M. Gaudin, qui réclamait 10 millions de francs. La peine avait été alors jugée *« insuffisante »* par François Léotard, et *« pas forcément en termes d'argent »*. Le jugement de la 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris sera rendu le 9 mars.

Danielle Rouard

Un policier interpellé avec 20 kilogrammes de cocaïne

UN OFFICIER de police de la direction centrale du contrôle de l'immigration et de la lutte contre l'emploi des clandestins (Diccilec), en poste à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle, a été interpellé à Paris la semaine dernière en possession de vingt kilos de cocaïne. Le fonctionnaire a été mis en examen et placé sous mandat de dépôt par un juge d'instruction parisien, et aussitôt suspendu de ses fonctions. Deux autres policiers de la Diccilec ont été également mis en examen dans la même affaire mais laissés en liberté.

Une information judiciaire a été ouverte par le parquet de Paris, pour détention illégale de stupéfiants et complicités. Les premiers éléments de l'enquête, confiée à l'Inspection générale de la police nationale, font ressortir *« de graves manquements professionnels à l'exclusion de toute affaire d'usage ou de trafic »*.

Six années de prison pour le meurtrier d'un jeune Gitan

LA COUR D'ASSISES du Bas-Rhin a condamné, mercredi 18 février, Alferd Henninger, meurtrier d'un jeune Gitan à Ingwiller en mars 1996, à six ans d'emprisonnement et à cinq ans de privation des droits civiques et civils (*Le Monde* du 18 février). Les jurés n'ont pas suivi les réquisitions de l'avocat général Madeleine Simoncello qui avait réclamé de dix à douze ans de prison. Ils n'ont pas non plus retenu le chef de préméditation.

Les avocats de la défense et des parties civiles se sont déclarés satisfaits de ce *« verdict d'apaisement »*. En revanche, des habitants d'Ingwiller, venus soutenir l'accusé, et la communauté gitane ont fait part de leur mécontentement à l'énoncé du verdict.

DÉPÊCHES

■ **FAITS DIVERS : la police britannique a interpellé un Français à Londres**, à la demande des policiers de la brigade criminelle, dans le cadre de l'enquête sur le tueur en série de l'Est parisien, mais les premières vérifications semblent de nature à le mettre hors de cause. Scotland Yard attend pour se prononcer définitivement les résultats de tests génétiques réalisés sur ce suspect, qui devaient être connus dans la journée du jeudi 19 février.

■ **SÉCURITÉ ROUTIÈRE : le conseil des ministres a adopté**, mercredi 18 février, un projet de loi sur la sécurité routière créant un délit de récidive de grand excès de vitesse, qui sera puni de peines allant jusqu'à six mois de prison. Le texte prévoit en outre un contrôle accru des professionnels de l'enseignement de la conduite, l'instauration d'un stage obligatoire pour les conducteurs novices commettant une infraction grave dans les deux premières années de conduite, et la possibilité d'un dépistage systématique des drogues illicites en cas d'accidents mortels (*Le Monde* du 28 novembre 1997). *(Lire aussi la chronique de Pierre Georges, page 30).*

■ **MAÏS TRANSGÉNIQUE : reconnus coupables de *« destruction et dégradation aggravée en réunion et après effraction »***, Joseph Bové, René Riesel et François Roux, éleveurs d'Aveyron et de Lozère, ont été condamnés, mercredi 18 février, par le tribunal correctionnel d'Agen (Lot-et-Garonne), à huit mois de prison avec sursis pour les deux premiers, et à cinq mois d'emprisonnement avec sursis pour le dernier. Le 8 janvier, les trois syndicalistes de la Confédération paysanne avaient détruit des sacs de semences de maïs transgénique dans les locaux de la société suisse Novartis à Nérac (*le Monde* du 5 février).

■ **AFFAIRES : l'ancien ministre (PR) Gérard Longuet a été mis en examen**, le 16 novembre 1997, pour *« recel d'abus de biens sociaux »* par le juge d'instruction Mireille Filippini. La justice le soupçonne d'avoir perçu indûment, entre 1989 et 1990, 1,138 million de francs de la Cogedim pour deux rapports rédigés sur la base de textes déjà publiés. Une plainte contre X a été, par ailleurs, déposée le 27 novembre, par l'avocat d'un auteur qui estime que Gérard Longuet aurait recopié son ouvrage. Le 2 février, une information judiciaire a été ouverte à la suite de cette plainte pour *« recel de contrefaçon »* et confiée à Mᵐᵉ Filippini.

■ **CORSE : les quatres personnes interpellées, mardi 17 février**, et proches du militant nationaliste Marcel Lorenzoni, écroué pour *« association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste »* et *« infraction à la législation sur les armes »*, ont été remises en liberté, mercredi.

Le député Bruno Le Roux propose une nouvelle législation sur les armes

BRUNO LE ROUX, le député et maire (PS) d'Epinay-sur-Seine, s'apprête à présenter une proposition de loi *« fixant le régime des armes et munitions »*. Elle met en avant les incohérences qui caractérisent la législation actuelle qui s'appuie sur un décret-loi de 1939, complété par le décret du 6 mai 1995. La carabine 22 long rifle à un coup est, par exemple, en vente libre, sur simple présentation d'une pièce d'identité, tandis que la même arme à deux coups est soumise à autorisation. M. Le Roux s'inquiète d'une banalisation du port et de l'utilisation des armes en France. *« Je constate que le recours aux armes à feu est de plus en plus fréquent pour résoudre les conflits,* indique-t-il. *Et ce n'est pas seulement dans les banlieues. L'évolution est la même à la campagne. »*

Le principe de base du texte est donc de mieux contrôler le nombre d'armes en circulation, même si le chiffre exact n'est pas connu. Pour cela, M. Le Roux propose d'instituer une carte d'immatriculation des armes. Elle serait délivrée en préfecture et porterait indication de l'identité du titulaire et de la nature de l'arme. Il ajoute que seuls les représentants de l'Etat, pour assurer la défense nationale et la sécurité publique, pourraient être armés. Il admet une exception, en faveur des chasseurs ou des tireurs sportifs, à la condition expresse que ceux-ci possèdent un permis ou une licence.

CINQ CATÉGORIES

Enfin, Bruno Le Roux propose de mieux responsabiliser les fabricants, vendeurs et détenteurs d'armes, en aggravant sensiblement les peines encourues par ceux qui ne respecteraient pas la loi. La fabrication irrégulière des armes les plus sensibles pourrait être punie d'une peine de cinq ans d'emprisonnement et de 500 000 francs d'amende par arme fabriquée.

Dans le détail, la nouvelle classification établie par le député distingue cinq catégories d'armes : la première rassemblerait celles que seul l'Etat peut détenir, la seconde, les armes de chasse ou de tir sportif, la troisième, les armes de foire, la quatrième, les armes de collection et de salon. La cinquième, les armes blanches, seraient les seules en vente libre, alors que, même les armes dites de salon doivent faire l'objet d'une immatriculation en préfecture. Ce dispositif se rapprocherait sensiblement de la législation britannique, citée en exemple dans toute l'Union européenne.

Il soulève cependant un certain nombre de questions. Quelle sera l'attitude du gouvernement à l'égard de ce texte ? La législation sur les armes n'est pas, à l'heure actuelle une priorité du ministre de l'intérieur, qui s'apprête à défendre devant l'Assemblée nationale son projet de loi sur les polices municipales. En décernant aux seules forces de l'Etat le droit d'utiliser les armes de première catégorie, Bruno Le Roux empiète indirectement sur ce terrain. Cette disposition revient à interdire, de fait, l'armement des policiers municipaux. Enfin, les importantes restrictions apportées au régime actuel soulèvent une question : comment l'Etat pourra-t-il dédommager les propriétaires réguliers d'armes dont la nouvelle loi obligerait à se séparer ? Le député estime le coût d'une opération de ce type à près de 2 milliards de francs. *« En Grande-Bretagne, cela s'est réglé en quelques mois,* rappelle M. Le Roux, *à cause du choc qu'avait provoqué la tuerie de Dunblair en Ecosse. »*

Pascal Ceaux

De la prison ferme pour des membres du groupe islamiste de Chasse-sur-Rhône

LE TRIBUNAL correctionnel de Paris, jugeant 41 personnes soupçonnées d'avoir appartenu à un réseau de soutien logistique au Groupe islamique armé (GIA) algérien en France, réseau dit de Chasse-sur-Rhône (Isère), a condamné, mercredi 18 février, à dix ans de prison ferme le coordonnateur présumé des attentats de 1995 en France, Ali Touchent dit « Tarek », déclaré mort par les autorités algériennes.

Les autorités algériennes ont annoncé, vendredi 13 février, qu'Ali Touchent avait été tué par la police, le 23 mai 1997 dans un hôtel d'Alger (*Le Monde* des 15 et 16 février). Les Algériens ont transmis à Paris les empreintes digitales qu'ils affirment avoir relevées sur le corps de l'islamiste. Après vérification par la police judiciaire française, elles correspondent à celles de « Tarek », déjà en possession de la justice française. Il faudra attendre que des policiers français se soient rendus en Algérie étudier les documents attestant de la mort d'Ali Touchent pour que le parquet de Paris puisse se saisir officiellement de ces éléments.

Les deux français de Chasse-sur-Rhône, Joseph Jaime et David Vallat, ont été condamnés à cinq et six ans de prison ferme. Converti à l'Islam à l'âge de vingt ans, David Vallat a fait un bref séjour *« militaire »* en Afghanistan, où il a rencontré Joseph Jaime. Ce dernier, devenu musulman à vingt ans, aidera Ali Touchent à s'installer en France après la chute de son réseau en Belgique.

A l'instar des autres personnes jugées, leur rôle semblent avoir consisté à apporter un soutien logistique (transport de documents, faux papiers, tracts, ou journaux du GIA). Certains hébergaient les agents de passage. Aucun des prévenus – dont douze étaient détenus pendant le procès – n'était accusé d'avoir personnellement participé à l'un des attentats perpétrés en 1995. Quatre relaxes et des peines de dix ans ferme à huit mois de prison ont été prononcées à l'encontre des sympathisants ou membres du réseau.

Maurice Papon détaille son obtention tardive et contestée du titre de résistant

En 1958, après deux tentatives infructueuses, celui qui vient alors d'être nommé préfet de police de Paris voit reconnaître son appartenance aux Forces françaises combattantes. Mais plusieurs anomalies alimentent les doutes sur les faits de résistance de l'accusé

BORDEAUX
de notre envoyé spécial

« L'heure est enfin venue de feuilleter les pages du livre, bien modestes en ce qui me concerne, de la Résistance. » Le ton est assuré, l'allure ministérielle, la main gauche glissée dans la poche du pantalon. Mercredi 18 février, Maurice Papon parle, debout, de *« sa »* résistance, dont le président Castagnède rappelle qu'elle donne lieu *« à une controverse »*. *« La Résistance, on ne s'y inscrit pas comme dans un club de bridge ou de football ! »*, commence l'ancien secrétaire général de la Gironde, qui détaille ce qui constitua, selon lui, les quatre volets de son action.

L'adhésion au réseau Jade-Amicol, tout d'abord, en tant qu'*« agent occasionnel »*. En juillet 1942, explique-t-il, peu après son installation à la préfecture de Bordeaux, il reçut la visite d'un ami, Jean Poitevin, connaissance d'avant-guerre au ministère de l'intérieur : *« Nous avons d'emblée été d'accord sur les valeurs qui avaient été les nôtres et nous avons réfléchi aux moyens de s'opposer à l'*imperium *allemand. M. Poitevin avait un ami, Gustave Souillac, qui était l'un des pôles essentiels du réseau Jade-Amicol. Ce réseau trouvait ses ressources auprès de l'Intelligence Service (...). Il était cloisonné. Et on l'avait supercloisonné en ce qui me concerne. »* Sourires sur les bancs des avocats de la partie civile.

« CE QUE J'AI PU OÙ J'AI PU »

Viennent ensuite les contacts avec le réseau Marco Kléber, dont Maurice Papon affirme avoir été *« l'honorable correspondant »*. *« Un ami, Maisonneuve, est venu me voir courant 1943. Nous sommes allés au jardin public, par peur des micros dans mon bureau. J'ai pensé qu'il n'était pas contradictoire de travailler pour Jade-Amicol, dont les objectifs étaient militaires, et Marco Kléber, plutôt administratif. Il m'a envoyé un membre du réseau, Roger Samuel Bloch, qui s'intéressait aux fortifications du mur de l'Atlantique. Je l'ai reçu et caché plusieurs fois chez moi. »*

Puis l'accusé évoque, pour finir, des actions en liaison avec le Docteur Poinot, chirurgien résistant de l'hôpital Saint-André ; l'organisation du séjour clandestin, à Bordeaux, de Gaston Cusin, futur commissaire de la République de Bordeaux, dont Maurice Papon deviendra le directeur de cabinet pendant les trois mois qui précédèrent la Libération. *« Je ne me présente nullement en un héros de la Résistance,* conclut Maurice Papon. *J'ai fait ce que j'ai pu là où j'ai pu, en travaillant sous les ordres de chefs dont le souvenir reste dans mon âme une flamme inéteignable. »*

Le président rompt avec le lyrisme patriotique : *« Pour ce qui est des actions, qu'y a-t-il à mettre dedans ?*

– La distribution de cartes d'identité et de ravitaillement pour les agents clandestins, répond l'accusé. *Le recueil des équipages américains descendus par la DCA allemande. Le sauvetage de réfractaires au service du travail obligatoire (STO). J'essayais aussi de tirer des renseignements de mes contacts avec la Feldkommandantur.*

– Quel type de renseignements ?

– Essentiellement des déplacements de troupes. »

Maurice Papon revient de lui-même sur cette période charnière qui fit de lui le bras droit d'un préfet de Vichy puis celui d'un commissaire de la République de la France libérée. *« Un jour, Gaston Cusin m'a dit : "Vous serez mon directeur de cabinet." J'ai dit : "Vous n'y pensez pas ! J'ai été secrétaire général de Vichy. Vous me mettrez dans une situation inconfortable." Un beau matin, il m'a dit : "Je vous donne l'ordre, au nom du général de Gaulle." Alors qu'est-ce que j'ai fait ? Je me suis mis au garde-à-vous. »*

Le président Castagnède, précisément, aborde la validation controversée des titres de résistance de l'accusé. Maurice Papon s'est vu délivrer une attestation d'appartenance aux Forces françaises combattantes (FFC), avec attribution de la carte du combattant volontaire de la Résistance, le 19 juin 1958, alors qu'il venait d'être nommé préfet de police de Paris.

« Cette reconnaissance officielle avait été demandée le 7 septembre 1952, note le président.

– Je sais qu'on a créé sur cet écart de date des commentaires aux termes desquels cela traduirait une résistance fictive, relève l'accusé. *Pourquoi ne l'ai-je pas demandé avant ? Parce que je n'y ai pas pensé. C'est un collaborateur qui me l'a fait remarquer. »*



Le président relate la procédure de reconnaissance *« longue et chaotique »*. Bien qu'en possession d'une attestation datée d'octobre 1944 du lieutenant-colonel Claude Arnould, commandant le réseau Jade-Amicol, la première demande d'affiliation au FFC de 1952 est rejetée en 1953.

Sur les listes du réseau, en effet, ne figure pas le nom de Papon, sauf sur un exemplaire, dressé en 1945, mais qui domicilie l'intéressé à Lyon. Un recours est formé en 1954. Rejeté. Une troisième demande est formulée en 1958. Le commandant Arnould atteste alors qu'il y a identité de personne entre le Papon de Lyon et celui qui devint entretemps préfet de police de Paris.

Cependant, des anomalies sont pointées. Le chef de Jade-Amicol, signataire d'une attestation de 1944, indique curieusement, en 1958, que le cas de Maurice Papon ne lui a été signalé par Gustave Souillac qu'en 1954.

Quant aux actions avancées pour accompagner les demandes, elles sont chaque fois plus étoffées et révèlent quelques surprises parmi la quinzaine de libérations de résistants ou de réfractaires au STO alors revendiquées.

SANS PSEUDONYME

Ainsi Maurice Papon a-t-il fait valoir l'exemption du STO... de Jacques Dubarry, chef du service des questions juives, ou la libération d'un mutilé de guerre juif, présenté comme résistant, mais qui, semble-t-il, n'a été arrêté qu'en raison de sa seule confession. *« Je suis moi-même surpris,* dit l'accusé. *Je reconnais ces anomalies, c'est une sombre pagaille. Je suis un très mauvais bureaucrate pour moi-même. »* Me Raymond Blet s'étonne, de son côté, que Maurice Papon ait été un résistant sans pseudonyme ni numéro d'immatriculation et qu'il n'ait pas été dûment habilité par la Résistance à se maintenir à son poste. *« J'étais doublement protégé pour des raisons de supersécurité »*, soutient l'accusé. Me Alain Lévy rappelle alors la sentence du jury d'honneur constitué à la demande de Maurice Papon en 1981, qui concluait, au terme d'une rédaction balancée à l'extrême, que l'ancien secrétaire général de la Gironde, bien que résistant à ses yeux, aurait dû démissionner de ses fonctions *« dès juillet 1942 »* (*lire ci-dessous*).

Un peu plus tôt, le procureur général Henri Desclaux a noté que, dans les documents produits par Maurice Papon à partir de 1944, il n'a jamais été fait mention du sauvetage des juifs aujourd'hui *revendiqué.* Maurice Papon a alors haussé les épaules et n'a pas répondu.

Jean-Michel Dumay
Dessin : Noëlle Herrenschmidt

Passe d'armes entre Me Varaut et le président

En renonçant à demander le retour de l'historien Jacques Delarue, dont la déposition fut interrompue, mardi 17 février, à la suite d'un malaise succédant à un accrochage avec Me Arno Klarsfeld (*Le Monde* du 19 février), Me Jean-Marc Varaut est revenu, mercredi 18, sur *« les pressions externes et internes, impunies, exercées sur le cours de la justice »*. *« Bien que des magistrats aient demandé des poursuites* [NDLR : contre Me Klarsfeld, qui avait accusé le président Castagnède d'avoir menti au sujet de son lien de parenté avec des victimes des faits qu'il a à juger], *il n'y a pas eu de suites*, a déploré l'avocat de Maurice Papon, *depuis le 10 octobre* [NDLR : date de la remise en liberté de l'accusé], *nous pensions nous battre à armes égales. Les choses ne sont plus les mêmes »*. *« Les pressions sont dans la nature des hommes,* a répondu le président Castagnède. *Ce qui compte, c'est de savoir quels effets elles ont. C'est ce à quoi nous veillons ici. Je n'y reviendrai pas. »*

En 1981, un jury d'honneur estimait que l'accusé « aurait dû démissionner »

À LA DEMANDE de Maurice Papon, un jury d'honneur, composé de grands résistants – Jean Pierre-Bloch, Marie-Madeleine Fourcade, Daniel Mayer, le Père Michel Riquet, Charles Verny –, a été constitué et a rendu, le 15 décembre 1981, la sentence suivante :



VERBATIM

« Le jury d'honneur,

» Donne acte à M. Maurice Papon de ce qu'il fut bien affilié aux Forces françaises combattantes à compter du 1er janvier 1943 et attributaire de la carte du combattant volontaire de la Résistance.

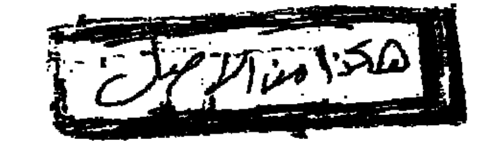
» Considère que le rôle de M. Papon comme secrétaire général de la Gironde, de mai 1942 à la Libération, doit être apprécié au regard de la conduite de la préfecture régionale de Bordeaux durant cette période.

» Constate que cette préfecture, sans faire preuve du zèle honteux de ses dirigeants précédents, a cependant exécuté les ordres du gouvernement de Vichy et des autorités allemandes, notamment en ce qui concerne les mesures discriminatoires et criminelles dont les juifs étaient les victimes, se contentant par des initiatives personnelles, et même parfois courageuses, d'en atténuer certains effets.

» Estime que M. Papon, dont la responsabilité, bien qu'elle ne paraisse pas la plus engagée, doit tout de même être retenue, a dû concourir à des actes apparemment contraires à la conception que le jury se fait de l'honneur et qui, à juste titre, choquent la sensibilité française, mais qu'il convient toutefois de situer dans le contexte de l'époque, d'autant plus que plusieurs d'entre eux n'ont pas eu la portée ou les effets que leur révélation peut laisser croire aujourd'hui.

» Conclut, néanmoins, qu'au nom même des principes qu'il croyait défendre, et faute d'avoir été mandaté par une autorité qualifiée de la Résistance française pour demeurer à son poste, M. Papon aurait dû démissionner de ses fonctions au mois de juillet 1942. »

Dans les attendus du rapport de vingt-deux pages, le jury précise que « tous les témoins entendus, à l'exception de Me Serge Klarsfeld, ont estimé que d'éventuelles poursuites contre les dirigeants responsables de la préfecture régionale de Bordeaux de mai 1942 à la Libération pour *« crimes contre l'humanité »* seraient parfaitement injustifiées ».



L'AVENIR DES RÉGIONS

AUVERGNE

La technologie de pointe appliquée aux produits du terroir

Loin des grands flux économiques du continent européen et entourée de montagnes, Clermont-Ferrand met en pratique le concept de développement durable : recherche d'avant-garde et agriculture de qualité, petites entreprises innovantes et traditions rurales

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

Il faut d'abord et surtout, au pays de Pascal et d'Alexandre Vialatte, bannir les clichés et les expressions, que les Auvergnats, d'ailleurs, acceptent de moins en moins. Elle est pourtant tenace, l'image de l'Auvergne « plateau de fromages », des « montagnes à vaches », d'un Massif « pôle répulsif de la France », d'où les hommes et les eaux divergent, à la différence du Bassin parisien, où « toutes richesses convergent ». Dans la géographie imaginaire collective, l'Auvergne est encore le symbole de la « France du vide », malgré la présence – de moins en moins dominante – de Michelin, le numéro un mondial du pneumatique, à Clermont-Ferrand !

A ceux qui souhaitent se dégager des clichés, la région apporte de sacrées surprises qui dessinent les contours d'une nouvelle identité. En Auvergne, on est en train d'inventer et de mettre en pratique le concept de développement durable. C'est-à-dire un mode de croissance qui s'appuie sur les ressources propres du pays, une évolution endogène qui n'hypothèque pas les possibilités du futur, la priorité donnée au qualitatif sur le quantitatif, un maillage d'initiatives locales ouvertes sur l'extérieur. Une réponse, somme toute, du local aux caricatures de la mondialisation. Plus qu'ailleurs, et parce qu'il était devenu vital de surmonter des handicaps structurels – fuite des jeunes ruraux, déclin de l'agriculture et de l'élevage de montagne, processus de vieillissement accablant, avec onze naissances pour douze décès –, la région s'est mobilisée. Elle l'a fait autour de deux grands axes de développement.

Le premier, agroalimentaire, plus ancien et mieux exploré, repose sur le pôle viande et le pôle fromager classé AOC (appellation d'origine contrôlée). Le second axe, récemment mis en place, est le pôle très novateur de la recherche-développement en matière de santé, nutrition, alimentation humaine, qui, avec son capital de chercheurs publics et privés, vise à l'excellence européenne dans les technologies du vivant. Autour de ces deux axes, il est clair que la « mayonnaise a pris » et que, si l'émulsion est en train de réussir sur ces « territoires d'expérimentation », c'est grâce à un travail en réseaux, une fertilisation croisée entre des partenaires à la pointe de leur spécialité.

Comme le soulignent avec insistance l'ensemble des acteurs de ces filières, rien n'eût été possible sans une étroite coopération de tous. Pour l'essentiel, les deux universités, soit, au total, 27 000 étudiants et 850 étudiants-chercheurs, l'institut de la recherche agronomique (INRA) de Clermont-Ferrand-Theix, le Centre national du machinisme agricole, du génie rural, des eaux et forêts (Cemagref) décentralisé avec bonheur pour l'Auvergne en 1997, l'Association pour le développement de l'institut de la viande (ADIV), l'Ecole nationale d'ingénieurs des travaux agricoles (Enita) de Clermont-Ferrand, se sont associés, en même temps que les collectivités locales. Objectif : appuyer notamment la filière viande, laquelle représente 25 % de l'activité industrielle en Auvergne et plus de mille entreprises artisanales. Cet appui concerne les trois domaines essentiels que sont la formation, la recherche et le développement. Sans ces trois facteurs réunis de manière cohérente, rien n'aurait été possible.

« Le problème se pose en ces termes : comment maintenir les territoires de moyenne montagne, entre 800 et 1 000 mètres d'altitude, et conserver une activité agricole, de l'élevage, alors que nous perdons de la substance humaine », dit, d'emblée, Claude Malterre, délégué régional Auvergne de l'INRA. Cet ingénieur agronome du centre de recherches de Clermont-Ferrand-Theix (750 agents dont 340 chercheurs de haut niveau, premier centre INRA en province) a une vision d'ensemble de la filière viande modernisée, de la production à la transformation. Ici, on pratique une recherche très poussée sur la nutrition, l'alimentation et la pathologie des herbivores. Cela autour d'une stratégie à laquelle les scientifiques adhèrent de plus en plus : aboutir au maintien d'une activité durable.

« Parce que nous avons une compétence exceptionnelle en nutrition animale, nous avons pu développer un pôle de nutrition humaine »

« Nous nous préoccupons beaucoup de la maîtrise de la qualité tout au long de la filière », fait valoir M. Malterre. Une exigence qui, depuis l'affaire dite de la « vache folle », valorise les races à viande du Massif, les déjà célèbres salers, aubrac, charolaise, limousine. Les races laitières aussi, montbéliarde et holstein. Le centre de Theix, qui se veut à l'opposé de l'élevage intensif, travaille notamment, dans ses laboratoires, sur l'amélioration des races rustiques, la résistance au froid des animaux – *« Une vache allaitante bien adaptée est biologiquement capable de vivre en zone difficile »* – la gestion de l'espace, la relation homme-animal... L'élevage à l'herbe est bien sûr privilégié : *« Ici, 67 % des surfaces sont en herbe, soit 7 % de l'herbe nationale »*, précise encore le délégué de l'INRA. L'objectif à atteindre est donc la valorisation maximale de l'herbe et des fourrages.

L'autre atout, le pôle fromager AOC, est encouragé selon les mêmes règles : faire fructifier un capital, maintenir des hommes en zone de montagne, mettre l'économie au service des personnes et non l'inverse, gagner des parts de marché grâce à la qualité spécifique des produits du terroir. *« Le nombre des producteurs de lait en Auvergne* [12 000] *se réduirait des deux tiers si les AOC venaient à disparaître »*, estime, dans un avis, le conseil économique et social régional.

Ainsi, les cinq AOC fromagères – cantal, saint-nectaire, fourme d'Ambert, salers, bleu d'Auvergne, soit 44 000 tonnes de fromages en 1995 – ne peuvent-elles être produites ailleurs qu'en Auvergne. Dans ce domaine encore, les compétences de l'INRA s'avèrent fructueuses, qui diffuse ses connaissances – via des interfaces – aux producteurs. La présence de la recherche publique est d'autant plus indispensable que les normes européennes concernant le lait cru exigent une très grande maîtrise des qualités bactériologiques du produit de base.

« Parce que nous avons une compétence exceptionnelle en nutrition animale, nous avons pu développer un pôle de nutrition humaine », poursuit M. Malterre. Affirmation inattendue pour le profane que cette alliance de compétences entre nutrition animale et nutrition humaine ! La montée en puissance du Centre de recherches en nutrition humaine (Cirnh) qui compte quatre-vingts chercheurs, relayé par l'université d'Auvergne, le centre hospitalier universitaire de Clermont-Ferrand, l'unité de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm) et le Centre de lutte contre le cancer Jean-Perrin (CJP), est récente.

Le Cirnh est né en 1992 de l'initiative d'Hubert Curien, alors ministre de la recherche – il en existe deux équivalents en France, à Lyon et à Nantes. Des chercheurs, des hospitalo-universitaires et des médecins y étudient les relations complexes entre nutrition et santé (endocrinologie et maladies métaboliques, pathologies digestives et nutrition...). La volonté d'ensemble est de préciser les bases scientifiques des recommandations alimentaires, en particulier au cours du vieillissement humain. Cela grâce à l'observation du modèle animal auvergnat ! *« Nous sommes maintenant dans la cour des grands »*, croit pouvoir affirmer Claude Malterre.

« Nous ne sommes pas Montpellier la surdouée, ni la capitale des géniaux », lance le professeur Michel Renaud, biologiste, vice-président de l'université d'Auvergne, responsable « valorisation et transferts technologiques. *« Nous n'accueillerons pas ici de grands groupes industriels du type Toyota, lesquels choisiront le Nord-Pas-de-Calais ou la Lorraine. Nous sommes à l'écart de la "banane bleue", le grand axe européen des flux économiques. Que faire ? Appliquons-nous, chez nous, à favoriser l'existence de petites entreprises innovantes. »*

Ce que cet ancien chercheur, universitaire ayant une expérience du monde de l'entreprise, réalise au quotidien, avec l'appui du Cirnh et d'une quinzaine de personnes qui « y croient ». Résultat ? A deux tours de roues de Clermont-Ferrand est né le biopôle Auvergne-Technologie, adhérent au réseau de France-Technopole. Pépinière de jeunes entreprises de technologie avancée, il regroupe déjà une poignée de PME qui ont pour clients des mastodontes de l'agroalimentaire – Danone, Nestlé, Limagrain – intéressés par leurs recherches. La plupart d'entre elles ont été créées par de jeunes chercheurs de haut niveau issus des deux universités et de l'INRA. Ils ont choisi de vivre et de prospérer ici. Et la matière grise formée en Auvergne, à l'ombre du puy de Dôme, ne s'est pas exilée.

Jean Menanteau

Prochaine étape : NORD-PAS-DE-CALAIS

TROIS QUESTIONS À
André Fel

1 Quel a été l'impact du relief sur le développement de la région ?

– Il ne faut pas perdre de vue que la région est aux trois quarts montagneuse. Ce qui explique qu'à toute époque communications et flux de marchandises y ont été plus lents qu'ailleurs. Le handicap est toujours réel : le chemin de fer est arrivé ici tardivement. Routes et voies ferrées ont été plus coûteuses et difficiles à construire. Mais hommes et marchandises ont toujours transité par cette région, qui relie le Bassin parisien au Languedoc-Roussillon, à la jointure des langues d'oïl et d'oc, et donc à la Méditerranée.

2 Comment la vision de la réalité régionale a-t-elle évolué ?

– Pour les enseignants, l'Auvergne est une « région-problème », à l'instar des hautes terres d'Ecosse, du sud de l'Italie ou du nord du Portugal. Pour un professeur d'avant-guerre, les manuels de géographie de la classe de première comportaient un gros chapitre « Massif Central » bourré de faits. Il ne manquait aucune micro-région, aucune production agricole, aucune petite ville. Le professeur d'aujourd'hui, formé à la macroéconomie, passe à une autre dimension. C'est l'Auvergne par rapport à la puissante région Rhône-Alpes, puis par rapport à l'Europe et la fameuse « banane bleue » ! A cette aune, que pèse l'Auvergne avec ses 1,3 million d'habitants ? Il reste que, dans les mentalités, nombre de gens d'ici sont toujours profondément imprégnés de « localisme », au bon sens du terme. Les grands « pôles » transrégionaux, la géographie de la Datar les effraient quelque peu.

3 Que penser du phénomène migratoire ?

– Le XX[e] siècle restera celui des migrations. La plus connue est celle qui prit le chemin de Paris et dont les éléments constitutifs furent, pour le Massif Central, les maçons de la Creuse, les « bistrots » aveyronnais, lozériens et cantaliens, pour l'Auvergne, le « bois et charbon ». Ce fut une phase temporaire. On allait chercher du travail ailleurs dans l'espoir de revenir « au pays ». Puis est arrivée la phase des départs définitifs. Il y a cent ans, l'ensemble du Massif Central comptait 5 millions d'habitants. Il en recense aujourd'hui 3 millions.

★ *André Fel est géographe, professeur émérite à l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand*

Un fou d'espace qui a mis l'aventure au service d'une nouvelle identité

CLERMONT-FERRAND
de notre envoyé spécial

Il se dit avant tout colporteur d'idées, pionnier, au sens américain du terme, d'une Auvergne ouverte sur l'extérieur. C'est un homme singulier Bernard Quinsat, kinésithérapeute de formation, né et résidant depuis cinquante ans à Romagnat (Puy-de-Dôme), près de Clermont-Ferrand. *« J'ai besoin d'être d'où je suis »*, dit-il simplement.

Cette Auvergne – mais il pense en fait Massif Central, tant il voue aux gémonies la notion de frontière, surtout quand elle est administrative –, Bernard Quinsat la veut ouverte à tous mais sans *« exploitation des valeurs anciennes bucolico-archaïques des années 60 »*.

Au fil des ans, ce *« pionnier d'une géographie sans classification »* qui connaît ses montagnes *« de cœur et de pied »*, ce promeneur d'un *« espace formidable que la vie doit revisiter »* a organisé plusieurs manifestations singulières, où le culturel le dispute au sportif et à l'imaginaire. Avec succès.

Quinsat c'est l'inventeur, sous forme associative, il y a plus de vingt ans, de Chamina, une aventure pour les randonneurs pédestres. Puis de Chamineige, qui mariait dans les hautes terres sport, aventure et culture. Les adeptes de ces courses *« alliant rudesse, effort, solidarité, espace, nature »*, selon son expression, allant en augmentant, voici qu'il lance, dix ans plus tard, Transmassifs. Un concept un peu fou : un raid de sept jours, une grande traversée à pied, à vélo tout-terrain, en canoé, de village en village, de terroir en terroir, qui a lieu le plus souvent aux vacances de Pâques.

EN SUIVANT FERNAND BRAUDEL

Cette manifestation annuelle, véritable course au service de la cause du *« renouvellement d'une identité »*, fait que plusieurs centaines de personnes s'élancent chaque année sur un itinéraire traversant les départements du Massif Central, qui appartiennent à quatre régions distinctes (Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Limousin et Auvergne), selon un périple dont l'origine a été décrite par Fernand Braudel dans son *Identité de la France*.

Cette année encore, le 11 avril prochain, il se trouvera des volontaires enthousiastes et bons marcheurs pour partir de Bagnols-sur-Cèze, dans le Gard, traverser les garrigues des Cévennes, filer dans les gorges du Tarn, remonter sur l'Aubrac et Laguiole en Aveyron, passer la Haute Auvergne, franchir les monts du Cantal pour déboucher dans la chaîne des Puys. Et faire la fête place de Jaude, à Clermont-Ferrand.

N'importe quel responsable d'un office de tourisme aurait-il pu inventer une telle manifestation ? Bernard Quinsat s'en défend. Artistes, saltimbanques, comédiens, passionnés d'histoire locale, sportifs, ruraux, gens des villes à la *« recherche d'un antidote »*, marginaux... accompagnent tout au long des drailles le colporteur, poète des espaces verts et ouverts.

J. M.

Auvergne

Conseil régional sortant : 4 PC, 8 PS, 1 Div. gauche, 5 Verts, 1 CPNT, 1 UDF-rad., 2 UDF-FD, 2 UDF-DL, 6 UDF, 10 RPR, 3 Div. droite, 4 FN.
Président : V. Giscard d'Estaing, UDF.

ALLIER – Moulins; PUY-DE-DÔME – CLERMONT-FERRAND; CANTAL – Aurillac; HTE-LOIRE – Le Puy

La population

1995 (en milliers d'habitants)	1 315,2	
PART DANS LA POPULATION MÉTROPOLITAINE	2,3 %	
TAUX D'ÉVOL. ANNUEL MOYEN (1990-1994)	– 0,10 %	
DENSITÉ 1995	51 hab./km²	*(106,2 km²)**
PART DES - 25 ANS	30,6 %	*(33,3 %)**
PART DES + 60 ANS	23,8 %	*(21,3 %)**
PROJECTIONS DE POPULATION EN 2010 (en milliers d'habitants)	1 282	

URBANISATION (évol. 1982-1990) : superficie urbaine + 5,8 %, population – 0,1 %

La richesse régionale

AGRICULTURE, PÊCHE	3,8
BÂTIMENT, GÉNIE CIVIL ET AGRICOLE	5,0
SERVICES NON MARCHANDS	21,2
INDUSTRIE	25,9
SERVICES MARCHANDS ET COMMERCE	44,1

Auvergne — France métropolitaine

VALEUR AJOUTÉE BRUTE : 123,8 milliards de francs ; 1,8 % du total national

Les indicateurs économiques et fiscaux

BUDGET RÉGIONAL 1997	1 546 millions de francs (20[e] rang)
BUDGET RÉGIONAL/HAB.	1 175 francs (14[e] rang)
REVENU DISPONIBLE BRUT/HAB 1992	79 600 francs *(81 118)**
PIB 1992	120,2 milliards de francs
Part dans le PIB national	1,8 %
Part d'IMPÔT DE SOLIDARITÉ SUR LA FORTUNE prélevé par rapport au total France 1995	0,7 %

L'environnement

INSTALLATIONS INDUSTRIELLES À RISQUES 1994 (soumises à autorisation)	1 545
Total France	64 604
DÉCHETS INDUSTRIELS 1990 (en % du total France)	1,2 %
DÉCHETS MÉNAGERS 1993 (en % du total France)	1,7 %
NOMBRE DE SITES POLLUÉS 1994	5

L'occupation des sols

SUPERFICIE DE LA RÉGION 26 167,7 km²

AGRICOLE (Vignes, vergers, prairies, cultures...) : 57,6 %
ARTIFICIELLE (Bâtis, non bâtis, routes et parkings) : 4,7
NATURELLE (Roches et eaux, landes, maquis, forêts...) : 37,7 %

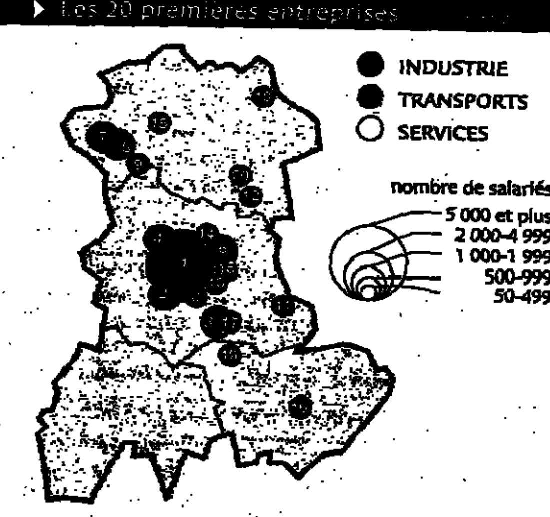
Le chômage

CHÔMAGE en % de la pop. active sept. 1997 (BIT)

Auvergne	
11,3 %	12,5 %

BÉNÉFICIAIRES DU RMI en janv. 1996 : 16 400

Les 20 premières entreprises



1 - Pneumat. Michelin
2 - Banque de France imprimerie
3 - Pechiney Rhenalu
4 - Aciéries Aubert et Duval
5 - Dunlop France
6 - Dir. constr. aéronaut.
7 - Sagem
8 - La Montagne
9 - Rhône-Poulenc nutrition animale
10 - Automobiles Peugeot
11 - Roussel Uclaf
12 - Manurhin défense
13 - Caoutchouc manuf. plastique Palport
14 - SA des eaux de Volvic
15 - Sté ind. comm. Villefranche
16 - Pneumatiques Michelin
17 - Valeo systèmes d'essuyage
18 - Laboratoires Merck Sharp Dohme Chibret
19 - Sagem SA
20 - Laboratoires ind. de Vichy

* Les chiffres en italique correspondent à la moyenne de la France

HORIZONS

PORTRAIT

Salima Ghezali, le défi du dialogue



Pionnière de la lutte des femmes algériennes, ce professeur de français devenu journaliste a vu son courage récompensé par le prix Olof-Palme et par le prix Sakharov des droits de l'homme, décerné par le Parlement européen. « La Nation », l'hebdomadaire qu'elle dirige, est interdit de parution depuis décembre 1996

DANS le tumulte ensoleillé des rues d'Alger, elle marche seule. Sans escorte ni gardes du corps. Silhouette menue d'adolescente. Elle marche parce qu'elle aime ça, parce que la mer sourit ; elle marche dans les rues parce qu'elle l'a toujours fait. *« La beauté d'Alger, c'est une chose que les généraux et les terroristes ne pourront jamais nous enlever »*, assure d'une voix tranquille Salima Ghezali.

Enseignante de français devenue journaliste, cette pionnière de la lutte des femmes, haïe des extrémistes et bête noire du régime, n'avait jamais imaginé qu'un jury international, celui du prix Olof-Palme, la récompenserait un jour pour son *« courage »* à témoigner de *« la violence faite au peuple algérien »*, alors qu'elle-même est *« en danger de mort constant »*. C'était à Stockholm, le 13 janvier. Un mois plus tôt, à Strasbourg, la directrice et éditorialiste de l'hebdomadaire *La Nation* – interdit de parution depuis décembre 1996 – s'était vue décerner le prix Sakharov des droits de l'homme par le Parlement européen. Une distinction qui a suscité la colère des autorités algériennes. Mais qui lui a apporté, du même coup, un regain de notoriété des deux côtés de la Méditerranée. *« Madame Sakharov »*, comme l'appellent ses admirateurs, n'a pas d'autre bouclier.

Est-ce de son arrière-grand-mère, Fatma Rebahi, cavalière émérite et redoutable poétesse, qu'elle tient sa passion pour les mots et ce tempérament rebelle ? Ses parents se rappellent encore ce jour de 1961, quand un groupe de militaires – *« à l'époque, c'étaient des Français »* – fit irruption pour fouiller la maison. Une fois la perquisition terminée, l'un des soldats tendit à la petite Salima un sachet de cacahuètes, qu'elle refusa. C'est alors qu'un harki, qui faisait partie de la patrouille, prit le sachet et, à son tour, le lui offrit. La petite s'en saisit. *« Evidemment, c'est la même race ! »*, ricanèrent les troufions. *« Je vais tous les tuer ! »*, aurait proclamé la gamine, âgée de seulement trois ans. *« Comme quoi, en Algérie, on est tous des barbares très tôt »*, conclut aujourd'hui la jeune femme, avec un sourire doux-amer.

« Certains de mes élèves sont devenus des terroristes, d'autres des poètes ou des policiers tortionnaires, raconte l'ancienne femme-professeur de lycée, aujourd'hui âgée de trente-neuf ans. *Deux sont morts à la prison de Serkadji. Il y en a une, aussi, qui est partie poursuivre ses études en Suisse, où elle a obtenu haut la main son doctorat de pharmacie. Tous, sans exception, sont le produit de l'Algérie. Ce sont nos enfants. Ils sont sortis de nous. Il faut en finir avec cette arrogance imbécile qui décrète que nos malheurs viennent d'ailleurs, comme si notre société était pure. »*

Déjà, en 1989, les réactions passionnées provoquées par l'affaire du foulard du lycée français de Creil l'avaient laissée songeuse. A l'époque, toute l'Algérie s'était levée pour défendre les jeunes Maghrébines voilées. *« Serait-il vrai que, quand l'intolérance est le fait des autres, ses victimes sont élevées au rang de symbole, mais quand cela se passe chez nous, on tait honteusement ce terrible secret de famille ? »*, remarquait la militante, s'étonnant qu'il suffise de passer au sud de la Méditerranée pour que les violences contre les femmes se transforment en *« simples faits divers »*. Interroger sa propre société, oser parler, débattre, faire preuve d'esprit critique, avant d'aller chercher ailleurs – en France ou en Iran – les coupables ou les bienfaiteurs : Salima Ghezali n'a jamais dévié de ce principe.

« L'engrenage de la violence est en marche, et il semble que le jeu le plus prisé, actuellement, est à qui en graissera les rouages », écrivait-elle déjà à la fin des années 80. A contre-courant des discours dominants, Salima Ghezali dit à voix haute ce qu'aucun homme politique algérien n'oserait murmurer en coulisse : *« Entre la démocratie de nos démocrates, qui s'accommodent des violations des droits de l'homme et applaudissent au non-respect des règles élémentaires de la démocratie, et l'islamisme de nos islamistes, qui s'accommodent de la corruption, de la violence et des massacres au nom de la charia* [loi islamique], *l'Algérie se retrouve ligotée dans une guerre de slogans qui rend impossible l'apprentissage et l'exercice du politique. »*

Prônant, à l'instar des signataires de l'accord de Sant'Egidio, une solution négociée au conflit, incluant la mouvance islamiste, elle estime que *« le plus urgent »* est d'*« inventer, dans la transparence, des modalités de vie commune, afin que les ennemis se transforment en adversaires et que les diverses sensibilités qui fondent l'Algérie puissent cohabiter sans s'entretuer »*. Négocier avec les barbares ? *« Tous les conflits se terminent, tôt ou tard, autour d'une table de négociations. Pourquoi attendre qu'il y ait des milliers d'autres victimes avant de le faire ? Les islamistes du FIS ne cessent de répéter, depuis trois ans, qu'ils y sont prêts. L'amalgame qui fait de tout islamiste un terroriste est une ignominie ! »*

LE malentendu est ancien. *« L'islamisme est la première fausse réponse à une vraie question. Les modernistes, ex-socialistes et ex-tiers-mondistes, ont voulu fournir les réponses en évitant soigneusement de poser cette même question, essentielle, de l'identité algérienne. Le drame, c'est que ni les uns ni les autres ne sont capables de reconnaître l'existence d'une Algérie plurielle. »* Pour celle qui dit avoir *« pleuré avec Maria Chapdeleine »* en adorant Kateb Yacine et s'enorgueillit aujourd'hui d'être *« bilingue en cuisine »*, sachant réussir *« les makrouds aussi bien que le biscuit de Savoie »*, la route a été longue. Et elle n'est pas finie.

Les romans coloniaux qu'elle dévorait petite – *« Je lisais, de manière boulimique, tout ce qui me tombait sous la main »* – lui ont appris, très vite, le racisme anti-arabe et antimusulman. *« Dans ces romans, on retrouvait les mêmes tics récurrents : l'appel du muezzin, synonyme de menace ; la gamine arabe dans le rôle de la petite voleuse ; et les makrouds, toujours bêtement décrits comme des "beignets au miel" ! Même haute comme trois pommes, j'étais scandalisée »*, se souvient-elle.

Ce n'est que bien plus tard qu'elle découvre Albert Camus – *« Les questions qu'il pose sur la violence, sur l'identité algérienne sont restées incroyablement neuves »* –, mais aussi la froide prose d'un Ernst Jünger, celui des *Falaises de marbre* et du *Nœud gordien*, et le scalpel d'un George Steiner, écrivant *Dans le château de Barbe bleue*. *« Tant qu'on n'a pas lu Jünger et Steiner, on ne peut pas comprendre à quel point les tenants de l'hégémonie occidentale sont incapables de nous voir, de nous entendre »*, explique la journaliste algérienne, qui s'insurge, avec une rage glacée, contre cet *« humanicide professé au nom d'un universel tronqué »*.

> « Si je devais partager le monde en deux,
> il faudrait que je porte la hache en moi.
> Personnellement,
> je ne porterai jamais la hache »

Née en novembre 1958, Salima Ghezali fait partie – comme ses anciennes camarades de combat féministe Louisa Hanoune et Khalida Messaoudi, aujourd'hui députées – de cette génération qui avait cru pouvoir *« conquérir son destin »*. La désillusion est immense. Entre le désastre de la guerre du Golfe et la tragédie algérienne, l'horizon n'en finit pas de s'assombrir. Etre arabe ou musulman, *« c'est le lieu des échecs, du rejet »*, résume-t-elle. Défigurée par les massacres, l'Algérie ne sait plus à quelle identité se vouer. *« Etre algérien, c'est lourd à porter »*, lâche la jeune femme. *« Soit on est ravalé au rang de bon élève civilisé, et on devient une caricature de l'être moderniste, de préférence occidentale ; soit on est rejeté dans le no man's land des infra-humains »*, souligne-t-elle, le regard empli d'amertume.

C'est en 1979, à la faculté centrale d'Alger, qu'elle assiste à sa *« première AG »*. Au menu de cette assemblée générale : l'interdiction légale faite aux femmes non accompagnées d'un mâle de leur famille de voyager hors d'Algérie. *« J'avais dix-neuf ans et je me sentais un peu perdue »*, se rappelle-t-elle. Cinq ans plus tard, peu après l'adoption par l'Assemblée monocolore FLN du code de la famille, baptisé *« code de l'infamie »* par les féministes algériennes, la jeune femme-professeur de français, mariée et mère de deux filles, lance, avec quelques copines, en plein centre de la capitale, un ciné-club féministe, Ahlam, premier du genre en Algérie. Les séances mixtes alternent avec les séances réservées aux femmes. *« On a passé* Le Sel de la terre, Senso, *de Visconti,* Rosa la rouge... *Pour les femmes, le film était un prétexte : aux séances non mixtes, tout le monde parlait beaucoup, de soi-même, de la vie quotidienne. C'était très vivant. Aux séances mixtes, en revanche, c'étaient les hommes surtout qui prenaient la parole. Ils passaient leur temps à exhiber leurs connaissances en matière cinématographique. C'était ennuyeux à mourir. »*

Dans l'hebdomadaire bilingue *Nyssa* – *« le journal qui parle aux femmes »* –, lancé en 1990, la dénonciation de la *« misogynie ordinaire »* et du *« machisme, opium des peuples »* voisine avec un poème en l'honneur de l'athlète Hassiba Boulmerka et la recette des spaghettis *« sauce enragée »*. De cette période, Salima Ghezali ne renie rien. Présidente de l'Association pour l'émancipation des femmes, créée en janvier 1989, elle admet volontiers avoir écrit *« des trucs un peu nunuches »* et regrette certaines facilités de langage : *« Mais, sur le fond, je n'ai pas changé. J'ai mûri. »* Parallèlement à ces activités algéroises, la future patronne de *La Nation* découvre, à Khemis el Khechna, un patelin *« du bout du monde, à 35 kilomètres d'Alger »*, où elle a obtenu un poste de professeur, une réalité populaire très éloignée des polémiques estudiantines.

Au lycée, une bonne partie de ses collègues sont voilées. L'établissement manque de tout : il n'y a pas de vitres aux fenêtres, le chauffage a été oublié, la route, non bitumée, est une fondrière. Une première grève éclate. Sans craindre le débat avec les islamistes, la jeune femme-professeur se lance dans la bagarre. Très vite, ce petit bout de femme, à la voix enfantine et au regard aigu, réussit son pari. Au syndicat, au lycée, dans la cité, partout elle force le respect. *« C'est à Khemis el Khechna que je suis vraiment devenue Salima Ghezali »*, résume-t-elle aujourd'hui.

En septembre 1989, le village, familièrement appelé « K el K », devient célèbre dans tout le pays : les femmes du lycée, islamistes et non islamistes, ont refusé de se joindre à la grève lancée par les hommes du Front islamique du salut. Ces derniers exigeaient, entre autres, la suppression de la mixité et la mise à la retraite anticipée des femmes-professeurs. *« J'ai compris, ce jour-là, que ces femmes voilées, qui revendiquaient avec force leur identité musulmane, n'étaient pas l'appendice docile des intégristes. »* Cette rébellion ne sera pas le seul combat des femmes de Khemis el Khechna. Elles se battront pour obtenir *« l'ouverture d'une crèche, l'accès aux espaces verts* [monopolisés par les hommes] *et à la salle de sport »*. Mais cet embryon de pratique unitaire reste sans lendemain.

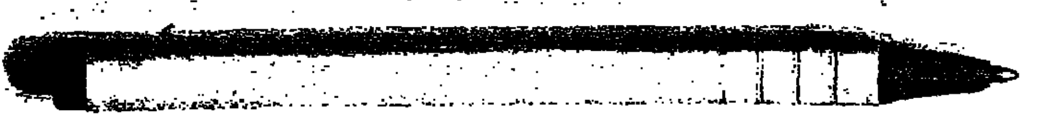
« L'école est un des rares endroits où j'ai appris à ne pas désespérer », souligne l'ancienne activiste de « K el K ». Posant sa tasse de café, elle imite avec tendresse les gestes gauches de ses élèves, *« des grands malabars de la campagne »* à qui elle lisait des poèmes de Nazim Hikmet – *« Tu es comme la moule, mon frère, enfermé et tranquille »* – pour qu'ils comprennent qu'un communiste turc *« pouvait leur être proche, autant qu'un petit hittiste* [jeune sans emploi] *algérois »*. C'est ce qu'elle appelle le *« défi du dialogue »*. Un sourire de bonheur lui monte aux yeux. Elle s'en excuserait presque. *« Je ne suis ni triste ni heureuse »*, dit-elle, comme pour dissiper un malentendu. *« Si je vis assez longtemps,* ajoute-t-elle soudain, *mon rêve serait d'écrire, sur le mode littéraire, notre humanité. »*

EN attendant ce jour, Salima Ghezali s'exprime comme elle peut, partout où une brèche existe. Favorable à l'envoi d'une commission d'enquête internationale en Algérie, l'éditorialiste ne se berce pas d'illusions. *« Ce qui est désespérant avec ce régime, c'est qu'il refuse toujours de faire, au moment où il le faut, les choses qu'il sera de toute façon amené à faire. On l'a vu avec la fin du parti unique, avec le rééchelonnement de la dette, avec les privatisations, etc. Cette commission d'enquête, on finira peut-être par l'avoir,* assure-t-elle. *Mais dans quel état sera l'Algérie ? »*

Pour elle, depuis longtemps, les choix sont faits. Adversaire de l'intégrisme religieux, elle n'en précise pas moins : *« Je ne serai jamais une fanatique de l'islam, ni de la modernité à l'occidentale, même si je dois beaucoup à Voltaire, à Rousseau et à Nietzche. »* Elle hésite une seconde, comme pour chercher ses mots. Gravée dans sa mémoire, elle garde, comme une amulette, cette phrase dont elle a oublié l'auteur : *« Si je devais partager le monde en deux, il faudrait que je porte la hache en moi. Personnellement,* ajoute-t-elle, *je ne porterai jamais la hache. »*

Catherine Simon

Photo : Vincent Blocquaux/FIDH



Le siècle de Jünger

Suite de la première page

DROGUE ET IVRESSE

Les journaux parlent de la fermeture sans tambour ni trompette du Letten à Zurich, après la protestation des citoyens helvétiques. C'est la disparition de l'ultime lieu de drogue autorisé en Suisse. Les dealers peuvent faire confiance au marché : à peine l'endroit fermé, voilà que les prix se mettent à flamber à Zurich.

De Thomas de Quincey à Ernst Jünger et Timothy Leary, toutes les expériences liées à la drogue ont quelque chose de démodé et de banal : ce qui était autrefois une tentative individuelle et extravagante pour accéder à de nouvelles réalités est devenu un phénomène de masse, une fuite souvent mortelle pour échapper à une réalité qui n'offre plus aucune perspective. De tous les livres de Jünger, *Approches, drogues et ivresse* est aujourd'hui le plus daté.

CHASSES SUBTILES

Même à l'époque de sa splendeur, l'histoire naturelle se perçoit déjà comme dépassée : durant la seconde moitié du XVIIIe siècle, il y a dans les écrits de Buffon comme dans ceux de son adversaire, Linné, un goût de résignation – comme si tous deux devinaient déjà que Darwin allait apporter une solution à ce qui était encore pour eux un mystère et faire de leurs querelles une chose tout juste bonne à jeter aux orties. Aujourd'hui, l'évolution semble être arrivée à son terme : l'important, c'est de conserver ce qui est existe ; comme il faut bien établir des priorités dans l'ordre de la conservation, il faut réapprendre à penser par catégories.

Pendant une année entière, j'ai pu observer un groupe de scientifiques dont le seul travail consistait à écrire des programmes pour la conservation de la multiplicité des espèces. Quand on voit ces naturalistes modernes assis devant leurs ordinateurs en train de faire des simulations instantanées sur la modification de la faune et de la flore en Europe après la disparition d'une catégorie de papillons dans le sud de l'Angleterre, on cherche malgré soi où ils ont bien pu mettre leurs ustensiles de botanistes. *Chasses subtiles* est le livre le plus moderne d'Ernst Jünger.

MODERNITÉ ET MORALE

Etait-ce la faute des cours de dessin au lycée ? En tout cas, j'ai longtemps cru qu'il y avait une sorte de relation naturelle entre la modernité en art et les convictions démocratiques. Cette croyance fut encore renforcée a contrario par la lecture du livre de Sedlmayr *La Perte du centre* – et définitivement confirmée par une conférence de cet historien de l'art dans la grande salle de l'université de Munich. Même Ortega y Gasset – qui nous était insupportable parce que nos professeurs l'estimaient – faisait figure d'accusé dans le procès contre le conservatisme en art.

Les livres sont d'une importance décisive dans la formation des idées qui nous permettent de comprendre le monde – mais plus important encore est l'ordre dans lequel nous les lisons. Lorsque je lus pour la première fois avec fascination *La Montagne magique*, je ne savais pas encore que Thomas Mann avait écrit les *Considérations d'un apolitique* ; Ezra Pound était pour moi le génial éditeur de *The Waste Land* de T. S. Eliot et non pas l'auteur des *Pisan Cantos* qui avait succombé aux sirènes du fascisme ; quant à *Weinhaus Wolf*, l'oeuvre n'était pas disqualifiée parce que Benn avait salué à la radio la prise du pouvoir par les nazis comme une nécessité imposée par l'évolution.

Après 1934, il y avait en Allemagne des intellectuels qui seraient bien restés fascistes si seulement les nazis leur avaient permis la chose. C'est valable pour Gottfried Benn comme pour Ernst Jünger

Ce n'est que progressivement que la vérité se fit : la modernité artistique n'avait rien d'intrinsèquement démocratique ; elle avait même plutôt une tendance à l'autoritarisme politique et dans de nombreux cas – chose douloureuse à constater –, ses représentants furent une proie facile pour le totalitarisme. En Allemagne se fit jour une attitude en rapport avec l'attrait du Sud, la réception de l'Antiquité et les fantaisies romaines – on parlait alors de « latinité ».

Qui finissait par être complètement dégoûté par le national-socialisme allemand avait toujours la possibilité de se laisser fasciner par le fascisme italien. Après 1934, il y avait en Allemagne des intellectuels qui seraient bien restés fascistes, si seulement les nazis leur avaient permis la chose. C'est valable pour Gottfried Benn comme pour Ernst Jünger.

BOUILLON DE CULTURE

L'avocat parisien Pierre Hébey a écrit un livre passionnant sur la *Nouvelle Revue française* au temps de l'occupation allemande. C'était l'époque où Jean Paulhan – doucement poussé par Gaston Gallimard – mettait Drieu La Rochelle aux commandes de la rédaction pour assurer la survie de la revue. Au cours de l'émission « Bouillon de culture », Hébey et les autres participants, y compris Bernard Pivot, se montrent tous stupéfaits de l'ampleur de la collaboration des hommes de lettres dans leur pays. Or ce qui est étonnant – c'est là mon objection –, ce n'est pas tant que ces hommes de lettres se soient adaptés à l'Occupation ; non, ce qui est étonnant, c'est que, même comme collaborateurs, ils ont bien écrit.

C'est là une différence fondamentale entre la France et l'Allemagne. En Allemagne, la langue a fait de la résistance de façon résolue – contre la majorité de ceux qui parlaient et écrivaient : il n'y a pas de littérature national-socialiste de valeur. Ernst Jünger n'a pas toujours bien écrit ; on trouve dans son oeuvre des passages médiocres et parfois franchement kitsch. Mais jamais il n'a conformé sa langue à la domination nazie. Ce qui l'honore, ce n'est pas que *Sur les falaises de marbre* soit prétendument une oeuvre de résistance – Jünger est d'ailleurs le dernier à se rallier à cette thèse – ou que la SS l'ait soumise à la censure, mais que sa langue ait conservé sa souveraineté et son indépendance. Jamais on ne verra les meilleures plumes au service des mauvaises causes, a dit une fois Jünger. Mais cela dépend de la langue qu'écrit la plume.

« GOODBYE TO ALL THAT »

Il y a une courte promenade qui, commencée derrière les Colleges, conduit de Cambridge à Grantchester. Si l'on y vient en été, à l'heure du thé, on se croirait à la belle époque de Bloomsbury. On a l'impression que Victoria Sackville-West, Vanessa Bell et Virginia Woolf sont en train de pique-niquer sur les bords de la Cam, entourées d'admirateurs habillés de flanelle légère et qui font assaut de froideur et de condescendance.

A Grantchester, on peut acheter des souvenirs de Rupert Brooke, tombé sur le champ de bataille en Grèce en 1915. Quand on lit ses poèmes – le manuscrit de *The Soldier* datant de 1914 est conservé au British Museum : « *If I should die, think only this of me, / that there's some corner of a foreign field / That is for ever England* » – ou l'autobiographie de Robert Graves ou bien, en France, les nombreux hymnes à la gloire du lieutenant Charles Péguy tombé au début de la bataille de la Marne en septembre 1914, on se rend compte de toute la « normalité » qu'il y avait dans un livre comme *Orages d'acier* : durant la première guerre mondiale, l'euphorie guerrière et la fascination exercée par la bataille et le combat étaient une maladie européenne. Et les Allemands n'étaient pas les plus atteints. La situation change avec la deuxième guerre mondiale, et il est douloureux de voir à quel point, même durant la période de la République de Weimar, le scepticisme vis-à-vis d'une politique poursuivant ses objectifs avec toujours la même hargne militaire reste peu développé et peu ancré dans la majorité.

Bien sûr, il y avait Versailles et la monumentale bêtise de son traité, mais la plupart des écrits allemands se rapportant à la guerre pourraient, semble-t-il, avoir comme sous-titre : *Maintenant plus que jamais !* et ce n'est pas la preuve d'une grande clairvoyance. Robert Graves était tout aussi courageux et inébranlable qu'Ernst Jünger et il a vécu les mêmes atrocités. L'Europe se serait épargné bien des malheurs dans ce siècle sanglant si ceux qui étaient revenus de la première guerre mondiale avaient choisi comme mot d'ordre politique le titre des mémoires de Graves : *Goodbye to All That !*

VIN ROUGE

Parmi toutes les anecdotes de guerre racontées par Ernst Jünger, celle qui m'a le plus impressionné est la suivante : logé quelque part dans un château en France, l'officier allemand exige que ne soit ouverte et bue qu'une seule bouteille de vin rouge prise dans la cave pourtant bien remplie. Je ne sais plus si l'histoire se passait au cours de la première ou de la deuxième guerre. Pourtant, toute la différence est là. Dans le cadre de la première guerre, ce geste a encore une valeur, il est comme une citation bien en place, la poursuite de l'histoire : du côté français, il rappelle le prince de Ligne ou Marbot, général de Napoléon ; on pourrait même imaginer qu'il se trouve dans *Servitude et Grandeur militaires* de Vigny.

La première guerre mondiale exerce une formidable tension sur le consensus de civilisation de l'Europe mais ne le rompt pas – en dépit de toutes les horreurs de la guerre de position et de la boucherie qu'elle entraîne. On octroie à l'adversaire une possibilité de satisfaction, une chance de survie, c'est là un principe de base ; il existe entre ces adversaires qui veulent s'étriper une sorte d'entente chevaleresque.

Mais avec la deuxième guerre mondiale c'en est fini de la camaraderie et de la complicité par-dessus les tranchées. Le duel de la première guerre se transforme en assassinat. L'élimination des juifs devient l'objectif final. L'histoire de la civilisation marque le pas. L'attitude préférée de Jünger, la « *désinvolture* », perd alors tout sens.

QUESTION SUR LA VIE ET L'ŒUVRE

Impossible de rester longtemps en Engadine sans penser à Friedrich Nietzsche. On comprend que cet éternel étranger ait fini par se sentir chez lui dans ce paysage. La vie de Nietzsche est toujours actuelle ; son oeuvre restera vivante longtemps. La responsabilité en incombe à la façon dont elle est parvenue jusqu'à nous, ces histoires de falsifications et de prises de position qui commencent avec Elisabeth Förster-Nietzsche, « *la sœur trop connue du célèbre frère* », comme dit Friedlander.

Le côté fragmentaire de l'oeuvre de Nietzsche fut le point de départ de l'imposante édition faite par Giorgio Colli et Mazzino Montinari. L'auteur Ernst Jünger, éditeur de ses propres oeuvres, est trop discipliné pour qu'on puisse lui prophétiser une aussi longue histoire posthume. Le côté planifié, qui en impose par la mise en forme de sa propre existence sur une aussi longue période, a aussi quelque chose d'un peu exagéré au regard des oeuvres mêmes. Les « oeuvres complètes » organisées et agencées par l'auteur ont un parfum d'« oeuvres posthumes du vivant de l'auteur ». Est-on encore en droit d'en attendre des secrets et des révélations ? L'âge même de l'auteur fait de cette oeuvre une seule et immense autobiographie. Gardera-t-elle sa vitalité lorsque nous n'aurons plus l'auteur devant nous ?

ÉCHANGE DE PLACES

L'image restera : le chancelier allemand et le président français rendent visite ensemble à Ernst Jünger. L'affinité entre Ernst Jünger et François Mitterrand n'est pas seulement dans la fragilité de leur apparence. On voit sur cette photo – c'est ce qui fait sa valeur symbolique – que la France et l'Allemagne incarnent encore deux formes de la culture politique qui se différencient par leur rapport à la littérature.

Les hommes politiques allemands écrivent aussi des livres, mais, en règle générale, ce ne sont pas des auteurs politiques, encore moins des *hommes de lettres*. En France, un livre bien écrit a toujours valeur de billet d'entrée en politique, alors qu'en Allemagne, un style brillant laisse planer le soupçon qu'il ne faut pas prendre l'auteur au sérieux, qu'il n'est pas fait pour la politique et qu'il a trop de temps pour les à-côtés.

Quand un homme politique allemand va rendre visite à un écrivain de renom, il s'y mêle toujours soit de l'admiration soit de la condescendance. En France, les choses sont différentes : l'homme de lettres et l'homme politique sont de même nature et se rencontrent sur le même terrain. Tous deux le savent bien : il leur serait si facile d'échanger leurs places !

BÉTAIL ET EXPLOSIFS

Une nouvelle approche de l'oeuvre d'Ernst Jünger nous est donnée par la comparaison avec les écrits d'Arnold Gehlen [NDT : philosophe et anthropologue né à Leipzig en 1904, mort à Hambourg en 1976] où l'on retrouve des similitudes avec la pensée de Jünger jusque dans le style et l'argumentation. Le fait que Gehlen n'ait pas fait que suivre le mouvement mais qu'en plein national-socialisme il ait fait d'une théorie du milieu le fondement de son anthropologie n'est pas moins gênant que la constance avec laquelle Ernst Jünger a pris des positions politiques par rapport à des attitudes esthétiques prédéterminées.

L'autopunition et la disposition aux inhibitions sont des catégories capitales chez Gehlen ; elles apparaissent chez Jünger sous une forme identique. Ce qui relie finalement les deux hommes, c'est l'estime pour la seconde nature qui n'est pas identique à la civilisation ; d'ailleurs, Jünger observe surtout pour classer. Son regard considère toujours la nature comme un *terrarium* ou un *herbarium*. Dans cette perspective, il est significatif que la conception de Gehlen de la *nature artificielle* se rattache directement à Georges Sorel, l'un des pères spirituels de Jünger. Une phrase aussi étonnante que celle qu'écrivit Gehlen en 1941 dans son oeuvre majeure *Der Mensch* (L'Homme) aurait très bien pu avoir sa place dans une oeuvre de jeunesse de Jünger : « *Dans la première et immédiate nature, il n'y a ni bétail ni explosifs.* »

MAÎTRES ANCIENS

Un instantané de Stefan Moses : à Munich, l'ancienne Pinacothèque va être fermée pour une période assez longue à cause de travaux de rénovation. Au milieu de la foule qui se presse pour voir encore une fois les maîtres anciens, le visage d'oiseau de proie d'Ernst Jünger : amicalement en chasse.

TÔT ET TARD

L'oeuvre de jeunesse de Jünger se raccroche au « *stupide* » XIXe siècle, comme disait Léon Daudet, dans la mesure où elle reprend la critique décadente, surréaliste et anarchiste à son endroit et la pousse même d'un cran. Dans l'oeuvre tardive de Jünger, le système a changé. La critique du darwinisme par exemple n'est plus aussi radicale : Jünger voit nettement qu'ici comme ailleurs le progrès des sciences ouvre autant de nouvelles perspectives qu'il gauchit de données. L'espoir d'une correction est réservé à la rétrospective : « *On dirait que le travail de collecte et de tri ne fait que commencer ; on se trouve là devant une nouvelle chinoiserie, un mandarinat qui manque certes de la force créatrice mais qui sait très bien exécuter et former les idéogrammes. Il est donc permis d'espérer l'émergence, dans le domaine du musée, d'une science plus rigoureuse, plus modeste et en même temps plus jouissive en comparaison de laquelle la science du XIXe siècle apparaîtra bien anarchique. Elle se rapprochera à maints égards du XVIIIe siècle, de Linné, des encyclopédistes et du rationalisme dans la théologie.* » Voilà ce que notait Jünger dans son *Journal* à la date du 30 septembre 1942.

Ce qui l'honore, ce n'est pas que « Sur les falaises de marbre » soit prétendument une œuvre de résistance ou que la SS l'ait soumise à la censure, mais que sa langue ait conservé sa souveraineté et son indépendance

CHUUTTT !

L'Académie française, déjà composée exclusivement d'immortels, connaît pourtant encore un état situé un cran au-dessus de l'immortalité : l'éternité. Le poste le plus important en son sein est celui de « secrétaire perpétuel ». Au siècle dernier, être « secrétaire » était un titre honorifique envié : Balzac le prit tout autant que son ennemi intime, Sainte-Beuve. Tous deux voulaient être les incorruptibles chroniqueurs de leur époque et la fixer pour la postérité.

Il n'est pas permis à n'importe quel auteur d'être un « secrétaire » dans ce sens-là : il faut écrire beaucoup et régulièrement, mais surtout ne pas vouloir arrêter d'écrire. Le mémorialiste Ernst Jünger est devenu le secrétaire de son siècle. Nous souhaitons qu'il lui survive par son écriture.

Le grand âge rattache Ernst Jünger à Fontenelle, secrétaire perpétuel de l'Académie française qui atteignit l'âge de 99 ans et 332 jours. L'anecdote que rapporte Chamfort doit aussi se trouver, j'en suis sûr, chez Jünger. Une femme de 90 ans dit, un jour, à Fontenelle qui en avait alors 95 : « *La mort semble nous avoir oubliés !* » Fontenelle pose un doigt sur sa bouche et dit : « *Chuuttt !* »

Wolf Lepenies

Mesurer autrement le travail des cadres

par Jean Lojkine

PLUS personne ne nie aujourd'hui les bouleversements profonds qui ont transformé non seulement le travail des cadres, mais aussi celui de beaucoup de techniciens et même d'opérateurs : travailler signifie pour eux moins exécuter passivement une tâche le plus vite possible, au rythme de la machine ou de la chaîne que remplir un objectif et, pour ce faire, réfléchir, s'informer, se former, se concerter. Aussi, comme le dit très justement une note de la direction des affaires sociales de Thomson (novembre 1996), « *leur temps de présence et de travail effectif ne sont pas identiques comme on le peut le penser d'un ouvrier de production à la chaîne. La productivité de leur travail est le produit complexe de leurs aptitudes personnelles, de leur expérience, de leur savoir-faire et de leur environnement dans lequel ils exercent leur activité (réseaux d'information, qualité des relations, du management...)* ».

La mesure du temps de travail « effectif » est donc d'autant plus difficile que ce travail, de plus en plus intellectuel, ne cesse pas, comme par miracle, lorsque le salarié quitte les lieux de travail : il continue à réfléchir lorsqu'il va manger à la cantine ou lorsqu'il rentre chez lui. Mieux : les « NTI » – nouvelles technologies de l'information (micro-ordinateur portable, téléphone portable, etc.) – rendent de plus en plus floue la frontière juridique, légale, entre le temps travaillé dit « effectif » et le temps non travaillé.

C'est d'autant plus vrai que, si l'on prend l'exemple d'une entreprise au cœur des NTI comme Thomson, 20 à 30 % des cadres, ingénieurs et techniciens se déplacent régulièrement hors de leur lieu de travail, sans qu'il soit possible de mesurer la durée effective du travail effectué, du moins si l'on en reste aux instruments de mesure désuets utilisés généralement par les entreprises. Tel apparaît alors effectivement – et radicalement – le système du pointage, mais aussi, plus globalement, tous les indicateurs qui ne mesurent que le temps séquentiel dit « effectif » lié à un lieu précis (atelier, bureau), en considérant comme « improductif », comme « hors travail » le temps passé au restaurant, à la cafétéria, à discuter avec ses collègues, le temps passé en bibliothèque, à la maison à se documenter, dans le train ou l'avion à préparer son intervention.

Beaucoup de directions des ressources humaines reconnaissent ces faits, adoptent ce constat... mais en tirent argument pour déclarer que les horaires des cadres ne peuvent être calqués sur ceux du personnel ouvrier ou employé et doivent donc être beaucoup plus élevés (que les 39 heures, pour ne pas parler des 35 heures !)... sous peine de hausse inconsidérée des coûts et, finalement, de perte de compétitivité, de perte de parts de marché dans un contexte mondial hyper-concurrentiel où les cadres travaillent beaucoup plus que le temps légal reconnu par les conventions collectives.

Contrôler, surveiller de façon tatillonne le temps passé dans l'entreprise ou animer et stimuler l'implication active et innovatrice de tous les salariés ?

Ce raisonnement, qui peut sembler reposer sur des évidences, est en fait complètement incohérent et contradictoire. D'un côté, en effet, il reconnaît le caractère désuet des contrôles actuels du temps de travail des cadres. Mais, de l'autre, il invoque un type de compétitivité par les coûts (du seul travail) et un type de productivité (la productivité apparente du travail) qui reposent justement sur ces instruments désuets que sont la mesure de l'efficacité d'un travail par le seul temps passé et non par la valeur ajoutée créée dans l'entreprise.

Ne peut-on pas gagner beaucoup de temps (passé à effectuer un travail mesurable... mais routinier) en travaillant moins mais de manière beaucoup plus créative... à condition de faire confiance à la capacité des gens à se mobiliser pour un projet collectif qui ne se réduit pas à la course aux délais ?

Il faut revoir complètement non seulement les instruments désuets de la comptabilité analytique qui sont toujours fondés sur la recherche de la diminution maximale du temps dit « travaillé », mais aussi la mission tout aussi désuète qui est confiée à la hiérarchie : contrôler, surveiller de façon tatillonne le temps passé dans l'entreprise, au lieu d'animer et de stimuler l'implication active et innovatrice de tous les salariés.

Diminuer le temps de travail des cadres, comme des autres salariés, peut fort bien améliorer la compétitivité de l'entreprise, diminuer ses coûts non salariaux et permettre de nouvelles embauches, si les salariés ne sont plus considérés comme des gens à surveiller et à exploiter mais comme des partenaires à mobiliser, et si les organisations syndicales ne sont plus considérées comme des gêneurs ou des adversaires dont on se méfie mais comme des acteurs à part entière dans la bataille de l'efficacité économique.

***Jean Lojkine** est sociologue, directeur de recherche au CNRS.*

Les succès de la communication du pouvoir algérien

L'EUROPE redécouvre les chemins qui mènent à Alger. Du coup, les voici bien encombrés. Jusqu'au vendredi 20 février, c'est une délégation du Parti communiste français (PCF) qui séjourne dans la capitale algérienne pour y rencontrer des personnalités *« républicaines »* et *« de nombreuses forces politiques, syndicales, sociales et associatives »*, indique le communiqué de presse diffusé par le PCF. Les communistes auraient pu croiser à Alger le socialiste Jack Lang, qui, le temps d'un week-end, a fait une escapade de l'autre côté de la Méditerranée. La visite était *« privée »*, mais elle n'a pas empêché le président de la commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale d'être reçu, entre autres, par le chef du gouvernement, Ahmed Ouyahia.

Précédant M. Lang, c'était une cohorte de parlementaires européens – dont Daniel Cohn-Bendit – qui avait fait le voyage à Alger et, avant elle encore, la « troïka » des Quinze, plus avant, des intellectuels, dont André Glucksmann et Bernard Henri-Lévy. L'Algérie n'a pas toujours pratiqué cette politique d'ouverture. Il y a encore quelques mois, ses dirigeants rechignaient à accueillir des Européens soupçonnés de vouloir mettre en accusation le régime. Seuls quelques *« amis »* sûrs fréquentaient alors les allées du pouvoir.

Le changement d'attitude n'est sans doute pas étranger aux massacres de civils de l'automne 1997. L'incapacité des forces de sécurité à les prévenir et à les stopper, l'impunité dont leurs auteurs ont bénéficié, leur forfait accompli, les confidences distillées par de mystérieux militaires algériens dans certains médias européens : l'image de marque du régime algérien à l'extérieur n'est pas sortie grandie de cette tourmente. De là, les demandes réitérées de Mary Robinson, le haut-commissaire pour les droits de l'homme, et de plusieurs gouvernements étrangers pour l'envoi en Algérie d'une mission d'enquête des Nations unies. De là aussi, début janvier, le communiqué du Quai d'Orsay rappelant le *« droit légitime de la population algérienne à être protégée »* et réclamant une rapide *« démocratisation authentique »* en Algérie.

Les dirigeants algériens ont compris que, si l'opinion intérieure importait peu, il était impératif de redorer le blason de leur pays au sein de la communauté internationale, quitte à bousculer des habitudes héritées d'un nationalisme sourcilleux. Le 13 novembre, une directive du chef de l'Etat, le président Liamine Zeroual, est venue confirmer ce changement de cap. *« Il convient*, explique-t-elle, *de corriger l'image qui est véhiculée de l'Algérie à l'étranger, une image souvent fausse, car manipulée au gré des intérêts des chapelles politiques intérieures et extérieures. Parce que la promotion d'une image saine de l'Algérie à l'étranger souffre d'un défaut de stratégie (...), de relais complémentaires et d'un encadrement aguerri, l'institution d'une agence de communication extérieure investie de la fonction de produire et de projeter la véritable image du pays aux plans politique, économique, commercial, culturel et touristique est une nécessité. »*

L'agence n'a pas encore vu le jour. Mais déjà les responsables algériens ont réussi à « vendre » en quelques semaines une image plus positive de leur pays. Plus aucun dirigeant politique européen ne réclame l'envoi d'une mission d'enquête sur les violences. Plus aucun ne s'insurge contre le refus d'Alger de toute aide humanitaire. Plus aucun ne conteste l'idée que, en dépit d'élections sujettes à caution, la démocratie progresse dans ce pays toujours soumis à l'état d'urgence.

FERMETÉ ET OUVERTURE

Ce résultat a pu être obtenu par une politique de communication habile, mélangeant fermeté et ouverture. Les pourfendeurs habituels du régime – les organisations de défense des droits de l'homme comme Amnesty International – sont toujours interdits de séjour en Algérie, mais les portes s'ouvrent pour quelques *« intellectuels »* de renom. Même s'ils contiennent quelques piques contre le régime, leurs reportages pubiés dans quelques-uns des plus prestigieux titres de la presse internationale confortent le régime. Ancien ministre de la défense et tombeur du président Chadli, le général Khaled Nezzar ne s'y est pas trompé, qui, début février, dans un article du quotidien *El Watan*, a tenu à rendre hommage aux *« deux philosophes français qui voulaient connaître la réalité »*. *« Ils ont par leur action fait connaître la vérité »*, écrit le général Nezzar, avant d'assurer *« ces hommes de courage et de conviction »* de son *« plus grand respect »* et de sa *« plus haute considération »*.

La visite de la *« troïka »* de l'Union européenne (UE) en janvier a, elle aussi, été fort bien gérée. Elle pouvait être dévastatrice pour Alger ; elle fut sans conséquence. Annulée dans un premier temps par les autorités algériennes, cette visite-éclair (moins de vingt-quatre heures !) n'a finalement pu avoir lieu qu'aux conditions imposées par le pays hôte. La *« coopération dans la lutte contre le terrorisme »*, réclamée par les Algériens, a figuré au menu des entretiens entre les trois secrétaires d'Etat aux affaires étrangères de l'Union et le chef de la diplomatie algérienne, Ahmed Attaf, mais l'offre d'une *« aide humanitaire »* a été tout de suite rejetée. La *« troïka »* n'a même pas été autorisée à se déplacer sur les lieux d'un massacre, pas plus qu'à rendre un hommage symbolique aux victimes.

Et que retenir de ces trois jours passés à Alger par la délégation des parlementaires européens, sinon ce geste théâtral et absurde de son président, le Français André Soulier, déchirant sans l'ouvrir une lettre de la direction de l'ex-Front islamique du salut (FIS). Comment mieux cautionner les déclarations du président Zeroual pour qui *« le dossier du FIS est clos »* ? La presse algérienne ne s'y est d'ailleurs pas trompée, qui a salué le *« geste auguste »* de M. Soulier. Il appartient à *« ces actes spectaculaires qui déterminent parfois les virages historiques »*, a écrit *Le Matin*, tandis que *Liberté* observait : *« Le FIS a, semble-t-il, perdu la bataille européenne. »*

L'Algérie est donc redevenue un pays fréquentable. Ses nouveaux amis ne se comptent plus. L'Autriche a décidé de rouvrir son ambassade. Le chef de la diplomatie algérienne est sollicité de partout : Madrid et Londres attendent sa prochaine visite. Paris aussi, qui, par la voix de Jack Lang le week-end dernier, entend donner un *« tour nouveau »* à ses relations avec l'Algérie.

Jean-Pierre Tuquoi

Diogène *par Leiter*



Les nouvelles missions des associations

LA PLACE occupée dans notre société par les associations n'a jamais été aussi importante. Socialement, économiquement et, bien sûr, sur tous les fronts de l'emploi, elles sont à chaque fois présentes. A tel point que nombreux sont ceux qui considèrent qu'une partie des chances du futur passent par elles. *« Elles peuvent devenir le centre de gravité d'un nouveau mode de développement »*, proclame ainsi Roger Sue, auteur d'un livre récent, *La Richesse des hommes, vers l'économie du quaternaire*. Avec d'autres, ce professeur de l'université Paris-V défend la perspective d'une *« économie plurielle »* où les associations exerceraient *« une fonction de restructuration et de représentation de la société civile menacée de désagrégation »* (« Le Monde Initiatives » du 4 février).

D'où viennent cet engouement et cette reconnaissance dont a encore témoigné le succès du colloque organisé le 12 février, à l'Institut d'études politiques, à l'occasion de la sortie de *Sociologie de l'association* ? *« D'un fait de société »*, notait Renaud Sainsaulieu, suivi en cela par plusieurs intervenants, enclin à y voir des réponses du terrain après la faillite des autres instances de socialisation, le politique comme l'entreprise. Ce que ne démentent ni les actions de chômeurs de la fin de l'année 1997 ni les milliers d'organisations d'aide aux exclus, et pas davantage les mobilisations collectives pour les initiatives locales. D'un mouvement en profondeur, aussi, confirmé par les chiffres puisque l'on compterait près de 750 000 associations disposant au total d'un budget de 230 milliards de francs et employant plus de 800 000 salariés en équivalent temps plein, sans parler du 1,1 million de bénévoles.

Encore faut-il admettre que, dans cette nébuleuse promise à un grand avenir, les contours d'un développement indéniable restent imprécis. Il a par exemple fallu l'enquête d'une étudiante de Sciences-Po pour que l'Uniopss (Union nationale interfédérale des œuvres et organismes privés sanitaires et sociaux) découvre tout récemment que ses effectifs globaux s'élevaient à 417 000 équivalents temps plein, contre 306 000 en 1982. Exploités, ces gisements multiples sont mal connus et prennent difficilement un sens macro-économique. De même doit-on d'abord comprendre que le rôle a changé avec le temps, l'objectif de transformation sociale ayant sombré avec les idéologies pour être remplacé par une vision d'action sociale, observent Martine Barthélémy, directrice de recherche au Cevipof (Centre d'études de la vie politique française), et Jean Louis Laville, sociologue au Crida-CNRS. L'heure est au pragmatisme, au travail concret.

« SOUS-TRAITANTS »

Quand ces changements sont intervenus, au détour des années 80, les associations ont failli être entraînées dans des dérives qui les menacent toujours. Prenant conscience de leur poids, la mode visait à l'époque à les assimiler à *« l'entreprise associative »*, selon une terminologie qui irrite Jean Bastide, président du Conseil national de la vie associative (CNVA). Elles risquaient de perdre leur âme et d'être jugées uniquement par rapport à des critères économiques, sans lien avec leurs missions et leurs spécificités. Aujourd'hui encore, des projets du ministère des finances voudraient les considérer comme des entreprises et leur appliquer une fiscalité moins avantageuse. A l'inverse, les associations revendiquent le droit *« à être dans l'économie »* avec leurs armes à un moment où, constate Edith Arnoult, secrétaire générale de la FUAJ (Fédération unie des auberges de jeunesse), *« le marché descend plus bas »*, exaspérant la concurrence dans des domaines qui constituaient autant de secteurs réservés.

Surveillées financièrement, elles ont été d'autant plus *« instrumentalisées »*, regrettent ses dirigeants, que les politiques publiques de l'emploi peinaient à obtenir des résultats et qu'elles pouvaient servir de substitut. A ce sujet, certains, qui les regardent comme des *« sous-traitants de l'impuissance publique »*, constatent que les associations ont été trop souvent mises à contribution, y compris avec des mandats impératifs, dès qu'un dispositif nouveau était lancé par les gouvernements successifs. On ne compte plus les emplois aidés, les CES et, demain, les emplois-jeunes qui doivent ainsi être accueillis, parfois au mépris de la fonction originelle mais également, il faut le reconnaître, dans des conditions qui assurent leur équilibre économique. Condamnées à *« un face-à-face institutionnel »*, les associations craignent pour leur vocation et voudraient se dégager d'une emprise tutélaire. Si les avis divergent selon leur objet, toutes s'interrogent sur la place respective des bénévoles face aux professionnels nécessaires. Tandis que les militants, moins nombreux, s'effacent devant les adhérents, en progression, la tendance à la spécialisation se renforce.

De nombreux espoirs reposent désormais sur elles. Pour peu qu'elles parviennent à clarifier leurs relations avec le politique et leur rapport à l'économique, les associations peuvent *« faire société »*, affirme Renaud Sainsaulieu. Les entreprises elles-mêmes pourraient s'en inspirer. Mais l'ambition ne s'arrêterait pas là qui dépasse la seule urgence ou le replâtrage. Déjà, les associations sont investies de la responsabilité de construire certains des métiers émergents, notamment à partir des besoins de services exprimés par la collectivité. Demain, elles devraient participer de la naissance d'un tiers secteur ou d'une économie sociale renouvelée que Jeremy Rifkin, dans *La Fin du travail*, appelle de ses vœux. Aux confins de l'économie marchande, et selon une variation infinie de solutions, il y a un espace à inventer qui réponde aux problèmes de l'heure. Ce qui serait donner un sens politique aux tentatives en cours, une façon de retrouver l'idée de transformation sociale.

Alain Lebaube

RECTIFICATIFS

Khalida Messaoudi

Une regrettable erreur s'est glissée dans le récit du député européen Daniel Cohn-Bendit à propos de la mission d'une délégation du Parlement de Strasbourg en Algérie (*Le Monde* du 17 février). Khalida Messaoudi est député du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) et non pas du Front des forces socialistes (FFS).

Mode de scrutin

Contrairement à ce qu'indiquait le titre d'un article dans nos éditions du 18 février, le mode de scrutin en vigueur aux élections régionales est la proportionnelle à la plus forte moyenne et non au plus fort reste.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD – 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Gabegie médicamenteuse

LES Français consomment trop, beaucoup trop de médicaments. Cette boulimie est dommageable à un double titre, sanitaire et économique. Rien ne justifie cette situation qui, pour partie, est à l'origine du déséquilibre chronique des comptes de l'assurance-maladie. Connu de longue date, le constat semblait irrémédiable. Les temps ont-ils changé ? Le plan gouvernemental, annoncé lors du conseil des ministres du 18 février, marque une étape importante dans la lutte contre cette surconsommation. Il témoigne d'une évolution notable dans les rapports entre les pouvoirs publics, les organismes de protection sociale et les puissantes multinationales de l'industrie pharmaceutique.

Bernard Kouchner espère doubler, d'ici à la fin 1999, le volume des ventes des médicaments génériques, ces copies conformes de molécules dont le brevet est tombé dans le domaine public et dont la commercialisation permet de réaliser de notables économies. En dépit des exhortations ministérielles passées, le secrétaire d'Etat à la santé reconnaît que le marché de ces derniers demeure « confidentiel », cantonné à 3 % du marché des médicaments remboursables.

Le remède, ici, était connu : permettre au pharmacien de remplacer un médicament coûteux par son équivalent meilleur marché. Contrairement à ce que laissent entendre ceux qui y sont encore opposés, un tel droit, dit « de substitution », ne menace nullement la liberté de prescription du praticien, clef de voûte de la pratique médicale. Bien au contraire. Ce système existe depuis 1987 aux Pays-Bas, depuis 1989 en Allemagne et depuis 1990 au Royaume-Uni. Il est de longue date revendiqué par les pharmaciens français. L'expression de la volonté gouvernementale devrait mettre un terme au conflit qui oppose le Syndicat national de l'industrie pharmaceutique – soucieux de conserver une part de ses privilèges – à la Caisse nationale d'assurance-maladie, toujours aussi maladroite dans sa communication avec les médecins prescripteurs.

Mais le plan gouvernemental ne se limite pas au droit de substitution. La lutte contre la surconsommation imposait de nouvelles négociations tarifaires avec les laboratoires pharmaceutiques. Les dépenses promotionnelles des industriels du secteur, dont on sait qu'elles peuvent considérablement influencer le contenu des ordonnances, devront être réduites de 10 % dès cette année. M. Kouchner entend également obtenir une réduction de 10 % des prescriptions de médicaments psychotropes et antibiotiques. Les réactions modérées de l'industrie à l'annonce du plan gouvernemental laissent penser que ces objectifs, qui ne pénalisent en rien les patients, pourront être atteints.

Pour autant, ils ne sauraient être, à eux seuls, suffisants. Une politique du médicament soucieuse de santé publique et de bonne gestion des ressources ne pourra être menée sans une profonde réforme de l'enseignement de la thérapeutique comme des rapports, souvent ambigus, sinon pervers, qu'entretiennent prescripteurs et fabricants.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, *Le Monde* Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

La guerre des caves

IL A QUARANTE ANS. Déjà, il a connu son moyen âge, sa période classique, son romantisme. Déjà, il se lance dans d'autres recherches. Le jazz, débordant à peine un cercle d'initiés, bouillant d'un sang encore mal analysé, se paie aujourd'hui le luxe d'une querelle qu'on croyait réservée à ces arts majeurs qui ont le temps de s'interroger sur eux-mêmes. Car ce n'est rien de moins qu'une querelle des anciens et des modernes qui a éclaté à propos de la participation française au Festival de Nice.

Les « anciens » ont élu domicile dans une cave de la rue des Carmes. En bretelles, manches retroussées, ils improvisent tous les jours à perdre haleine, sur ces vieux airs que les Noirs laissaient jadis filer le long du Mississippi. Ils ne veulent connaître du jazz que la flamme première, celle qui embrasa les « pionniers » de La Nouvelle-Orléans, ces trouvères de la musique nègre. Les « modernes » occupent le bas d'une petite bicoque proche de la place Pigalle, entourée d'un jardinet souffreteux dont les allées ont été baptisées : rue Duke-Ellington, rue Dizzy-Gillespie, etc. Là, ils ont eux aussi leur « caveau » où, deux fois par semaine, des musiciens amateurs et professionnels se rencontrent pour broder dans le style *« up to date »* sur des thèmes fraîchement venus des cabarets new-yorkais.

La guerre des caves bat son plein. Mais ne dit-on pas qu'une classe de jazz pourrait être ouverte bientôt au Conservatoire ? Voilà qui réconcilierait sans doute « anciens » et « modernes »... dans une opposition unanime. Ils savent que leur musique ne s'apprend pas.

Pierre Drouin
(20 février 1948.)

INDUSTRIE Le groupe Aerospatiale a présenté, jeudi 19 février, devant son comité central d'entreprise, une vaste réorganisation qui consiste en une filialisation de toutes ses activités. ● DEUX PÔLES sont créés, qui regrouperont les activités d'espace et défense, d'un côté, et l'aéronautique, de l'autre. ● CES CHANGEMENTS sont nécessaires dans la perspective des rapprochements européens. ● LES RÉSULTATS pour 1997 qui seront annoncés en mars sont satisfaisants : le chiffre d'affaires s'est accru de 8 %, à 55 milliards de francs. ● LA STRATÉGIE passée du groupe est en échec. Il a mené des combats perdus sur la modification du statut d'Airbus. ● LA FUSION avec Dassault dans le secteur militaire est toujours repoussée. ● À L'AVENIR, le groupe devenu holding espère rassembler toutes les participations de l'Etat dans ces secteurs.

Aerospatiale filialise ses activités et révise du tout au tout sa stratégie

Dans la perspective des mariages européens de la défense et de l'aéronautique, le groupe crée neuf filiales et se transforme en holding. Le président, Yves Michot, espère à l'avenir regrouper toutes les participations de l'Etat dans ces secteurs

LE PRÉSIDENT d'Aerospatiale, Yves Michot, devait présenter pour *information au comité central d'entreprise*, jeudi 19 février au matin, son projet de réorganisation du groupe.

Depuis le 1er janvier 1970, date de *la naissance d'Aerospatiale à partir* de la fusion de Sud-Aviation, Nord-Aviation et Sereb (Société d'études et de réalisation d'engins balistiques), la structure n'avait connu que de légères modifications. Et encore celles-ci remontent-elles à 1995, quand Louis Gallois, alors président, décide de créer des centres de profit. Mais depuis, le contexte a changé. *Le 9 décembre* 1997, les gouvernements français, britannique et allemand ont annoncé qu'ils demandaient à Aerospatiale, British Aerospace et Dasa de leur proposer pour le 31 mars les *modalités de la création* d'une grande société européenne, aéronautique et spatiale, civile et militaire. Celle-ci, baptisée société E dans tous les documents internes d'Aerospatiale, *doit avoir* les moyens de lutter contre les américains Boeing et Lockheed Martin, qui ne cessent de grossir par croissance externe. Dans ces conditions, les trois groupes européens doivent *décider s'ils fusionnent leurs métiers* ou leur maison mère.

C'est notamment pour se préparer à la création de cette société européenne qu'Aerospatiale a dû revoir son organisation et filialiser l'ensemble de ses activités, autour de ses deux pôles d'activité : l'espace et la défense, d'une part, avec

Organigramme du nouveau groupe Aerospatiale

HOLDING AEROSPATIALE

PÔLE ESPACE DÉFENSE: AEROSPATIALE balistique et transport spatial | AEROSPATIALE MISSILES | AEROSPATIALE ISTI ingénierie, systèmes et technologies de l'information | AEROSPATIALE SATELLITES

AEROSPATIALE AIRBUS | AEROSPATIALE ATR avions régionaux | EUROCOPTER hélicoptères | SOGERMA maintenance | SOCATA

quatre filiales (Aerospatiale balistique et transport spatial, Aerospatiale missiles, Aerospatiale ingenierie, *Systèmes et technologies de* l'information, Aerospatiale satellites) ; l'aéronautique, d'autre part, avec cinq filiales (Aerospatiale Airbus, Aerospatiale ATR, Eurocopter, Sogerma pour la maintenance et Socata pour les petits avions de tourisme et d'apprentissage).

Certaines des activités d'Aerospatiale n'auraient de toute façon pu échapper à cette évolution, *compte tenu des différents projets* en cours. Ainsi, fallait-il le faire avec les activités Airbus en prévision de la création au 1er janvier 1999 d'une société Airbus de plein exercice. Les partenaires anglais, espagnol et allemand du consortium européen ont déjà créé des filiales Airbus. De la même manière, les avions régionaux turbopropulseurs ATR sont destinés à être intégrés au sein d'une société de programme franco-italienne indépendante. Toujours dans le pôle aéronautique, les hélicoptères étaient déjà intégrés au sein d'Eurocopter, une société détenue en commun avec l'allemand Dasa.

Dans le pôle espace et défense, l'avenir de l'activité satellites d'Aerospatiale exigeait également que celle-ci soit filialisée. Le groupe français doit en effet l'apporter dans l'année à la société Alcatel-*Thomson satellites, en cours de* constitution, en échange d'une participation au capital, de 5 % à 10 %, de Thomson CSF. La mise en place de ces nouvelles structures s'accompagne d'une réorganisation de la *direction générale*. Le PDG, M. Michot, sera entouré de deux vice-présidents chargés des deux pôles d'activité du groupe et de sept directeurs fonctionnels : délégation générale aux ressources humaines, direction des affaires économiques et financières, secrétariat général, direction des affaires internationales et de l'action commerciale, direction de la communication et des relations institutionnelles, direction de la stratégie et direction de la qualité.

L'an dernier, Aerospatiale a dégagé de bons résultats, qui seront publiés le 6 mars. Le chiffre d'affaires s'est accru de 8 % à 55 milliards de francs et le bénéfice devrait largement dépasser le *milliard*, contre 812 millions en 1996.

Virginie Malingre

Le groupe veut devenir la holding publique de l'aéronautique et de la défense

LA SOCIÉTÉ qui a inventé le Concorde, la fusée Ariane, les avions Airbus et le missile Exocet *est-elle appelée à disparaître ?* En annonçant la filialisation de ses activités, Yves Michot, *président* d'Aerospatiale, s'engage dans la construction d'une Europe de l'aéronautique et de la défense. Mais la forme de cet engagement par la filialisation de toutes ses activités marque surtout l'échec de la stratégie, *défensive, développée par* M. Michot. Dans l'aéronautique civile, d'abord, son plus important secteur, Aerospatiale s'est engagé depuis plus de deux ans, avec ses *partenaires européens* Daimler-Benz Aerospace (Dasa), British Aerospace (BAe) et Casa, dans une réflexion sur la transformation des statuts d'Airbus. Cette négociation s'est transformée en une suite de *reculs. Aerospatiale estimait* que le statut actuel – un groupement d'intérêt économique –, qui avait permis de conquérir 35 % des parts du marché mondial des avions de plus *de 100 places en vingt-cinq ans*, pouvait être maintenu pour lutter contre Boeing. Les Anglais et les Allemands ont réussi à imposer l'idée que seules l'indépendance de gestion et l'autonomie financière permettraient à Airbus de poursuivre sa course conquérante. Aerospatiale refusait de céder à cette future société européenne ses bureaux d'études, véritable matière grise du constructeur. *Elle s'y est finalement* résolue.

ANALYSE

La filialisation de ses activités marque surtout l'échec de la stratégie défensive

Aerospatiale va donc changer de nature. Comme elle va transférer 60 % de son chiffre d'affaires au profit de la nouvelle compagnie Airbus, le rapport de force va basculer. Aerospatiale est ramenée au rôle d'actionnaire. S'il lui restait des velléités de responsabilité opérationnelle *dans les gros avions civils*, la forte personnalité de Noël Forgeard, nouveau patron d'Airbus, l'en empêcherait.

L'aviation militaire constitue un *autre sujet de déception. La fusion* promise avec Dassault, qui devait renforcer le poids d'Aerospatiale dans les négociations européennes, n'aura probablement pas lieu. Devant *l'obstination de l'avionneur* privé, l'Etat actionnaire n'envisage plus, au mieux, qu'un transfert de ses 46 % dans l'avionneur privé au profit d'Aerospatiale.

Le traumatisme ne s'arrête pas là. Dans les satellites et les missiles, Aerospatiale a reçu comme une gifle le reniement de son ami de vingt-cinq ans, Daimler-Benz Aerospace, avec qui elle s'apprêtait à constituer deux sociétés communes. Dasa a choisi, l'an dernier, le camp du groupe Lagardère pour *mieux se positionner au moment* de la privatisation de Thomson-CSF. Ce fut une erreur tactique – Matra ayant finalement perdu la bataille de Thomson –, mais elle a accru l'isolement européen d'Aerospatiale, *même si ses satellites* font jeu égal, sur le plan mondial, avec ceux de Matra-Marconi Space. Certes, Aerospatiale, rallié à Alcatel-Dassault pour la reprise de Thomson-CSF, a pu éviter le pire, qu'aurait constitué la victoire de *son ennemi juré, Matra. le groupe* est néanmoins conduit à l'abandon de son activité satellites en échange d'une entrée au capital de Thomson-CSF.

Dans les missiles, les jeux restent ouverts. Aerospatiale envisage de se *rapprocher de Thomson-CSF*, mais elle pourrait être contrainte de les apporter à la future société Airbus pour augmenter la valeur des actifs transférés à *la société* européenne et éviter d'avoir à verser une soulte en numéraire.

DERNIER COMBAT

Que restera-t-il, dans quelques *mois, d'Aerospatiale ? Une société* holding, repliée rue de Montmorency, se limitant à la gestion des participations financières minoritaires dans les différentes sociétés européennes en cours de constitution ? *L'équipe dirigeante tente* un dernier combat. Revendiquant le statut de *« mission d'architecte français de la restructuration de l'industrie européenne »*, M. Michot espère *rassembler toutes les participations* de l'Etat dans le secteur aéronautique et spatial. Il revendique, plus ou moins directement, les parts du Centre national d'études spatiales dans Ariane et l'activité de propulsion militaire de la SEP, qui appartient aujourd'hui à Snecma. Il souhaite porter les 46 % que possède l'Etat dans Dassault Aviation et, pourquoi pas, celles que détient la *puissance publique dans* Thomson-CSF.

Ce schéma n'est pas dépourvue de cohérence. Les services de Bercy n'ont pas vocation à gérer en direct *les parts de l'Etat* dans les entreprises publiques ou semi-publiques. Et la constitution d'une holding publique pourrait permettre à son management de défendre au mieux les intérêts français dans cette industrie, notamment dans le cadre des négociations en cours avec British Aerospace et Dasa sur les grandes lignes *de la restructuration européenne* qui doivent aboutir pour la fin mars. Le gouvernement socialiste, qui considère ce secteur comme *une industrie de souveraineté*, comme il l'a démontré dans le processus de privatisation du capital de Thomson-CSF, pourrait être sensible à cet argument.

Pour le gouvernement, *la constitution d'une holding publique* impliquerait néanmoins une sensible réorientation de sa politique industrielle. La directive de Jacques Chirac, il y a deux ans, de constituer *deux pôles français dans la défense*, l'un autour de Thomson-Alcatel dans l'électronique, l'autre autour d'Airbus dans l'aéronautique, n'a pas été modifiée – jusqu'à présent au moins – par l'équipe Jospin. *La proposition* d'Aerospatiale de réunir en une seule main, la sienne, toutes les participations de l'Etat, modifie cette stratégie en créant une passerelle entre les deux pôles. *Enfin*, pour être pleinement efficace, cette holding publique devrait bénéficier des moyens financiers aptes à répondre aux opportunités d'acquisitions qui ne manqueront pas de se présenter en Europe. *L'ouverture du capital* d'Aerospatiale pourrait lui procurer cette marge de manoeuvre, tout en donnant un gage de transparence aux investisseurs financiers.

Cette nouvelle stratégie ne manque donc ni de cohérence ni de clarté pour l'Etat. Pour le groupe, elle a au moins le mérite de relancer une offensive, de fixer un horizon. Ses dirigeants avaient dans le passé récent trop *donné l'impression* de jouer l'enlisement et le report de l'indispensable restructuration européenne.

Christophe Jakubyszyn

Les salariés de Renault Le Mans s'inquiètent pour leur avenir

LE MANS
de notre correspondant

Les salariés de Renault Le Mans ont manifesté leur inquiétude *sur l'avenir de l'usine* en bloquant les portes de 4 heures à 10 heures. Ils étaient environ un millier autour des piquets de grève de la CGT, syndicat majoritaire *sur le site*, qui annonce d'autres actions pour les semaines à venir. Si l'organisation syndicale, *via* le comité d'entreprise, avait innové en organisant, le 26 novembre dernier, un *grand débat public* sur l'avenir de Renault Le Mans à la place d'une grève (*Le Monde* 28 novembre 1997), elle revient aujourd'hui à des méthodes de lutte plus classiques.

Le syndicat n'accepte pas le *principe de la cession de la fabrication* des joints de transmission, qui emploie 900 salariés au Mans, à un groupe japonais. Renault avait consacré il y a deux ans 20 millions de francs au développement d'un pôle de fabrication *de joints de transmission* tripodes au Mans. Mais, depuis, ce sont les joints à billes qui se sont imposés. D'où la décision de conclure un partenariat avec un groupe leader, le japonais NTN, qui reprendrait l'activité transmissions de Renault, le constructeur français s'engageant à s'approvisionner essentiellement auprès de NTN pour ses transmissions.

Les termes de l'accord prévoient l'implantation, avec l'aide des collectivités locales, d'une nouvelle usine au Mans. Les salariés repris conserveraient leurs « avantages Renault ».

La CGT *dénonce le démantèlement* progressif de l'usine du Mans, dont l'effectif est passé de 10 300 salariés à 4 800 entre 1970 et 1997. Selon le syndicat, la fonderie (400 personnes) est également menacée. La direction répond que cet atelier est indispensable pour la fabrication d'arbres à cames et que Le Mans sera le centre européen de Renault pour les châssis.

Philippe Cochereau



Bull veut retrouver la croissance grâce aux cartes à puce et aux logiciels

Le groupe français mise sur Internet et les transactions électroniques

Bull affiche des profits pour la troisième année consécutive. Mais ses ventes ne décollent pas. les ordinateurs personnels, qu'il ne fabrique plus, gagnent ses marchés. Le groupe veut aller chercher la croissance et les marges dans les cartes à puce, les logiciels et l'intégration de systèmes. Il veut profiter du développement d'Internet et des transactions électroniques sur les réseaux.

QUEL EST le point commun entre les groupes d'informatique américain Compaq et français Bull ? Un chiffre : 24 milliards. Celui que tous deux placent, dans leurs bilans, à la colonne chiffre d'affaires. Le point commun s'arrête là. Car, chez Compaq, on parle de 24 milliards de dollars (144 milliards de francs), quand chez Bull on parle de 24 milliards de francs. Et quand le premier peut revendiquer une croissance de 200 % de ses ventes depuis 1992, le second doit admettre que les siennes n'ont cessé de baisser depuis cette date.

Compaq est porté par la part grandissante prise dans les systèmes informatiques par les ordinateurs personnels (PC), dont il est le premier fabricant mondial. *Ce qui le conduit à chercher à se construire un statut de généraliste de l'informatique, capable de placer ses machines jusque dans les systèmes centraux supportant les programmes informatiques critiques des entreprises.*

A l'inverse, Bull, qui s'était construit sur des systèmes dits propriétaires (spécifiques à un constructeur), a été mis à mal par l'arrivée des ordinateurs dits ouverts, ceux fonctionnant avec le logiciel Unix, puis les PC. Le groupe a frôlé la mort au début des années 90, faute d'avoir su s'adapter à temps à ces changements et à leurs conséquences financières : les ventes de systèmes Unix et *a fortiori* celles de PC ne procurent pas les mêmes marges que celles de systèmes propriétaires.

Si Bull est parvenu à se redresser financièrement à partir de 1993, sous la houlette de son PDG Jean-Marie Descarpentries, 1997 constituant le troisième exercice bénéficiaire consécutif, il le doit au coup de pouce de l'Etat : 10 milliards de francs d'apport en capital en 1993. Avec comme corollaire la privatisation, intervenue début 1997.

Ce redressement financier tient aussi à des désengagements. Bull a jeté l'éponge, en 1996, dans les PC. Cette activité constituait sa principale source de pertes. Elle a été cédée à l'américain Packard Bell, à qui le japonais NEC, qui est l'un des actionnaires de Bull, a aussi apporté ses activités PC (hors Japon).

MARCHÉS TRADITIONNELS

Positive financièrement, cette décision a eu des conséquences stratégiques négatives. Car, même si Bull détient un peu moins de 20 % du capital de Packard Bell NEC et peut prétendre à un accès « privilégié » aux PC de cette société, il ne dispose plus lui-même de valeur ajoutée dans ce domaine. Et il ne peut donc pas bénéficier de l'essor de ces plates-formes PC.

Or celles-ci gagnent de plus en plus de terrain sur ses marchés traditionnels, ceux des ordinateurs dits serveurs d'entreprise, sur lesquels fonctionnent les applications lourdes. Les ventes de gros systèmes de Bull s'en ressentent. En 1997, les ventes des systèmes GCOS et Unix ont encore baissé : – 2 % à 12,2 milliards de francs.

Bull, dont la direction a été remaniée à l'automne 1997, avec l'arrivée comme PDG de Guy de Panafieu, en tire les conséquences. Si la rentabilité est consolidée, elle n'est pas suffisante pour dispenser l'industriel de faire des choix dans ses efforts de développement. Ceux-ci ont été exposés, mercredi 18 février, par M. Panafieu, qui présente désormais Bull comme un *« multispécialiste »*.

Si le groupe entend « rester un acteur reconnu » des serveurs, en *se défendant surtout sur les machines de très haut de gamme*, il veut aller chercher la croissance et les marges dans quelques domaines ciblés : les cartes à puce, les logiciels, l'intégration de systèmes et de réseaux. L'ambition est de profiter du développement dans les entreprises des applications utilisant Internet (pour des usages internes et/ou externes), ainsi que des transactions électroniques à travers ce réseau ou les réseaux en général.

Bull est déjà le numéro un européen et numéro trois mondial des terminaux de paiement électroniques, un marché qui progressera de 60 % par an d'ici à 2002, selon le groupe. Dans les cartes à puce, domaine où il a été un précurseur, avant de se laisser distancer par des sociétés comme Gemplus, Bull revendique le quatrième rang mondial. Ce marché connaîtra une croissance de 35 % par an dans les cinq ans qui viennent.

Pour tirer *pleinement* profit de l'essor attendu de la demande en *logiciels de sécurité pour Internet* (+ 50 % par an d'ici à 2002) et en *logiciels* d'administration de réseaux (+ 29 %), Bull a décidé de créer une division logiciels à part entière. Et, comme dans ce domaine beaucoup de choses partent des Etats-Unis, sa direction sera installée à Boston. Son responsable, qui sera américain, sera nommé prochainement.

Plus généralement, Bull, selon M. Panafieu, doit équilibrer à 50/50 son chiffre d'affaires entre les produits et les services (contre 53/47 actuellement). La stratégie développée se fera également par *croissance interne, des acquisitions « à la marge » n'étant toutefois pas exclues.*

Philippe Le Cœur

Le résultat d'exploitation plafonne

Les ventes de Bull en 1997 ont atteint 24,6 milliards de francs. Elles se situaient à 24,05 milliards en 1996 (23,4 milliards en réalignant sur le périmètre de 1997) et à 29,9 milliards encore en 1994. Le résultat d'exploitation baisse à 743 millions de francs, contre 780 millions en 1996. Ce chiffre tient compte d'une charge de 250 millions pour le redéploiement de certaines catégories de personnel. Mais les pertes accusées dans certaines activités (intégration de systèmes, ordinateurs Unix) ont aussi pesé sur les comptes.

Le résultat net progresse à 603 millions de francs, contre 376 millions en 1996. Le chiffre 1997 bénéficie d'un gain exceptionnel de 99 millions : 330 millions de plus-values de cessions, desquelles il faut retirer 297 millions de provisions pour couvrir les résultats déficitaires de Packard Bell NEC (micro-informatique), dont Bull détient moins de 20 % du capital. Le résultat net 1996 incorporait une perte exceptionnelle de 114 millions.

Pirelli convoite le circuit automobile Paul-Ricard

LE CIRCUIT Paul-Ricard est à vendre... Le fabricant de pneumatiques italien Pirelli serait prêt à débourser 75 millions de francs pour acquérir ce site prestigieux, inauguré en 1970 et qui a connu bien des vicissitudes, dont la plus marquante aura été le départ pour Magny-Cours du Grand Prix de France de formule 1. Son fondateur, Paul Ricard, avait toujours refusé de vendre, mais sa mort, le 7 novembre dernier, a modifié la donne. Les héritiers du roi du pastis, dont Danièle Ricard, l'une de ses filles, devraient acquitter des droits de succession de l'ordre de 7 millions de francs avant le 7 avril. Ce qui expliquerait une certaine précipitation dans la négociation avec Pirelli. Celui-ci fréquente régulièrement la piste pour des essais de pneumatiques. Il s'engagerait à respecter le calendrier des courses *jusqu'à la fin de la saison*. Après, son intention est de transformer le site en centre d'essais privé. Les Italiens sont venus récemment plaider leur cause auprès des institutionnels varois, chambre de commerce et préfecture, tiraillés entre la perte d'un fleuron sportif et touristique et un avenir économique porteur d'emplois promis par le fabricant italien.

Reste une inconnue : la Société anonyme Paul Ricard, gérante du circuit, est favorable à la vente. Mais cette même société est une filiale du groupe Pernod-Ricard, présidé par Patrick Ricard, le fils de Paul, *qui n'exclurait pas de faire* racheter le circuit par le groupe pour régler les droits de succession et effacer les dettes laissées par le fondateur.

José Lenzini

DÉPÊCHES

■ ***CIMENT FRANCAIS :** le cimentier a annoncé, mercredi 18 février, un résultat net part du* groupe en 1997 de 615 millions de francs (+ 93 %), marquant son redressement depuis sa reprise par l'italien Italcementi en 1992. Son chiffre d'affaires atteint 13,028 milliards de francs (+ 6 %).

■ **LEGRAND :** le groupe français, leader européen du petit matériel électrique, a affiché en 1997 un bénéfice net consolidé de 1,065 milliard de francs, en progression de 15 %. Son chiffre d'affaires atteint 13,018 milliards de francs, en hausse de 5 % à données comparables ; la part réalisée à l'international est de 63 %.

■ **VOLVO :** le groupe automobile suédois a affiché en 1997 un résultat opérationel de 8,418 milliards de couronnes (6,3 milliards de francs), en hausse de 127 %. Son chiffre d'affaires atteint 183,625 milliards de couronnes, en progression de 18 %.

■ **DELL COMPUTER :** le fabricant américain d'ordinateurs a annoncé, mercredi 18 février, un bénéfice net pour 1997 de 944 millions de dollars (5,6 milliards de francs), en hausse de 82 %. Ses ventes s'élèvent à 12,3 milliards de dollars (+ 59 %). Dell est devenu en 1997 le troisième constructeur mondial de PC.

■ **STORA :** Bo Berggren, *président du conseil d'administration* du groupe suédois, a renoncé à *un nouveau mandat*, après avoir été critiqué pour avoir accordé des *avantages financiers* considérables (44 millions de francs) à Lars-Aake Helgesson, PDG sur le départ (*Le Monde* daté 8-9 février). – *(Corresp.)*

■ **OLIVETTI :** le groupe italien a annoncé, mercredi 18 février, un chiffre d'affaires consolidé de 6 588 milliards de lires en 1997, soit une baisse de 4,4 % par rapport à 1996. Le chiffre d'affaires dans le téléphone mobile avec Omnitel a dépassé 1 800 milliards de lires, en hausse de 140 %. Un représentant de l'allié allemand d'Olivetti, Mannesman, est entré au conseil d'administration du groupe.

Hachette poursuit la mise en place de son arc méditerranéen

La prise de contrôle de « Nice-Matin », quelques mois après la fusion des deux journaux marseillais, « Le Provençal » et « Le Méridional », complète la présence d'Hachette Filipacchi Médias dans la région. Le rachat imminent de « Var-Matin » par le quotidien niçois inquiète le personnel

NICE
de notre envoyé spécial

Pendant dix ans, il ne s'est pas passé grand-chose. Hachette contrôlait *Le Provençal*, *Le Méridional* et *Var-Matin*. Les journaux perdaient des lecteurs, de l'argent, progressivement leurs couleurs politiques s'estompaient. Les trois quotidiens s'assoupissaient, dans le souvenir de Gaston Defferre. Le réveil a été brutal. Depuis moins d'un an, tout est en train de changer dans la presse méditerranéenne. Les deux journaux marseillais, *Le Provençal* et *Le Méridional*, ont laissé place à *La Provence*. *Nice-Matin* tourne la page Bavastro pour passer sous le contrôle d'Hachette et *Var-Matin* s'apprête à être absorbé par son voisin niçois. Hachette réalise enfin son arc méditerranéen, plusieurs fois évoqué, de Nice à Marseille. Voire au-delà, puisqu'il a récemment augmenté sa participation de 3 % à 8 % dans Midi-Libre (*Midi-Libre*, *L'Indépendant*, *Centre-Presse*) et qu'il souhaite s'associer à une reprise de RMC.

Attendue, l'arrivée du groupe de Jean-Luc Lagardère à Nice a surpris par son ampleur. Celui qui devait devenir l'actionnaire de référence est apparu, avec 55,5 % des actions, comme le propriétaire du journal. Il devrait dépasser les 62,5 % nécessaires au contrôle du titre lors du prochain conseil d'administration. Mais le sentiment de rejet à l'égard du *« clan Bavastro »* a presque éclipsé le choc ressenti par l'arrivée en force d'Hachette. La coopérative de main-d'œuvre et le comité d'entreprise ont demandé la démission du PDG du journal, Gérard Bavastro. L'ancien PDG, Michel Bavastro, qui a quitté ses fonctions fin 1996 – à quatre-vingt dix ans –, avait maintes fois dénoncé les intentions d'Hachette.

VENDEUR ET ACQUÉREUR

Qui plus est la famille, à travers la société Colombier 58, avait repris à faible prix de nombreuses actions, aujourd'hui cédées 60 000 francs. *« Nous avions commencé par nous opposer à la venue d'Hachette, car nous n'avions pas de garantie sur l'identité de* Nice-Matin, explique Gérard Bavastro, *les choses se sont arrangées. On est arrivé avec le groupe Lagardère à une communauté de vues sur l'avenir de l'entreprise. »*

Vice-PDG et journaliste de formation, Michel Comboul veut incarner l'ouverture et la reprise rédactionnelle du journal. Il est à la recherche d'un nouveau directeur de la rédaction pour succéder à Charles Buchet, toujours en poste à plus de soixante-dix ans. Mais le gros chantier qui préoccupe Michel Comboul et suscite l'inquiétude du personnel des deux journaux, c'est la vente de *Var-Matin*. *Nice-Matin* lorgne depuis longtemps sur le quotidien varois, qui craignait d'être absorbé par *La Provence*. Le projet est vu avec réticence par le personnel de *Nice-Matin* qui trouve que le rachat se fera *« au prix fort »*. Un rapport fixe la valeur de *Var-Matin* entre 153 et 180 millions de francs.

C'est le rôle d'Hachette, à la fois vendeur et acquéreur, qui suscite des réserves. Le groupe a investi plus de 300 millions de francs pour prendre 55,5 % du capital de *Nice-Matin*, mais le groupe recevra la moitié de cette somme de la vente de *Var-Matin*. *« Hachette finance l'acquisition de* Nice-Matin *en prélevant sur la trésorerie du journal »*, s'indigne le Syndicat national des journalistes (SNJ), tout comme la CGT. *« La fixation du prix se fera dans la plus grande transparence »*, répond Gérald de Roquemaurel, PDG d'Hachette Filipacchi Médias.

Une présence de Perpignan à Menton

LA PARTICIPATION D'HACHETTE DANS LA PRESSE DU SUD DE LA FRANCE

Centre Presse – Rodez
Midi libre – Montpellier
La Provence – Marseille
Nice-Matin – 235 650 ex. – Monaco – Nice – 55,55%
Perpignan – L'Indépendant
GROUPE MIDI LIBRE – 8%
Var Matin – Toulon
La Corse – édition de La Provence – Bastia
Corse Matin – édition de Nice Matin

	Centre Presse	Midi libre	L'Indépendant	La Provence	Var Matin
Part de Hachette dans le capital de l'entreprise	8% (groupe Midi Libre)			100%	100%
Nombre d'exemplaires vendus	24 000	166 000	68 429	190 000	68 400

Hachette Filipacchi Medias détient également 25% du groupe Amaury (*Le Parisien, Aujourd'hui, l'Equipe*) ainsi que l'*Echo républicain* de Chartres (32 000 exemplaires).

Les modalités du rapprochement des deux journaux ne sont pas encore fixées, mais on semble s'orienter vers un journal unique dans le Var où ils étaient en concurrence. Il conserverait le nom de *Var-Matin*, pour marquer l'identité varoise, mais le site d'Ollioules, siège de *Var-Matin*, serait revendu et le journal imprimé à Nice. Mais, selon M. Comboul, *« le centre vital »* du nouveau *Var-Matin* devrait être à Toulon. Tout comme Jean-Pierre Milet, PDG de *La Provence* et de *Var-Matin*, il exclut tout licenciement sec. Les deux journaux devraient aussi cesser leur concurrence en Corse où *Nice-Matin* est leader avec son édition *Corse-Matin*, devant *La Corse* (édition de *La Provence*).

CHUTE DES VENTES

A Toulon, le personnel est partagé entre la résignation et l'inquiétude. La fin de *Var-Matin-République* semblait inscrite dans ses mauvais résultats financiers et de diffusion : 73 000 exemplaires vendus en 1994, 64 800 en 1997. Les syndicats ont rencontré Michel Comboul, mardi 17 février. Le personnel doit se réunir en assemblée générale, vendredi 20 février. *Nice-Matin* devra compter avec une rédaction fortement syndiquée, même si les divisions entre SNJ et CGT sont très fortes, et sur les difficultés d'une partie du personnel pour s'installer à Nice. Michel Comboul veut *« opposer à la logique industrielle, qui s'impose à nous, un contre-projet rédactionnel de relance éditoriale du journal pour sa rédaction et ses ventes »*.

Hachette prend pour exemple la fusion du *Provençal* et du *Méridional*, qui a permis de créer, selon Gérald de Roquemaurel, *« un journal éditorialement supérieur aux deux précédents »*. *« 90 % de la publicité locale échappent à la presse. Il est nécessaire de s'entendre au sein de blocs régionaux »*, explique-t-il. *« Entre Nice et Marseille, nous avons une zone homogène où l'on peut envisager des couplages publicitaires portant sur 500 000 exemplaires »*, précise Jean-Pierre Milet. Le retrait d'Havas de la presse régionale devrait conduire Hachette à reprendre la régie de *Nice-Matin* et à se rapprocher publicitairement et capitalistiquement de Midi-Libre.

Et le pluralisme ? Chacun verse sa larme. *« Je regrette les deux journaux. C'est préférable d'avoir une pluralité de l'information »*, soupire Hubert Falco, président (UDF-DL) du conseil général du Var. Le plus virulent est le député PS de Toulon, Robert Gaïa : *« La concurrence entre les deux titres a contribué à donner un peu de moralité publique au département. Que se passera-t-il quand l'information dépendra d'un seul groupe de Nice à Nîmes, avec RMC en prime ? »*

Alain Salles

La fin du règne Bavastro

Pendant cinquante ans, Michel Bavastro a incarné une entreprise qu'il dominait et conduisait d'une main de fer : *« Du stylo à la commande d'une rotative, tout passait par lui »*, explique le responsable du syndicat du Livre du journal, André Corral. Pour le maire de Nice, Jacques Peyrat, *« c'est la deuxième page de l'histoire de Nice qui se tourne, après le départ de Jacques Médecin »*. Sans regret. Il souhaite que se fasse *« une ouverture qui est attendue depuis longtemps »*.

Sous le règne de M. Bavastro, mieux valait être considéré comme un ami pour avoir droit de cité dans le journal. La publication avec photographies des listes de candidats de gauche pour les élections régionales a été considérée comme un mini-événement. Pour le vice-PDG, Michel Comboul, qui s'est opposé au pouvoir de Michel Bavastro, *« le journal n'a ni amis ni ennemis, il informe. On va retrouver un cours des choses normales »*.

Quand la principauté de Monaco subventionne « Nice-Matin »

NICE
de notre envoyé spécial

« A compter du 31 décembre, nous aurons une édition supplémentaire qui s'appellera Monaco-Matin. *Il s'agit d'un contrat avec l'Etat monégasque, un essai sur un an d'une édition Monaco avec effort qualitatif sur Monaco. Facturation : 2 millions de francs hors taxes. »* C'est en ces termes brefs que le PDG de *Nice-Matin*, Gérard Bavastro, annonçait cette innovation rédactionnelle à la fin du conseil d'administration du 23 décembre 1997, marqué par l'entrée du groupe Hachette dans le capital du quotidien et le projet de reprise de *Var-Matin* par *Nice-Matin*. La dernière phrase attira l'attention d'une partie du personnel : la principauté de Monaco payait 2 millions de francs pour le lancement de cette édition. Pour M. Bavastro, *« on a fait une édition qui plaît aux lecteurs, après on peut passer des accords publicitaires »*.

L'activité de Monaco n'avait jusque-là pas nécessité une édition spéciale. L'actualité du Rocher était incluse dans une édition Monaco-Menton, qui vient de se scinder en deux : *Monaco-Matin* et *Nice-Matin Menton*, au contenu quasiment identique. La principauté semble avoir beaucoup insisté pour avoir son édition. Le 31 décembre 1997, le premier numéro de *Monaco-Matin* paraissait, avec en « une », un *« message de S.A.S. le prince Rainier »* : *« Je remercie M. Bavastro de son offre si intéressante que j'ai accepté avec empressement. Les trois pages de Monaco nous permettront de mieux faire connaître au public nos réalisations et nos activités, associant ainsi plus directement le lecteur à l'action des pouvoirs publics. »*

INTERDIT PAR LA LOI

L'opération a fait l'objet d'une convention entre le gouvernement princier et *Nice-Matin*, signée le 17 décembre 1997 par Gérard Bavastro et le ministre d'Etat de la principauté, Michel Lévêque. Celle-ci stipule que l'édition aura *« un titre propre dont la présentation sera définie par le gouvernement princier »*. « Nice-Matin *s'engage à mettre en œuvre tous les moyens propres à améliorer quantitativement et qualitativement les pages consacrées à la principauté et, en particulier, à adapter à cet effet l'effectif rédactionnel de son agence monégasque »*, précise le contrat. Trois journalistes supplémentaires ont été affectés à Monaco.

« De son côté, le gouvernement princier mettra tout en œuvre pour que Nice-Matin *soit l'interlocuteur privilégié pour les déclarations émanant tant des autorités monégasques que des organismes officiels qui sont établis dans la principauté »*, lit-on dans la convention. Il est enfin précisé que *« l'édition Monaco de* Nice-Matin *sera facturée au gouvernement princier pour un montant annuel hors taxes de 2 millions de francs, dont le paiement sera effectué par trimestre anticipé »*.

La loi sur la presse de 1986 indique dans son article 7 qu'*« il est interdit à toute entreprise éditrice de recevoir directement ou indirectement des fonds ou avantages d'un gouvernement étranger »*.

A. S.

Nouveau rebondissement dans la guerre des télévisions en Espagne

MADRID
de notre correspondante

Nouvel épisode, judiciaire celui-là, dans la guerre pour la télévision numérique qui fait rage, en Espagne, depuis plus d'un an : mardi 17 février, la justice espagnole a en effet rendu un arrêt qui suspend, à titre provisoire, la vente de principe, effectuée le 24 juillet 1997, de 25 % des actions de la chaîne de télévision privée Antena 3 au groupe de télécommunications Telefonica.

Cet arrêt répond au recours administratif présenté par le groupe Prisa (éditeur du quotidien *El Pais*) à la suite de la vente. Prisa avait alors fait état de certaines *« irrégularités »* commises par Antena 3 et Telefonica. La possibilité de telles irrégularités a, semble-t-il, été prise en compte par la justice : l'Audience nationale, la plus haute instance pénale espagnole, a estimé qu'il convenait de vérifier que l'opération de vente respectait bien les dispositions de la loi sur les télévisions privées. Telefonica aurait notamment dû, avant de signer le contrat de vente avec Antena 3, faire la preuve qu'elle ne disposait pas déjà de 25 % du capital de la société qu'elle s'apprêtait à acheter.

La décision de « suspension » n'est pas définitive, mais si ultérieurement l'Audience nationale confirmait sa décision d'annuler la vente, c'est à nouveau tout le panorama de la télévision numérique espagnole qui serait changé. Il faut se souvenir, en effet, que l'opération entre Antena 3 et Telefonica, en juillet 1997, avait été un coup de théâtre. Jusque-là, Antena 3, la première chaîne privée espagnole, était associée à Prisa et à Canal Plus au sein de Canal Satélite Digital, le bouquet numérique qui a la faveur des socialistes. La chaîne avait même apporté, en cadeau de mariage à ses associés, un nombre appréciable de droits de retransmission du football.

MANŒUVRE ET PRESSIONS

Le bouquet numérique concurrent, Via Digital, « patronné » par le gouvernement et constitué autour de Telefonica, avait alors un retard assez net sur son concurrent. C'est alors que le patron de Telefonica, Juan Villalonga, ami personnel du chef du gouvernement espagnol, José Maria Aznar, avait réussi à convaincre le président d'Antena 3, Antonio Asensio, de lui vendre 25 % de sa chaîne. L'opération, qui faisait que Telefonica avait de facto un pied dans chaque bouquet, avait été considérée comme une manœuvre, effectuée avec l'aval du gouvernement, pour bloquer l'avance de Canal Satélite Digital. Certains avaient parlé de « pressions » exercées sur M. Asensio et, furieux, le groupe Prisa avait déposé son recours administratif. Aujourd'hui, la situation est renversée : tandis que Telefonica se dit *« confiante dans la décision de la justice »*, Antena 3 et le ministère du développement ont fait savoir qu'ils déposeraient, à leur tour, un recours contre la décision de l'Audience nationale.

Marie-Claude Decamps

Silvio Berlusconi négocie une alliance avec Murdoch

SILVIO BERLUSCONI, actionnaire majoritaire de Mediaset, a confirmé, mercredi 18 février, l'existence de négociations avec Rupert Murdoch, PDG de News Corp., pour conclure *« une alliance internationale »* avec le magnat australo-américain. Selon Silvio Berlusconi, Rupert Murdoch est *« un des interlocuteurs les plus intéressants »*. En revanche, le PDG italien a *« absolument »* démenti la vente de la holding Mediaset au groupe News Corp. Pour Fedele Confalonieri, PDG de Mediaset, *« il s'agirait d'une opération très coûteuse. Mediaset vaut 11 000 ou 12 000 milliards de lires (environ 40 milliards de francs) et (...) il faudrait investir une montagne d'argent »*. Toutefois, selon M. Berlusconi, *« il semble logique qu'une entreprise comme Mediaset sonde des possibilités d'alliance et, à la limite, se fasse courtiser »*.

Outre ses discussions avec le magnat australo-américain, Mediaset, forte d'énormes liquidités, serait pressée par les marchés financiers pour trouver des investissements. Selon certaines sources, le groupe italien aurait étudié la possibilité de prendre une participation dans le capital de TF 1. Cette arrivée dans le tour de table de la *Une* viendrait épauler le groupe Bouygues.

Suez-Lyonnaise des eaux acheteur des 20 % de la CLT-UFA dans TPS

GÉRARD MESTRALLET, président du directoire de Suez-Lyonnaise des eaux, actionnaire à 10 % de TPS et à 35,76 % de M 6, s'est déclaré, mercredi 18 février à Marseille, prêt à *« accompagner le développement de TPS et de M 6 »*. Il confirme ainsi qu'il est officiellement candidat au rachat de la participation de 20 % détenue par la CLT-UFA dans TPS, et qu'il fera jouer son droit de préemption prioritaire. Cette décision ruine les espoirs de TF 1 (25 % de TPS), candidat déclaré au rachat. Pour M. Mestrallet, il *« n'était pas souhaitable qu'il y ait un actionnaire dominant »* dans TPS. Pour que le tour de table *« reste équilibré »*, avec deux blocs à 50 %, Suez-Lyonnaise des eaux devrait reprendre 15 % des 20 % de la CLT-UFA tandis que M 6, actionnaire à 20 % de TPS, rachèterait les derniers 5 %. Avec un TPS valorisé à 4 milliards de francs, cette vente devrait rapporter près de 800 millions de francs à Albert Frère.

■ **UNE SÉANCE** pour rien à Tokyo, où les valeurs japonaises ont terminé *sur* leur niveau de la veille. *L'indice* Nikkei a gagné 2,59 points, soit 0,02 %, pour finir à 16 616,48 points.

■ **L'OR** *a ouvert en hausse*, jeudi 19 février, à Hongkong. L'once de métal *fin* s'échangeait à 298,40-298,80 dollars, contre 297,70-298,10 dollars mercredi à la clôture.

■ **WALL STREET** a *terminé sur un* sixième record consécutif, mercredi 18 février, grimpant au-dessus des 8 400 points. Le Dow Jones a gagné 0,63 %, à 8 451,05 points.

■ **LE PRIX** du baril de brut de référence light sweet crude a gagné 59 cents, à 16,25 dollars, mercredi 18 février, à New York. Il avait perdu 36 cents la veille en clôture.

■ **LES PRINCIPALES** Bourses européennes, Londres, Paris et Francfort, mais aussi Madrid et Amsterdam, ont battu mercredi de nouveaux records, grâce à un rebond du dollar.

LES PLACES BOURSIÈRES

CAC 40 ↗ Clôture | CAC 40 ↗ 1 mois | CAC 40 ↗ 1 an | MIDCAC ↗ 1 mois | NEW YORK ↘ DOW JONES | LONDRES ↘ FT 100 | MILAN → MIB 30 | FRANCFORT ↗ DAX 30

Consolidation à Paris

ENCOURAGÉE par une petite baisse du dollar, la Bourse de Paris consolidait, jeudi 19 février, ses gains accumulés au cours des dernières séances qui avaient propulsé les indices à des niveaux records. En baisse de 0,23 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 perdait 0,43 % à 3 270,37 points après deux heures de transactions.

Ce recul intervient à la veille de la liquidation de février qui mercredi soir s'annonçait positive de 10,20 %. En janvier la cote avait gagné 3,78 %. Le marché était assez actif avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de 2,8 milliards de francs.

De nombreuses autres places occidentales ont également atteint des sommets mercredi avec *en tête Wall Street qui a inscrit* son sixième record consécutif.

Du côté des valeurs, la BNP perdait (–1,32 % à 350,3 francs dans 302 000 titres) est en tête des volumes alors que les spéculations allaient bon train sur les restructurations au sein du secteur bancaire. Une application de 130 0000 titres a été échangée à 10 h 43. *« On dit tout et n'importe quoi sur les banques, il faudra attendre la vente du CIC pour que les candidats malheureux se décident à bouger »*, commentait un opérateur.

Indice CAC 40 sur un an — CAC 40 5 jours

Bongrain, valeur du jour

MÉDIOCRE SÉANCE, mercredi 18 février, à la Bourse de Paris pour le groupe agroalimentaire Bongrain, dont l'action a terminé en tête des plus fortes baisses. Le titre a perdu 4,50 %, à 2 612 francs. *Selon les opérateurs, ce recul s'est effectué* consécutivement au changement d'opinion du courtier SBC Warburg, passé de *« conserver »* à *« alléger »* sur le titre. Le courtier, qui estime que la société aura du mal à préserver sa marge brute cette année, revoit son estimation de résultat brut d'exploitation 1998 à 981 millions de francs, contre 1 020 millions, et fixe un objectif de cours de 2 450 francs à douze mois.

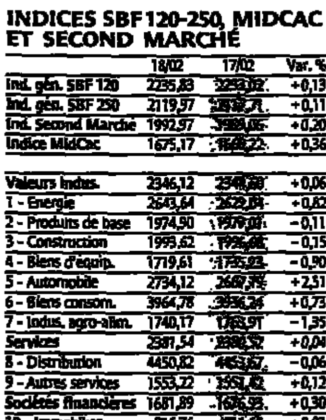
Bongrain sur 1 mois

PRINCIPAUX ÉCARTS AU RÈGLEMENT MENSUEL

HAUSSES, 12h30	Cours au 19/02	Var. % 18/02	Var. % 31/12
Intertechnique	1450	[illegible]	+9,84
Gr.Zannier (Ly) #	145	[illegible]	+8,04
S.E.B.	813	[illegible]	–3,09
Collexip	620	[illegible]	–6,76
Union Assur.Fdal	808	[illegible]	+1,64
Comptoir Entrep.	14,05	[illegible]	+13,30
Geophysique	622	[illegible]	–19,22
Zodiac ex.dt divid	1349	[illegible]	–3,71
Credit Lyonnais CI	380	[illegible]	+21,40
Ingenico	150	[illegible]	+27,44
BAISSES, 12h30			
CCIP	2250	[illegible]	+4,16
Skis Rossignol	118,30	[illegible]	+10,14
Interbail	176,20	[illegible]	+11,30
Dassault Systemes	216	[illegible]	+17,71
DMC (Dollfus Mi)	142,20	[illegible]	+32,89
Ciments Francais	295	[illegible]	+27,70
Cap Gemini	598	[illegible]	+21,17
Marine Wendel	807	[illegible]	+17,98
Lebon	278,20	[illegible]	–3,40
CS Signaux(CSEE)	220	[illegible]	+17,64

VALEURS LES PLUS ACTIVES

SÉANCE, 12h30	19/02 Titres échangés	Capitalisation en F
Rhone Poulenc A	691262	185926976,90
Elf Aquitaine	261038	173018852
Alcatel Alsthom	225149	172825770
AGF-Ass.Gen.France	498454	163111716,40
Usinor	1809101	161338072,60
Axa	250831	141943144
B.N.P.	388733	136569774,50
France Telecom	468850	134578451,50
Dexia France	171560	127250933
Michelin	315340	111281347,80



PRINCIPAUX ÉCARTS AU SECOND MARCHÉ

HAUSSES, 12h30	Cours au 19/02	Var. % 18/02	Var. % 31/12
GFI Industries #	1439	[illegible]	+21,43
Union Fin.France	731	[illegible]	+23,89
Petit Bateau	29,85	[illegible]	+6,60
Royal Canin	346	[illegible]	+18,49
Unilog	1053	[illegible]	+30,16
BAISSES, 12h30			
BD Lease #	117,10	[illegible]	+20,47
Steph.Kelian #	82	[illegible]	+32,25
Phyto-Lierac #	225	[illegible]	–1,31
Pier Import CB	47	[illegible]	+18,09
Cofidur CB	141	[illegible]	–18,26

INDICES SBF 120-250, MIDCAC ET SECOND MARCHÉ

	18/02	17/02	Var. %
Ind. gén. SBF 120	2235,83	[illegible]	+0,13
Ind. gén. SBF 250	2119,97	[illegible]	+0,11
Ind. Second Marche	1992,97	[illegible]	+0,20
Indice MidCac	1675,17	[illegible]	+0,36
Valeurs Indus.	2346,12	[illegible]	+0,06
1 - Energie	2643,64	[illegible]	+0,82
2 - Produits de base	1974,90	[illegible]	–0,11
3 - Construction	1993,62	[illegible]	–0,15
4 - Biens d'equip.	1719,61	[illegible]	–0,90
5 - Automobile	2734,12	[illegible]	+2,51
6 - Biens consom.	3964,78	[illegible]	+0,73
7 - Indus. agro-alim.	1740,17	[illegible]	–1,35
Services	2381,54	[illegible]	+0,04
8 - Distribution	4450,82	[illegible]	–0,06
9 - Autres services	1553,22	[illegible]	+0,12
Sociétés financières	1681,89	[illegible]	+0,30
10 - Immobilier	816,76	[illegible]	+0,01
11 - Services financ.	1777,72	[illegible]	+0,54
12 - Sociétés invest.	1905,29	[illegible]	–0,47



Indice SBF 250 sur 3 mois

Indice second marché sur 3 mois

Indice MidCac sur 1 mois

Une séance pour rien à Tokyo

LA BOURSE de Tokyo a pratiquement terminé la séance sur ses niveaux de la veille, jeudi 19 février. L'indice Nikkei n'a gagné que 2,59 points, soit 0,02 %, à 16 616,48 points. Au plus haut, l'indice a gagné 16 866,33 points, mais cette reprise, née de l'espoir d'un collectif budgétaire important *pour le prochain exercice*, s'est complètement essoufflée. La veille, *Wall Street* a clôturé sur un sixième record consécutif, grimpant pour la première fois au-dessus des 8 400 points pour finir à 8 451,05 points. L'excellente performance des Bourses européennes et asiatiques, à l'exception de Tokyo, a permis à Wall Street de surmonter la baisse de régime initiale *due à des prises de bénéfices*.

En Europe, la Bourse de Londres a terminé en hausse, mercredi, *tout* en perdant un peu de terrain par rapport à *ses* meilleurs niveaux de la journée. L'indice Footsie a battu *son deuxième record de clôture* consécutif, terminant en hausse de 13,9 points à 5 723,4 points, soit une progression de 0,24 %. Outre-Rhin, la place francfortoise a franchi un nouveau record de clôture en terminant la séance officielle à 4 628,83 points.

INDICES MONDIAUX

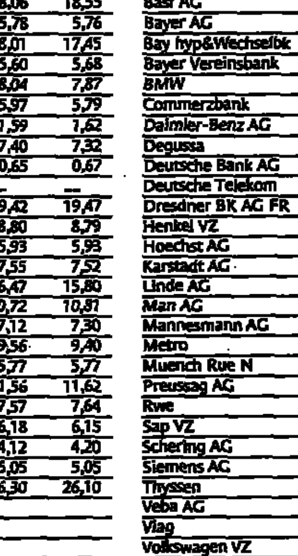
	Cours au 18/02	Cours au 17/02	Var. en %
Paris CAC 40	3275,58	[illegible]	–0,15
New-York/DJ indus.	8384,85	[illegible]	–0,17
Tokyo/Nikkei	16613,80	[illegible]	–1,06
Londres/FT100	5727,10	[illegible]	+0,31
Francfort/Dax 30	4628,83	[illegible]	+0,57
Frankfort/Commer.	1491,83	[illegible]	+0,71
Bruxelles/Bel 20	3288,24	[illegible]	—
Bruxelles/Général	2691,02	[illegible]	+0,05
Milan/MIB 30	1222	[illegible]	—
Amsterdam/Gé. Cbs	674,70	[illegible]	+0,52
Madrid/Ibex 35	728,51	[illegible]	+0,56
Stockholm/Affarsal	2382,66	[illegible]	—
Londres FT30	3443,70	[illegible]	+4,92
Hong Kong/Hang S.	10670,90	[illegible]	+4,11
Singapour/Strait t	1538,98	[illegible]	+2,73

NEW YORK — Les valeurs du Dow-Jones

	18/02	17/02
Alcoa	74,50	75,93
Allied Signal	42,37	42,12
American Express	88,62	89
AT & T	64,12	63,75
Boeing Co	51,93	52,50
Caterpillar Inc.	52,87	53,87
Chevron Corp.	78,75	77,56
Coca-Cola Co	69,12	68,50
Disney Corp.	114,87	112,93
Du Pont Nemours&Co	60,75	61,18
Eastman Kodak Co	66,25	66,75
Exxon Corp.	63,81	62,12
Gén. Motors Corp.H	65,68	64,87
Gén. Electric Co	78,43	78,06
Goodyear T & Rubbe	69,25	68,12
Hewlett-Packard	63,12	61,75
IBM	102,75	101,87
Intl Paper	48,43	48,50
J.P. Morgan Co	113,12	113,37
Johnson & Johnson	70,50	69,50
Mc Donalds Corp.	52,50	52,18
Merck & Co.Inc.	124,25	120,18
Minnesota Mng.&Mfg	87,81	88,18
Philip Moris	42,18	42,81
Procter & Gamble C	84,43	83,25
Sears Roebuck & Co	55,75	54,50
Travelers	55,81	55,43
Union Carb.	46,43	46,93
Utd Technol	86,25	86,56
Wal-Mart Stores	45,56	44,81

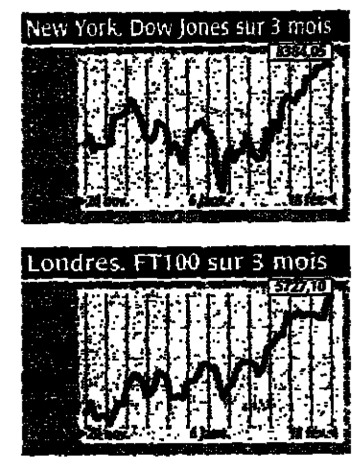
LONDRES — Sélection de valeurs du FT 100

	18/02	17/02
Allied Lyons	5,43	5,38
Barclays Bank	18,06	18,55
B.A.T. Industries	5,78	5,76
British Aerospace	18,01	17,45
British Airways	5,60	5,68
British Petroleum	8,04	7,87
British Telecom	5,97	5,79
B.T.R.	1,59	1,62
Cadbury Schweppes	7,40	7,32
Eurotunnel	0,65	0,67
Forte	—	—
Glaxo Wellcome	19,42	19,47
Granada Group Plc	8,80	8,79
Grand Metropolitan	5,93	5,93
Great Ic	7,55	7,52
H.S.B.C.	16,47	15,80
Imperial Chemical	10,72	10,81
Legal & Gen. Grp	7,12	7,30
Lloyds TSB	9,56	9,40
Marks and Spencer	5,77	5,77
National Westminst	11,56	11,62
Peninsular Orienta	7,57	7,64
Reuters	6,18	6,15
Shell Transport	4,12	4,20
Tate and Lyle	5,05	5,05
Zeneca	26,30	26,10

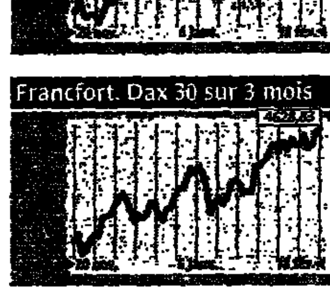


FRANCFORT — Les valeurs du DAX 30

	18/02	17/02
Allianz Holding N	575	562,50
Basf AG	62,27	63,38
Bayer AG	72,50	73,65
Bay hyp&Wechselbk	91,20	89,90
Bayer Vereinsbank	117,50	113,30
BMW	1619,50	1610
Commerzbank	66,10	66,20
Daimler-Benz AG	137,15	133,90
Degussa	92,50	92
Deutsche Bank AG	126,10	127,20
Deutsche Telekom	35,85	35,80
Dresdner BK AG FR	84,60	84,25
Henkel VZ	123	120
Hoechst AG	67,40	68,30
Karstadt AG	626	621
Linde AG	1085,50	1081
Man AG	495	497,30
Mannesmann AG	1017	1022
Metro	76,70	76,70
Muench Rue N	824	825
Preussag AG	588	592
Rwe	101,60	100,60
Sap VZ	720	709,50
Schering AG	203,10	204,30
Siemens AG	117,15	116,85
Thyssen	379	381,50
Veba AG	122,60	123,60
Viag	1013	1008,80
Volkswagen VZ	846	816



New York, Dow Jones sur 3 mois



Londres, FT100 sur 3 mois

Francfort, Dax 30 sur 3 mois

LES TAUX

PARIS ↘ Jour le jour | PARIS ↘ OAT 10 ans | NEW YORK ↗ Jour le jour | NEW YORK ↘ Bonds 10 ans | FRANCFORT → Jour le jour | FRANCFORT ↘ Bunds 10 ans

Hausse initiale du Matif

Le marché obligataire français est reparti à la hausse, *jeudi 19 février. Dès les premières transactions, le contrat* notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat, regagnait 4 centièmes, à *104,06 points. La* veille, le Matif avait succombé à des prises de bénéfice, après ses récents gains et malgré des chiffres américains reflétant un mouvement de désinflation aux Etats-Unis de nature, en principe, à favoriser les marchés obligataires. Le contrat notionnel avait perdu 12 centièmes. Au comptant, le rendement de l'OAT de référence à dix ans, tombé dans la matinée à un plus bas historique à 4,94 %, *était remonté* à 4,97 %.

Sur le marché obligataire, le rendement moyen sur les bons du Trésor à trente ans, qui évolue à l'inverse des prix, est remonté à 5,835 %, contre 5,792 % la veille, en raison d'un affaiblissement du dollar.

Notionnel 5,5 % première échéance, 1 an

LES TAUX DE RÉFÉRENCE

TAUX 18/02	Taux jour le jour	Taux 10 ans	Taux 30 ans	Indice des prix
France	3,38	[illegible]	5,49	[illegible]
Allemagne	3,35	[illegible]	5,49	[illegible]
Grande-Bretagne	7,37	[illegible]	NC	[illegible]
Italie	6,19	[illegible]	5,85	[illegible]
Japon	0,47	[illegible]	NC	[illegible]
Etats-Unis	6,13	[illegible]	5,80	[illegible]

MARCHÉ OBLIGATAIRE DE PARIS

TAUX DE RENDEMENT	Taux au 18/02	Taux au 17/02	Indice (base 100 fin 97)
Fonds d'État 3 à 5 ans	4,22	[illegible]	98,50
Fonds d'État 5 à 7 ans	5	4,96	100,09
Fonds d'État 7 à 10 ans	5,47	5,42	101,48
Fonds d'État 10 à 15 ans	5,81	5,77	101,20
Fonds d'État 20 à 30 ans	6,39	[illegible]	102,67
Obligations françaises	5,76	[illegible]	101,02
Fonds d'État à TME	–1,95	[illegible]	98,28
Fonds d'État à TRE	–2,18	[illegible]	98,86
Obligat. franç. à TME	–2,20	[illegible]	99,14
Obligat. franç. à TRE	+0,07	[illegible]	100,14

LE MARCHÉ MONÉTAIRE (taux de base bancaire 6,55 %)

	Achat 18/02	Vente 18/02	Achat 17/02	Vente 17/02
Jour le jour	[illegible]	—	[illegible]	—
1 mois	[illegible]	3,84	[illegible]	3,50
3 mois	[illegible]	4,19	[illegible]	3,55
6 mois	[illegible]	3,62	[illegible]	3,64
1 an	[illegible]	3,77	[illegible]	3,78
PIBOR FRANCS				
Pibor Francs 1 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 9 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Francs 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
PIBOR ECU				
Pibor Ecu 3 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 6 mois	[illegible]	—	[illegible]	—
Pibor Ecu 12 mois	[illegible]	—	[illegible]	—

MATIF

Échéances 18/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
NOTIONNEL 5,5 %					
Mars 98	129776	[illegible]	104,36	[illegible]	104,18
Juin 98	3210	[illegible]	103,66	[illegible]	103,58
Sept. 98	2	[illegible]	103,34	[illegible]	103,34
PIBOR 3 MOIS					
Mars 98	7153	[illegible]	96,44	[illegible]	96,43
Juin 98	9198	[illegible]	96,36	[illegible]	96,35
Sept. 98	4030	[illegible]	96,25	[illegible]	96,23
Déc. 98	5109	[illegible]	96,10	[illegible]	96,08
ÉCU LONG TERME					
Mars 98	537	[illegible]	103,48	[illegible]	103,36

CONTRATS À TERME SUR INDICE CAC 40

Échéances 18/02	volume	dernier prix	plus haut	plus bas	premier prix
Février 98	11219	[illegible]	3307	[illegible]	3284
Mars 98	2042	[illegible]	3315,50	[illegible]	3290,50
Avril 98	501	[illegible]	3315	[illegible]	3294,50
Juin 98	307	[illegible]	3277	[illegible]	3285

LES MONNAIES

US/F ↗ 6,1173 | US/DM ↘ 1,8221 | US/¥ ↘ 126,4300 | DM/F ↘ 3,3514 | £/F ↗ 10,0190

Faiblesse du dollar

LE DOLLAR perdait quelques fractions face aux devises européennes, jeudi 19 février. Dès les premières transactions interbancaires, la devise américaine s'échangeait à 6,0855 francs et 1,8155 deutschemark, contre respectivement 6,0986 francs et 1,8193 deutschemark mercredi soir, *au cours des derniers échanges entre banques.*

Quelques heures plus tôt, à Tokyo, la tendance était identique. Le billet vert s'échangeait à 126,14 yens, contre 126,32 yens en début de journée et 126,45 yens à New York mercredi soir. La perspective du plan de relance économique japonais, qui doit être annoncé vendredi, a fait monter la Bourse de Tokyo dans la séance de l'après-midi et a déclenché dans un premier temps des achats de yens. *Mais le dollar s'est ensuite repris*, car les investisseurs restent sceptiques sur l'impact de ce plan, avant de céder à nouveau du terrain.

MARCHÉ DES CHANGES À PARIS

DEVISES	cours BDF 18/02	% 17/02	Achat	Vente
Allemagne (100 dm)	335,1400	[illegible]	322	346
Ecu	6,6275	+0,02	—	[illegible]
Etats-Unis (1 usd)	6,1173	+0,94	5,7800	6,3800
Belgique (100 F)	16,2415	[illegible]	15,6300	16,7800
Pays-Bas (100 fl)	297,3600	[illegible]	—	[illegible]
Italie (1000 lir.)	3,4000	+0,06	3,1200	[illegible]
Danemark (100 krd)	87,9500	[illegible]	82	92
Irlande (1 iep)	8,2985	[illegible]	7,9300	8,7200
Gde-Bretagne (1 L)	10,0190	[illegible]	9,5600	[illegible]
Grèce (100 drach.)	2,1250	–0,02	1,9000	[illegible]
Suède (100 krs)	75,2800	–0,12	69	79
Suisse (100 F)	415,1600	[illegible]	404	428
Norvège (100 k)	80,2800	–0,02	75	84
Autriche (100 sch)	47,6310	[illegible]	46,1500	49,2500
Espagne (100 pes.)	3,9560	[illegible]	3,6400	4,2400
Portugal (100 esc.	3,2750	[illegible]	2,9000	[illegible]
Canada 1 dollar ca	4,2520	+0,25	3,9200	4,5200
Japon (100 yens)	4,8600	+0,25	4,6500	[illegible]
Finlande (mark)	110,4800	–0,03	104	115

PARITÉS DU DOLLAR	19/02	18/02	Var. %
FRANCFORT : USD/DM	1,8221	1,8257	–0,20
TOKYO : USD/Yens	126,4300	126,5400	–0,09

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

DEVISES comptant :	demande	offre	demande 1 mois	offre 1 mois
Dollar Etats-Unis	6,1172	6,1152	6,0875	6,0855
Yen (100)	4,8434	4,8399	4,8423	4,8376
Deutschemark	3,3519	3,3514	3,3516	3,3511
Franc Suisse	4,1535	4,1487	4,1654	4,1619
Lire ital. (1000)	3,4028	3,4007	3,3987	3,3972
Livre sterling	9,9869	9,9776	9,9790	9,9713
Peseta (100)	3,9563	3,9537	3,9562	3,9548
Franc Belge (100)	16,268	16,226	16,253	16,233

TAUX D'INTÉRÊT DES EURODEVISES

DEVISES	1 mois	3 mois	6 mois
Eurofranc	3,43	4,15	3,56
Eurodollar	5,53	5,53	5,53
Eurolivre	7,47	7,47	7,44
Eurodeutschemark	3,43	3,48	3,57

L'OR

	cours 18/02	cours 17/02
Or fin (k. barre)	58500	58600
Or fin (en lingot)	59350	58950
Once d'Or Londres	299,30	298,15
Pièce française(20f)	338	337
Pièce suisse (20f)	341	342
Pièce Union lat(20f)	341	340
Pièce 20 dollars us	2300	2340
Pièce 10 dollars us	1332,50	1332,50
Pièce 50 pesos mex.	2215	2205

LE PÉTROLE

En dollars	cours 19/02	cours 18/02
Brent (Londres)	14,43	14,92
WTI (New York)	15,61	15,57
Light Sweet Crude	15,63	16,20

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	19/02	18/02
Dow-Jones comptant	132,14	[illegible]
Dow-Jones à terme	143,78	143,62
CRB	228,83	229,61
METAUX (Londres)		**dollars/tonne**
Cuivre comptant	1649,50	1638,25
Cuivre à 3 mois	1682,50	1670,50
Aluminium comptant	1441,50	1448,25
Aluminium à 3 mois	1469,50	1462,50
Plomb comptant	503	506,50
Plomb à 3 mois	521,50	525,50
Etain comptant	5195	5277,50
Etain à 3 mois	5240	5305
Zinc comptant	1015,50	1021,50
Zinc à 3 mois	1047,50	1048,50
Nickel comptant	5317,50	5322,50
Nickel à 3 mois	5460	5445

METAUX (New-York)		$/once
Argent à terme	675,50	654,50
Platine à terme	—	—
Palladium	—	—
GRAINES, DENREES (Chicago)		**$/boisseau**
Blé (Chicago)	322,25	322
Maïs (Chicago)	268	267,75
Grain. soja (Chicago)	669,50	671,75
Tourt. soja (Chicago)	186,50	184,40
GRAINES, DENREES (Londres)		**£/tonne**
P. de terre (Londres)	—	—
Orge (Londres)	74,65	74,40
SOFTS		**$/tonne**
Cacao (New-York)	1518	1516
Café (Londres)	1745	1760
Sucre blanc (Paris)	—	—
OLEAGINEUX, AGRUMES		**cents/tonne**
Coton (New-York)	65,94	65,48
Jus d'orange (New-York)	96,85	96,70



RÈGLEMENT MENSUEL

JEUDI 19 FÉVRIER
Liquidation : 20 février
Taux de report : 3,38
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↘ PARIS
−0,32 %
CAC 40 : 3271,18

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
B.N.P.(T.P)	970	[illegible]	—	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	925	[illegible]	—	[illegible]
Renault (T.P.)	1974	[illegible]	+ 0,05	[illegible]
Rhone Poulenc(T.P)	2505	[illegible]	− 0,59	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1308	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	989	[illegible]	− 0,91	[illegible]
Accor	1300	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
AGF-Ass.Gen.France	327,20	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Air Liquide	962	[illegible]	− 1,55	[illegible]
Alcatel Alsthom	769	[illegible]	− 0,13	[illegible]
Atos CA	912	[illegible]	+ 0,87	[illegible]
Axa	557	[illegible]	+ 1,79	[illegible]
Bail Investis	854	[illegible]	+ 0,93	[illegible]
Bazar Hot. Ville	640	[illegible]	− 1,40	[illegible]
Bertrand Faure	411	[illegible]	—	[illegible]
BIC	440	[illegible]	+ 0,56	[illegible]
BIS	491	[illegible]	—	[illegible]
B.N.P.	355	[illegible]	− 1,63	[illegible]
Bollore Techno.	850	[illegible]	− 0,58	[illegible]
Bongrain	2612	[illegible]	+ 0,30	[illegible]
Bouygues	825	[illegible]	+ 2,54	[illegible]
Bouygues Offs.	225	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Bull#	58,90	[illegible]	− 0,67	[illegible]
Canal +	1177	[illegible]	− 0,76	[illegible]
Cap Gemini	613	[illegible]	− 2,44	[illegible]
Carbone Lorraine	1841	[illegible]	—	[illegible]
Carrefour	3515	[illegible]	− 1,10	[illegible]
Casino Guichard	368	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Casino Guich.ADP	264,40	[illegible]	− 1,66	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	776	[illegible]	− 0,25	[illegible]
C.C.F.	422,60	[illegible]	+ 0,09	[illegible]
Cegid (Ly)	790	[illegible]	− 0,88	[illegible]
Cerus Europ.Reun	34,50	[illegible]	− 0,86	[illegible]
CGIP	2329	[illegible]	− 3,39	[illegible]
Chargeurs	352	[illegible]	—	[illegible]
Christian Dalloz	753	[illegible]	+ 1,85	[illegible]
Christian Dior	675	[illegible]	− 1,03	[illegible]
Ciments Francais	302,50	[illegible]	− 2,47	[illegible]
Cipe France (Ly) #	194	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
Clarins	550	[illegible]	+ 1,45	[illegible]
Club Mediterranee	437	[illegible]	—	[illegible]
Coflexip	594	[illegible]	+ 4,37	[illegible]
Colas	1002	[illegible]	− 0,19	[illegible]
Comptoir Entrep.	13,50	[illegible]	+ 4,07	[illegible]
Comptoirs Mod.	3043	[illegible]	—	[illegible]
CPR	464,10	[illegible]	− 0,02	[illegible]
Cred.Fon.France	93	[illegible]	—	[illegible]
Credit Lyonnais CI	369,60	[illegible]	+ 2,81	[illegible]
CS Signaux(CSEE)	225	[illegible]	− 2,22	[illegible]
Damart	3730	[illegible]	+ 2,41	[illegible]
Danone	1180	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Dassault-Aviation	1375	[illegible]	+ 1,81	[illegible]
Dassault Electro	632	[illegible]	− 0,75	[illegible]
Dassault Systemes	222	[illegible]	− 2,70	[illegible]
De Dietrich	306,50	[illegible]	− 0,78	[illegible]
Devanlay(Ly)#	835	[illegible]	+ 0,59	[illegible]
Dev.R.N-P.Cal Li #	49,95	[illegible]	− 1,90	[illegible]
Dexia France	748	[illegible]	− 1,20	[illegible]
DMC (Dollfus Mi)	146	[illegible]	− 2,60	[illegible]
Dynaction	163,10	[illegible]	− 1,28	[illegible]
Eaux (Gle des)	921	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Eiffage	323,50	[illegible]	+ 0,77	[illegible]
Elf Aquitaine	660	[illegible]	—	[illegible]
Eramet	252	[illegible]	—	[illegible]
Eridania Beghin	1078	[illegible]	− 0,46	[illegible]
Essilor Intl	1910	[illegible]	− 0,52	[illegible]
Essilor Intl.ADP	1726	[illegible]	− 0,34	[illegible]
Esso	507	[illegible]	+ 0,98	[illegible]
Eurafrance	2595	[illegible]	− 0,61	[illegible]
Euro Disney	8,80	[illegible]	+ 2,27	[illegible]
Europe 1	1305	[illegible]	− 0,76	[illegible]
Eurotunnel	6,50	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Fimalac SA	628	[illegible]	− 1,27	[illegible]
Finextel	110,50	[illegible]	− 1,62	[illegible]
Fives-Lille	374	[illegible]	—	[illegible]
France Telecom	288,50	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Fromageries Bel	4565	[illegible]	− 0,10	[illegible]
Galeries Lafayette	3725	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
GAN ex.dt sous	150,90	[illegible]	− 1,25	[illegible]
Gascogne (B)	521	[illegible]	+ 0,38	[illegible]
Gaumont #	423	[illegible]	+ 0,47	[illegible]
Gaz et Eaux	2480	[illegible]	− 1,93	[illegible]
Geophysique	602	[illegible]	+ 3,32	[illegible]
G.F.C.	558	[illegible]	− 0,53	[illegible]
GrandVision	215,10	[illegible]	− 0,04	[illegible]
Groupe Andre S.A.	657	[illegible]	+ 1,67	[illegible]
Groupe GTM	419	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Gr.Zannier (Ly) #	137	[illegible]	+ 5,83	[illegible]
Guilbert	931	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
Guyenne Gascogne	1964	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Hachette Fil.Med.	1399	[illegible]	+ 0,21	[illegible]
Havas	436	[illegible]	+ 1,33	[illegible]
Havas Advertising	882	[illegible]	− 0,22	[illegible]
Imetal	720	[illegible]	+ 0,83	[illegible]
Immeubl.France	392	[illegible]	− 0,25	[illegible]
Infogrames Enter.	220	[illegible]	+ 0,22	[illegible]
Ingenico	146	[illegible]	+ 2,73	[illegible]
Interbail	181,20	[illegible]	− 2,75	[illegible]
Intertechnique	1365	[illegible]	+ 6,22	[illegible]
ISIS	546	[illegible]	+ 1,64	[illegible]
Jean Lefebvre	373	[illegible]	− 0,53	[illegible]
Klepierre	910	[illegible]	+ 0,76	[illegible]
Labinal	1678	[illegible]	− 0,05	[illegible]
Lafarge	425,90	[illegible]	+ 0,25	[illegible]
Lagardere	223	[illegible]	− 1,12	[illegible]
Lapeyre	355	[illegible]	− 1,83	[illegible]
Lebon	285	[illegible]	− 2,38	[illegible]
Legrand	1298	[illegible]	+ 2,08	[illegible]
Legrand ADP	855	[illegible]	− 0,35	[illegible]
Legris indust.	239	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Locindus	810	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
L'Oreal	2656	[illegible]	− 1,01	[illegible]
LVMH Moet Hen.	1133	[illegible]	− 1,58	[illegible]
Marine Wendel	827	[illegible]	− 2,41	[illegible]
Metaleurop	61,40	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Metrologie Inter.	13,85	[illegible]	− 2,16	[illegible]
Michelin	350	[illegible]	− 0,54	[illegible]
Moulinex #	144,60	[illegible]	+ 0,06	[illegible]
Natexis	350	[illegible]	− 0,02	[illegible]
Nord-Est	119	[illegible]	− 0,16	[illegible]
Nordon (Ny)	398,50	[illegible]	—	[illegible]
NRJ #	967	[illegible]	+ 0,31	[illegible]
Olipar	61,10	[illegible]	− 0,08	[illegible]
Paribas	574	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Pathe	1166	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Pechiney	231,20	[illegible]	+ 0,64	[illegible]
Pernod-Ricard	386	[illegible]	− 1,24	[illegible]
Peugeot	868	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Pinault-Print.Red.	3958	[illegible]	− 0,32	[illegible]
Plastic Omn.(Ly)	823	[illegible]	− 0,97	[illegible]
Primagaz	512	[illegible]	− 0,97	[illegible]
Promodes	2610	[illegible]	− 0,76	[illegible]
Publicis #	615	[illegible]	− 1,30	[illegible]
Remy Cointreau	101,30	[illegible]	− 0,29	[illegible]
Renault	201,80	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Rexel	2009	[illegible]	− 0,89	[illegible]
Rhone Poulenc A	272,90	[illegible]	− 1,72	[illegible]
Rochette (La)	23,90	[illegible]	—	[illegible]
Rue Imperiale(Ly)	5600	[illegible]	+ 0,17	[illegible]
Sade (Ny)	215,10	[illegible]	+ 0,46	[illegible]
Sagem SA	3630	[illegible]	− 0,27	[illegible]
Saint-Gobain	844	[illegible]	− 0,71	[illegible]
Salvepar (Ny)	480	[illegible]	+ 1,02	[illegible]
Sanofi	688	[illegible]	− 0,87	[illegible]
Sat	1799	[illegible]	− 0,77	[illegible]
Saupiquet (Ns)	501	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Schneider SA	353,10	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
SCOR	320	[illegible]	− 1,09	[illegible]
S.E.B.	770	[illegible]	+ 5,58	[illegible]
Sefimeg CA	379	[illegible]	—	[illegible]
SEITA	245,10	[illegible]	—	[illegible]
Selectibanque	71	[illegible]	− 0,14	[illegible]
SFIM	1100	[illegible]	+ 0,90	[illegible]
SGE	178	[illegible]	− 1,96	[illegible]
Sidel	414	[illegible]	− 0,48	[illegible]
Silic CA	953	[illegible]	+ 2,20	[illegible]
Simco	472	[illegible]	+ 0,63	[illegible]
S.I.T.A	1235	[illegible]	− 0,72	[illegible]
Skis Rossignol	121,80	[illegible]	− 2,87	[illegible]
Societe Generale	857	[illegible]	+ 0,58	[illegible]
Sodexho Alliance	3550	[illegible]	− 0,87	[illegible]
Sogeparc (Fin)	396	[illegible]	− 0,50	[illegible]
Sommer-Allibert	232	[illegible]	− 0,81	[illegible]
Sophia	254	[illegible]	+ 0,19	[illegible]
Spir Communic. #	430,90	[illegible]	+ 0,71	[illegible]
Strafor Facom	441	[illegible]	+ 0,45	[illegible]
Suez Lyon.des Eaux	775	[illegible]	+ 1,29	[illegible]
Synthelabo	794	[illegible]	− 1	[illegible]
Technip	680	[illegible]	− 0,73	[illegible]
Thomson-CSF	211	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Total	640	[illegible]	− 1,25	[illegible]
UIF	455	[illegible]	− 0,21	[illegible]
UIS	224,80	[illegible]	− 0,40	[illegible]
Uniball	670	[illegible]	− 0,29	[illegible]
Union Assur.Fdal	770	[illegible]	+ 4,28	[illegible]
Usinor	87,50	[illegible]	+ 1,94	[illegible]
Valeo	495,70	[illegible]	− 1,27	[illegible]
Vallourec	389,10	[illegible]	+ 2,28	[illegible]
Via Banque	180,10	[illegible]	− 0,33	[illegible]
Worms & Cie	579,90	[illegible]	− 0,89	[illegible]
Zodiac ex.dt divid	1307	[illegible]	+ 3,21	[illegible]
Elf Gabon	1010	[illegible]	+ 0,39	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Compensation (1)
ABN Amro Hol.#	131	[illegible]	+ 2,13	[illegible]
Adecco S.A.	1964	[illegible]	− 0,66	[illegible]
Adidas AG #	938	[illegible]	− 3,83	[illegible]
American Express	549	[illegible]	− 2	[illegible]
Anglo American #	256,20	[illegible]	+ 0,07	[illegible]
Amgold #	250	[illegible]	+ 3,12	[illegible]
Arjo Wiggins App.	16,60	[illegible]	− 1,20	[illegible]
A.T.T. #	390	[illegible]	− 0,20	[illegible]
Banco Santander #	250,10	[illegible]	—	[illegible]
Barrick Gold #	118,60	[illegible]	− 2,36	[illegible]
B.A.S.F. #	211	[illegible]	− 2,32	[illegible]
Bayer #	244,70	[illegible]	− 0,85	[illegible]
Crown Cork ord.#	330	[illegible]	− 7,57	[illegible]
Crown Cork PF CV#	272,80	[illegible]	+ 3,40	[illegible]
Daimler Benz #	458,90	[illegible]	− 0,15	[illegible]
De Beers #	124,20	[illegible]	+ 0,08	[illegible]
Deutsche Bank #	419	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Diageo PLC reg.	58,20	[illegible]	+ 1,54	[illegible]
Dresdner Bank	280	[illegible]	+ 0,03	[illegible]
Driefontein #	39,20	[illegible]	− 0,51	[illegible]
Du Pont Nemours #	377	[illegible]	− 2,12	[illegible]
Eastman Kodak #	406,20	[illegible]	− 0,93	[illegible]
East Rand #	1,33	[illegible]	− 2,25	[illegible]
Echo Bay Mines #	12,10	[illegible]	+ 1,25	[illegible]
Electrolux #	480	[illegible]	− 2,08	[illegible]
Ericsson #	265	[illegible]	− 1,13	[illegible]
Ford Motor #	334,10	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Freegold #	29,30	[illegible]	− 1,36	[illegible]
Gencor act.regr.	11	[illegible]	− 2,27	[illegible]
General Elect. #	482	[illegible]	− 0,82	[illegible]
General Motors #	396,10	[illegible]	+ 1,94	[illegible]
Gle Belgique #	711	[illegible]	− 0,14	[illegible]
Hanson PLC reg.	29	[illegible]	− 0,17	[illegible]
Harmony Gold #	19,20	[illegible]	− 2,60	[illegible]
Hitachi #	46,45	[illegible]	− 0,21	[illegible]
Hoechst #	225	[illegible]	− 0,44	[illegible]
I.B.M #	631	[illegible]	− 0,63	[illegible]
I.C.I #	106,70	[illegible]	− 1,59	[illegible]
Ito Yokado #	343,90	[illegible]	+ 3,22	[illegible]
Kingfisher plc #	105	[illegible]	—	[illegible]
Matsushita #	92,45	[illegible]	+ 0,43	[illegible]
Mc Donald's #	318,30	[illegible]	+ 0,28	[illegible]
Merck and Co #	738	[illegible]	+ 2,30	[illegible]
Mitsubishi Corp.#	48,30	[illegible]	− 0,41	[illegible]
Mobil Corporat.#	429	[illegible]	+ 1,44	[illegible]
Morgan J.P. #	696	[illegible]	− 1,43	[illegible]
Nestle SA Nom. #	10600	[illegible]	− 0,28	[illegible]
Nipp. MeatPacker #	75,30	[illegible]	—	[illegible]
Nokia A	580	[illegible]	− 1,03	[illegible]
Norsk Hydro #	270	[illegible]	− 2,96	[illegible]
Petrofina #	2085	[illegible]	− 1,19	[illegible]
Philip Morris #	258	[illegible]	− 0,65	[illegible]
Philips N.V #	461,10	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Placer Dome Inc #	75,60	[illegible]	− 1,45	[illegible]
Procter Gamble #	502	[illegible]	+ 2,39	[illegible]
Quilvest	335	[illegible]	− 1,49	[illegible]
Randfontein #	12,60	[illegible]	− 2,38	[illegible]
Rio Tinto PLC #	79,45	[illegible]	− 0,56	[illegible]
Royal Dutch #	319,40	[illegible]	− 0,43	[illegible]
Sega Enterprises	117	[illegible]	+ 1,53	[illegible]
Saint-Helena #	18,25	[illegible]	− 4,65	[illegible]
Schlumberger #	447,50	[illegible]	+ 2,21	[illegible]
SGS Thomson Micro.	407	[illegible]	+ 0,61	[illegible]
Shell Transport #	41,05	[illegible]	—	[illegible]
Siemens #	392,70	[illegible]	− 1,68	[illegible]
Sony Corp. #	545	[illegible]	− 0,55	[illegible]
Sumitomo Bank #	73,80	[illegible]	− 1,76	[illegible]
T.D.K #	468	[illegible]	+ 0,42	[illegible]
Telefonica #	196	[illegible]	− 1,47	[illegible]
Toshiba #	27,75	[illegible]	− 3,06	[illegible]
Unilever act.Div.#	375	[illegible]	− 0,02	[illegible]
United Technol. #	532	[illegible]	− 1,31	[illegible]
Vaal Reefs #	258	[illegible]	− 0,07	[illegible]
Volkswagen A.G #	3790	[illegible]	− 0,47	[illegible]
Volvo (act.B) #	173	[illegible]	− 1,73	[illegible]
Western Deep #	127,50	[illegible]	− 1,72	[illegible]
Yamanouchi #	147,20	[illegible]	− 0,81	[illegible]
Zambia Copper	13,75	[illegible]	− 1,81	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.
DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 19 FÉVRIER

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	118	[illegible]
CEPME 9% 89-99 CA#	106,91	[illegible]
CEPME 9% 92-06 TSR	—	[illegible]
CFD 9,7% 90-03 CB	122,20	[illegible]
CFD 8,6% 92-05 CB	121,55	[illegible]
CFF 10% 88-98 CA#	103,87	[illegible]
CFF 10,25%90-01CB#	115,46	[illegible]
CLF 8,9% 88-00 CA#	109,72	[illegible]
CNA 9% 4/92-07	126,90	[illegible]
CRH 8,6% 92/94-03	117,65	[illegible]
CRH 8,5% 10/87-88#	104,50	[illegible]
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,08	[illegible]
EDF 8,6% 92-04 #	119,63	[illegible]
Finansder 9%91-06#	127,46	[illegible]
Finansd.8,6%92-02#	114,36	[illegible]
Floral9,75% 90-99#	107,60	[illegible]
OAT 9/85-98 TRA	100,10	[illegible]
OAT 9,50%88-98 CA#	101,89	[illegible]
OAT TMB 87/99 CA#	99,96	[illegible]
OAT 8,125% 89-99 #	105,15	[illegible]
OAT 8,50%90/00 CA#	108,84	[illegible]
OAT 85/00 TRA CA#	102,50	[illegible]
OAT 10%5/85-00 CA#	112,66	[illegible]
OAT 89-01 TME CA#	100,85	[illegible]
OAT 10% 90-01 ecu	—	[illegible]
OAT 7,5%7/86-01CA#	—	[illegible]
OAT 8,5% 91-02 ecu	—	[illegible]
OAT 8,5% 87-02 CA#	117,16	[illegible]
OAT 8,50% 89-19 #	139,11	[illegible]
OAT 8,50%92-23 CA#	141,18	[illegible]
SNCF 8,8% 87-94CA	106,20	[illegible]
Suez Lyon.Eaux 90	967	[illegible]

ACTIONS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours
Arbel ◆	47	[illegible]
Baccarat (Ny) ◆	603	[illegible]
Bains C.Monaco	650	[illegible]
Bque Transatlanti. ◆	207,50	[illegible]
B.N.P.Intercont.	925	[illegible]
Bidermann Intl ◆	110	[illegible]
B T P (la cie) 7,60	—	[illegible]
Centenaire Blanzy	505	[illegible]
Champex (Ny)	18,45	[illegible]
CIC Un.Euro.CIP	488,90	[illegible]
C.I.T.R.A.M. (B) ◆	2700	[illegible]
Generali Fce Assur	1280	[illegible]
Continental Ass.Ly.	555	[illegible]
Darblay ◆	496	[illegible]
Didot Bottin	804	[illegible]
Eaux Bassin Vichy ◆	2975	[illegible]
Ecia	1370	[illegible]
Ent.Mag. Paris ◆	1390	[illegible]
Fichet Bauche	42	[illegible]
Fidei	33,10	[illegible]
Finalens ◆	280,70	[illegible]
F.I.P.P. ◆	265,50	[illegible]
Fonciere (Cie)	650	[illegible]
Fonc. Lyonnaise #	800	[illegible]
Foncina #	551	[illegible]
Francarep	305	[illegible]
France S.A.	1246	[illegible]
From. Paul-Renard ◆	1050	[illegible]
Gevelot	1210	[illegible]
G.T.I (Transport)	290	[illegible]
Immobail	185	[illegible]
Immobanque	714	[illegible]
Locamion (Ly) ◆	600	[illegible]
Lucia	59,70	[illegible]
Monoprix	363	[illegible]
Metal Deploye	370	[illegible]
Mors	5,15	[illegible]
Navigation (Nle) ◆	122	[illegible]
Optorg ◆	355	[illegible]
Paluel-Marmont ◆	440,50	[illegible]
Exa.Clairefont(Ny) ◆	911	[illegible]
Parfinance ◆	252,50	[illegible]
Paris Orleans ◆	285	[illegible]
Promodes (CI)	2035	[illegible]
PSB Industries Ly	545	[illegible]
Rougier #	330	[illegible]
Saga	130	[illegible]
S.I.P.H. ●	300	[illegible]
Sofragi	4600	[illegible]
Taittinger	3415	[illegible]
Tour Eiffel ◆	285,50	[illegible]
Vicat	517	[illegible]
Caves Roquefort ◆	1850	[illegible]
Eyo ◆	313,10	[illegible]
Finaxa	427	[illegible]
Gaillard (M) ◆	1550	[illegible]
Givaudan-Lavirotte ◆	1290	[illegible]
Grd Bazar Lyon(Ly)	210	[illegible]
Gd Moul.Strasbourg ◆	2001	[illegible]
Hotel Lutetia ◆	362	[illegible]
Hotels Deauville	625	[illegible]
Immeubl.Lyon (Ly) ◆	547	[illegible]
L.Bouillet (Ly) ◆	299,30	[illegible]

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 19 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Adal (Ns) #	47	[illegible]
AFE #	660	[illegible]
Aigle #	390	[illegible]
Albert S.A (Ns) ◆	150	[illegible]
Altran Techno. #	2475	[illegible]
Arkopharma #	368	[illegible]
Montaignes P.Gest.	2100	[illegible]
Assystem #	213	[illegible]
Bque Picardie (Li) ◆	780	[illegible]
Bque Tarneaud(B)#	368,90	[illegible]
Bque Vernes ◆	156	[illegible]
Beneteau CB#	1780	[illegible]
B I M P	118	[illegible]
Boiron #(Ly)	422,70	[illegible]
Boisset (Ly) #	335	[illegible]
Bot S.A.	290	[illegible]
Cardif SA ◆	980	[illegible]
C.E.E #	88	[illegible]
CFPI #	450	[illegible]
Change Bourse (M)	233	[illegible]
CNIM CA#	191,60	[illegible]
Codetour #	376,50	[illegible]
Comp.Euro.Tele-CET	309,50	[illegible]
Conflandey #	284,50	[illegible]
C.A. Hte Normandie	336,40	[illegible]
C.A. Paris IDF	850	[illegible]
C.A.Ille & Vilaine	295	[illegible]
C.A.Loire Atl.Ns #	292	[illegible]
C.A.Pas de Calais	550	[illegible]
C.A.du Nord#(Li)	517	[illegible]
C.A. Oise CCI	320	[illegible]
C.A. Somme CCI	335	[illegible]
C.A.Toulouse(B)	425	[illegible]
Devanlay	610	[illegible]
Devernois (Ly)	599	[illegible]
Ducros Serv.Rapide	27,10	[illegible]
Emin-Leydier (Ly)#	371	[illegible]
Europ.Extinc.(Ly)	468	[illegible]
Expand s.a	809	[illegible]
Factorem	642	[illegible]
Faiveley #	238,60	[illegible]
Finacor	67	[illegible]
Fininfo	740	[illegible]
Assur.Bq.Populaire	658	[illegible]
Gautier France	276	[illegible]
Gel 2000	38,50	[illegible]
GEODIS #	391	[illegible]
GFI Industries #	1329	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	23,30	[illegible]
GLM S.A.	228	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	248	[illegible]
Kindy #	157	[illegible]
Guerbet	216	[illegible]
Hermes internat.1#	472,50	[illegible]
Hurel Dubois	744	[illegible]
ICBT Groupe #	180	[illegible]
I.C.C.#	157	[illegible]
ICOM Informatique	386,10	[illegible]
Idianova ◆	74	[illegible]
Int. Computer # ◆	63	[illegible]
IPBM ◆	64	[illegible]
M6-Metropole TV	654	[illegible]
Manitou #	854	[illegible]
Manutan	505	[illegible]
Marie Brizard #	600	[illegible]
Maxi-Livres/Profil #	36,70	[illegible]
Mecelec (Ly) ◆	61,05	[illegible]
MGI Coutier #	293	[illegible]
Monneret Jouet Ly#	134	[illegible]
Naf-Naf #	87	[illegible]
Norbert Dentres.#	741	[illegible]
NSC Groupe Ny	810	[illegible]
Onet #	900	[illegible]
Paul Predault	135	[illegible]
P.C.W. 19	—	[illegible]
Petit Boy #	87,70	[illegible]
Phyto-Lierac #	235	[illegible]
Pochet	758	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns)	215	[illegible]
Radiall #	708	[illegible]
Robertet #	1175	[illegible]
Rouleau-Guichard	254	[illegible]
Securidev #	99,50	[illegible]
Smoby (Ly)#	549	[illegible]
Sofco (Ly) ◆	11	[illegible]
Soflbus ◆	365	[illegible]
Sopra #	840	[illegible]
Steph.Kelian #	86	[illegible]
Sylea	675	[illegible]
Teisseire-France	181	[illegible]
TFI	649	[illegible]
Thermador Hol. #	370	[illegible]
Trouvay Cauvin #	120,90	[illegible]
Unilog	1003	[illegible]
Union Fin.France	684	[illegible]
Viel et Cie #	161,60	[illegible]
Vilmorin et Cie #	480	[illegible]
Virbac	555	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 19 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	33	[illegible]
Belvedere	820	[illegible]
BVRP	243,70	[illegible]
Coil	138	[illegible]
Electronique D2	390	[illegible]
FDM Pharma n.	128	[illegible]
Genset	449	[illegible]
Guyanor action B	9,85	[illegible]
High Co.	185	[illegible]
Infonie	86,05	[illegible]
Joliez-Regol	78,50	[illegible]
Mille Amis	32	[illegible]
Naturex	70,50	[illegible]
Olitec	845	[illegible]
Picogiga	180	[illegible]
Proxidis	19,90	[illegible]
R21 Santé	415	[illegible]
Stelax	6,20	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
JEUDI 19 FÉVRIER

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI ◆	850	[illegible]
Générale Occidentale ◆	160	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	174,90	[illegible]
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.
SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 18 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
AGIPI		
Agipi Ambition (Axa)	152,33	[illegible]
Agipi Actions (Axa)	135,28	[illegible]
BANQUES POPULAIRES		
Valorg	2429,38	[illegible]
BNP — 3615 BNP		
Natio Court Terme	14463	[illegible]
Natio Epargne	2271,73	[illegible]
Natio Oblig. M.T. C/D	887,44	[illegible]
Natio Ep. Croissance	3704,20	[illegible]
Natio Ep. Patrimoine	156,21	[illegible]
Natio Epargne Retraite	179,38	[illegible]
Natio Epargne Trésor	11563,42	[illegible]
Natio Euro Valeurs	1213,18	[illegible]
Natio Euro Oblig.	1063,68	[illegible]
Natio Euro Opport.	1206,63	[illegible]
Natio Inter	1152,84	[illegible]
Natio Opportunités	212,30	[illegible]
Natio Revenus	1126,02	[illegible]
Natio Sécurité	11354,69	[illegible]
Natio Valeurs	1539,59	[illegible]
BRED BANQUE POPULAIRE		
Moneden	94187,25	[illegible]
Oblig. tres caté.	287,89	[illegible]
CDC-GESTION (Groupe Caisse des dépôts)		
Livret Bourse Inv. D PEA ◆	951,42	[illegible]
Nord Sud Dévelop. C ◆	2680,91	[illegible]
Nord Sud Dévelop. D ◆	2533,18	[illegible]
MULTI-PROMOTEURS CCBP-CDC		
Patrimoine Retraite C	320,30	[illegible]
Patrimoine Retraite D	310,61	[illegible]
Sicav Associations C ◆	2457,82	[illegible]
CDC TRESOR		
Fonsicav C	20032,12	[illegible]
Mutual. dépôts Sicav C	19672,82	[illegible]
CAISSE D'EPARGNE		
Écur. Act. Futur D PEA	324,38	[illegible]
Écur. Capitalisation C	265,32	[illegible]
Écur. Expansion C	84655,68	[illegible]
Écur. Géovaleurs C	3914,60	[illegible]
Écur. Investis. D PEA	257,53	[illegible]
Écur. Monépremière	11543,51	[illegible]
Écur. Monétaire C	13236,55	[illegible]
Écur. Monétaire D	12268,87	[illegible]
Écur. Trésorerie C	324,84	[illegible]
Écur. Trésorerie D	304,58	[illegible]
Écur. Trimestriel D	2074,60	[illegible]
Éparcourt-Sicav D	197,93	[illegible]
Géoptim C	13550,66	[illegible]
Géoptim D	12446,82	[illegible]
Horizon C	2533,31	[illegible]
Prévoyance Ecur. D	109,26	[illegible]
Sensipremière C	14126,28	[illegible]
Fonds communs de placements		
Écur. Capipremière C	12402,35	[illegible]
Écur. Sécuripremière C	12245,21	[illegible]
CRÉDIT AGRICOLE — INDOCAM Asset Management		
Amplia o	121840,11	[illegible]
Atout Amérique	208	[illegible]
Atout Asie	92,28	[illegible]
Atout Futur C	930,83	[illegible]
Atout Futur D	867,10	[illegible]
Coexis	2026,01	[illegible]
Dièze	2391,98	[illegible]
Elicash o	968048,24	[illegible]
Eurodyn	3093,77	[illegible]
Indicia ◆	2008,78	[illegible]
Moné.J C o	12142,82	[illegible]
Moné.J D o	11503,17	[illegible]
Oblifutur C	577,62	[illegible]
Oblifutur D	533,47	[illegible]
Oraction	1510,06	[illegible]
Revenu-Vert	1204,32	[illegible]
Sévéa ◆	116,59	[illegible]
Synthésis	19495,69	[illegible]
Uni Associations o	119,91	[illegible]
Uni-Foncier	1605,28	[illegible]
Uni-Garantie C	1983,43	[illegible]
Uni-Garantie D	1418,93	[illegible]
Uni-Régions	1768,81	[illegible]
Univar C o	314,71	[illegible]
Univar D o	301,61	[illegible]
Univers Actions	276,50	[illegible]
Univers-Obligations	262,25	[illegible]
CIC BANQUES		
Francic	170,11	[illegible]
Francic Pierre	154,44	[illegible]
Europe Régions	263,80	[illegible]
CIC PARIS		
Associc	1095,24	[illegible]
Cicamonde	1701,49	[illegible]
Converticic	436,65	[illegible]
Ecocic	1861,20	[illegible]
Mensuelcic	10148,93	[illegible]
Oblicic Mondial	4140,31	[illegible]
Oblicic Régions	1235,59	[illegible]
Rentacic	165,34	[illegible]
CRÉDIT LYONNAIS		
Eurco Solidarité	1403,21	[illegible]
Lion 20000 C	17426,60	[illegible]
Lion 20000 D	16304,13	[illegible]
Lion-Associations C	11309,33	[illegible]
Lion-Associations D	10717,89	[illegible]
Lion Court Terme C	26907,97	[illegible]
Lion Court Terme D	23706,20	[illegible]
LionPlus C	1649,33	[illegible]
LionPlus D	1573,18	[illegible]
Lion Trésor	2584,03	[illegible]
Oblilion	2330,03	[illegible]
Sicav 5000	832,62	[illegible]
Slivafrance	1398,28	[illegible]
Slivam	639,95	[illegible]
Slivarente	260,97	[illegible]
Slivinter	906,73	[illegible]
Trilion	5204,75	[illegible]
CRÉDIT MUTUEL FINANCE		
Avenir Alizes	2548,47	[illegible]
CM Option Dynamique	151,36	[illegible]
CM Option Equilibre	286,64	[illegible]
Créd.Mut.Mid.Act.Fr.	172,94	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Cour.T.	943,50	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Ind. C	166	[illegible]
Créd.Mut.Ep.J	23319,15	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Monde	1899,41	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Oblig.	1949,79	[illegible]
Créd.Mut.Ep.Quatre	1102	[illegible]
Fonds communs de placements		
CM Option Modération	107,98	[illegible]
LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE		
Asie 2000	561,01	[illegible]
Saint-Honoré Capital	20986,26	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	702,25	[illegible]
St-Honoré Pacifique	676,84	[illegible]
LEGAL & GENERAL BANK		
Sécuritaux	1859,36	[illegible]
Stratégie Actions	1226,95	[illegible]
Stratégie Rendement	2096,66	[illegible]
Amplitude Amérique C	132,46	[illegible]
Amplitude Europe C	194,80	[illegible]
Amplitude Europe D	191,54	[illegible]
Amplitude Monde C	1142,45	[illegible]
Amplitude Monde D	1089,91	[illegible]
Amplitude Pacifique C	95,25	[illegible]
Elanciel D PEA	213,44	[illegible]
Émergence Poste D PEA	166,75	[illegible]
Géobilys C	700,48	[illegible]
Géobilys D	662,74	[illegible]
Kaléis Dynamisme C	1205,06	[illegible]
Kaléis Équilibre C	1139,55	[illegible]
Kaléis Sérénité C	1081,82	[illegible]
Latitude C	150,95	[illegible]
Latitude D	137,50	[illegible]
Oblitys D	655,43	[illegible]
Plénitude D PEA	232,12	[illegible]
Poste Gestion C	15143,22	[illegible]
Revenus Trimestr. D	5270,17	[illegible]
Solstice D	2384,29	[illegible]
SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT		
Actimonétaire C	38638,88	[illegible]
Actimonétaire D	30612,08	[illegible]
Cadence 1 D	1073,01	[illegible]
Cadence 2 D	1061,26	[illegible]
Cadence 3 D	1063,72	[illegible]
Capimonétaire C	417,24	[illegible]
Capimonétaire D	376,47	[illegible]
Sogeoblig C/D	9641,86	[illegible]
Interoblig C	7899,53	[illegible]
Intersélection France D	807,12	[illegible]
S.G. France opport. C	2339,92	[illegible]
S.G. France opport. D	2214,99	[illegible]
Sogenfrance C	2228,36	[illegible]
Sogenfrance D	2023,08	[illegible]
Sogépargne D	305,54	[illegible]
Soginter C	2658,96	[illegible]
Fonds communs de placements		
Favor D	1638	[illegible]
Sogelance D	1760,22	[illegible]
Sogenfrance Tempo D	269,84	[illegible]

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

DISPARITIONS

Claude Prey

L'éternel jeune auteur d'opéras surprenants

CLAUDE PREY, compositeur, est mort vendredi 13 février à l'âge de soixante-douze ans. Comme sa musique, comme sa pensée, l'homme semblait insaisissable. La mort l'a trouvé alors que nous le cherchons encore, elle nous rappelle que cet éternel jeune compositeur était né à Fleury-sur-Andelle, dans l'Eure, le 30 mai 1925. Chacune de ses créations était attendue, discutée. Il s'était fait un nom, il avait reçu, en 1975, le Grand Prix de la ville de Paris, mais il ne suscitait pas la glose musicologique ni les interviews et, surtout, aucune de ses œuvres n'a été enregistrée. Pourtant, ses partitions ont un avenir parce qu'elles ont marqué leur temps : *Le Cœur révélateur*, d'après Poe, sur un livret de Philippe Soupault (1963), *On veut la lumière ? Allons-y !* sur l'affaire Dreyfus, qui divisa le public à Angers en 1968, *Les Liaisons dangereuses* créées à Strasbourg en 1974, reprises à Avignon et consacrées en 1981 par le Festival d'Aix-en-Provence où sera présenté *Le Rouge et le Noir* en 1989. Mais tous ces opéras, puisque Claude Prey n'a rien voulu écrire d'autre, convaincu que la musique pure avait fait son temps (et peut-être même la musique tout court), ont besoin de la représentation pour exister. L'un des paradoxes de Claude Prey, et non des moindres, c'est qu'il accordait la première place au livret, dont il était toujours l'auteur, à la langue : de la part d'un licencié ès lettres, titulaire d'un diplôme supérieur de philosophie, cela n'étonnait pas. Mais il n'en confiait pas moins à Marc Texier, dans le numéro spécial de l'*Avant-scène opéra* consacré aux *Liaisons dangereuses*, que la musique était infiniment plus éprouvante à écrire. Car ce puriste s'imposait des règles rigoureuses.

Elève d'Olivier Messiaen, de Jean Rivier et de Darius Milhaud au Conservatoire, où il est admis en 1947, Claude Prey reste d'abord à l'écart de ses camarades, séduits par le système dodécaphonique. Il s'en moque tout d'abord dans un opéra-bouffe inédit, *Le Phénix* (1957), puis l'adopte par défi dans *La Dictée* (1961). Bientôt, le tournant à sa façon, il ne pourra plus s'en passer, l'appliquant aussi bien aux mots, aux lettres, aux données dramatiques avec une grande liberté d'imagination et un impitoyable entêtement. Il y avait une logique sensible derrière ce radicalisme : privilégier les lettres ou les syllabes des titres dans *Les Escaliers de Chambord*, *Sommaire soleil* ou *O comme eau*, déduire les contrepèteries possibles à partir de *La Donna è mobile* revenait à chercher la musique partout où elle se cachait.

Souvent surpris par l'incongruité du résultat, nous n'avons pas pris le recul suffisant pour considérer la gerbe d'étincelles et la musique que nous n'entendions pas n'était pas celle que Claude Prey nous donnait à entendre. Encore aujourd'hui, nous voyons ce qui date dans une production où se résume l'essentiel du théâtre musical des années 60 à 80, nous verrons un jour ce qui reste.

Gérard Condé

■ **CHRISTINE CUSIN-PARIS**, journaliste à France Télévision, est morte dimanche 15 février à Paris, d'une crise d'asthme aiguë, à l'âge de quarante-neuf ans. Ancienne championne de France cadette d'athlétisme, elle était entrée à l'ORTF en 1970 pour être intégrée à l'équipe de « Sport dimanche », l'émission hebdomadaire animée par Raymond Marcillac, puis par Robert Chapatte. Elle fut l'une des premières femmes à parler de sport à la télévision.

■ **MARTHA GELLHORN**, écrivain américain qui fut une des premières femmes correspondantes de guerre, est morte dimanche 15 février à son domicile londonien. Née à Saint Louis (Missouri) le 8 novembre 1908, Martha Gellhorn a couvert la guerre d'Espagne, la guerre sino-japonaise, le débarquement en Normandie et la libération de Dachau pendant la seconde guerre mondiale, la guerre du Vietnam et la guerre de 1967 entre les Arabes et Israël. Elle a écrit treize romans, mais reconnaissait être plus connue pour avoir été la troisième femme d'Hemingway (de 1940 à 1945) que comme écrivain. Elle avait aussi épousé notamment Bertrand de Jouvenel. Son autobiographie était sortie en 1979.

■ **PIERRE LAGOURGUE**, sénateur de la Réunion, est mort à Paris, lundi 16 février, à l'âge de soixante-dix-sept ans. Né le 3 janvier 1921 à Sainte-Marie (la Réunion), ce médecin radiologue est élu en 1958 conseiller général du canton de Saint-Benoît et, en 1967, il devient président du conseil général de la Réunion, fonction qu'il occupera pendant dix-sept années consécutives. Elu député (UDF) dans le sud de l'île en 1978, il affronte sans succès Michel Debré dans la première circonscription en 1981 : à plusieurs reprises, Pierre Lagourgue avait reproché à l'ancien premier ministre de vouloir régenter la droite locale. En 1986, lorsqu'il accède à la présidence du conseil régional, il engage un combat pour le désenclavement aérien de la Réunion, en faisant venir les premiers charters. Elu sénateur en 1992, Pierre Lagourgue abandonne son siège de conseiller régional en 1993, après avoir formé un an plus tôt, avec Camille Sudre et Paul Vergès, un véritable triumvirat pour diriger la collectivité. En mars 1997, au plus fort des manifestations de fonctionnaires, le gouvernement d'Alain Juppé avait fait appel à ses services pour débloquer la crise. Il sera remplacé au Sénat par Lylian Payet, conseiller pédagogique de l'éducation nationale.

■ **MARCELLE DELPASTRE**, écrivain et poète, est morte, vendredi 6 février, à l'âge de soixante-douze ans. Marcelle Delpastre passa le plus clair de sa vie dans la ferme familiale de Germont, en Corrèze, qui l'avait vue naître. Après son baccalauréat et un an à l'Ecole des arts décoratifs de Limoges, elle avait décidé de s'adonner à l'écriture et à l'exploitation de la terre, ses deux passions. Outre différents poèmes en français ou en occitan, elle a rédigé des nouvelles, des pièces de théâtre et des romans, ainsi que des ouvrages sur la sorcellerie, les coutumes et les chants traditionnels. Le succès lui était venu, en 1993, avec le premier volume de ses mémoires. *Les Chemins creux*, paru chez Payot, avait été suivi en 1994 d'un deuxième tome, *Derrière les murs*. Un dernier volume, *Le Jeu de patience*, est annoncé pour mars.

NOMINATIONS

DÉFENSE

Jean-Marie Guéhenno, conseiller maître à la Cour des comptes, a été nommé, par décret du président de la République paru au *Journal officiel* du 18 février, président du conseil d'administration de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN), devenu établissement public national à caractère administratif. L'IHEDN, doté de l'autonomie financière et de la personnalité morale depuis septembre 1997, reste placé sous la tutelle du premier ministre. Le général de corps d'armée Bernard Janvier conserve le poste de directeur qu'il occupe depuis septembre 1996.

[Né le 30 octobre 1949 à Boulogne-sur-Seine, fils de l'écrivain Jean Guéhenno, Jean-Marie Guéhenno, ancien élève de l'ENA, agrégé de lettres, est entré à la Cour des comptes en 1976. En 1981, il a appartenu au cabinet de Maurice Faure, ministre de la justice, avant d'être nommé conseiller culturel à Washington de 1982 à 1986. Conseiller à la présidence de la Banque de l'Union européenne entre 1987 et 1989, il devient, de 1989 à 1993, chef du centre d'analyse et de prévision (CAP) au Quai d'Orsay, avant d'être nommé ambassadeur, représentant permanent de la France à l'Union de l'Europe occidentale (UEO) jusqu'en 1995. Il est ensuite chef du service des affaires internationales à la Cour des comptes, où il est promu au grade de conseiller maître en 1996.]

AU CARNET DU « MONDE »

Anniversaires de naissance

– Joyeux anniversaire pour tes dix-sept ans,

Aurélie.

Mamie, Papy, Rosine, Jacques, Fanny t'embrassent de grand cœur.

Cassassoles-Sapiega,
13600 La Ciotat.

– Jaquot, Kouni, Edouard, Jean-Patrick, Christine, Antoine, Géraldine, Sophie, Olivier, Paul, Juliette, Louis, Baptiste, souhaitent à leur

Pierre chéri,

un joyeux anniversaire le 20 février.

Décès

– Denis Kilian,
son fils,
Anne,
son épouse,
et leur fille, Iris,
Denise René,
sa sœur,
Marcel et René Bleibtreu,
ses frères, et leurs épouses,
Ses neveux et ses nièces,
Ses amis,
Et tous ceux qui l'ont connue dans ses activités,

ont la douleur de faire part du décès de

Lucienne BLEIBTREU KILIAN.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, le samedi 21 février 1998, à 9 h 45 (entrée 4, boulevard Edgar-Quinet).

26, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 Paris.
196, boulevard Saint-Germain,
75007 Paris.

– Patrick Arfi.
Et le personnel des Librairies L'Astrolabe,
Jacques Meunier,
Et tous les membres du jury du prix de la Librairie L'Astrolabe,

ont le chagrin de faire part de la mort de leur ami l'écrivain

Nicolas BOUVIER.
(*Le Monde* du 19 février.)

★

M. Jean-Claude Charhon,
son fils,
Pascale, Jean-Jacques, Jacques, *Emmanuel, David et Olivier,*
ses petits-enfants,
Mme Henriette Dwek,
sa sœur,
M. Yedid Bambadji,
son frère,
Mme Claude Levi,
sa nièce,
Jacques-Olivier et Bruno,
ses petits-neveux,
Mme Evelyne Benatar,
Mme Myriam Benadretti,
Les familles Bambadji et Charhon,
ont la profonde tristesse de faire part de la disparition de

Mme Louise CHARHON,
née BAMBADJI,

née au Caire (Egypte) le 1er mai 1910 et décédée inopinément à Uccle-Bruxelles (Belgique), le 17 février 1998, dans sa quatre-vingt-huitième année.

La cérémonie religieuse, suivie de l'inhumation au cimetière parisien de Pantin, se déroulera le 20 février, à 12 h 30, dans la plus stricte intimité.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

Cécile DESCHAMPS

nous a quittés le 14 février, dans sa soixante-dixième année.

Sa famille,
Et ses amis,
se retrouveront le mardi 24 février 1998, à 12 heures, au crématorium du Père-Lachaise, Paris-20e.

Famille Deschamps,
13, rue Cavé,
75018 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

– Ses amis,
Et collègues de l'équipe de logique mathématique, CNRS - université Paris-VII
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. Daniel GLUSCHANKOF,

survenu le 14 février 1998, à la suite d'un accident de montagne.

Les travaux de recherche de Daniel Gluschankof, qui lui ont valu une réputation internationale, portent essentiellement sur la logique mathématique et ses applications à l'algèbre.

– Les personnels de l'université d'Angers, de l'UFR sciences, et du département de mathématiques
ont le regret d'annoncer le décès accidentel de leur collègue, maître de conférences,

Daniel GLUSCHANKOF.

– Mme Sahaly Joël, née Raherizah,
son épouse,
Anne,
sa fille,
Famille,
Et *amis de France, Suisse, Madagascar,*
ont la douleur de faire part du décès de

Georges JOËL,

survenu à Paris, vendredi 13 février 1998.

L'inhumation aura lieu à Tananarive (Madagascar), dimanche 22 février.

Priez Dieu pour lui.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Natacha Michel,
Et *Pierre-Noël Giraud,*
Sylvain Lazarus,
ont la douleur de faire part du décès de

Lydia MICHEL,

survenu le 16 février 1998, en sa quatre-vingt-quatorzième année.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse, lundi 23 février, à 12 h 30.

19, villa Santos-Dumont,
75015 Paris.

Claude PREY,
auteur-compositeur,

rappelé à Dieu le 13 février 1998.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Notre-Dame de Vincennes, suivie de l'inhumation à Fleury-sur-Andelle, le 17 février.

Marie-Thérèse Bellon,
2 *ter*, rue Jean-Moulin,
94300 Vincennes.
Jacques Prey,
Cour du Moulin,
94130 Pierrefitte-en-Auge.
(Lire ci-dessus.)

Rectificatif

– Dans l'avis de décès de

Raphaelle Régine de CONINCK,
née **FAGALDE,**

paru dans le carnet daté du 18 février, il fallait lire :

Un office religieux sera célébré le *24 février, à 18 h 30, en l'église Saint-*Merri, à Paris.

Anniversaires de décès

– Il y a un jour, il y a trois ans,

Jacques BROCHOT

nous a quittés.

Si près si loin.

Anne.

– Il y a douze ans, le 20 février 1986, disparaissait

Raymond COLLOMBET,
ingénieur en chef des Ponts et Chaussées.

Que ceux qui l'ont connu, estimé, aimé, aient une pensée et une prière pour lui.

– Rouen, Paris.

Il y a cinq ans, le 20 février 1993, s'éteignait avec un tranquille courage

Jean-Claude FOUQUE.

Merci d'avoir pour lui une pensée chaleureuse.

Nous espérons retrouver son amour de la vie dans ses quatre petits-enfants, nés depuis :
Théo, Max chez Emmanuel et Isabelle, Laura, Emilie chez Jérôme et Eléna.

Maryvonne, Emmanuel, Jérôme Fouque.

« C'est alors, ô nuit, que tu vins. »
Ch. Peguy.

Le 18 *février, il y a neuf ans,*

David

et ses grands-parents,

Emile et Monique,

nous ont quittés, victimes de la violence routière.

Merci à ceux qui partagent ce souvenir avec nous.

Daniel, Anne,
Aurélie, Romain, Estelle
Lenoir-Joussen.

Communications diverses

Association française des amis de l'Orient
Centre de recherches et d'études documentaires sur l'Afghanistan

Y A-T-IL UNE NATION AFGHANE ?

Journée d'étude
Samedi 28 février 1998
10 heures-17 heures

Ministère de la recherche
ancienne Ecole polytechnique
Carré des sciences,
amphithéâtre H.-Poincaré
Entrée : 25, rue
de la Montagne-Sainte-Geneviève
75005 Paris, métro Cardinal-Lemoine.

Réservations : CEREDAF,
tél. : 01-43-55-63-50.
Vera Marigo, tél./fax : 01-43-55-71-48

– Un prix permettant un séjour à *Varsovie de trois à douze mois a été créé.* Son objet est la promotion des relations *franco-polonaises. Il s'adresse à des personnalités éminentes dans les domaines culturel, scientifique et artistique.*

Pour plus de renseignements, veuillez *vous adresser à la direction de la* Bibliothèque polonaise, 6, quai d'Orléans, Paris-4e, *tél. : 01-55-42-83-83.*

– Pour aider et initier de jeunes malades *et handicapés, nous recherchons* collections en tous genres : timbres, cartes *postales, télécartes, fèves, monnaies,* pin's, etc. Merci pour vos dons. Envois à *M. S. Fierté, 45210 La Selle-en-Hermoy.*

Les mardis de la Fondation Jean-Jaurès
12, cité Malesherbes,
75009 Paris (métro Pigalle)
Le mardi 24 février 1998, à 18 h 30
(Accueil à partir de 18 heures)

LA RÉDUCTION DU TEMPS DE TRAVAIL EN QUESTION(S)
Avec
Jean LE GARREC
ancien ministre,
rapporteur du projet de loi sur la réduction du temps de travail,

Pierre LARROUTUROU
ingénieur conseil,
président
du Mouvement 4 jours, nouvel équilibre.
Modérateur : **Jean-Michel Rosenfeld**
Réservations :
Fondation Jean-Jaurès
Tél. : 01-40-72-21-21
Fax : 01-40-72-21-39
e-mail : fjj75@calva.net/



AUJOURD'HUI

LE MONDE / VENDREDI 20 FÉVRIER 1998

OLYMPISME Comme l'Italien Alberto Tomba en 1988 à Calgary, l'Autrichien Hermann Maier a décroché deux médailles d'or pour sa première participation aux Jeux d'hiver : trois jours après sa victoire dans le super-G, il s'est en effet imposé, jeudi 19 février, dans le slalom géant. ● SURPRISE dans le slalom dames, où l'Allemande Hilde Gerg a gagné en reprenant 60 centièmes de seconde à la championne du monde en titre, l'Italienne Deborah Compagnoni. ● LES PATINEUSES américaines Michelle Kwan et Tara Lipinski sont en tête avant le programme libre artistique de vendredi. ● LE COMITÉ international olympique, qui a révélé deux nouveaux cas de dopage au cannabis, a décidé de lutter contre l'usage des « drogues sociales » par les athlètes.

Au fil des Jeux, l'Autrichien Hermann Maier prend des allures de géant

Ski alpin (géant messsieurs). Vainqueur du super-G après une chute spectaculaire lors de la descente, dont il était pourtant un des favoris, le skieur de Flachau a remporté une nouvelle victoire qui fait de cet ancien maçon la grande vedette de Nagano

SHIGA KOGEN
de notre envoyé spécial

C'était un matin de course. Le bleu du ciel tranchait joliment avec le blanc de la neige fraîche. Jeudi 19 février, Shiga Kogen retrouvait ses couleurs de bonheur. L'éclat de la lumière printanière réchauffait l'atmosphère et les cœurs. Il récompensait le travail harassant et l'obstination des hommes à offrir aux champions une piste à leur dimension.

Un slalom géant masculin était au menu. La pente proposait les mouvements de terrain indispensables aux affrontements sportifs de haut niveau. Le revêtement était dur à souhait. Le gel de la nuit avait fabriqué des petites vaguelettes et ridé malicieusement la surface de la neige, que les rayons du soleil transformaient en fine pellicule de cristaux accueillants.

TRACÉ EXIGEANT

Le tracé de la première manche était exigeant. Il réclamait puissance musculaire, compétence technique, sens de la trajectoire, condition physique et engagement. C'était un parcours pour *guerrier fort en tête et fort en cuisses*. Un parcours à la mesure des Autrichiens et la démesure du plus fort d'entre eux, Hermann Maier, vingt-six ans, ancien maçon, moniteur de ski, champion olympique de super-G, l'homme dont la très spectaculaire chute en descente, vendredi 13 février, sur les pentes de Happo-One, a fait la « une » des journaux télévisés. On allait très vite être fixé, chronomètre à l'appui.

Hermann Maier s'installait en tête ; ses compatriotes Christian Mayer et Stefan Eberharter jouaient les dauphins provisoires. Le quatrième Autrichien, Hans Knauss n'était « que » sixième : le Slovène Jure Kosir et le Suisse Michael Von Grüningen avaient réussi à s'intercaler en embuscade. Le trio de géantistes français, Christophe Saioni, Ian Piccard et Joël Chenal, pointait à distance respectable, en compagnie de quelques grands spécialistes – les Norvégiens Stiansen et Kjus, les Suisses Accola, Locher et Kaelin, le Sudois Nyberg. Quant à Alberto Tomba et Kjetil Andre Aamodt, *ils avaient déjà pris* la porte de la sortie.

Tandis que les coureurs partaient reconnaître la deuxième manche, on pouvait toujours méditer sur ce verdict intermédiaire, conforme à la plus impitoyable logique. Deux heures et demie plus tard, le résultat final affichait la même vérité : Hermann Maier était sacré champion olympique pour la deuxième fois de ces Jeux.

Après le super-G, le géant. Quelle aventure ! Sur le podium, encadré *par Stefan Eberharter et Michael* Von Grüningen, le nouvel héros de Nagano savourait cet instant, temps fort de son incroyable domination sur la saison.

Dans ce slalom géant olympique, Hermann Maier avait skié une fois encore un ton au-dessus de tous les autres. Il s'était adapté, avec une justesse de geste sans égale, même chez Michael Von Grüningen, le maître suisse de la discipline, à des conditions de course différentes d'une manche à l'autre. La neige, ramollie, de la deuxième manche « roulait » sous la semelle des skis et gênait *la conduite de* courbe. A la différence de la première manche, il fallait cette fois appuyer moins violemment sur *les carres, étaler la conduite et pi*loter avec calme. Hermann Maier avait su trouver l'exact dosage, tout en attaquant (on ne se refait pas) avec une grande intelligence de course.

Il n'est pas inutile de rappeler que le slalom géant est la discipline de base du ski de compétition, celle qui permet de travailler et d'acquérir les « fondamentaux » de la technique gestuelle. Tous les grands géantistes sont de grands skieurs. Hermann Maier est assurément l'un de ceux-là. Son secret ? Du ski, encore du ski, toujours du ski : *« Quand j'étais moniteur*, aime-t-il rappeler, *j'ai dû skier par tous les temps, dans n'importe quelle neige. En poudreuse, dans les bosses, en hors-piste. C'est là que j'ai appris, que j'ai beaucoup progressé en technique... »*

Hermann Maier a mis sa puissance musculaire hors normes et son imposante musculature du haut du corps au service d'un ski explosif et agressif, tout en finesse dans les appuis, et d'une précision rarement prise en défaut. Werner Margreiter, le chef de l'équipe masculine autrichienne, avait une lueur d'admiration dans les yeux pour parler de sa prestation. *« Sa façon de mettre de la puissance en glissement est vraiment unique*, disait-il. *Il utilise ses qualités physiques de façon optimale, en tenant des trajectoires précises, magnifiquement anticipées. »*

GARÇON DE CARACTÈRE

Pour la petite histoire, et pour ceux que la technologie passionne, on peut attribuer une (petite) part de la deuxième médaille d'or olympique de Hermann Maier à son choix de matériel. Le champion avait chaussé des Beta Carve fabriquées par une grande marque allemande. Des skis de 2,03 mètres, « paraboliques », étroits en patin (sous la chaussure) et plus large en spatule et talon, qui permettent de « tailler » des trajectoires audacieuses, fermées et précises. Mais son parcours olympique exceptionnel, Hermann Maier, garçon de caractère, préfère l'expliquer, avant tout, par le cœur, la passion et la persévérance qu'il a mis dans son « travail ».

Il en est sûr : *« C'est parce que je n'ai reçu de l'aide de personne pendant des années que je suis si fort aujourd'hui. »* Sa motivation, *« Herminator »* l'a puisée dans le comportement méprisant de ces entraîneurs *« qui tournaient toujours la tête dans la direction opposée »*, quand, gamin malingre mais obstiné, il jouait sa sélection en équipe régionale. Jeudi, sur les pentes enneigées de Shiga Kogen, l'idée ne serait venue à personne de ne pas regarder Hermann Maier lancé, à toute allure, à la conquête de son deuxième titre olympique. Ce matin-là, c'était le spectacle d'un géant.

Gilles Chappaz

Et Tomba, la « Bomba », chuta...

L'Italien Alberto Tomba et l'Autrichien Hermann Maier ont un point commun : ils ont décroché deux médailles d'or pour leur première participation à des Jeux olympiques d'hiver. Tomba avait été couronné en 1988 à Calgary, en slalom et en géant ; Maier a obtenu une double victoire à Nagano, s'imposant aisément dans le géant, trois jours après avoir conquis l'or en super-G.

Mais l'avènement de celui-ci semble marquer le chant du cygne de celui-là. En géant, le champion olympique 1988 et 1992 de la discipline, encore champion du monde en 1996, a fait illusion 18 secondes jeudi 19 février. Le temps de s'élancer sur une neige japonaise gelée, de passer quelques portes avant de sortir de la piste. La « Bomba » tentera cependant de partir en beauté samedi 21 février dans le slalom, dont il reste un des favoris.

Hilde Gerg prive Deborah Compagnoni d'un record

Slalom dames. En cédant 60 centièmes dans la seconde manche à l'Allemande, l'Italienne manque un troisième titre olympique

SHIGA KOGEN
de notre envoyé spécial

L'histoire était écrite : l'Italienne Deborah Compagnoni devait remporter un troisième titre olympique en autant de Jeux d'hiver. L'Allemande Hilde Gerg l'a réécrite à sa façon s'adjugeant jeudi 19 février la *médaille d'or du slalom spécial*.

La longue et puissante skieuse de Lenggries, qui avait déjà obtenu une médaille de bronze dans le combiné, a en effet privé la Transalpine d'une performance sans précédent en lui reprenant dans la seconde manche 60 centièmes de seconde sur les 63 portes idéalement piquetées pour elle par le traceur allemand Wolfgang Grassl.

Dans ces courses en deux parties, il ne faut jamais jurer de rien. Deborah Compagnoni le sait plus que quiconque, forte de ses dix saisons sur les pistes du cirque blanc. Ses genoux ne supportant plus les contraintes imposées par les disciplines de vitesse qui lui avaient valu sa première consécration dans le super-G d'Albertville en 1992, elle s'est heureusement reconvertie, après de nombreux passages sur la table d'opération, dans les disciplines *techniques grâce à son exceptionnel « toucher de neige »*. Ainsi, après l'or en géant à Lillehammer, lors des championnats du monde de Sestrières, en 1997, obtint-elle *les titres en slalom et en géant*.

Cela suffisait pour en faire la favorite de la course de jeudi en dépit du « désamour » d'une partie de la presse italienne qui soupçonne que sa liaison avec Alessandro Benetton a une influence néfaste sur ses performances depuis le début de l'année.

Jeudi 19 février, lors de la première manche tracée sur les pentes du Mont Yakebitai par le Slovène Marko Jurek, la championne de Santa Catarina a montré que le niveau de son ambition était intact.

Les 57 portes n'ont été qu'une formalité pour l'athlète qui passe d'un ski sur l'autre avec une précision et une douceur *toujours surprenante*. En tout cas, elle prend 60 centièmes d'avance dans cette pente raide sur laquelle 19 concurrentes sont éliminées, dont la Suédoise Pernilla Wiberg. *Celle que les italiens ont surnommé la* « Bimba » (la gamine), par référence à son compagnon d'équipe la « Bomba » Alberto Tomba, semblait donc sur le point de *réaliser un triplé olympique*.

JEU DE QUILLES

La seconde manche, très roulante, a *commencé comme un jeu de quilles*. Les unes après les autres, les premières concurrentes tombèrent, Leila Piccard, seule rescapée française de la première manche, enfourchant un piquet. Après ce festival de chutes, la Bavaroise Hilde Gerg parut danser entre les piquets avec bonheur. Son temps sera excellent. Mais rien d'inaccessible en apparence pour Deborah Compagnoni.

Elle bondit d'ailleurs de la cabine de départ avec une rage qui lui donna l'avantage au premier passage intermédiaire. C'est là justement qu'une petite faute allait lui faire perdre le *tempo* qui est la seule clé du succès en slalom. Elle finit légèrement désunie, *incapable en tout cas de faire aussi* bien que l'Allemande. Le verdict ne se fait pas attendre, une jeune blonde de vingt-deux ans, a réalisé le meilleur temps. Hilde Gerg, *skieuse ambitieuse jusqu'alors spé*cialiste du combiné, vient bousculer un podium trop rapidement établi.

Toujours souriante, Deborah Compa*gnoni donnera l'impression de se conten*ter de cette médaille d'argent. La skieuse pensait sans doute déjà au slalom géant prévu vendredi, son véritable domaine de prédilection.

Tenante du titre, elle va s'efforcer de le conserver dans une discipline qu'elle a beaucoup travaillé. Son attitude ramassée et sa *technique pour « couper »* les virages peuvent lui apporter la consécration attendue.

Serge Bolloch

Les Néerlandais glissent plus vite

Patinage de vitesse (1 000 m dames). Marianne Trimmer gagne un nouveau titre

LES YEUX inquiets, reprenant encore son souffle sur le bord d'un banc, Marianne Trimmer a dû attendre le passage de Chris Witty avant de se perdre dans les embrassades de l'équipe néerlandaise. Déjà championne olympique du 1 500 m, la Néerlandaise a réalisé un doublé, jeudi en gagnant le 1 000 m devançant l'Américaine *qui était son adversaire la* plus proche.

Celle-ci avait annoncé qu'elle pouvait succéder à sa compatriote Bonnie Blair sur le podium du 1 000 m. Mais Marianne Trimmer, en force et avec beaucoup d'élégance, a réalisé une course presque parfaite améliorant au passage *le record olympique*.

Les Jeux olympiques de Nagano marquent son avènement. Non sélectionnée pour les Jeux de Lillehammer de 1994, Marianne Trimmer avait ensuite été incapable de se qualifier pour une course de Coupe du monde en 1995 : *« J'étais encore trop jeune alors*, a expliqué *la patineuse aujourd'hui* âgée de vingt-trois ans. *En 1996, c'était un peu pareil. Je patinais trop, je m'entraînais trop dur et je voyageais trop. »*

Ses entraîneurs la ramènent à la raison. Elle finit par comprendre le bien-fondé des vacances. En 1997, aux championnats du monde, ce nouvel équilibre paie. Elle devient championne du monde du 1 000 m et termine troisième du 1 500 mètres et quatrième place du 500 m. Elle ne brille guère aux mondiaux 1998, mais elle affirme s'entraîner en vue des Jeux olympiques.

A Nagano, Marianne Trimmer a fait forte impression. Comme tous, elle a été plus rapide grâce à ses patins-clap mais elle a eu la chance d'avoir été parmi les premières sprinteuses à essayer les nouvelles lames. C'était en février 1997.

Aux Pays-Bas, la jeune femme est déjà une star. Quand elle ne patine pas, Marianne aide son père, qui dirige une bergerie de 600 moutons dans le nord du pays. *Le patinage et la compétition ?* Elle raconte que ce sont les femmes de la famille qui lui ont inculqué la discipline. Sa grand-mère l'a mise sur des lames à quatre ans et sa mère l'a inscrite dans le club local.

Avec son doublé, elle rejoint son compatriote Gianni Romme, champion olympique du 5 000 m *et du 10 000 m, dans la légende du* patinage néerlandais. Avec eux, les Pays-Bas affichent une suprématie insolente.

Les Néerlandais ont gagné onze médailles dont cinq d'or. Un magnifique bilan avant même la fin des épreuves puisque le 5 000 m dames devait se courir vendredi 20 février.



JÉRÔME PREVOST/TEMPSPORT

Les biathlètes françaises ont tout perdu

Corinne Niogret, la dernière relayeuse française du 4 x 7,5 kilomètres, a eu du mal à se calmer, *jeudi 19 février. La huitième place de son équipe, à 3 minutes et 41 secondes des Allemandes victorieuses, faisait couler sur* son visage de grosses larmes de rage. Pour la seule rescapée de la formation tricolore de choc – championne olympique à Albertville en 1992 et médaillée de bronze à Lillehammer en 1994 –, l'idée de rentrer bredouille est intolérable. *« Je ne comprends pas*, a-t-elle balbutié, *j'ai fait mon boulot. »* Comme ses coéquipières, Christelle Gros, Emmanuelle Claret et Florence Baverel (au pas de tir sur notre photo), Corinne Biogret a poussé vainement sur ses bâtons. *Les épreuves individuelles (15 kilomètres et 7,5 kilomètres) s'étalent soldées par les mêmes déboires*. Pour expliquer ces échecs, les filles ont tout évoqué : de la structure de leurs skis au fartage, en passant par le manque de personnel technique indispensable pour tester le matériel à longueur d'années.

Le bob jamaïquain a gagné le droit de se prendre au sérieux

Bobsleigh à quatre. D'abord folklorique, cette équipe est devenue très pro


KOJI AOKI/AFLO/TEMPSPORT

Les coéquipiers du bob à quatre français s'entraînent sur la piste de Nagano. Avec leur nouveau matériel, ils espèrent un bon résultat.

NAGANO
de notre envoyé spécial

Dix-huit heures, la nuit tombe sur Nagano. Dans le bas du « Spiral », la piste de bobsleigh creusée d'un trait précis sur les pentes du mont Lizuna, quatre colosses habillés de vert et noir en terminent sans hâte de leur séance d'entraînement. Ils s'interpellent joyeusement et se distribuent des claques dans le dos. Leur temps n'a pas été fameux mais cette anecdote chronométrique ne semble perturber personne. Ils sont jamaïquains et, détail qui ne surprend plus vraiment, « bobeurs » de profession. Pour Dudley Stokes, le pilote : *« Cela ne se voit pas toujours, mais nous travaillons dur. Et nous prenons notre tâche extrêmement au sérieux. »* Dix ans après son arrivée surprise aux Jeux de Calgary, le bob jamaïquain a cessé d'intriguer. Il dispute à Nagano ses quatrièmes JO d'hiver. *« Nous voulons terminer dans le top 10 de l'épreuve du bob à quatre,* explique l'un des pousseurs, Wayne Thomas, en roulant des biceps sous sa combinaison. *Nous avons beaucoup progressé ces deux dernières années. Et nous en savons plus aujourd'hui sur la technique que nous n'en avons jamais su. »*

Le discours fait volontiers sourire. Tout comme l'idée même d'un bob venu de Jamaïque, où les seuls cubes de glace sont ceux qui flottent dans le thé. Mais les quatre bobeurs ont pris l'habitude de ces réactions amusées. Elles ne les vexent plus. *« Nos résultats parlent pour nous,* s'emporte Dudley Stokes. *Et puis, les gens l'ignorent sans doute, mais nous avons préparé ces Jeux comme le font les grandes nations de la discipline. »*

Le pilote dit vrai. Vingt-quatrième à Albertville en 1992, le bob à quatre jamaïquain a grimpé de dix places deux ans plus tard à Lillehammer. Et ses méthodes de travail ont gagné en sérieux ce qu'elles ont perdu d'exotique. Un entraînement de pros depuis août jusqu'à la mi-décembre, loin du pays, sur la piste olympique des Jeux de Calgary. Huit heures par jour, pas le moindre repos. Puis, dès les premiers jours de janvier, un exil vers l'Europe et son circuit de Coupe du monde.

Le reste de l'année, les bobeurs se préparent au pays, sur la piste d'athlétisme du stade de Kingston. *« Nous ne connaissions rien au bobsleigh et à l'exercice de la poussée,* raconte Dudley Stokes, le pilote depuis les Jeux de Calgary. *Mais nous étions tous d'excellents athlètes, sprinters pour la plupart. Aujourd'hui, nous avons su conserver nos qualités naturelles. Et apprendre pas à pas le geste du bobeur. »*

Une spécialité des Caraïbes

Surprise à la lecture des feuilles d'engagement de l'épreuve olympique du bobsleigh : l'aventure jamaïquaine a fait plusieurs émules. Au point de transformer la compétition en un virtuel championnat des Caraïbes. Porto Rico, Trinidad et Tobago et les îles Vierges présentent fièrement un équipage. Avec l'ambition, pas vraiment déguisée, de voler le spectacle en jouant à fond la carte de l'exotisme. Les îles Vierges ont fait imprimer un T-shirt frappé de leur mascotte, un iguane, que les Japonais s'arrachent dans les rues de Nagano. Et leur pilote, un certain Keith Sudziarski, raconte partout son passé de champion des Caraïbes de planche à voile. Quant au désormais célèbre John Amabile, le pilote du bobsleigh portoricain, il avoue trente-cinq ans, un diplôme de médecin et le titre de champion national du lancer de javelot.

L'argent ? L'équipe n'en manque plus. A en croire Christian Stokes, son manager et intendant, son budget annuel atteindrait désormais 1,5 million de francs. Sans le sou dix ans plus tôt à Calgary, elle exhibe fièrement la liste de ses partenaires. Les deux derniers entrés : une riche chaîne hôtelière et, surtout, le premier brasseur de Jamaïque. Du coup, elle peut faire ses emplettes où se servent les grands de la spécialité, acheter en Allemagne un matériel à peine sorti d'usine et s'offrir, depuis janvier dernier, un entraîneur allemand couvert d'or et de gloire.

Aucun d'eux n'oserait le nier : ce luxe de moyens peut sembler sans rapport avec leurs résultats sportifs. Et s'expliquer seulement par leur effet de surprise. En 1988, leur présence aux Jeux avait suffi à attirer le regard des plus curieux et rapidement amuser la galerie. Depuis, Hollywood les a pris sous son aile. Un film produit en 1993 par les studios Disney, *Rasta Rocket*, s'est servi de leurs souvenirs des Jeux de Calgary pour faire trembler le box-office. *« Il n'était pas vraiment très réaliste,* explique Wayne Thomas. *Mis à part le fait que nous sommes partis de rien. Mais il a attiré l'attention sur nous à un moment où nous en avions besoin pour prolonger l'expérience. Et il nous a assuré une immense notoriété, notamment au Japon et aux Etats-Unis. »*

A Nagano, les quatre bobeurs jamaïquains ont fait se lever le stade en défilant, le sourire aux lèvres, à la cérémonie d'ouverture. Puis ils ont fait le plein de micros et de questions lors de leur conférence de presse. Vendredi 20 février, ils laisseront aux vestiaires leurs tenues d'amuseurs publics au moment de se jeter dans la pente du *Spiral*. Ils ne pensent pas à l'or. Tout au moins pas encore.

Alain Mercier

Les JO dopent les paris sur Internet

LOS ANGELES
correspondance

Au casino du Bally's Hotel, à Las Vegas, chaque événement sportif se transforme en pari. Avant de remporter sa médaille de bronze, Philippe Candeloro était ainsi coté 20 contre 1 tandis que le patineur russe Ilya Kulik affichait un logique 2 contre 1. *« Les Jeux de Nagano ne sont pas un événement majeur. Pour les bookmakers, c'est à peu près l'équivalent d'un tournoi de golf classique »*, note Jay Kornegay, directeur des sports de l'Imperial Palace.

Lors des Jeux de Lillehammer en 1994, c'était le duel entre les deux patineuses américaines, Tonya Harding et Nancy Kerrigan, qui avait eu le plus de succès auprès des parieurs. Cette année, *« les matches de hockey de la sélection américaine à Nagano ont été très joués,* reconnaît Joe Lupo, au casino du Stardust Hotel. *Cet intérêt s'explique par la présence des stars de la NHL. Vu que les parieurs connaissent bien les joueurs, ils avaient l'impression de maîtriser leur sujet. »* Les joueurs tchèques ont donc ruiné beaucoup d'espoirs.

Jouissant naguère d'un monopole de fait sur les paris, le petit monde des bookmakers est confronté depuis un an et demi à la concurrence des jeux sur Internet qui sont, eux, dopés par les JO. En 1997, sur les 600 millions de dollars « investis » dans les jeux de hasard, 100 millions ont été dépensés dans le sport. Et, selon des estimations, 1 million de dollars aurait été parié sur des sites on line spécialisés, la proportion ne cessant de croître. En 1996, seuls deux sites proposaient ce genre de paris. Ils sont, aujourd'hui, plus de soixante-dix.

« Le développement des sites de paris sportifs sur Internet est préoccupant. Et la loi reste assez floue », note Paul Hugel, avocat new-yorkais du cabinet Clayman and Rosenberg, spécialiste du dossier, qui relève que *« la plupart de ces sites sont implantés au Costa Rica et à Antigua où cela n'est pas illégal mais où il y a des risques de blanchiment d'argent »*.

Pour le sénateur républicain de l'Arizona, Jon Kyl, *« puisqu'il est impossible de réguler les paris sportifs sur Internet, il faut donc les interdire »*. Cette position est difficilement compatible avec la nature d'un média sans frontières. L'Australie et la Nouvelle-Zélande envisagent d'ailleurs de légaliser les paris sportifs on line.

Devant l'ampleur du phénomène, opérateurs de casino et fédérations sportives font donc cause commune : *« Les paris sportifs entraînent la corruption,* a récemment martelé Jeff Pash, vice-président exécutif de la NFL (National Football League). *Et, conscients des valeurs que véhicule notre sport, nous ne voulons pas que nos joueurs deviennent des chevaux de course... »* Reste que le football américain représente d'ores et déjà plus de la moitié de l'ensemble des paris sportifs d'outre-Atlantique.

Paul Miquel

Michelle Kwan et Tara Lipinski se livrent à un duel de feu sur la glace

Patinage artistique (dames). Les Françaises Lætitia Hubert et Vanessa Gusmeroli ont perdu tout espoir de médaille

NAGANO
de notre envoyée spéciale

Chacune à leur tour, après avoir traversé l'angoisse du programme court, mercredi 18 février, elles ont défilé dans la lumière blafarde d'un boyau de White Ring, la patinoire olympique. Sous le fard et les paillettes qui dissimulent mal l'acné juvénile, vingt-huit petites bonnes femmes apprêtées sont rentrées au vestiaire, radieuses ou dévastées. Soulagées, car les dés étaient jetés. Seules six d'entre elles peuvent désormais raisonnablement prétendre aux trois médailles qui seront attribuées vendredi 20 février.

Michelle Kwan et Tara Lipinki, les princesses américaines de dix-sept et quinze ans, respectivement 1re et 2e, affichent une insolente assurance. Que Nicole Bobek, leur compatriote, ait complètement raté son programme ne les a pas bouleversées. Tant pis pour le triplé national dont se réjouissait toute l'Amérique (*Le Monde* du 19 février). Toutes deux ne vivent plus depuis des mois que pour cette médaille d'or dont les retombées sont évaluées à 15 millions de dollars (environ 91 millions de francs) sur une dizaine d'années. Elle rapportera aussi près de 1 million de francs lors de la tournée d'exhibition post-olympique. Assez pour que l'entourage de Michelle Kwan la veille jour et nuit et lui interdise la lecture des journaux.

DEUX RUSSES POUR LE BRONZE

Les Russes, Maria Butyrskaya et Irina Slutskaya, n'ont pas ce luxe. La médaille de bronze se jouera sans doute entre elles. Placées 3e et 5e au classement provisoire, elles cultivent deux genres différents. Gamine espiègle aux joues rougies, Irina Slutskaya a, à dix-neuf ans, deux titres de championne d'Europe (1996 et 1997) et un patinage novateur que les juges ont souvent protégé. Maria Butyrskaya, elle, est plutôt l'artiste maudite. Mercredi soir, ses beaux yeux lançaient des éclairs au tableau d'affichage égrenant des notes tièdes. La championne d'Europe a déjà vingt-cinq ans, et le souvenir de trop nombreux accessits. Les molles performances de ses rivales l'ont servie.

Lætitia Hubert a terminé sur son séant le triple lutz qu'elle comptait combiner avec une triple boucle piquée. Sans comprendre. Sa préparatrice neuro-linguistique lui avait pourtant certifié au téléphone qu'elle était *« prête »*. *« Tant pis,* a dit la Française (12e). *On me dira que j'ai eu tort de ne pas assurer. Mais ça n'est pas dans ma mentalité de faire du tactique. C'est moi qui patine, c'est moi qui tombe. Etre heureuse, ça m'aide à bien patiner, pas le contraire. »* Vanessa Gusmeroli, elle, a *« oublié de tourner »*. Il lui a manqué une rotation pour lancer l'indispensable combinaison. *« Je n'ai pas d'explication,* a dit la médaillée de bronze du mondial 1997, provisoirement 8e, *il faudrait demander à mon entraîneur. »*

LES REVENANTES

Ces « absences » ont fait l'affaire de deux revenantes. Lu Chen d'abord, la gracieuse Chinoise (4e) disparue. De pénibles divergences avec sa fédération – mécontente de l'indépendance apportée par sa médaille de bronze olympique de 1994, ses titres de championne du monde (1995) et de vice-championne du monde (1996) – l'ont plongée dans la spirale des blessures et du doute. Eliminée en qualifications au mondial de Lausanne, elle a gagné son voyage à Nagano dans une compétition de la dernière chance en Autriche à l'automne 1997.

La main plaquée sur la bouche, elle a étouffé ses sanglots en fin de programme. Depuis fin octobre, elle travaille d'arrache-pied en Chine pour ce baroud d'honneur. Peu importe que les juges n'aient pas forcé les notes. *« Etre de retour, c'est le plus important,* a-t-elle dit. *Tout le monde voulait me voir. »*

BONALY TOUJOURS LÀ

Ces Jeux olympiques sont surtout l'ultime chance pour la jeune fille de vingt et un ans de monnayer chez les professionnels un palmarès dont le souvenir s'estompait dangereusement.

Surya Bonaly n'était guère mieux lotie avant l'épreuve. Ses cinq titres européens (de 1991 à 1995) et ses trois médailles de bronze mondiales (de 1993 à 1995) appartiennent au temps où son tendon d'Achille tenait encore. En mai 1996, il l'a laissée en panne de triples lutz et de triples flips. Son programme *« propre »* n'a été l'objet d'aucune faveur. *« Mes notes sont horribles, comme d'habitude depuis dix ou quinze ans,* dit la Française de vingt-quatre ans. *Toute ma vie, ça a été plus difficile* [que pour les autres patineuses]. »

Surya Bonaly, qui vit ses troisièmes JO successifs, ne désarme pas. Sa mère, qui la flanque comme une ombre et s'entête malgré les années à répondre aux questions à sa place, n'en finit pas d'afficher un positivisme un peu factice : *« Rien de tout cela n'est important, regardez comme elle est belle. »*

Les deux femmes évoquent les bobos du moment. Disparue, la surabondance de globules blancs des championnats d'Europe où la patineuse – 2e du programme court – s'est finalement classée 6e il y a un mois. Ici, il s'agit d'un « claquage » à la cuisse droite survenu samedi 14 février à l'entraînement. Il lui cause bien des soucis sur ses pirouettes, mais pas assez pour la priver d'une 6e place provisoire. *« Comme Elvis Stojko, je serre les dents pour patiner. »* Finalement, ce monde du patinage amateur, qu'elle accuse de lui refuser son vrai rang, ne lui convient pas si mal. Mieux en tout cas que celui des professionnels, dont elle sent qu'il ne l'accueillera plus en star. *« Je pourrais continuer après les Jeux,* dit-elle, *si je me sens en forme. Oui, si l'ISU* [la fédération internationale] *change ses règles, je resterai. »*

Patricia Jolly

Le mouvement olympique est décidé à lutter avec fermeté contre les drogues « sociales »

APRÈS l'« affaire Rebagliati » – le « surfeur » canadien médaillé d'or en géant, contrôlé positif à la marijuana le 8 février, mais requalifié par le Tribunal arbitral du sport (TAS) pour un vice de forme dans la procédure –, deux autres cas de dopage aux drogues « douces » ont été révélés, jeudi 19 février, par le prince Alexandre de Mérode, président suisse de la commission médicale du Comité international olympique (CIO). Pourtant, les athlètes concernés n'ont pas été sanctionnés et leurs identités et leurs disciplines sont restées secrètes. C'est que le CIO, échaudé par la décision du TAS, n'a pas voulu essuyer un deuxième désaveu.

N'empêche, afin d'éviter la répétition à l'infini de ces acquittements « techniques », le CIO avait décidé de réunir, jeudi, à Nagano, sous l'égide de son président, l'Espagnol Juan Antonio Samaranch, un groupe de travail chargé de formuler des recommandations vis-à-vis des drogues dites *« sociales »*, parmi lesquelles figurent notamment la marijuana et le cannabis. Les cinq membres du groupe ont pour mission de rédiger un texte respectant le principe de l'interdiction formelle de l'usage de ces drogues pour des raisons d'éthique, de santé et de sécurité. Il prévoira également des sanctions.

« JUGEMENT ET RÉACTION AFFECTÉS »

Le prince de Mérode, qui a participé à la réunion, a annoncé que le principe de l'interdiction avait été clairement admis et qu'un règlement annexe au code médical, prévoyant des sanctions, entrera en application avant même les Jeux olympiques de Sydney en l'an 2000. *« Nous reconnaissons que l'usage de ces drogues ne relève pas du dopage,* a-t-il expliqué, *mais cette pratique est socialement condamnable. Elle ne correspond en rien à l'éthique olympique, elle est nuisible à la santé de l'athlète et peut se révéler dangereuse puisqu'elle affecte le jugement et les temps de réaction. »*

Le nouveau règlement portera sur la création d'une catégorie de substances interdites sous leur désignation usuelle : marijuana, cannabis, haschisch, héroïne, crack, ecstasy, etc. *« Pour que tout le monde comprenne »*, a précisé Alexandre de Mérode. Il a également indiqué que le texte pour lequel sa commission *« prendra son temps »* avant de l'adresser à la commission juridique, prévoira des sanctions selon *« un barème raisonnable »*. Avant d'être soumises à la commission exécutive du CIO et aux fédérations internationales, ces dispositions seront *« soigneusement étudiées pour être juridiquement irréprochables »*.

Le texte final sera présenté à l'ensemble des fédérations sportives internationales lors de la réunion conjointe entre le CIO et l'Asoif (Assemblée des fédérations internationales des sports olympiques au programme des Jeux d'été), prévue du 24 au 29 avril, à Sydney (Australie). En cas d'approbation, elles pourront le reprendre à leur propre compte et l'appliquer sans tarder dans les compétitions relevant de leur juridiction, comme par exemple lors de la Coupe du monde de football, organisée en France du 10 juin au 12 juillet, pour la Fédération internationale de football (FIFA).

(Avec AFP)

PODIUMS

BIATHLON

Relais 4 x 7,5 km dames

L'Allemagne a gagné, jeudi 19 février, le relais avec une équipe composée de Katrin Apel, Ursula Disl, Martina Zellner et Petra Behle. Elle a devancé de 11 s 6 la Russie, tenante du titre (Albina Akhatova, Galina Koukleva, Olga Melnik, Olga Romasko). La Norvège (Gunn Andreassen, Annette Sikveland, Ann-Elen Skjelbreid, Liv Skjelbreid) a obtenu la médaille de bronze. Les Françaises (Florence Baverel, Emmanuelle Claret, Christelle Gros, Corinne Niogret) sont huitièmes, à 3 min 41 s. Elles avaient obtenu le titre à Albertville en 1992, et le bronze à Lillehammer en 1994.

PATINAGE DE VITESSE

1 000 m dames

La Néerlandaise Marianne Timmer (23 ans) s'est imposée, jeudi, dans le 1 000 m réalisant ainsi le doublé 1 000 m-1 500 m. Avec un temps de 1 min 16 s 51. Au passage, elle a établi un nouveau record olympique de la discipline. Elle devance l'Américaine Christine Witty – qui avait amélioré le record du monde il y a un mois à Calgary – et la Canadienne Catriona LeMay-Doan, championne olympique du 1 000 m en 1994, et du 500 m à Nagano.

SKI ALPIN

Slalom géant messieurs

Hermann Maier (26 ans), déjà sacré champion olympique du super-G à Nagano, a réussi un doublé en s'imposant dans le slalom géant, jeudi. Il avait été victime d'une chute très spectaculaire dans la descente, et avait dû déclarer forfait pour le combiné, deux épreuves où il figurait parmi les favoris. Meilleur temps des deux manches, l'Autrichien a laissé son compatriote Stefan Eberharter (29 ans) à 0 s 85 et le Suisse Michael Von Grünigen (29 ans) à 1 sec 18. L'Italien Alberto Tomba (32 ans), champion olympique en 1988 et 1992, est sorti de la piste dès la première manche. Les Français Joël Chenal, Ian Piccard et Christophe Saïoni sont respectivement 11e, 12e et 14e.

Slalom dames

L'Allemande Hilde Gerg (22 ans) a réussi une remarquable seconde manche pour décrocher l'or en slalom aux dépens de la championne du monde en titre, l'Italienne Deborah Compagnoni (27 ans). Hilde Gerg, médaillée de bronze dans le combiné mardi 17 février, avait pourtant concédé 0 s 6 à la grande favorite après la première manche sur la piste du mont Yakebitai. Elle offre à l'Allemagne sa troisième médaille d'or en ski alpin féminin sur quatre épreuves disputées, après les victoires de Katja Seizinger en descente et en combiné. Zali Steggall (23 ans) médaillée de bronze, donne à l'Australie la première médaille olympique de ski alpin de son histoire.

LES FRANÇAIS EN PISTE

Voici la liste des Français engagés dans les épreuves de vendredi 19 février. BOBSLEIGH (bob à quatre) : Bruno Mingeon, Emmanuel Hostache, Eric Le Chanony, Max Robert. COMBINÉ NORDIQUE (épreuve par équipes, 4 x 5 km fond) : Nicolas Bal, Sylvain Guillaume, Fabrice Guy, Ludovic Roux. PATINAGE ARTISTIQUE (programme libre dames) : Surya Bonaly, Vanessa Gusmeroli, Laetitia Hubert. SKI ALPIN (slalom géant dames) : Sophie Lefranc-Duvillard, Leïla Piccard. SKI DE FOND (30 km libre dames) : Annick Pierrel, Sophie Villeneuve, Karine Philippot.

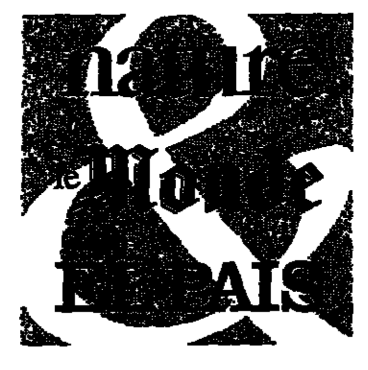


Quand les biomatériaux contrecarrent le phénomène de rejet des prothèses

Les progrès de la médecine permettent un nombre croissant d'implants dans l'organisme. Mais leur cohabitation avec les cellules vivantes est parfois difficile. Des études fondamentales restent nécessaires, ce qui n'empêche pas le marché de se développer

Implantés chez plus de trois millions de Français, les biomatériaux permettent de suppléer aux défaillances du corps humain aussi bien dans le domaine dentaire que pour des applications orthopédiques, cardiaques, articulaires, ophtalmologiques ou viscérales. Mais ces matériaux répartis en quatre grandes familles – métaux et alliages métalliques, céramiques, polymères ou produits d'origine naturelle –, placés au contact direct du vivant, entraînent chez l'organisme des réactions encore mal maîtrisées : coagulation, inflammation, vieillissement ou prolifération cellulaire apparaissent fréquemment. Aussi est-il capital d'étudier, sur le long terme, les relations intimes qu'entretiennent les cellules avec ces corps étrangers. En pratique, la demande des patients et l'offre industrielle conduisent nombre de praticiens à utiliser des produits sans toujours disposer du recul nécessaire à une réelle mesure du risque qu'ils induisent.

LA CONCEPTION de biomatériaux est une entreprise ardue, et parfois risquée. En témoignent les quelque 200 000 plaintes déposées dans le monde par des patientes dotées d'implants mammaires à base de silicone commercialisés par Dow Corning entre 1962 et 1992. La firme américaine a indiqué, mardi 17 février, qu'elle augmenterait de 26 %, pour le porter à 3 milliards de dollars, le fonds destiné à dédommager les victimes de complications induites par les fuites observées sur ces implants.



Parallèlement, une étude canadienne publiée par le *Journal of Rheumatology* de février concluait qu'il existe *« peu d'éléments allant dans le sens d'un risque accru de collagénoses »* causées par les poches de silicone controversées. L'étude faisait partie d'un programme de recherche de 40 millions de dollars financé en partie par... Dow Corning. Les mésaventures de cette firme ont rendu plus circonspectes nombre de grosses sociétés qui craignent les poursuites, fondées ou non, de certains cabinets d'avocats américains.

Le secteur des biomatériaux n'en est pas moins en pleine expansion et reste très lucratif : le marché mondial des biomatériels (prothèses et assimilés) était évalué, en 1991, à 40 milliards de francs. En France, un rapport du département d'évaluation et de financement de la recherche de l'Inserm (avril 1996) l'estimait à 3,7 milliards de francs, soit environ 0,5 % des dépenses de santé. Mais, si l'on prend en compte les divers frais d'hospitalisation, les dépenses globales de suppléance fonctionnelle doivent constituer 3 % à 4 % des coûts annuels de santé. Certaines projections évoquent une progression de 10 % l'an. Les progrès de la chirurgie et de l'anesthésie, couplés à l'allongement de la durée de la vie, font qu'on hésite de moins en moins à proposer des prothèses. On pose désormais en routine 80 000 hanches artificielles et environ 30 000 prothèses de genou chaque année.

Est-ce à dire que ces techniques sont parfaitement maîtrisées ? *« Il faut reprendre environ 12 % des prothèses de hanche lors d'une seconde opération »*, note Laurent Sedel, directeur du laboratoire de recherche orthopédique, rattaché à l'hôpital Lariboisière, et rapporteur d'un cahier de synthèse sur les matériaux biocompatibles publié par le CNRS. Parmi les 9 600 personnes concernées, 3 % ne survivront pas à cette seconde opération, soit environ 290 personnes par an. Aux Etats-Unis, où la proportion de chirurgiens orthopédiques par habitant est supérieure, le taux de reprise de ces prothèses s'élève à 20 % environ. Chaque médecin pratique en moyenne moins d'opérations qu'en Europe, mais surtout *« le secteur a été pris en charge par les industriels, qui assurent pour partie la formation des praticiens »*.

En France, le secteur est nettement plus encadré. Le tarif interministériel des prestations sanitaires (TIPS) fixe un prix plafond de remboursement par la Sécurité sociale du matériel implanté. Résultat, les industriels s'alignent sur ce montant, quelle que soit la « noblesse » du matériau utilisé. Contrairement aux cliniques, les hôpitaux, qui fonctionnent sous le régime du budget global, refusent d'employer les produits les plus chers, voire de réaliser certaines opérations. L'implantation des stimulateurs cardiaques se pratique désormais principalement dans les cliniques privées.

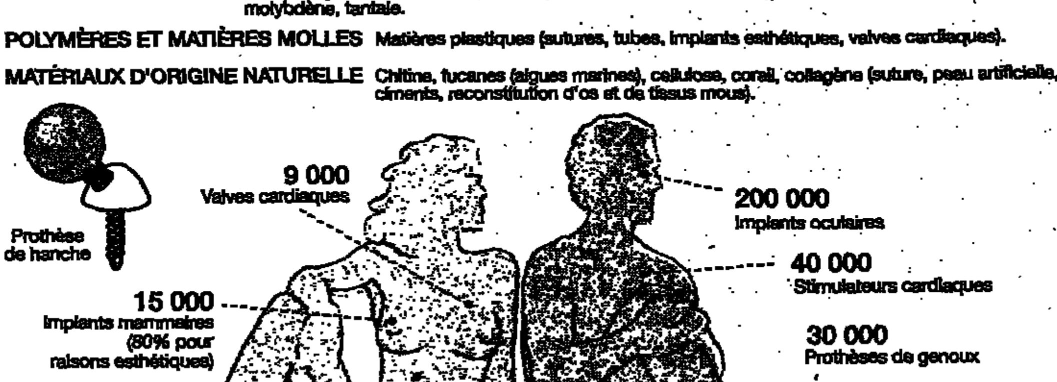
Trois millions de Français déjà « équipés »

CÉRAMIQUES Alumine et zircone (tête de prothèse de hanche, odontologie), hydroxyapatite, phosphate tricalcique (repousse osseuse).

MÉTAUX ET ALLIAGES Acier inoxydable (orthopédie), titane (stimulateurs et pompes implantables), alliages cobalt, chrome, molybdène, tantale.

POLYMÈRES ET MATIÈRES MOLLES Matières plastiques (sutures, tubes, implants esthétiques, valves cardiaques).

MATÉRIAUX D'ORIGINE NATURELLE Chitine, fucanes (algues marines), cellulose, corail, collagène (suture, peau artificielle, ciments, reconstitution d'os et de tissus mous).



Nombre d'implantations annuelles en France (données 1994)

« A terme, regrette Laurent Sedel, *plus un produit sera innovant – donc cher –, moins on pourra le tester, au grand bénéfice de l'industrie médiocre. »* La politique de normalisation, qui impose désormais des certifications (ISO 10993) et rendra obligatoire, à compter de juin 1998, un « marquage » européen, devrait cependant faire le ménage parmi une partie des producteurs. Mais ces normes n'imposent pas d'études cliniques très importantes. Or les problèmes posés par l'implantation de matériaux dans le corps humain peuvent se manifester après plusieurs années. C'est le cas des débris d'usure microscopiques, produits par le frottement entre elles de portions de prothèses, qui peuvent induire dans l'organisme des réactions inflammatoires.

Face à la multiplicité des techniques et des matériaux proposés par l'industrie, les médecins, qui ne disposent d'aucune véritable étude comparative, se retrouvent démunis. Tout comme les patients, parfois contraints de jouer les cobayes. Une des solutions pour s'assurer de l'innocuité de ces produits consisterait à leur appliquer les mêmes règles de contrôle qu'à des médicaments classiques. Mais une telle procédure, qui supposerait un renforcement de l'Agence du médicament, déjà fort sollicitée, ne paraît pas enthousiasmer les pouvoirs publics.

IMITATION SERVILE

Ceux-ci semblent, en revanche, vouloir encourager la recherche sur le thème de l'adhésion des cellules aux matériaux. Un appel d'offres commun CNRS-Inserm – le premier du genre – portant sur une dizaine de contrats d'une durée de trois ans, financés chacun à hauteur de 300 000 francs, vient d'être lancé. Encore modeste, le programme a l'intérêt de promouvoir l'interdisciplinarité. Ces questions d'interfaces requièrent la compétence de physiciens, de chimistes, de biochimistes, de biologistes et de médecins entre lesquels le dialogue est parfois difficile.

Les modèles utilisés par ces différentes disciplines sont, de surcroît, souvent ponctuels et parfois inadaptés à une recherche plus globale. Le problème est d'autant plus difficile à résoudre que le succès ne réside pas forcément dans l'imitation servile du vivant, souligne un chercheur : *« Les avions qui volent le mieux ne battent pas des ailes. »*

Hervé Morin

Régénérer au lieu de réparer ou de remplacer

AU TEMPS d'Astérix, la médecine dentaire était, pour le moins, rudimentaire. Eric Crubézy et son équipe de l'université de Toulouse ont étudié récemment la mâchoire d'un homme de l'époque gallo-romaine (IIe après Jésus-Christ) dont la prémolaire supérieure manquante avait été remplacée par une cheville de fer soigneusement taillée et posée... à coups de marteau. Cette « prothèse » de fer durablement implantée dans un os annonçait, avec près de deux mille ans d'avance, les tendances actuelles de la chirurgie toujours à la recherche de matériaux qui imitent au mieux la nature.

Pendant longtemps, on a substitué aux membres manquants ou déficients leur équivalent de bois ou de métal. Ces matériaux furent ensuite détrônés par les plastiques et autres composés modernes. Remplacera-t-on un jour une jambe amputée par une autre, artificielle qui s'intégrera aux tissus du patient au point de ne pas se distinguer de l'ancienne ? C'est peut-être un rêve. Pourtant, comme l'indique Philip Ball dans son dernier ouvrage *Made to Measure* (Princeton University Press), c'est dans ce sens que travaillent aujourd'hui les spécialistes. Depuis une vingtaine d'années, on s'efforçait de remplacer les parties défectueuses par des matériaux inertes, solides et résistants, que l'organisme accepterait sans les rejeter. Cette stratégie est loin d'être parfaite. Prenons le cas de la prothèse de hanche, qui remplace cette articulation friable, usée ou cassée, chez les personnes âgées le plus souvent : une boule, métallique ou de matériau de synthèse, prolongée d'une tige métallique et s'emboîtant dans une cavité de polyuréthane.

EN HARMONIE AVEC LE CORPS

Trop solide pour une vieille dame. Cette hanche aux composants dignes d'un avion de chasse va absorber toutes les tensions de la marche. Or, le corps est en constante évolution. Il s'adapte aux circonstances. Les os, moins sollicités, auront tendance à s'affaiblir et la prothèse commençant à se desceller, une nouvelle opération sera sans doute nécessaire. Face à ce type de problème, les chercheurs s'efforcent désormais de concevoir des prothèses « actives » travaillant en harmonie avec le corps. De ce point de vue, les matériaux poreux sont susceptibles de fournir une structure autour de laquelle les os et les tissus peuvent se reformer. De nombreuses substances peuvent être utilisées : des silicones, des polymères, des métaux recouverts de céramique ou même de simples céramiques. Le corail naturel aussi présente une structure poreuse apparemment idéale pour obtenir une régénérescence osseuse.

Aucun de ces matériaux ne présente cependant les qualités mécaniques de l'os. Les chercheurs essaient de concevoir des implants poreux susceptibles d'être progressivement absorbés par le corps et remplacés ensuite par l'os véritable. D'où leur intérêt pour les phosphates de calcium et, notamment, à l'hydroxyapatite, qui est un composant naturel de l'os. Elle a été utilisée avec succès en chirurgie dentaire et de l'oreille : au contact de l'implant, l'os croît pour former une jointure solide. Mais cette substance est mal adaptée aux parties très sollicitées du squelette, comme le fémur.

Solide et minéralisé, l'os naturel, flexible, est capable de supporter d'importantes compressions et tensions. Mais ces propriétés remarquables ne peuvent être trouvées dans un matériau unique. L'os artificiel idéal sera donc un composé de plusieurs éléments. De l'hydroxyapatite, peut-être, mais placée dans une matrice de polymère flexible imitant au mieux la structure osseuse, où l'élément minéral est entouré d'une enveloppe spongieuse de collagène. Une ressemblance voulue non pour que la prothèse remplace l'os, mais pour qu'elle disparaisse à terme, après l'avoir incité à se reformer lui-même.

On utilise aujourd'hui des cœurs artificiels, ne serait-ce que de façon temporaire, pour permettre au patient d'attendre une greffe. Bientôt, on fabriquera des muscles, du sang, des ligaments artificiels et même certains organes comme le foie. D'ici un siècle ou deux, on pourrait aussi remplacer des parties importantes du corps par des prothèses bioactives parfaitement intégrées à l'organisme. Seuls freins éventuels à ces progrès : l'argent et l'éthique.

Henry Gee

Les « passe-partout » des matériaux polymères trompent l'organisme

AVEC des airs mystérieux, Marcel Jozefowicz présente des tuyaux de plastique et des rondelles transparentes, qu'il récupère prestement. Apparemment anodins, mais combien précieux, ces échantillons sont le fruit de quinze ans de travaux menés au sein de son laboratoire de recherche sur les macromolécules, construit sur le campus de Villetaneuse (Seine-Saint-Denis). Quinze ans de recherches qui lui ont valu, avec sa femme Jacqueline, d'obtenir il y a deux ans le prestigieux prix Clemson, que leur a décerné la société américaine des biomatériaux pour leur « J&J principle ».

Ce principe consiste à utiliser les lois des grands nombres, la combinatoire, pour doter des matériaux polymères – constitués de longues chaînes d'unités moléculaires organiques – de propriétés de surface qui les rendent « acceptables » par l'organisme. *« Pendant des décennies, on a utilisé les matériaux les plus inertes possible,* rappelle Marcel Jozefowicz. *C'était une fausse piste, car tout corps étranger entraîne une réaction du vivant. »* En permanence, l'organisme entretient une multitude d'échanges entre ses cellules : messages électriques (dans l'influx nerveux) ; messages mécaniques (le squelette de l'astronaute se remodèle en apesanteur) ; messages chimiques (échange de protéines, d'hormones). Un exemple ? Tout tube d'un diamètre inférieur à 4 millimètres dans lequel circule du sang avec un débit inférieur à 100 millilitres par minute se retrouve bouché en 30 à 45 minutes. Face à un matériau inconnu, le sang a tendance à coaguler comme pour prévenir une hémorragie. La seule solution : administrer un traitement anticoagulant, non sans inconvénients, au patient qui reçoit des prothèses vasculaires.

« UNE CLÉ PERMANENTE »

Aussi explore-t-on d'autres voies, commes celle qui consiste à trouver des matériaux bioactifs, qui, par exemple, mimeraient les cellules endothéliales tapissant la paroi interne des vaisseaux sanguins, trompant ainsi le système de reconnaissance cellulaire, assuré par les récepteurs de surface.

Ces scénarios ont été décrits pour la première fois au début du siècle par l'Allemand Paul Ehrlich, qui s'inspirait du système clé-serrure introduit à la même époque par son compatriote Emil Fischer. Cette analogie décrit assez fidèlement les mécanismes qui permettent à une cellule de reconnaître, de capturer spécifiquement un certain type de molécules. Il suffit que celles-ci présentent des portions (les dents de la clé) complémentaires de la serrure. D'où une idée *« simple, mais de réalisation complexe »*, qui consiste *« à installer une clé permanente sur le matériau »*, résume Marcel Jozefowicz. On peut, bien sûr, tenter de fixer une clé d'origine naturelle, mais elle est peut-être contaminée (comme l'a montré l'affaire du facteur VIII et la contamination d'hémophiles par le VIH. On peut aussi confier au hasard le soin d'en fournir un trousseau, voie que les époux Jozefowicz ont exploré en tentant de former des « polymères statistiques ».

Pour réussir dans cette entreprise, les deux chercheurs ont pris pour base un support constitué d'une multiplicité de monomères, auxquels peuvent s'accrocher différentes « dents », selon une infinité de combinaisons. Lorsqu'on les met en relation avec des cellules vivantes, la nature choisit elle-même les combinaisons intéressantes, *« qui apparaissent avec une fréquence maximale pour une composition déterminée »*. En fait, ce mélange aboutit à la formation d'un passe-partout, dont les utilisateurs n'ont pas besoin de connaître précisément la forme.

Tout le secret consiste à choisir les dents susceptibles de présenter une activité biologique intéressante. Dans le laboratoire des Jozefowicz, quelque 200 polymères différents ont été déjà été testés ainsi qu'une dizaine de familles de « dents ». Mais, pour remarquable qu'il soit, ce travail énorme ne représente pourtant qu'une infime proportion des combinaisons à explorer. *« Nous manquons d'outils théoriques pour connaître les bons candidats,* concèdent les chercheurs, *mais les modèles expérimentaux fonctionnent. »*

Encore faut-il travailler sur un support économiquement acceptable qui possède des caractéristiques mécaniques adéquates. Pour les tuyaux anticoagulants, la limite est de 10 francs le kilo, estime Marcel Jozefowicz, qui annonce avoir atteint ce seuil avec un matériau à base de polychlorure de vinyle (PCV), dont la procédure de certification est engagée. Une autre application, la pose de cristallins d'un type nouveau dans les opérations de la cataracte, est en cours d'essais à l'Hôtel-Dieu.

D'autres développements sortent du strict domaine du biomatériau pour rejoindre celui du médicament polymère. Le « J&J principle » est cette fois mis en œuvre pour traquer des combinaisons ayant des propriétés anticoagulantes, cicatrisantes ou encore antivirales. *« Ces produits ont passé tous les tests animaux »*, assure Marcel Jozefowicz, qui ne prévoit pas pourtant de mise sur le marché avant 2003 ou 2004.

La procédure risque en effet d'être longue. Car même si le hasard est statistiquement « reproductible », rien n'indique que ces « passe-partout » ne déclenchent pas des mécanismes autres que ceux désirés. *« Il y aura des effets secondaires »*, reconnaît Marcel Jozefowicz, qui est prêt à affronter la course d'obstacles des processus de certification. Mais une énigme l'intrigue. Il y a vingt-cinq ans, dit-il, Jacques Monod expliquait, dans son livre *Le Hasard et la Nécessité*, que la biospécificité est apparue comme un hasard unique, avec une probabilité si faible que nous serions les seuls dans l'Univers. *« J'ai toujours pensé qu'au contraire, la biospécificité est apparue comme une conséquence nécessaire du développement et non par l'effet du hasard,* avance Marcel Jozefowicz. *La vie pourrait avoir utilisé le "J&J principle". Si c'est le cas il doit bien en rester des traces quelque part, mais je crains de ne pas avoir le temps de les retrouver. »*

H. M.

Corail et autres « produits de la mer »

La nature, bonne mère, est prolifique en matériaux de substitution, particulièrement d'origine marine. Le corail, dont la structure poreuse rappelle celle de l'os, a longtemps fait figure de bon candidat. Mais son emploi en orthopédie conduit à environ 30 % d'échecs, sans que les causes du rejet – problèmes d'usinage, mauvais nettoyage ou simple incompatibilité – soient clairement identifiées.

D'autres « produits de mer », comme la chitine, extraite des carapaces des crabes, pourraient fournir des fils de suture biorésorbables ou les ingrédients de peaux artificielles. La structure des spicules, aiguilles de silice des éponges, très souples et très robustes, intéressent les chercheurs. Le collagène peut être récupéré chez la méduse, mais aussi chez la moule. Les filaments qui l'attachent à son bouchot sont cinq fois plus solides que le tendon d'Achille. Ils comprennent un « absorbeur de chocs » capable de s'étendre de 160 %. Reste, là encore, à synthétiser cette merveille.

★ Page réalisée par les rédactions du « Monde » et de la revue scientifique internationale « Nature ». Traduction Sylvette Gleize.

Les souvenirs des Windsor vendus aux enchères à New York

Du 19 au 27 février, Sotheby's disperse au profit d'œuvres caritatives la garde-robe, les meubles et les objets d'art d'Edouard, ex-roi d'Angleterre, et de son épouse

NEW YORK
de notre correspondante

N'est pas Diana ni Jackie O. qui veut. En cherchant à rééditer l'exploit de la vente aux enchères des effets personnels de Jackie Kennedy il y a trois ans, ou celui, par Christie's l'an dernier, des robes de la princesse Diana, Sotheby's s'expose aux risques de la comparaison : le duc et la duchesse de Windsor ont-ils cette magie qui transforme un bric-à-brac de luxe en fascination collective ?

Si l'on en juge par l'exposition des quelque 40 000 objets du ménage Windsor, dont la vente devait commencer jeudi 19 février à New York, et par les réactions du public venu les étudier, la réponse est non. Il y a, certes, joliment mis en scène sur deux étages avec l'aide d'un grand cabinet new-yorkais de décorateurs et d'un remarquable fleuriste, l'élégance d'un très beau mobilier, le goût sûr des œuvres d'art, le raffinement d'un tapis bleu tissé de fils d'argent représentant les trois plumes du prince de Galles, le luxe rassurant d'interminables rangées de livres reliés de cuir et souvent ornés de dédicaces historiques, l'extravagance de la garde-robe d'un homme qui, à défaut de rester roi, sut être l'homme « le mieux habillé » de son époque, les superbes robes Dior ou Givenchy de Wallis Simpson et ses placards à chaussures dignes d'Imelda Marcos.

Il y a même quelques pièces de musée, comme le bureau d'acajou sur lequel le roi Edouard VIII signa son acte d'abdication en 1936, après moins d'un an de règne, incapable, comme il devait l'expliquer à ses compatriotes sur les ondes de la BBC, *« d'assumer le lourd fardeau de la responsabilité et de remplir mes devoirs de roi sans l'aide et le soutien de la femme que j'aime »*.

Devenu le duc de Windsor, le roi déchu se retira à Paris, où il put enfin épouser la belle divorcée, Wallis Simpson ; le couple s'installa dans un hôtel particulier au 4, route du Champ-d'Entraînement, à l'orée du bois de Boulogne (SABLONS 86-51, précisent leurs cartons d'invitation) et y vécut l'existence très mondaine de monarques en exil, tout juste interrompue par la deuxième guerre mondiale que le duc, opportunément nommé gouverneur des Bahamas, passa dans les Caraïbes avec la duchesse.

Mis en vente par Mohamed Al-Fayed, qui les avait rachetés à l'Institut Pasteur, héritier de la duchesse à sa mort en 1986, et qui avait obtenu de la Ville de Paris un bail pour la résidence du bois de Boulogne, ces objets sont donc les témoins de deux vies qui secouèrent la couronne britannique et défrayèrent la chronique.

Que manque-t-il donc à cet assemblage exceptionnel ? L'émotion, sans doute, l'éclair d'humanité, le grain de folie qui illuminaient de temps à autre la vie dorée de Jackie Kennedy ou de la princesse Diana. L'univers des Windsor tel qu'il apparaît, reconstitué dans les salons de Sotheby's, a quelque chose de prévisible qui le rend étouffant, étriqué. Les dessus-de-lit, les nappes et le linge de maison brodés au monogramme du couple. L'inscription sur un coussin dans un boudoir : *« L'argent n'est bon qu'à deux choses : à dépenser pour les femmes et à parier sur les chevaux. »* L'imposante collection de livres sur la chasse et le golf à côté de l'*Encyclopedia Britannica*, du *Who's Who* et de la bible de l'aristocratie britannique, le « Debrett's Peerage, Baronetage, Knightage & Companionage ». Le service de vaisselle de 375 pièces intactes. Le boudoir qui reliait la suite du duc et celle de la duchesse, où ils aimaient s'asseoir, discuter des dîners qu'ils allaient donner, tandis que lui prenait son aiguille pour broder – son passe-temps favori.

L'omniprésence des petits chiens de salon, ces fameux carlins *(pugs)* dont le couple posséda onze exemplaires, que l'on nourrissait dans des gamelles en argent ou, au pis, en porcelaine à leur effigie et à leur nom (« Chou »), qui dormaient sur des draps brodés et en hommage desquels Sotheby's a organisé, samedi dernier, une « pug tea party » à laquelle furent conviés les *pugs* et leurs maîtres, avant la visite de l'exposition. Et, enfin, le pesant narcissime de Wallis Simpson, dont les portraits et photos paraient toute la maison, jusqu'au-dessus de sa baignoire, où elle avait choisi d'accrocher une aquarelle de Cecil Beaton la représentant.

On cherchera en vain dans cette accumulation de luxe et de confort grand-bourgeois un sens, un but, un fantasme. Parfaitement conservé techniquement, l'univers du couple fameux sent la naphtaline, reflet d'une aristocratie révolue, celle à laquelle une bonne partie de la famille Windsor s'accroche encore, comme l'a prouvé le profond malaise auquel l'a confrontée la mort de Diana. Fatale ironie, cette vente aux enchères, programmée en septembre dernier, fut reportée en raison de la mort de la princesse : ne murmurait-on pas à l'époque qu'elle envisageait de s'installer avec Dodi Al-Fayed dans l'ancienne résidence des ducs de Windsor, une fois que le vide y aurait été fait ? *« Je voulais utiliser cette maison,* avait confié en août au *New York Times* Mohamed Al-Fayed ; *pendant douze ans, mes quatre gosses n'ont pas pu y mettre les pieds à cause de tous ces bibelots et ces antiquités. »* Quel que soit le sort futur de l'hôtel particulier du bois de Boulogne, Sotheby's compte réaliser avec cette vente de cinq à sept millions de dollars de chiffre d'affaires, dont les bénéfices iront au profit d'œuvres caritatives à travers la « Al-Fayed International Charitable Foundation ». Et même si la magie s'est émoussée, les bijoux de la duchesse de Windsor s'étaient déjà, il est vrai, très bien vendus, à Genève en 1987.

Sylvie Kauffmann

★ Vente, du 19 au 27 février, chez Sotheby's, 1334 York Avenue, New York, NY 10021. Tél. : (212) 606-74-14. Télécopie : 606-74-70. Renseignements chez Sotheby's, à Paris, tél. : 01-53-05-53-05.

Le duc et la duchesse de Windsor avec certains de leurs chers chiens, photographiés au Moulin de la Tuilerie en 1967 par Patrick Lichfield pour « Vogue ». Cette photo est extraite du catalogue de Sotheby's.

« Jamais trop riche, jamais trop mince »

UN AN après la création de son département mode à New York, principalement dédié à la haute couture depuis les années 50, Sotheby's marque, avec la vente Windsor, un nouveau point. En avril 1997, la dispersion d'une quinzaine d'atours de Martha Phillips, créatrice d'un petit empire de la mode à New York, avait atteint près de 59 000 dollars (360 000 francs environ), multipliant par cinq les estimations initiales.

Si une grande partie des robes d'avant-guerre de Wallis Simpson reposent déjà dans les collections du Metropolitan Museum, la garde-robe de la duchesse de Windsor dispersée par Sotheby's est d'abord le témoignage des fastes des années 50.

Une vie rythmée par les voyages, les bals, les vernissages, et des dîners au cours desquels les serviettes étaient changées deux fois. Avec des apparitions en ville au temps où chaque détail, du foulard à l'éventail, de l'ombrelle aux perles, codifiait une allure. La duchesse était de ces femmes qui se commandaient des gants sur mesure parce qu'elle trouvait ses mains laides.

Certes, le chic semble plus fabriqué, moins naturel que celui de Daisy Fellows ou de Mona Bismarck. A l'image des meubles traduisant le goût néo-Pompadour des Américains, les robes révèlent un désir de promotion sociale et une envie de se démarquer de la famille royale en s'imposant comme l'héritière de la café society et la reine de la jet-set naissante. *« Mon histoire est simple. C'est l'histoire d'une vie ordinaire devenue extraordinaire »*, écrivait Wallis Simpson au début de son autobiographie.

« Je ne suis pas une belle femme, devait-elle confier à Elsa Maxwell, *c'est la raison pour laquelle je dois m'habiller mieux que n'importe qui... »*

Longtemps considérée comme la plus grande élégante de son siècle, la duchesse qui aura pour devise « jamais trop riche, jamais trop mince » – s'habillait principalement chez Dior, Givenchy, Yves Saint Laurent, Chanel, Schiaparelli et Mme Grès. Bijoux et accessoires, à commencer par les sacs à main, étaient pour la plupart ornés de son monogramme.

LE « CLOU » DE LA VENTE

Dix ans après la vente des principaux bijoux (dont le produit a été alloué à la recherche contre le sida), le clou de la vente new-yorkaise est la robe du soir « Lahore » de Christian Dior, en velours saphir brodé de perles et d'argent (automne-hiver 48-49), estimée entre 10 000 et 15 000 dollars, et pour laquelle la maison Dior se dit *« extrêmement intéressée »*. En décembre 1996, elle était la vedette des « robes d'un soir » exposées dans le hall du Metropolitan Museum de New York, dans le cadre du cinquantenaire de Dior.

La princesse Diana, apparue dans une robe bleu nuit – la première de John Galliano pour Dior –, avait posé devant la robe « Lahore » : *« La duchesse, maigrissime avant la lettre, s'habillait avec des vêtements incroyablement collants, comme en témoigne cette robe si hollywoodienne »*, affirme Katell Le Bourhis, chez Dior.

Parmi les autres lots importants de la vente, une robe du soir en crêpe de soie crème de chez Givenchy, vue à l'occasion de sa visite à la Maison Blanche, un costume de tartan Balmoral griffé Dior dont seule la famille royale était autorisée à faire usage, ou encore un corsage attribué à Schiaparelli, dans lequel la duchesse fut photographiée pour *Vogue* par Cecil Beaton en novembre 1936, à l'époque où, amincie, elle apprenait à moins sourire devant l'objectif.

En marge de ces atours, c'est la garde-robe du duc de Windsor, étoffée de ses célèbres pantalons écossais et de ses kilts, qui pourrait créer l'événement. Les pièces de la vente constituent la plus importante garde-robe jamais dispersée. Le duc fut le premier à lancer la vogue des pantalons à carreaux, des pull-overs Fairisle, des casquettes plates de golf, témoignage d'une mode plus européenne, moins soumise à des conventions qu'à une audace de l'allure estampillant le chic anglais : *« Même après notre mariage, je m'étonnais encore de constater que, tout en étant considéré comme le prince de la mode masculine, ce n'était que rarement qu'il achetait un nouveau costume »*, devait écrire Wallis dans ses Mémoires, *The Heart has its Reasons* (Le cœur a ses raisons).

Laurence Benaïm

De l'Institut Pasteur à Mohamed Al Fayed

A sa mort en 1986, la duchesse de Windsor léguait par testament quelques authentiques chefs-d'œuvre du XVIIIe siècle au musée du château de Versailles. Et faisait don du reste de ses biens à l'Institut Pasteur. Les pièces les plus précieuses de cet héritage (des bijoux notamment) ont été dispersées par Sotheby's en 1987, pour un montant de 300 millions de francs environ. L'Institut de recherche médicale a cédé le reste – bibelots, costumes, meubles courants – à Mohamed Al Fayed, le propriétaire des magasins Harrods de Londres et de l'Hôtel Ritz à Paris. Le père de Dodi Al Fayed, amant de lady Diana, avait également obtenu de la Ville de Paris le renouvellement du bail (25 ans), à son profit, de l'hôtel particulier du bois de Boulogne occupé par le duc et la duchesse de Windsor après l'abdication. L'homme d'affaires déclarait alors vouloir transformer l'édifice en musée où seraient présentés les *« souvenirs »* rachetés à l'Institut Pasteur. Il se contenta de l'occuper avec sa famille. Le produit de la vente new-yorkaise est destiné à une association caritative.

DÉPÊCHES

■ **FAMILLE.** Mariage ou union libre, enfants, adoption, autorité parentale, protection sociale, fiscalité, violences conjugales, séparation : le hors-série du magazine *60 Millions de consommateurs* passe en revue tous événements, heureux ou malheureux, qui peuvent survenir dans la vie d'un couple. *Les Droits du couple et de la famille*, mars-avril 1998, 95 p., 38 francs.

■ **ORIENTATION.** Deux guides destinés aux jeunes en quête d'orientation viennent de faire leur apparition en kiosque. Celui des éditions *Bayard Presse-Phosphore* présente 300 métiers, racontés par des professionnels, et se contente d'un simple *« flash »* sur les études. Il sera utilement complété par celui – beaucoup plus épais et austère – de l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep) qui informe complètement sur les études, et aborde rapidement les métiers. *Le Guide des métiers* (Bayard Presse, 149 p., 55 F) et *Après le bac, le guide des études supérieures* (Onisep, 400 p., 59 F).

■ **AUTOMOBILE.** Après avoir effectué un sondage auprès de 15 000 lecteurs, le magazine *Que choisir ?* publie un guide comparatif de 300 voitures, jugées par leurs conducteurs. On trouvera également dans ce guide des conseils d'achat et pour chaque modèle un *« budget vérité »* : coût de revient de chaque modèle, en fonction de la consommation de carburant, des révisions et des réparations. *Comparatif 300 voitures*, 58 p., 35 francs.

■ **COPROPRIÉTÉ.** Quels travaux un copropriétaire peut-il réaliser dans son appartement sans demander l'autorisation de l'assemblée générale ? Pourquoi dans certaines copropriétés comportant plusieurs bâtiments, les charges sont-elles parfois comptabilisées par immeuble ? La *Bible de la copropriété* répond à ces questions. Ce livre, centré autour de trois thèmes – l'immeuble, les instances (assemblées générales, actions en contestation) et les personnes (conseil syndical, syndic) – accorde une large place à la législation et à la jurisprudence. *La Bible de la copropriété*, par Me Olivier Brane, First, 280 p., 159 F.

■ **ITINÉRAIRES.** Le dernier-né de la série « L'Indispensable » est *« Paris facile »*, un mini-plan de la capitale (format 9 × 17 centimètres) que l'on pourra aisément glisser dans la poche ou dans le sac. Il a pour originalité de découper Paris en quartiers, et non plus en arrondissements. Il signale les lieux célèbres, ainsi que les parkings et stations-service. *Paris facile*, en 26 plans de A à Z, 96 p., 32 francs.

■ **FILIÈRES.** La voie des sciences offre une infinité de parcours, détaillés dans le dossier que l'Office national d'information sur les enseignements et les professions (Onisep) consacre aux études scientifiques, des mathématiques au génie civil, en passant par la chimie, la biologie, l'électricité, la mécanique, l'informatique, l'environnement..., le tout à un haut niveau : universités et écoles d'ingénieurs. *Etudes scientifiques*, 192 p., 55 francs.

■ **SAMSONITE.** Après avoir lancé en France deux modèles de chaussures pour femme, la célèbre marque de bagages présente un mocassin pour femmes, mais aussi pour la première fois une chaussure pour hommes. Cette collection d'été Samsonite sera disponible dans une centaine de points de vente.



Soleil et douceur

L'ANTICYCLONE se décalera progressivement vers le sud-est. *Les pressions* baisseront lentement sur la France. La véritable dégradation se produira ce week-end avec le passage d'ouest en est d'une perturbation pluvieuse. En attendant, vendredi sera souvent ensoleillé avec des températures en hausse.

Bretagne, pays de loire, Basse-Normandie. – Dans les pays de *Loire, la journée restera* agréable avec un soleil voilé. De la Bretagne au Cotentin, le voile sera plus épais. Le vent de sud soufflera à 60 km/h. Il fera de 14 à 17 degrés.

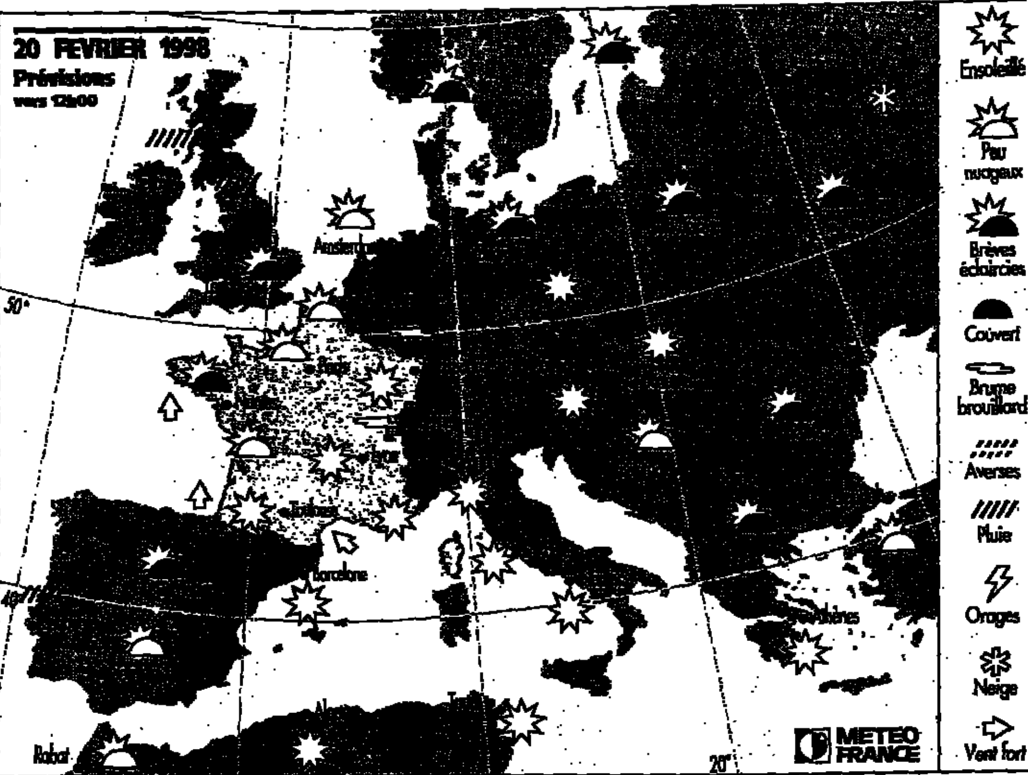
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – *Quelques phénomènes* de grisaille de la Picardie à la frontière belge se dissiperont en matinée. *Pour le reste, le soleil* s'imposera, même s'il doit composer avec des nuages d'altitude sans conséquence. Il fera de 15 à 18 degrés.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Les brouillards locaux en Champagne ou en val de Saône se lèveront *rapidement*. Le soleil brillera ensuite. Il fera de 15 à 17 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Quelques filaments nuageux viendront décorer le ciel du Poitou-Charentes. Dans le Sud-Ouest, le ciel reste bleu azur. Le vent de sud et le vent d'autan souffleront. Il fera *de 18 à 22 degrés*.

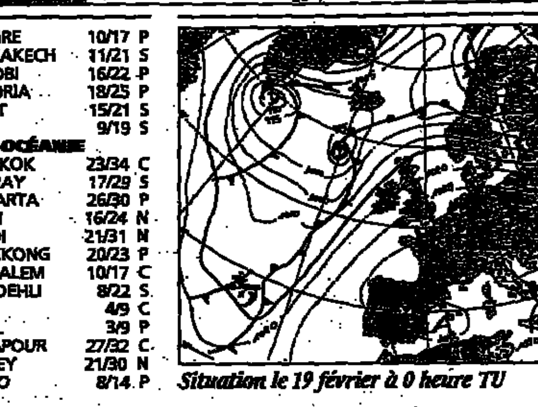
Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La journée a encore un avant-goût de printemps avec un soleil très dominant. Le vent de sud soufflera en région lyonnaise et dans les vallées de l'Auvergne. Par effet de foehn, le *mercure* grimpera localement jusqu'à 24 degrés, mais se situera le plus souvent vers 18 ou 20 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Le vent marin apportera *des nuages côtiers sur le golfe du* Lion. Très belle journée en Provence. Il fera de 16 à 19 degrés.



PRÉVISIONS POUR LE 20 FEVRIER 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	27/31 S	KIEV	3/6 N	VENISE	3/14 N	LE CAIRE	10/17 P
				POINTE-A-PIT.	23/30 S	LISBONNE	10/17 S	VIENNE	4/11 S	MARRAKECH	11/21 S
				ST-DENIS-RÉ.	26/30 P	LIVERPOOL	9/12 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	16/22 P
				EUROPE		LONDRES	8/16 S	BRASILIA	20/26 P	PRETORIA	18/25 P
				AMSTERDAM	7/13 N	LUXEMBOURG	4/14 C	BUENOS AIR.	18/27 S	RABAT	15/21 S
FRANCE métropole		NANCY	1/16 S	ATHENES	5/16 S	MADRID	2/16 S	CARACAS	23/30 C	TUNIS	9/19 S
AJACCIO	4/17 S	NANTES	6/16 N	BARCELONE	8/16 S	MILAN	6/18 S	CHICAGO	1/5 C	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	8/20 S	NICE	7/16 S	BELFAST	8/12 P	MOSCOU	-11/-2 *	LIMA	23/29 N	BANGKOK	23/34 C
BORDEAUX	5/20 S	PARIS	3/16 S	BELGRADE	3/11 S	MUNICH	-2/13 S	LOS ANGELES	9/13 S	BOMBAY	17/29 S
BOURGES	1/19 S	PAU	4/21 S	BERLIN	5/11 S	NAPLES	8/17 S	MEXICO	11/22 S	DJAKARTA	26/30 P
BREST	7/14 N	PERPIGNAN	5/16 S	BERNE	-3/13 C	OSLO	0/4 S	MONTREAL	-2/2 N	DUBAI	16/24 N
CAEN	6/15 N	RENNES	5/16 N	BRUXELLES	6/15 N	PALMA DE M.	7/18 S	NEW YORK	4/9 N	HANOI	21/31 N
CHERBOURG	5/15 N	ST-ETIENNE	3/18 S	BUCAREST	-2/11 S	PRAGUE	-1/9 S	SAN FRANCIS.	8/13 N	HONGKONG	20/23 P
CLERMONT-F.	3/20 S	STRASBOURG	1/16 S	BUDAPEST	3/12 N	ROME	6/17 S	SANTIAGO/CHI	14/25 S	JERUSALEM	10/17 C
DIJON	1/15 S	TOULOUSE	5/19 S	COPENHAGUE	4/8 S	SEVILLE	12/20 N	TORONTO	-2/3 C	NEW DEHLI	8/22 S
GRENOBLE	1/18 S	TOURS	3/18 S	DUBLIN	9/13 C	SOFIA	3/9 S	WASHINGTON	5/14 N	PEKIN	4/9 C
LILLE	4/15 S	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	3/14 C	ST-PETERSB.	-8/-5 C	**AFRIQUE**		SEOUL	3/9 P
LIMOGES	5/19 S	CAYENNE	25/29 P	GENEVE	2/15 S	STOCKHOLM	3/6 N	ALGER	8/21 S	SINGAPOUR	27/32 C
LYON	2/17 S	FORT-DE-FR.	24/29 N	HELSINKI	-4/1 *	TENERIFE	15/18 S	DAKAR	21/28 C	SYDNEY	21/30 N
MARSEILLE	6/18 S	NOUMEA	25/30 S	ISTANBUL	4/10 N	VARSOVIE	3/7 S	KINSHASA	23/31 N	TOKYO	8/14 P


Situation le 19 février à 0 heure TU



Prévisions pour le 21 février à 0 heure TU

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **SÉVILLE.** Des vols charters *sont programmés* entre Paris et Séville, à l'occasion de la semaine sainte (les 4 et 8 avril) et de la Feria (le 28 avril), par *Univia*. Les dates de retour impliquent de rester 5 jours pleins sur place (1 560 à 1 760 F). Cette agence de voyage réserve aussi des chambres d'hôtel : les forfaits oscillent entre 2 780 F, avec logement dans une auberge des vieux quartiers et 4 290 F pour un trois étoiles. Réservation : tél. : 01-42-79-08-65.

■ **ISRAËL.** *Un* Hôtel Marriott ouvrira en Israël courant 1998 à Nazareth avec 258 chambres catégorie luxe. Il est situé sur une colline dominant la vieille ville et la basilique de l'Annonciation avec vue panoramique sur la Galilée.

■ **PARIS.** Orly et Roissy ont accueilli 60,4 millions de passagers en 1997, en hausse de 2,1 % sur 1996.

VENTES

Les cartes postales

LA RECHERCHE de l'insolite, des détails obscurs de la vie d'autrefois, font partie des motivations des collectionneurs de cartes postales. Leur âge d'or se situe de 1880 à 1920, où environ deux milliards d'unités ont été échangées. Les correspondants accèdent tout juste à la lecture et à l'écriture, laïques et obligatoires depuis 1882, ce qui explique l'immense succès de ce nouveau *moyen de communication* et d'information. Régional, national ou international, l'événement trouve un retentissement immédiat grâce à la phototypie, un procédé pouvant donner un très grand nombre de tirages en 24 heures. Toute la vie de l'époque est restituée sur le carton, jusqu'à celle des villages les plus reculés, où des photographes ambulants traquent l'actualité locale au rythme des saisons.

Parmi les multiples thèmes abordés par la carte postale, un des favoris des Français est celui des us et coutumes populaires et paysans. Souvent sans complaisance, ces documents évocateurs font entrevoir *une réalité complètement disparue*, qui révèle parfois la surprise de métiers ou de moeurs oubliés. Les vêtements, le décor, les accessoires témoignent d'une certaine rudesse, comme les visages et les mains des personnages, souvent très marqués. Beaucoup de scènes sont réalisées en posant, mais *les* photographes opèrent aussi sur le vif, ce qui permet de prendre conscience, en direct, de la dureté du travail.

Les 23 et 24 février, une vente à Drouot propose plusieurs lots, à l'unité ou regroupés par thème. De dix centimes à mille francs, les prix des cartes postales varient selon l'intérêt de l'image (avec une préférence pour les plans rapprochés), sa rareté, l'état de conservation et le thème : les métiers disparus et les attelages de chiens figurent parmi les plus cotés. Dans cette catégorie, on trouvera ici « *Dans les Alpes, le* montreur d'ours », qui manie le tambourin devant des chasseurs alpins (900 F), ou « Les nomades », un groupe emmenant des ours en laisse (500 F-900 F). Plus humoristique, une photographie sous-titrée « *La* chanteuse de complaintes bretonnes à bord de son attelage auto deux chiens, pas de cylindre » est appariée à « Une laitière. L'attelage *des chiens dans le département du* Nord » (700 F à 1 000 F le lot).

Parmi les métiers traditionnels, la marchande de crêpes du Finistère appartient à la série des « CMBC » (Coutumes, moeurs et costumes bretons), sortie en 1908 (300 F-400 F). *Les jours de marché* sont également honorés d'une photographie ; un lot de six unités, comprenant notamment le marché aux *volailles de Saint-Jean-de-*Monts, en Vendée, est estimé 300 F. Les cartes sur Paris réservent aussi des *découvertes : l'animation* des quartiers, des gares, les faits divers. Un lot regroupant dix-huit cartes illustre, entre autres, la soupe populaire, un porteur d'eau au dernier puits de la Butte Montmartre, les bouquinistes, le Bon Marché, l'incendie du Théâtre-Français (1 300 F). *La banlieue a changé en*core plus que la capitale, comme on le voit sur un ensemble de vingt-six cartes sur les Hauts-de-Seine : *Courbevoie, Saint-Cloud*, Boulogne, Sèvres, Antony, Robinson ou Sceaux (900 F à 1 400 F).

Catherine Bedel

★ **Drouot Richelieu, lundi 23 et** ***mardi 24 février. Exposition lundi*** **et mardi matin de 11 heures à 12 h 30. Etude Richard et Ludovic Morand, 7, rue Ernest-Renan, 75015 Paris, tél. : 01-40-56-91-96.**

Calendrier

ANTIQUITÉS

● **Agen** (Lot-et-Garonne), Parc des expositions, du 20 au 22 *février de 9 à 19 heures*, 50 exposants, 25 francs.

● **Castelsarrasin** (Tarn-et-Garonne), salle *Jean-Moulin, du 20 au 22 février*, vendredi de 14 à 19 heures, samedi et dimanche de 10 à 19 heures, 40 exposants. 15 francs.

● **Vitré** (Ille-et-Vilaine), Parc-Expo, 21 et 22 février, de 10 à 19 heures, 40 exposants, 20 francs.

● **Hagondange** (*Moselle*), *21 et* 22 février, samedi de 10 à 19 heures, dimanche de 9 à *19 heures, 50 exposants, 10 francs*.

● **Eguzon** (Indre), gymnase, 21 et 22 février, de 10 à 18 heures, 25 exposants, 10 francs.

● **Cognac** (Charentes), salle de la Salamandre, du 21 au 23 février, samedi de 9 à 19 heures, dimanche *et lundi de 10 à 19 heures*, 30 exposants, 20 francs.

● **Verdun** (Meuse), salle Cassin au Pré-l'Evêque, 21 et 22 février, de 10 *à 19 heures, 45 exposants*, 20 francs.

BROCANTES

● **Le Faou** (Finistère), salle multifonctions, 21 et 22 février, 40 exposants, 20 francs.

● **Rennes** (*Ille-et-Vilaine*), Parc-Expo, 21 et 22 février, 150 exposants.

● **Strasbourg** (Bas-Rhin), Parc-Expo Wacken, 21 et 22 février, 220 exposants, 25 francs.

● **Montlhéry** (Essonne), parking piscine, 21 et 22 février, 120 exposants.

● **Yerville** (Seine-Maritime), salle Champlain, 21 et 22 février, 25 exposants, 20 francs.

COLLECTIONS

● **Poitiers** (Vienne), Salon de l'arme ancienne, Parc-Expo, 21 et 22 février, 100 exposants, 30 francs.

● **Bourg-en-Bresse** (Ain), Bourse minéraux et fossiles, Parc-Expo, 21 *et 22 février, 40 exposants*, 25 francs.

● **Cholet** (Maine-et-Loire), Salon multicollections, Parc-Expo, 21 et 22 février, 50 exposants, 10 francs.

■ **Compagnie des Indes.** Les plus belles pièces peuvent dépasser 100 000 francs, mais les modèles courants du 18e siècle se négocient à partir de 500 francs. *Le 11 février*, dans une vente présentée à Drouot sans catalogue, des assiettes de la famille rose ont été adjugées 1 200 *francs (lot de deux)*, 2 800 *francs* (lot de deux), 1 800 francs (une unité), un plat octogonal polychrome du 18e siècle a été vendu 3 100 *francs, une paire d'assiettes aux* armes d'une famille bretonne 7 000 francs. Etude Oger-Dumont.

■ **Autour du thé.** *Le club des bu*veurs de thé organise à l'hôtel des ventes de Neuilly une dispersion comprenant tous les accessoires du thé : services, théières, tasses, linge de table, anciens, modernes et contemporains, avec de nombreuses pièces accessibles entre 200 et 1 000 *francs*. Neuilly-Saint-James. Etude Aguttes, 164 *bis*, avenue Charles-de-Gaulle, 92526 Neuilly-sur-Seine. Tél. 01-47-45-55-55. *Dimanche 1er mars*. Exposition sur place la veille.

■ **Ébénistes français.** Une vente rassemblant du mobilier et des objets décoratifs du XIXe siècle est organisée chez Christie's, à Londres, le 26 février. Elle comprend des *pièces d'ébénisterie signées* Dasson, Durand, Grohé, Sormani... Exposition du 22 au 25 février, Christie's, King street, Londres. Tél. : 00-44-171-389-21-46.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98044

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
I											
II							■				
III						■					
IV			■					■			
V					■						
VI							■				
VII									■		
VIII		■						■			
IX					■					■	
X					■						
XI							■				

HORIZONTALEMENT

I. A priori, plus intéressés par l'écu que par l'euro. – II. A exécuter en douceur. Préparé avant la cuisson. – *III*. Façon de vivre. Prince diabolique. – IV. Dans le coup. Gardien, mais il faut croire. Le septième est plus que centenaire. – V. Bouclier international. Qui a perdu de *tous les côtés*. – *VI. La fille le fait* entrer dans le cercle. Nobel français. – VII. Comme une affaire de pétrole mal sentie. Fin de partie. – *VIII. Diminuais*. Pas mal pour un homme. – IX. Toujours bons à ramasser. *Pronom*. – X. Précipitation. Grand papillon. – XI. Centre de la civilisation syriaque. Se mettent à cinq pour nous venir en aide.

VERTICALEMENT

1. A le coup d'encensoir et la plume facile. – 2. Trouée en façade. *Homme de paille*. – 3. *La moitié de* la rançon. Le prix d'une révolution. – 4. Pousses les murs. – 5. Etablit un rapport. A agrandi sa carte en 1990. – 6. *Note. L'écossais ou l'irlandais.* – 7. L'aîné chez Noé. Malin renversé. – 8. Refuge. Bout de terre. Mouvement terroriste. – 9. Marche par paire. Travaille la terre. – 10. De droite ou de gauche, elle est toujours au pouvoir. Bout de pain. – 11. Se reposent quand on les relève.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98043

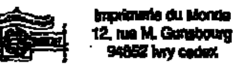
HORIZONTALEMENT

I. Chauffe-plat. – II. Lectrice. Bu. – III. Ile. Acarien. – IV. Gl. Pitrerie. – V. Noircit. Il. – VI. Ode. Ho! Oslo. – VII. Ton. Entrées. – VIII. Aras. Séné. – IX. Ne. AB. Resta. – X. Lionne. Er. – XI. Scénaristes.

VERTICALEMENT

1. Clignotants. – 2. Héliodore. – 3. Ace. Iéna. Le. – 4. Ut. PR. Sain. – 5. Fraîche. Boa. – 6. Fictions. Nr. – 7. Ecart. Terni. – 8. Père. Ornées. – 9. Irisées. – 10. Abeille. Tee. – 11. Tune. Oscars.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037


Imprimerie du Monde
12, rue M. Gunsbourg
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE


Le Monde PUBLICITE
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21 *bis*, rue Claude-Bernard - BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01-42-17-39-00 - Fax : 01-42-17-39-26

L'ART EN QUESTION N° 54

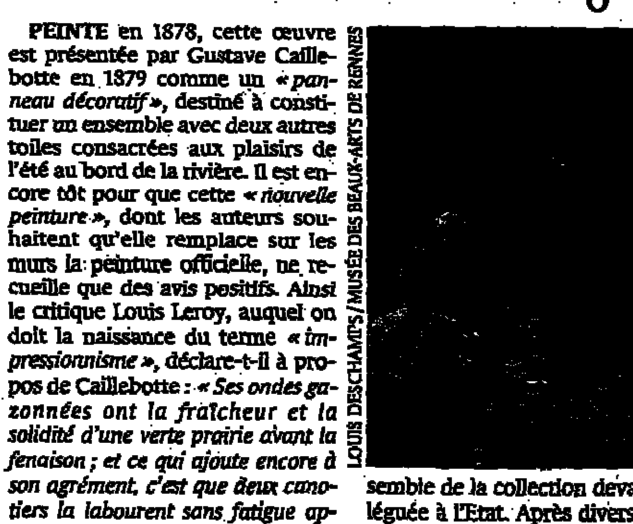
En collaboration avec Réunion des Musées Nationaux

« De rudes gars »

PEINTE en 1878, cette oeuvre est présentée par Gustave Caillebotte en 1879 comme un « *panneau décoratif* », destiné à constituer un ensemble avec deux autres toiles consacrées aux plaisirs de l'été au bord de la rivière. Il est encore tôt pour que cette « *nouvelle peinture* », dont les auteurs souhaitent qu'elle remplace sur les murs la peinture officielle, ne recueille que des avis positifs. Ainsi le critique Louis Leroy, auquel on doit la naissance du terme « *impressionnisme* », déclare-t-il à propos de Caillebotte : « *Ses ondes gazonnées ont la fraîcheur et la solidité d'une verte prairie avant la fenaison ; et ce qui ajoute encore à son agrément, c'est que deux canotiers la labourent sans fatigue apparente avec leurs avirons. De rudes gars pour naviguer ainsi sur l'herbette.* » Suivant les volontés de l'artiste, qui possédait de nombreuses oeuvres de ses amis, l'ensemble de la collection devait être léguée à l'Etat. Après diverses polémiques, quarante oeuvres seulement, sur les soixante-cinq qui lui appartenaient, ont été acceptées pour les collections nationales. L'une des trois toiles suivantes, dues à Claude Monet, n'a pas été retenue, il s'agit de :

■ *L'Eglise de Vétheuil* ?
■ *Le Mont Riboudet à Rouen* ?
■ *Les Rochers de Belle-Ile* ?

Réponse dans *Le Monde* du 27 février.


LOUIS DESCHAMPS/MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE RENNES

Gustave Caillebotte (1848-1894), « Les Périssoires » (1878). Huile sur toile, 155 × 108 cm, Rennes, Musée des beaux-arts.

Solution du jeu n° 53 publié dans *Le Monde* du 13 février

Le jeune Joseph Agricol Viala (1780-1793), tombé les armes à la main sur les bords de la Durance, aurait dû recevoir, avec Joseph Bara, les honneurs du Panthéon. *Le* corps d'Augustin-Marie Picot, marquis de Dampierre (1756-1793), y a reposé un temps avant d'en être enlevé dans des circonstances mal connues. Quant à la dépouille mortelle de Louis-Michel Le Peletier de Saint-Fargeau (1760-1793), assassiné par un royaliste à la veille de l'exécution de Louis XVI, elle y repose toujours.

TRADITIONS Les musiques traditionnelles d'en France sont l'objet d'un colloque organisé à la Cité de la musique de Paris, du 19 au 22 février. A quelques semaines des élections régionales, la question politique se pose avec acuité dans un paysage français où la question de la tradition et des racines suscite la convoitise des partis de l'extrême droite. ● LES MUSICIENS TRADITIONNELS de France ne sont plus aujourd'hui des amateurs. Souvent de haut niveau, ils fondent leur art sur la reconnaissance du métissage et de la transparence des genres. Tirées par des groupes-phares – I Muvrini, Dan Ar Braz... –, les ventes de disques de musiques traditionnelles se portent bien. Cependant la pratique amateur aussi a explosé ces dernières années. ● « TOURNEUR DE VIELLE », Dominique Regef illustre le parcours éclectique, virtuose et humaniste d'un musicien d'aujourd'hui.

Les musiques de France résistent à la récupération nationaliste

Le « folklore » est un terrain propice aux délires identitaires, mais ceux qui font vivre les musiques traditionnelles refusent d'être assimilés à l'extrême droite et pratiquent le métissage des cultures

UNE IMAGE a frappé Olivier Durif, président de la Fédération des associations de musiques et danses traditionnelles (FAMDT) françaises : celle du leader nationaliste Radovan Karadzic jouant du târ (le luth) *« et affirmant tuer au nom de cet instrument prétendument serbe et millénaire »*. Attention, récupération, dit Olivier Durif, violoniste professionnel issu de cette mouvance folk ancrée à gauche, que Philippe Krümm, producteur de disques et directeur de *Trad Magazine*, qualifie d'*« enfants de Bob Dylan »*. Aujourd'hui, en France, dit le musicien, *« c'est nous qui avons la mémoire des musiques traditionnelles, ainsi que son histoire en mouvement, pas l'extrême droite »*.

Le « folklore » est un terrain propice aux délires identitaires. La polémique opposant le chanteur breton Gilles Servat au Front national en est une preuve. *« Il a suffi*, dit Gilles Servat, *qu'un Breton reconnaissable à son écharpe noir et blanc portant des hermines apparaisse lors d'un reportage télévisé sur la fête Bleu, Blanc, Rouge pour que l'amalgame Bretagne-FN soit fait. En ce cas, les langues et les musiques sont innocentes. »* Daniel Loddo, fondateur de la médiathèque Cordae La Talvera à Cordes-sur-Ciel (Tarn), dont Paul Quilès est le maire, remarque : *« Le mot "tradition" devient suspect en France, connoté "pêche, chasse et tradition". »* Les dérives attristent Daniel Loddo, ancien compagnon du Toulousain Claude Sicre et du jazzman gascon Bernard Lubat, frontalement opposés à la droite nationaliste.

« Si elle est blanche sur la neige, l'été la robe de l'hermine devient marron. La plus métisse des couleurs », répond Gilles Servat au Front national. Or « métissage » est aujourd'hui le maître mot du genre traditionnel : en Bretagne, Alan Stivell travaille avec le Berbère Idir, Denez Prigent a mis de la techno dans son *gwerz*, Erik Marchand enregistre avec des *tarafs* roumains. En Provence, le jeune groupe Gach'empeg chante avec le percussionniste iranien Bijan Chemirami. *« Cette tendance humaniste, antimilitariste, écologique, s'oppose aux folkloristes, à la recherche du pur et de l'authentique »*, résume Philippe Krümm.


J.-P. DANTIN

Rencontre de vielles à Bourg-en-Bresse, en mars 1997.

LES CONTRESENS DU FN

C'est ce courant que le Front national cherche à récupérer. A Vitrolles, la très ancienne association provençale a été, selon l'équipe du Sous-Marin (salle en butte aux foudres de la mairie), *« prise en otage par le FN. Ses subventions ont été augmentées, et le FN met ses valeurs en avant, mais en commettant sans cesse des contresens, car le FN ne connaît ni rien à la tradition ni à la langue provençales »*. Une motion déposée en décembre 1997 par Jean-Pierre Giraud, élu des Alpes-Maritimes (Verts), proposant de multiplier par cinq le budget consacré à la culture régionale, a été adoptée par le conseil régional de Provence-Alpes Côte-d'Azur (PACA). *« Le FN est la seule formation politique à ne pas l'avoir votée*, dit Yves Rousguisto, qui dirige une mission interdépartementale sur les musiques traditionnelles auprès du conseil régional et du rectorat de Nice. *Il n'a évidemment aucune raison de soutenir la culture vivante. »*

En clair, le Front national préfère l'imagerie des santons de Provence au rap niçois de Nux Vomica ou au ragamuffin marseillais de Massilia Sound System, pourtant chanté en provençal. Sans compter que les défenseurs des santons ne souscrivent pas obligatoirement aux idéologies d'extrême droite. Majoritairement, les membres de Dindoulettou de Lou Roucas sont opposés au FN, et quand le musicien mondialiste Miqueu Montanaro *« a organisé un rassemblement de tambourinaires à Toulon en mai 1997*, raconte Yves Rousguisto, *les groupes folkloriques sont venus défiler avec »*.

Les musiques traditionnelles en France ont souvent subi un curieux mouvement de balancier droite-gauche. C'est *« avec les mouvements de jeunesse qui naissent en 1936 que le chant populaire commence à trouver sa place et à être enseigné dans les écoles »*, note Olivier Durif, dans *Musiques des monts d'Auvergne et du Limousin*, un livre-CD (éditions Actes Sud/Cité de la musique). Mais, dès 1937, rappelle Marie-Thérèse Duflos-Priot, du Centre d'ethnologie française, dans *L'Air du temps, du romantisme à la world-music* (FAMDT Editions), Georges-Henri Rivière, fondateur « humaniste » du musée des Arts et traditions populaires (ATP), dénonçait l'activisme du Centre de l'organisation mondiale des loisirs, né à Berlin en 1932, et qui fédère soixante nations.

A ce titre, on citera Pétain, qui fit du folklore l'enjeu de la rénovation nationale. Pourtant, écrit Olivier Durif, *« les musiciens et chanteurs des milieux populaires ruraux resteront à l'écart... Sous l'Occupation, dans les pays du Massif central, les bals clandestins reverront le jour... des chanteurs armés d'une cuiller secouée dans une bouteille feront danser leur compatriotes privés de bal par le couvre-feu »*. Le mouvement occitan naîtra dans la Résistance. Mais les organisations de jeunesse – des randonnées pédestres aux veillées dansées – suscitent défiance et convoitise, d'autant que, par nature, elles ne se privent ni d'étendards ni de slogans.

LE MUSETTE, NÉ DE L'IMMIGRATION

Si, aujourd'hui, le Cioff (Conseil international des organisations de festivals de folklore), une ONG ayant statut de consultant auprès de l'Unesco et qui regroupe soixante-seize pays, arbore un drapeau tricolore, *« fond blanc, mer bleue, grand bandeau rouge »*, c'est parce qu'il fut créé (en 1970) par un Français, Henri Coursaget, président du festival de folklore de Confolens (*« 300 000 touristes chaque année »*). Il a choisi en 1998 de célébrer le cent cinquantième anniversaire de l'abolition de l'esclavage. Rien n'est simple, et les étiquettes nationales sont souvent abusives. *« La première immigration "brune", du Sud vers Paris, à la fin du XIXe, fut celle des Auvergnats. Jusqu'alors les immigrants étaient plutôt venus du Nord*, explique Philippe Krümm. *Tout comme les Maghrébins aujourd'hui, les Auvergnats avaient leurs bals, leur langue, leur Ligue. Ils jouaient de la cabrette, et, du côté de la Bastille, ils ont rencontré les accordéonistes italiens. Le musette français est né. »*

Vue sous cet angle, la tradition n'est plus *« l'illusion de la permanence »*, mais, selon Olivier Durif, *« le produit de sociétés rurales qui voulaient s'affranchir »*. La France n'a pas une appartenance nationale unique. *« A force de le nier, on abandonne le terrain à l'extrémisme*, poursuit le musicien. *En 1981, Maurice Fleuret* [alors directeur de la musique] *avait ouvert une brèche, mais il n'y a jamais eu de politique cohérente, juste des méthodes d'instituteur et une prudence à laisser pantois. »* Evelyne Girardon, cofondatrice de la Compagnie du Beau Temps à Lyon – *« mère ukrainienne, père beaujolais »* –, redoute, face *« à cette amnésie volontaire, où les gens ne savent plus où ils sont nés »*, la montée d'une identité *« fantasmatique »*. Comme celle que revendique la Ligue savoisienne, créée il y trois ans, qui demande l'indépendance de l'ancien duché de Savoie, et où sont impliqués d'anciens acteurs du renouveau folk, des *« enfants perdus de Dylan »*.

Véronique Mortaigne

Gilles Servat met les points sur les « i »

« *Il y a une dizaine d'années*, explique Gilles Servat, *j'avais reçu* Chants d'Occident, *un recueil honteux de chants nazis et fascistes, où figuraient aussi des chansons de Brassens, de Brel, et* La Blanche Hermine. » En 1997, un reportage publié par *Paris-Match* notait que les militants du FN chantaient *La Madelon* et *La Blanche Hermine* lors de leurs meetings. Gilles Servat a réagi par un texte, lu en scène et qui figurera dans son prochain album (chez Columbia) : « *Qu'est-ce que j'apprends ? Il paraît que dans les arrière-cuisines du parti des aveugles que dirige un führer borgne, on beugle* La Blanche Hermine ? *Qu'est-ce qui vous prend les fafs ?* » Samuel Maréchal, président de la fédération de Loire-Atlantique du FN, et gendre de Jean-Marie Le Pen, répondait dans *Presse-Océan* : « *Le FN refuse que la culture bretonne soit séquestrée par des gauchistes plus amateurs de folklore que d'enracinement.* » Depuis, Servat ne décolère pas : « *Ils s'approprient tout, la "Bretagne profonde", Glenmor ou Jeanne d'Arc. Mais la "Bretagne profonde" a voté pour un maire noir à Saint-Coulitz !* »

Le bon score des ventes de disques à l'exportation

Professionnels et amateurs gagnent les batailles commerciales

LORS DU DERNIER MIDEM (Marché international du disque et de l'édition musicale) à Cannes, les musiques traditionnelles françaises ont gagné une bataille. L'invitation, dans le cadre de l'opération de promotion « Talents 98 », du trio du joueur de vielle Patrick Bouffard, du chœur de polyphonies des Alpes méridionales Corou de Berra et du chanteur basque Peio Serbielle marquait une reconnaissance. Les musiques traditionnelles ne sont plus suspectes d'amateurisme. Mieux, elles peuvent trouver des débouchés sur le marché international. Un constat que la plupart des labels concernés ont déjà fait : *plus de 50 % des ventes sont réalisées* à l'export. Pour Gilles Fruchaux, directeur de Buda Musique, *« ces musiques ont un réel potentiel »*.

Derrière les ventes « phares » comme les bretons Tri Yann (quatre compilations cumulant 800 000 exemplaires, d'après Eric Basset, directeur de la maison de disques Déclic), Dan Ar Braz ou I Muvrini, disque d'or à chacune de leurs productions, une multitude de musiciens affichent des scores confortables. Ainsi Thierry Robin, dont l'album *Gitans* (Auvidis) atteint 30 000 exemplaires, ou Denez Prigent qui a déjà séduit 20 000 acheteurs avec *Me'Zalc'h Ennon ur Fulenn Aour* (Barclay), sorti fin 1997. Derrière l'étiquette *« traditionnelle »* se profile *« une génération moins sectaire que celle des années 70, respectueuse du patrimoine, mais avec un look et un discours différent »*, précise François Hadji-Lazaro, ex-agitateur du mouvement rock alternatif, leader du groupe Pigalle et directeur artistique de Boucherie Productions, au sein duquel il créa en 1996 le label Acousteack, dédié aux musiques traditionnelles françaises.

Ces musiques, ancrées sur des racines, « se prêtent souvent à des démarches artistiques très novatrices », rappelle Jean-François Dutertre, responsable du CIMT (Centre d'information des musiques traditionnelles) dont la base de données recense 1 200 groupes et artistes professionnels.

AVEC LE JAZZ ET LA TECHNO

Certains musiciens tendent des passerelles avec le jazz (le trompettiste Michel Marre avec l'occitan Jan-Maria Carlotti, Erik Marchand et Jacques Pellen avec le jazzman italien Paolo Fresu...), des DJ mixent les danses bretonnes avec les rythmes techno, house et jungle (*Le Monde* du 2 février). Une multitude de festivals, dont certains au départ dédiés au jazz (Manosque) ou au classique (Saint-Florent-le-Vieil) ont programmé des musiques traditionnelles, après les précurseurs : l'Interceltique de Lorient (200 000 spectateurs chaque année), Saint-Chartier, Parthenay ou Ris-Orangis.

La pratique amateur a explosé. Le CIMT recense plus de 600 associations – certaines, organisées en fédérations, en cachent des dizaines d'autres – et 140 classes de musiques traditionnelles dans les conservatoires et les écoles de musique, où fut créé en 1987 un certificat d'aptitude, puis un diplôme d'études. En Bretagne, les observateurs notent que les jeunes préfèrent aujourd'hui fréquenter les *festou-noz* plutôt que les boîtes de nuit le samedi soir.

Patrick Labesse.

★ Musiques traditionnelles de France, Cité de la musique, 211, av. Jean-Jaurès. Mº Porte-de-Pantin. *Du 19 au 22 février, accès libre sur réservation.* Tél. : 01-44-84-44-84.

Dominique Regef, tourneur de vielle

PORTRAIT

Avant-gardiste enraciné, il cultive la dualité et le mélange des cultures

LES SNOBS diront « vielliste », le populo, « vielleux ». Dominique Regef, lui, se définit comme *« tourneur de vielle »*, mais aussi comme *« inclassable »* ou *« déviant »*.

Avant-gardiste enraciné, il ne prend pas partie dans la guerre, éternellement sotte, des anciens contre les modernes, mais promène son instrument du Moyen Age au troisième millénaire, de la bourrée au jazz, du Berry profond aux confins de l'Inde.

Cet ancien Parisien, un moment chanteur-guitariste dans les cabarets rive gauche, a découvert la vielle à roue en même temps que la fin des années 60 redécouvrait le folk. Son coup de foudre, déjà, tenait à une envie de nostalgie autant que de futurisme. *« Le sentiment écologique était en train de naître, on retrouvait nos racines, mais il s'agissait aussi de se réapproprier la musique. J'aimais l'histoire ancestrale de la vielle, mais aussi une tension, une stridence qu'on retrouvait dans les guitares électriques. Ma vocation, je la dois autant à René Zosso* (grand modernisateur de la vielle à roue) *qu'à Jimi Hendrix. »*

Cette dualité, il ne cessera de la cultiver. Dans les années 70, il tourne aussi bien avec le groupe Mélusine, tenant d'un purisme acoustique, qu'avec Malicorne, pionnier français du folk-rock. Aujourd'hui installé à Toulouse, il enregistre avec des ensembles médiévaux mais prépare avec Serge Pey, poète et souffleur de roseaux, un spectacle, *L'Evangile du serpent* (le 17 avril, au parc de la Moumède), aux rythmes et effets de transe proches selon lui des expressions rap et techno.

S'il vilipende le *« tourisme musical »* et les facilités commerciales de la world music, Dominique Regef s'est passionné pour la perméabilité des cultures, collaborant entre autres avec les Marocains de El Hijra ou l'Indien Ravi Prasad. *« J'aime cette déstabilisation. Je ne cherche pas à faire de la musique indienne, lui ne devient pas occidental. Nous sommes à l'écoute l'un de l'autre, nous lâchons prise, nous nous laissons dériver pour inventer des langages... La vielle est un tapis volant idéal. »*

Invité, en 1993, sur un album (*Carcassonne*) et une tournée du chanteur suisse Stephan Eicher, il a apprécié l'expérience humaine mais souffert des contraintes du showbiz et des limites du format rock. Il préfère, de loin, la liberté d'improvisation du jazz contemporain. *« Dans l'improvisation, comme dans la musique traditionnelle, je retrouve cette envie instinctive d'aller à l'essentiel, une conscience très aiguisée d'une construction organique. Je me laisse guider par l'instrument. Le public est capable de ressentir cette osmose, de découvrir en lui-même une autre façon d'écouter. »*

Stéphane Davet

★ Disque : Dominique Regef, *Tourneries*, 1 CD Vand'œuvre, distribué par Sémantic.

Djimon Hounsou, de la fontaine des Innocents à Hollywood

Découvert par Thierry Mugler, le jeune acteur béninois incarne Cinque, le premier rôle du film de Steven Spielberg, « Amistad »

C'EST L'HISTOIRE d'un homme *qui avait un physique*. Djimon Hounsou, apprenti acteur béninois, est retenu par Steven Spielberg, après une audition de cinq minutes, pour incarner *Cinque*, *le premier rôle d'Amistad*, parmi cent cinquante candidats, dans lesquels on dénombre le *man-in-black* Will Smith, Cuba Gooding Jr. ou encore Isaac de Bankolé. De son côté, Djimon Hounsou explique que l'aventure Spielberg appartient *« à ces bons moments que la vie vous réserve »*.



Djimon Hounsou, acteur et mannequin, vit aux Etats-Unis.

Des mauvais moments, il en a connu aussi. Il en parle comme *« des passages de souffrance »*. Comme cette année 1987 où ce jeune Béninois de bonne famille se retrouve à Paris avec pour tout logement un banc à proximité du Centre Pompidou. Quelques années plus tôt, sa famille l'avait envoyé à Lyon poursuivre ses études chez un frère aîné qui faisait médecine. Mais Djimon Hounsou ne s'intéresse que de très loin à sa scolarité. *« La nuit, je faisais les poubelles pour me trouver un bout de pain, ça n'était pas joli à voir. »*

Un matin de l'été 1987, il se rend comme chaque jour ou presque à la fontaine des Innocents pour y faire une toilette sommaire. Un homme passe, le regarde et lui parle d'un ami couturier. La proposition a toutes les apparences d'un mauvais coup de drague.

Mais le couturier en question s'appelle Thierry Mugler, et prépare sa collection de prêt-à-porter printemps-été 1988, qu'il présentera dans le cadre d'un défilé qu'il a déjà imaginé « africain ». La logique de recrutement des mannequins peut sembler incongrue, mais Thierry Mugler ne se satisfait pas des agences pour trouver ses modèles. Il aime les physiques hors normes, les corps spectaculaires qui donnent le frisson. C'est le même Thierry Mugler qui donnera la vedette dans un de ses shows à l'ineffable Jeff Stryker, star du porno gay.

« Ce qui m'a frappé chez Djimon, c'est la noblesse, la dignité qui émanaient naturellement de ce corps par ailleurs splendide. Il avait une personnalité racée, un côté ethnique noir pur et viril », explique le couturier. Pas besoin d'un interprète pour comprendre que Djimon Hounsou est surtout un pur bloc de fantasmes. En octobre 1987, le merveilleux monde de la mode est réuni dans la grande salle du Musée des arts africains et océaniens pour assister au show africain de Thierry Mugler. Une superproduction, entre Tarzan et Russ Meyer, où des exploratrices blanches supervixens frétillent de joie à l'idée de découvrir le continent noir, où les reines de Saba promènent en laisse leur léopard, taille dix-huit - vingt-quatre mois.

En trois ans, Djimon Hounsou devient l'étendard masculin de la maison Mugler : campagnes de pub, défilés, photos découvrant là ses épaules, ici le grain de la peau de son ventre, les muscles de ses cuisses, l'arrondi de ses fesses. Pour Djimon, le seul choc vient de cette célébration permanente de ce corps : *« Je n'avais pas réalisé qu'on pouvait me trouver beau. »* Au cours d'un séjour dans le désert du Nouveau-Mexique pour les besoins d'une série de photos, Mugler l'encourage à aller tenter sa chance ailleurs. *« Il a une personnalité trop entière pour s'accommoder des amabilités obligatoires du monde de la mode. »*

Le jeune homme s'installe à Los Angeles en 1990, se met à l'anglais, et prend des cours d'art dramatique. Il vit de son métier de mannequin et rencontre le photographe Herb Ritts, lui aussi frappé par la grâce de Djimon Hounsou : *« Cette façon de bouger son corps prouve qu'il le maîtrise parfaitement. »* Un corps qui donne des idées amusantes au photographe, comme celle de coiffer Djimon Hounsou d'une pieuvre bien vivante. Grâce à Herb Ritts, l'apprenti acteur figure dans des clips de Janet Jackson, Madonna, Paula Abdul et George Michaël (*Too funky*, sous la direction de Thierry Mugler, en 1992). On serait tenté de dire que sa carrière avance, en fait elle fait du sur-place : Djimon Hounsou ne sort pas de son rôle d'homme-objet.

Que peut-il espérer après ce film qui, à sa façon, prolonge la démarche de Thierry Mugler en cadrant le comédien dans son emploi de bel Africain ?

Le bout du tunnel arrive avec *Amistad*. *« Le rôle de Cinque est tellement chargé de sens et de symbole qu'il en devient parfois lourd à porter. Certains jours de tournage, je me disais, c'est juste l'histoire d'un homme qui veut être libre. »* Le destin de Cinque, le chasseur de Sierra Leone emmené en esclavage sur un négrier cubain, le *Amistad*, meneur d'une mutinerie, jugé et libéré par un tribunal américain en 1839, est pour le moins emblématique du passé africano-américain. *« Physiquement et psychologiquement, c'était épouvantable. Même si on recrée la réalité, on s'en approche de très près. En Sierra Leone, Cinque est un héros national, les billets de banque sont frappés à son effigie. »*

Djimon Hounsou avoue ne pas avoir de projets au cinéma, *« le film de Spielberg a mis la barre très haut. On ne me propose que des rôles dans des films d'action. »* Que peut-il espérer après le film de Spielberg, qui, à sa façon, prolonge la démarche de Thierry Mugler en cadrant le comédien dans son emploi de bel Africain ? Le couturier s'est d'ailleurs retrouvé dans la manière dont Spielberg a filmé Djimon Hounsou : *« Il a montré beaucoup de sueur, beaucoup de peau, c'est très beau. »* Hollywood n'est pas forcément une terre de rêve pour ses acteurs noirs, les nominations aux Oscars les ont d'ailleurs systématiquement snobés : Djimon Hounsou, mais aussi Samuel Jackson ou Pam Grier, les deux comédiens vedettes de *Jackie Brown* de Quentin Tarantino. Comme le soulignait le *New York Times* du 7 décembre 1997, *« même si Hollywood commence lentement à ouvrir ses portes à un casting plus international, aucun acteur venu de l'Afrique au-delà du Sahara n'y a jamais fait carrière. »* Jusqu'à maintenant.

Marie Colmant

DÉPÊCHES

■ **MUSIQUE : Pascal Obispo**, cité à six reprises (quatre fois sous son nom et deux autres pour son travail pour Florent Pagny), est l'un des favoris des 13e Victoires de la musique, *qui seront* décernées vendredi 20 février à l'Olympia dans douze catégories. Obispo est nommé dans les catégories « artiste interprète masculin », « chanson de l'année » (sous ses propres couleurs et sous celles de Florent Pagny), « concert de l'année », *vidéoclip et* « album de l'année » (pour le disque de Florent Pagny). Parmi les autres favoris figurent le groupe IAM, Zazie (« artiste interprète féminine ») et la Belgo-Italo-Québécoise Lara Fabian (« révélation »).

■ **CINÉMA : l'opération de la Ville de Paris « 18 heures - 18 francs »** a attiré cette année 303 000 spectateurs, soit une hausse de 6 % par rapport à 1997. La manifestation, qui fêtait sa 10e édition cette année, s'est déroulée du 4 au 10 février. Selon Ciné-Chiffres, l'opération a permis à Paris de réaliser une des meilleures semaines de fréquentation de ce début d'année, avec plus d'un million de spectateurs pour la période du 6 au 10 février.

■ **MUSÉES : un musée des barques solaires du pharaon** Kheops sera construit par des archéologues japonais. Ces derniers sont attendus au Caire début mars afin de choisir un site pour l'édification du bâtiment, d'un coût estimé à 60 millions de dollars (350 millions de francs environ). Découvertes en 1954 au sud de la pyramide de Kheops, à Guizeh, les deux barques se trouvaient, complètement démontées, dans deux fosses rectangulaires. L'enlèvement d'énormes dalles de calcaire a permis de dégager l'une d'elles. La deuxième est encore enfouie dans la seconde cavité.

A Paris, les six plots de la rue du Tage

L'architecte Catherine Furet alimente sans bavardage le dialogue urbain

L'AVENUE D'ITALIE et les rues qui la bordent forment un vaste chantier. Le chantier d'une mémoire meurtrie, et si lourdement investie par les bétonniers des années 60 qu'il est difficile de retrouver la trace, le sens et la continuité de ce quartier de Paris. A partir de la place, on aménage l'espace même de l'avenue. Cela crée des embarras d'automobiles, ralentit le piéton et l'invite à regarder à gauche, à droite, l'étrange découpe des bâtiments : il y a de tout, depuis les restes villageois jusqu'aux gratte-ciel, en passant par toutes les hésitations de l'urbanisme issu d'Haussmann et de celui d'aujourd'hui.

A l'embouchure de la rue du Tage, qui, dans l'avenue, fait presque face à celle de la Vistule, a été construit naguère un immeuble typique d'une forme frénétique, un peu désespérée, du postmodernisme à la française, bien qu'il soit signé par l'architecte italien Vittorio Mazzuconi. Un peu plus loin, sur la gauche, on note depuis peu une construction de brique, au vocabulaire simple, à la limite de l'effacement. Signé par Catherine Furet, c'est le premier visible d'un ensemble de six bâtiments, tout à fait remarquable par sa manière de calmer le jeu, de retrouver rythme et continuité dans un XXe siècle dépassé par l'accélération de sa croissance urbaine. C'est le seul édifice qui donne directement sur la rue.

Les cinq autres, cachés par une demi-douzaine de maisons rescapées du vieux 13e arrondissement, s'organisent autour d'une ruelle. A l'est, la rue du Moulin-de-la-Pointe. Au sud et au soleil, un futur jardin, qui plonge dans les verdures passées de la petite ceinture.

Catherine Furet s'est fait connaître par le quartier de l'Orme-Seul (1989), à La Courneuve : un fragment de ville poussé *ex nihilo*, à l'ombre de barres vouées à l'effacement par implosion sociale, puis pyrotechnique.

48 LOGEMENTS, 6 ATELIERS

L'Orme-Seul rappelait le travail d'Henri Gaudin, une architecture dont Catherine Furet est restée proche lorsqu'elle a construit les ensembles des Hauts-de-Belleville, rue Piat (1995) ou la rue Lemercier (1996). Ici, dans la ZAC dite Tage-Kellermann, la forte et heureuse présence de la brique contribue à gommer les parentés professionnelles, sans renoncer pour autant à alimenter le dialogue urbain. Sans bavardage inutile. Sans agression. Avec une belle franchise du dessin, une sûreté de plus en plus manifeste. Comme les surprises de la ville ont été, soit effacées à coups de pelleteuse, soit écrasées sous les tours voisines, l'architecte en propose d'autres : duplex lisibles en façade, retraits, brisures, chevauchements, courtoise bataille de verticales et d'horizontales.

A cet égard, le gabarit, prédessiné par l'architecte de la zone, Pierre Gangnet – six étages pour chaque plot, douze ou quinze mètres de côté chacun –, s'est révélé une excellente contrainte pour qui, comme Catherine Furet, sait ruser, c'est-à-dire slalomer entre les aspects sages de la réglementation et ses absurdités.

On peut tenter un descriptif technique : 48 logements, 6 ateliers ; surface hors d'œuvre : 6 000 m², catégorie PLI, etc. On peut aussi user de mots plus poétiques : lumière, sérénité, modernité... Et citer à l'occasion son Mallet-Stevens. Une vraie bible, cet homme, une perle, qui permet de raccommoder la fin du siècle avec l'entre-deux-guerres. Mais on préférera ici insister sur le caractère sympathique de la « cité » Tage-Kellermann, sur ses justes proportions, sur son insertion sans accroc, ou encore, à l'intérieur, sur les rebonds et les surprises des appartements, plus ou moins généreusement dotés de terrasses. Faute de jouer dans la cour du grand luxe, ils s'appuient sur des fragments du discours moderne pour suggérer le sentiment d'imprévisible des vieux immeubles travaillés par le temps. Un exercice périlleux que tous les architectes ne réussissent pas.

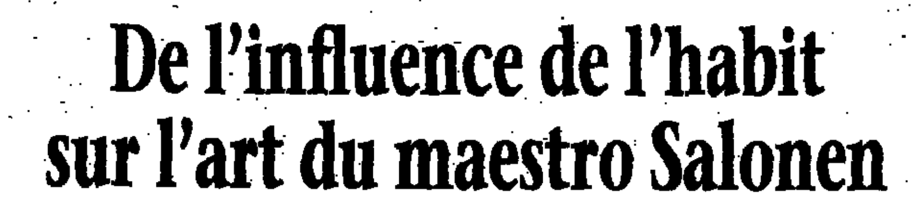
En la matière, l'exercice de style tel que l'a pratiqué l'essentiel de ce siècle va souvent à l'encontre de la pérennité urbaine, et même de toute logique perceptible. Ainsi, on ne sait ainsi plus trop à quelle ville appartient en définitive le 13e arrondissement, ni même à quel siècle, et s'il s'agit bien du nôtre.

UNE HISTOIRE DE BON SENS

En remontant le temps, on risque surtout ici de perdre le sens présumé de l'histoire. Quinze ans, par exemple, séparent l'ensemble de Catherine Furet du travail de Mazzuconi, et à peu près autant des variations architecturales plus ou moins heureuses signées, à quelques rues de là, par Architecture-Studio, Gilles Bouchez ou Roland Schweizer. Deux décennies séparent cet ensemble de celui des Hautes-Formes, de Christian de Portzamparc ; trois, de la caserne Masséna, signée par l'agence Willeral, et quatre, des vingt-deux étages de la rue Croulebarbe, où se sont associés trois célèbres maîtres d'œuvre : Albert, Boileau et Labourdette. Enfin, en remontant à sept décennies, on entre dans la modernité grâce à Le Corbusier et l'Armée du salut. C'est à y perdre son latin.

La réussite de Catherine Furet, en définitive, n'est pas une question de style. C'est d'abord une histoire de bon sens retrouvé, une affaire d'architecture qui aurait assez foi en elle-même pour embrasser le ministère de la ville, sans d'abord lui sonner les cloches.

Frédéric Edelmann



De l'influence de l'habit sur l'art du maestro Salonen

Le Philharmonia Orchestra s'est transcendé sous la baguette énergique du jeune chef finlandais

Le cycle consacré à György Ligeti par le Théâtre du Châtelet s'est achevé, jeudi 12 février, par le huitième concert d'Esa-Pekka Salonen à la tête du *Philharmonia Orchestra* et, vendredi 13, par l'ultime représentation du *Grand Macabre*. Le jeune chef finlandais, en état de grâce, a abordé les *Nocturnes* de Debussy avec une stupéfiante décontraction. L'exécution de *Clocks and Clouds* a en revanche paru peu habitée.

CLAUDE DEBUSSY : *Nocturnes. La Damoiselle élue.* GYÖRGY LIGETI : *Clocks and Clouds. Atmosphères.* MAURICE RAVEL : *Daphnis et Chloé (2e Suite).* Katarina Dalayman (soprano), Alice Coote (mezzo-soprano), London Sinfonietta Voices, Philharmonia Orchestra, Esa-Pekka Salonen (direction). Théâtre du Châtelet, le 12 février.

Amorcé le 15 décembre 1996, le cycle consacré à György Ligeti par le Théâtre du Châtelet s'est achevé, jeudi 12 février, par le huitième concert d'Esa-Pekka Salonen à la tête du Philharmonia Orchestra et, vendredi 13, par l'ultime représentation du *Grand Macabre*, opéra du compositeur hongrois donné dans la version révisée que présenta l'été dernier le Festival de Salzbourg. Si l'ouvrage lyrique a paru terriblement vieilli en dépit du puéril lifting opéré par Peter Sellars, la mise en perspective symphonique de la production orchestrale de Ligeti a enfin tenu les promesses d'une programmation aux couplages internes souvent illégitimes (*Le Monde* du 27 septembre 1997).

On a donc pu apprécier deux heures durant d'intimes correspondances entre les œuvres, notamment sur les plans d'un délicat développement micro-cellulaire (Debussy-Ligeti) et d'un alliage timbrique inouï (Ravel-Ligeti). Le tout dans une ambiance bon enfant bienvenue pour célébrer avec quelques mois d'avance le soixante-quinzième anniversaire d'un compositeur volontiers espiègle. Le concert démarra en effet avec une annonce qui déchaîna l'hilarité du public : le costume de concert d'Esa-Pekka Salonen ayant disparu, le maestro devrait se produire en tenue de répétition ! A l'image d'un contrebassiste accordant son instrument le regard tourné vers les coulisses, tout le monde se mit alors à guetter avec impatience l'arrivée du jeune chef finlandais. Celui-ci apparut de noir vêtu, en jeans et polo à manches courtes, l'allure sportive. Salonen aborda les *Nocturnes* de Debussy, emblème de l'impressionnisme musical, avec une stupéfiante décontraction, nullement incompatible avec l'extrême précision requise par l'œuvre dans sa permanente mutation coloriste. Successivement vaporeux (*Nuages*), enrubanné (*Fêtes*), puis liquéfié (*Sirènes*), le Philharmonia Orchestra fut transcendé par un chef en état de grâce.

SURENCHÈRE SONORE

Un nouvel épisode cocasse, résultant d'une distribution incorrecte des parties d'orchestre de *Clocks and Clouds*, ramena le public à la réalité prosaïque du concert. En donnant l'impression d'explorer une variante du jeu des chaises musicales dans laquelle les partitions auraient remplacé les sièges, altistes et violoncellistes assurèrent involontairement à la pièce de Ligeti (fondée sur le dérèglement du débit musical) une pertinente entrée en matière ! Propre, mais peu habitée, l'exécution de *Clocks and Clouds* ne sembla pas toutefois profiter de cet intermède souriant, comme l'interprétation des *Nocturnes* avait paru bénéficier du confort vestimentaire du chef ainsi, à un moindre degré, que *La Damoiselle élue* de Debussy et *Atmosphères* de Ligeti.

En revanche, la *2e Suite* de *Daphnis et Chloé* de Maurice Ravel – choisie conformément aux habitudes de Salonen pour terminer sur une marque d'éclat – eût gagné à être dirigée en frac. Afin d'éviter au chef surtout préoccupé de surenchère sonore une débauche d'énergie paradoxalement synonyme de présence... uniforme.

Pierre Gervasoni

Les souvenirs révoltés d'une bonne suisse, dans les années 30

***PIPES DE TERRE ET PIPES DE PORCELAINE*, de Madeleine Lamouille. Mise en scène : Geneviève Pasquier. Avec Juliette Brach. CENTRE CULTUREL SUISSE, 38, rue des Francs-Bourgeois, 3e. Mo Rambuteau. Tél. : 01-42-71-38-38. A 20 h 30, du lundi au samedi. Jusqu'au 14 mars.**

Voyage en Suisse, de l'autre côté des clichés : chez les pauvres. Née en 1907, Madeleine Lamouille a eu faim plus souvent qu'à son tour. Un père qu'elle adorait, intelligent, gai, mais *« pas travailleur »*, une mère usée par le quotidien, six frères et sœurs, des sous glanés en allant vendre des grenouilles, l'école jusqu'à quinze ans. Après, il faut travailler, *« se placer »*, comme on disait. Madeleine et une de ses sœurs vont dans une filature de soie de Troyes, à laquelle est rattachée une maison pour les ouvrières. Une sorte de couvent, où des nonnes sécularisées veillent à ce que les jeunes filles ne se touchent pas le corps quand elles prennent un bain, et surtout à ce qu'elles ne se regardent pas. Au bout de trois ans, sa sœur étant tombée malade (elle mourra de phtisie), Madeleine rentre en Suisse, où elle devient femme de chambre dans une famille aristocratique très riche, les B.

« Nous avons déjà une bonne qui s'appelle Madeleine. On vous appellera Marie. » Nous sommes en 1928. Madeleine Lamouille a dix-neuf ans. Lever à 6 heures, coucher vers 10-11 heures. Mais, avant, il faut aider les jeunes filles de la maison à se déshabiller, leur brosser les cheveux, mettre le dentifrice sur leur brosse à dents... Chaque année, les B. passent quelques mois à Paris. Ils offrent le théâtre aux bonnes, d'excellentes places, mais ne pensent pas que Madeleine n'a qu'une robe, sa robe de service. Au théâtre, on lui fait remarquer qu'elle est mal habillée. *« Je n'étais pas malheureuse chez les B. On travaillait beaucoup, un peu comme des esclaves bien traités. »* Cela dure cinq ans.

Après la mort de son père, deux des frères de Madeleine viennent en apprentissage à Genève. Pour se rapprocher d'eux, elle change de place. Passe dans une famille bourgeoise, les W. *« J'étais arrivée en fin de matinée. Mon premier choc, c'est que personne ne m'a touché la main. Personne ne m'a dit : "Bonjour Mademoiselle, vous avez fait bon voyage ?" Rien. Ni Monsieur ni Madame : rien du tout. On m'a tout de suite mise à mon travail. »* Madeleine est combative. Elle ne laisse pas tout passer. Se bat pour qu'on lui dise bonjour, lui donne du vin à table et surtout, des livres et des journaux à lire. Auprès de Marie, la cuisinière de la maison qui devient son amie, elle peaufine sa révolte. Contre la religion – qu'est-ce que c'est que ce bon Dieu qui laisse crever les gens ? – la morgue des nantis, l'exploitation.

En 1937, Madeleine se marie. Elle ne sera jamais une femme riche, mais plus jamais une bonne corvéable à merci. Dans les années 80, elle a raconté ses souvenirs à Luc Weibel, petit-fils des W. Ils sont publiés sous le titre de *Pipes de terre et pipes de porcelaine*, chez Zoé, un éditeur suisse qui a aussi à son catalogue un livre du même tonneau, *Grosse et bête*, de Rosemarie Buri. Aujourd'hui, Madeleine Lamouille vit en scène. Elle a les traits de Juliette Brach, une comédienne suisse qui en connaît un bout. Elle joue très simplement, sans prendre la place du personnage. On peut regretter que l'adaptation (cosignée par l'actrice et le metteur en scène, Geneviève Pasquier) atténue la révolte de Madeleine Lamouille. Mais le message passe, et c'est bien.

Brigitte Salino

Lapoujade, l'artiste oublié

ROBERT LAPOUJADE, La Galerie, 9, rue Guénégaud, Paris, 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-54-85-85. *Du mardi au samedi de 14 h 30 à 19 heures.* Jusqu'au 7 mars.

L'histoire des arts en France dans les années 50 et 60 commence à s'écrire, lentement. Etrange et instructif spectacle : des réputations s'érodent, des noms qui parurent décisifs s'effacent, d'autres réapparaissent à mesure que les œuvres quittent les collections privées et les ateliers où elles demeuraient inaccessibles. Ces révisions s'opèrent à titre posthume.

Robert Lapoujade est mort en 1993, à soixante-douze ans. Il avait été peintre, cinéaste et écrivain – diversité qui le plaçait dans une position délicate en France, où de telles attitudes inquiètent. L'exposition qui lui est consacrée contient donc des dessins, des toiles et des courts métrages. Dans des vitrines, catalogues et photographies racontent sa vie et sa carrière, qui passa par des moments de célébrité.

CURIOSITÉ INSATISFAITE

Le premier, ce fut en 1947, par la vertu d'une exposition de portraits dessinés avec une parfaite maîtrise du trait à la pointe d'argent et de la ressemblance. Celle-ci importait d'autant plus que les modèles étaient illustres : Sartre, Mauriac, Breton, Claudel. Une telle galerie accueillant de telles gloires littéraires ne pouvait qu'obtenir du succès. Elle l'obtint donc. Pour autant, ces beaux dessins paraissent désormais trop beaux, d'une facture trop appliquée, d'un anachronisme chic et un peu vain. Imiter *Dürer* en 1947, pourquoi pas sans doute – mais aussi pourquoi ?

Lapoujade ne recommença pas l'expérience, mais en tenta une autre, plus aventureuse, moins inactuelle : il chercha comment répondre au présent, comment le représenter et le dénoncer dans des tableaux abstraits, gestuels, « informels » selon le vocabulaire du temps. Les titres des séries annoncent des sujets politiques, des scènes de misère, d'émeutes, de tortures. En 1961, Jean-Paul Sartre préface ces dernières. Or, là est la véritable surprise de l'exposition : par leur vigueur, leur rythme, le dynamisme qui naît des touches entrecroisées ou parallèles, Lapoujade construit des tableaux d'une incontestable efficacité. Se gardant également de l'illustration et du symbolisme, il transcrit en gestes et dissonances chromatiques la violence, le malheur, le poids de l'oppression.

Se présenteraient-elles sans les titres qui – concession sans doute superflue – précisent leurs sujets, elles n'en seraient pas moins intenses, ni moins expressives. Quelques-unes joignent à cette puissance une élégance froide et tranchante. De peu de ses contemporains on pourrait en dire autant. Il suffit de se souvenir de ce qu'était alors la peinture selon Mathieu ou, dans un genre un peu différent, de Manessier, pour mesurer la singularité de Lapoujade. Qu'elles aient été absentes d'expositions historiques du Centre Pompidou telles que « Paris-Paris 1937-1957 » ou « Face à l'histoire » n'en apparaît que plus regrettable.

A partir de 1959, l'analyse picturale de la réalité se double d'une analyse cinématographique. L'exposition ne fait qu'en suggérer les méthodes en montrant quelques tentatives pour renouveler le cinéma d'animation et en présentant les marionnettes conçues par l'artiste. Ce n'est pas assez pour satisfaire la curiosité ainsi éveillée. Ce qu'il faudrait projeter à nouveau, ce sont ces films aux titres attirants, *Prison*, qui reçut le prix Antonin-Artaud en 1961, *Socrate*, qui obtint en 1968 le Prix spécial du jury au Festival de Venise, ou *Le Sourire vertical*, présenté à Cannes en 1973 et interdit de distribution pour cause de pornographie. A quand une rétrospective de Lapoujade cinéaste ?

Philippe Dagen

SORTIR

PARIS

La Maman et la Putain
Après rénovation, L'Etoile du Nord, ex-Dix-huit Théâtre, a rouvert ses portes début 1998 avec un programme de danse. Il retrouve l'expression dramatique, en affichant une adaptation à la scène d'un film-phare de la nouvelle vague, *La Maman et la Putain* (1973) de Jean Eustache. Cette « quête de l'âme-sœur » est mise en scène par Thierry Lavat, co-adaptateur du scénario, et interprétée par Benjamin Boyer, Juliette Poissonnier, Michèle Harfaut et Laurence Kelepikis, dans un décor d'Yves Bussière et Delphine Lavat.
L'Etoile du Nord, 16, rue Georgette-Agutte, Paris 18e. Mo Guy-Môquet. A partir du 19 février. Les jeudi et vendredi, à 20 h 30 ; les samedi et lundi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-42-26-47-47. De 50 F à 120 F. Jusqu'au 29 mars.

Ginuwine
Ce jeune Noir américain s'est distingué, l'an passé, de la masse des chanteurs soul et rhythm'n'blues grâce à l'impact, littéralement sexuel, de sa voix et de ses déhanchements. Les arrangements de son tube, *Pony*, et de sa reprise du *When Doves Cry* de Prince mettraient le feu à n'importe quel *dancefloor*.
La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Pigalle. Le 19, à 20 heures. Tél. : 01-49-25-89-99. 120 F.

Orchestre national de France
Ceux qui n'ont pas pu voir *Le Prisonnier* de Dallapiccola, en avril 1992, pourront se rattraper au cours d'une séance proposée par Charles Dutoit et l'Orchestre national. Le programme offert par le chef suisse est un modèle d'intelligence.
Goldschmidt : *Pasacaille*. Korngold : *Concerto pour violon et orchestre*. Dallapiccola : *Le Prisonnier*. Lucy Shelton (la mère), David Pittman-Jennings (le prisonnier), Howard Haskin (le grand inquisiteur), Chantal Juillet (violon), Chœur de Radio-France, Charles Dutoit (direction).
Maison de Radio-France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris 16e. Mo Passy. Le 19, à 20 heures. Tél. : 01-42-30-15-16. 100 F.

OLLIOULES

Danses hip hop
Au Centre national de la danse et de l'image de Châteauvallon, le hip hop a de nouveau sa place : avec Culture Street, compagnie amateur de Valence et deux groupes professionnels, Aktuel Force et Käfig. Tous trois seront à l'affiche, le 20 février. Le lendemain, la compagnie Les Géographes de Gérard Gourdot propose une création, *Systa*, soit une autre manière de créer du spectacle entre les danseurs et le public. A suivre.
Le 20 février.
TNDI Châteauvallon, 83 Ollioules. 21 heures, les 20 et 21. Tél. : 04-94-22-74-00.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Broken Silence
Film de Wolfgang Panzer (Suisse-Allemagne, 1 h 46), avec Martin Huber, Ameenah Kaplan, Michaël Moriarty.
L'Invitée de l'hiver
Film d'Alan Rickman (Grande-Bretagne, 1 h 48), avec Phyllida Law, Emma Thompson, Gary Hollywood.
Michael Kael contre la World News Company
Film de Christophe Smith (France, 1 h 37), avec Benoît Delépine, Marine Delterme, Victoria Principal.
Pour le pire et pour le meilleur
Film de James L. Brooks, (E-U, 2 h 18), avec Jack Nicholson, Helen Hunt, Greg Kinnear, Cuba Gooding Jr.
Les Sœurs Hamlet
Film d'Abdelkrim Bahloul (France-Algérie, 1 h 30), avec Emilie Altmayer, Bérénice Béjo, Colette Nucci.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Chronique d'un amour
de Michelangelo Antonioni, avec Lucia Bose, Massimo Girotti, Ferdinando Sarmi.
Italien, 1950, noir et blanc (1 h 35).
VO : Reflet Médicis II, 5e (01-43-54-42-34).

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Opéra Mozart-Titanic
d'Elisabeth Navratil. Odile Rhino, Salima de Coudenhove, Yoko Kanai (sopranos), Jean Vital Petit (ténor), Olivier Peyrebrune (baryton), Akèmi Souchay-Okumura (piano), Pascale Jeandroz (direction), Elisabeth Navratil (mise en scène).
Théâtre du Tambour-Royal, 94, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo Goncourt. Le 19, à 21 heures. Tél. : 01-48-06-72-34. 130 F.
Dominique Boivin
La Belle Etoile, cabaret pataphysique. Théâtre contemporain de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris 4e. Mo Saint-Paul. Le 19, à 20 heures. Tél. : 01-42-74-44-22.
Compagnie Tri Danza, Compagnie Post Retroguardia
Teri Jeannette Weikel : *Beethoven*. Paco Décina : *Infini*.
Tipi du Centre Georges-Pompidou, rue Rambuteau, Paris 4e. Mo Rambuteau. Le 19, à 19 h 30. Tél. : 01-44-78-13-15. De 40 F à 50 F.
André Ceccarelli, Thierry Elliez, Jean-Marc Jafet
Sunset, 60, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 19, à 22 heures. Tél. : 01-40-26-46-60. 80 F.
Eric Watson Trio
Au duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 19, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
Sam Yamel Trio
La Villa, 29, rue Jacob, Paris 6e. Mo Saint-Germain-des-Prés. Le 19, à 22 h 30. Tél. : 01-43-26-60-00. De 120 F à 150 F.
US Mapple
Instants chavirés, 7, rue Richard-Lenoir, 93 Montreuil. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-42-87-25-91. De 40 F à 50 F.
Iness Mezel
Espace Hérault, 8, rue de la Harpe, Paris 5e. Mo Saint-Michel. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-43-29-86-51. 80 F.
Bevinda
La Chapelle des Lombards, 19, rue de Lappe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 19, à 20 heures. Tél. : 01-43-57-24-24. 70 F.
Carlos Zel & Argentina Santos
L'Européen, 3, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 19, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 110 F.
Grupo Songoro
La Java, 105, rue du Faubourg-du-Temple, Paris 11e. Mo République. Le 19, à 23 heures. Tél. : 01-42-02-20-52. 100 F.
Frédéric Lo, Théophile Minuit
Sentier des Halles, 50, rue d'Aboukir, Paris 2e. Mo Sentier. Le 19, à 20 heures. Relâche dimanche et lundi. Tél. : 01-42-36-37-27. De 60 F à 80 F.

RÉSERVATIONS

Femmes de Troie
d'après *Les Troyennes*, d'Euripide, mise en scène et décor de Matthias Langhoff, avec Evelyne Didi, Emmanuelle Wion, Laure Thiéry, Frédérique Loliée, Agnès Bourgeois, Sandrine Spielman...
Théâtre des Amandiers, 7, avenue Pablo-Picasso, 92 Nanterre. RER Nanterre Préfecture. Du 26 février au 28 mars. Tél. : 01-46-14-70-00. De 80 F à 140 F.
Arlequin valet de deux maîtres
de Carlo Goldoni, par le Piccolo Teatro de Milan, mise en scène de Giorgio Strehler.
Théâtre national de l'Odéon, 1, place Paul-Claudel, Paris 6e. Mo Odéon. Du 5 au 22 mars. Tél. : 01-44-41-36-36. De 30 F à 170 F.

DERNIERS JOURS

22 février :
Arcadia
de Tom Stoppard, mise en scène de Philippe Adrien, avec Alain Pralon, Claire Vernet, Claude Mathieu, Jean-Pierre Michaël, Jean-Baptiste Malartre, Olivier Dautrey, Denis Podalydès, Françoise Gillard, Jean-Marie Galey, Catherine Vuillez, David Stanley et Micha Lescot.
Comédie-Française Théâtre du Vieux-Colombier, 21, rue du Vieux-Colombier, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Les mardi, mercredi, vendredi, samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-44-39-87-00. De 65 F à 160 F.
La Seconde Suprise de l'amour
de Marivaux, mise en scène d'Isabelle Janier, avec Nathalie Boutefeu, François-Xavier Frantz, Franck Lacroix, Isabelle Olive et Benoît Pfauvadel.
Théâtre Paris-Villette, 211, avenue Jean-Jaurès, Paris 19e. Mo Porte-de-Pantin. Les mardi, jeudi, vendredi, à 21 heures ; les mercredi et samedi, à 19 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-42-02-02-68. De 65 F à 135 F.
Dans la jungle des villes
de Bertolt Brecht, mise en scène de Stéphane Braunschweig, avec Philippe Clévenot, Olivier Cruveiller, Gilles David, Georges Gagneré, Yedwart Ingey, Evelyne Istria, Flore Lefebvre de Noëttes, Guillaume Lévêque et Catherine Vinatier.
Théâtre national de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Mo Gambetta. Le mardi, à 19 h 30 ; du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 h 30. Tél. : 01-44-62-52-52. De 110 F à 160 F.
28 février :
Léon Spilliaert
Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf, Paris 7e. Mo Invalides. Tél. : 01-45-56-60-17. De 11 heures à 19 heures. 25 F.

EN VUE

■ L'ambassade suisse à Tel Aviv a distribué, mercredi 18 février, des masques à gaz pour protéger ses ressortissants adultes. *« Nous n'en disposons pas à la taille des enfants »*, a précisé **Jakob Schranz**, consul à Jérusalem.

■ Alors que le rabbin **David Batzri**, kabbaliste, mobilise les anges pour conjurer une attaque de l'Irak, le rabbin **Yitzhak Kaddouri**, centenaire, tourne en avion au-dessus d'Israël en récitant des prières.

■ Les Israéliens se préparent à une offensive de l'Irak en stockant massivement de la nourriture. A Bagdad, les clients sont aussi rares que d'habitude chez **Imad Khoder**, épicier.

■ Les « communistes cosmiques » de Volgograd, qui honorent le **Christ**, **Bouddha** et **Vladimir Illitch Oulianov**, symbole de la Raison suprême, qui, pour vaincre l'Absurde, se purifient en s'aspergeant d'eau glacée, vénèrent aussi le « petit Lénine », l'enfant fragile d'une adepte né dans un village des environs.

■ Le Fonds mondial pour la nature (WWF) organise des cours de rééducation pour aider le mâtin des Abruzzes, chien de berger devenu doux comme un agneau, à retrouver son flair et à chasser, dans les troupeaux des Appenins et des Alpes, le loup, resté fidèle à son instinct.

■ A peine les châtiments corporels sont-ils interdits dans les écoles en Grande-Bretagne qu'un nouveau règlement émanant du secrétariat d'Etat à l'éducation rétablit *« un usage raisonnable de la force »*, pour expulser les élèves d'une classe ou les empêcher de commettre des actes de vandalisme. *« Trop de professeurs ont déjà souffert dans l'exercice de leur métier, cela risque de les encourager à intervenir dans des situations dangereuses pour eux »*, s'inquiète **Nigel de Gruchy**, secrétaire général d'un syndicat d'enseignants.

■ Mardi 17 février, les parlementaires grecs n'ont pas voulu lever l'immunité du député qui, l'an dernier, avait violemment frappé un arbitre, à la sortie d'un match perdu par le club de football de sa circonscription. **Ioannis Tsaklidis** a expliqué à ses collègues : *« Ma responsabilité d'élu m'avait imposé de relayer l'indignation légitime des supporteurs. »*

■ Un médecin kényan vient d'extraire un haricot coincé dans le conduit auditif d'une fillette, mais les parents n'ont pas assez d'argent pour payer. Aussitôt, le praticien reprend le haricot et le renfonce d'autorité dans l'oreille de l'enfant. L'association des médecins du Kenya a ouvert une enquête.

Christian Colombani

La Belgique abasourdie par la commission d'enquête sur l'affaire Dutroux

La présentation du rapport final de la commission d'enquête parlementaire sur cette affaire a provoqué un choc dont la presse du royaume se fait largement l'écho

CEUX QUI ATTENDAIENT de l'investigation des députés qu'elle révélât un vaste complot criminel protégé par de puissantes personnalités ont été déçus. En revanche, le public découvre maintenant toute l'ampleur du gâchis provoqué par une accumulation d'erreurs, de négligences, d'incompétences non sanctionnées à tous les niveaux de la hiérarchie judiciaire et policière dans les enquêtes sur les enlèvements et meurtres d'enfants. Pour l'éditorialiste de *La Libre Belgique* (centre droit), ce rapport constitue un *« réquisitoire terrifiant »* contre un système qui a failli dans son ensemble. *« En fait*, estime ce journal, *la démission d'un ou plusieurs ministres, voire de l'ensemble du gouvernement, n'aurait même pas l'utilité d'un fusible qui saute. La question fondamentale consiste à savoir si tout le monde est d'accord pour remplacer l'ensemble de l'installation, et même s'il existe un électricien à la fois compétent et disponible... »*

Interrogé par *Le Soir* (centre gauche), Francis Delpérée, professeur de droit constitutionnel à l'Université catholique de Louvain, conclut que ce rapport *« assène aux Belges une terrible vérité. et il faut être costaud pour encaisser une telle vérité. Car le mal dénoncé dans toute son ampleur a de quoi laisser pantois. J'ai en effet rarement entendu un verdict aussi sévère et aussi absolu. »* Après le constat, les remèdes. Pour *Le Soir*, il est temps d'agir, sans se laisser intimider par les groupes de pression aux objectifs opposés. *« On a vu avec la problématique des sanctions que "le système" avait la possibilité de se défendre contre tout changement »*, constate ce journal. *« Mais on a vu aussi dans la réforme des polices que la pression du bulldozer Dehaene peut finalement forcer une décision et éviter l'enlisement. »*

« DES PANTINS »

Plusieurs commentateurs, professionnels ou occasionnels, déplorent cependant que perdure en Belgique cette culture de l'irresponsabilité généralisée qui permet aux responsables politiques de demeurer à leur poste quelles que soient les circonstances, comme naguère après le drame du stade du Heysel. Ainsi le dessinateur Philippe Geluck, le père du chat obèse à la philosophie paradoxale, dénonce-t-il dans *La Libre Belgique* le fait que le rapport n'établit pas clairement les responsabilités politiques : *« Je regrette que les responsables de la gestion de tout un pan de la société n'assument pas leurs responsabilités. Or c'est une constante dans notre pays. Ce matin, j'ai entendu à la radio, après l'évocation du rapport, que les responsables de la China Airlines, dont l'avion s'est écrasé à Taipeh, avaient proposé leur démission. Ce n'est pourtant pas eux qui pilotaient l'appareil. »* Une opinion qui rejoint celle de Jean-Denis Lejeune, le père d'une des petites victimes de Dutroux. *« La majorité des responsables politiques sont des pantins et n'ont plus le droit d'exercer leur mandat. Il faut nettoyer ce gouvernement et mettre à la place des gens motivés et valables »*, tranche-t-il.



Luc Rosenzweig

DANS LA PRESSE

LCI

Pierre Luc Séguillon

■ Kofi Annan va-t-il à Bagdad pour tenter d'obtenir quelque concession de la part du dictateur irakien qui justifierait l'ajournement ou du moins le report d'une frappe militaire américaine prévue pour les jours à venir ? Ou bien se rend-il dans la capitale irakienne afin de démontrer l'obstination de Saddam Hussein et d'apporter la dernière justification à des bombardements déjà programmés ? La seconde hypothèse, celle de l'ultime habillage diplomatique d'une solution militaire déjà décidée, paraît malheureusement la plus plausible. Le propos de Bill Clinton est d'infliger une correction spectaculaire à Saddam Hussein. Cette punition vise à démontrer deux choses à l'intention tant de l'opinion internationale que de l'opinion américaine. La première est que l'autorité des Etats-Unis sur l'ensemble des champs pétrolifères du Moyen-Orient ne saurait être mise en cause de quelque manière que ce soit. La seconde est que la prédominance mondiale de l'Amérique sur la fabrication, l'utilisation et le contrôle des armes stratégiques doit demeurer sans contestation possible. C'est donc une logique de puissance économique et militaire qui inspire cette démonstration punitive.

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE

William Pfaff

■ Presque tout le monde est maintenant pratiquement d'accord sur le fait que des attaques aériennes des Etats-Unis contre l'Irak ne pourraient pas accomplir ce que souhaite Washington, qui est, au minimum, de rendre leur liberté de mouvement aux inspecteurs en armements de l'ONU et, au maximum, de renverser Saddam Hussein. Presque tout le monde est maintenant d'accord que ces attaques mettraient fin pour de bon aux inspections des Nations unies, renforceraient la position politique du président irakien et déstabiliseraient davantage le Moyen-Orient et la région du Golfe, tout en affaiblissant l'influence des Etats-Unis. Certains disent donc logiquement : ne le faites pas. D'autres ont logiquement conclu qu'il fallait faire davantage : envahir l'Irak et l'occuper, destituer Saddam Hussein et veiller à la mise en place d'un autre pouvoir. Puisque rares sont ceux, parmi les responsables de la politique américaine, qui veulent arrêter cette guerre, et plus rares encore ceux qui sont prêts à une guerre réelle comportant de nombreuses pertes américaines en vies humaines, la conclusion logique qui s'impose est que les Etats-Unis vont procéder à ces attaques, qui échoueront comme prévu et seront suivies de toutes les conséquences négatives que tout le monde a déjà anticipées.

L'ÉVÉNEMENT DU JEUDI

Georges-Marc Benamou

■ Le Front national est au bord de la guerre. Est-ce une bonne ou une mauvaise nouvelle ? On ne le sait plus, tant l'extrémisme de droite, depuis treize ans, se nourrit de tout ce qu'il trouve sur son chemin : l'opprobre et l'anathème, les procès et les crises, la diabolisation ou la banalisation... Cette fois, pourtant, la machine fasciste semble connaître un raté majeur : la guerre de Bruno Mégret contre Jean-Marie Le Pen, après avoir été clandestine, éclate au grand jour. Que faire des 15 % ou 16 % du FN ? Faut-il les offrir à la droite ? Mégret pousse dans cette voie. Le Pen s'y refuse : ce serait sa mort politique. Le Pen est un dinosaure nostalgique. Mégret, lui, se rêve en homme du XXI[e] siècle, il veut le pouvoir.

www.pgs1.com/cœur

Un septuagénaire a créé une agence matrimoniale virtuelle entre la France, l'Afrique et l'Europe de l'Est

« 30 ANS. Camerounaise, souriante, charmante, accueillante, imagine ma peau douce... Je suis servante des églises presbytériennes, mais une chose me manque dans la vie : trouver un époux qui pourrait me satisfaire en amour, tellement sensible je suis. Qui me comprendra et m'écrira ? » Pour afficher sa petite annonce et sa photographie sur le site Web français Coeur à Coeur, il suffit de payer 240 francs pour six mois, plus 30 francs chaque fois qu'on souhaite obtenir les coordonnées d'une personne repérée sur le catalogue. A ce jour, Coeur à Coeur héberge les profils de deux cent vingt célibataires, dont la moyenne d'âge est officiellement de trente-cinq ans. L'originalité est ailleurs : profitant de la dimension planétaire d'Internet, l'agence virtuelle est avant tout un point de rencontre entre des hommes français en mal d'exotisme et des femmes d'Europe de l'Est et d'Afrique, prêtes à tout, ou presque, pour émigrer en Occident. Dans les pays où les connexions particulières sont rares ou inexistantes, comme la Roumanie ou l'île Maurice, Coeur à Coeur travaille en partenariat avec des agences matrimoniales locales ou met des annonces dans des revues spécialisées.



Ainsi, des jeunes femmes, de Minsk à Cotonou, entretiennent l'espoir d'une vie meilleure dans un pays riche. C'est le cas de la Mauricienne Erigadoo, qui *« cherche Français, éducation sans importance »* ou de la russe Evelina, *« bonne ménagère, attentive, secourable, connaît les traditions de l'Europe occidentale et aimerait faire le bonheur d'un monsieur de 60-75 ans »*. Elles pourront rencontrer Jean-Claude, cinquante-trois ans, *« sociable, humain, droit »*, qui aime la marche et a une préférence pour les femmes de l'Est, ou Henri, 1,61 mètre, 86 kilos, soixante-dix-sept ans, *« marié mais libre »*.

A l'origine de Cœur à Cœur, M. Bepi Fontana, âgé aujourd'hui de soixante-quinze ans, qui navigue sur le Net depuis l'année dernière. Ancien chef d'orchestre de musique latino et accessoirement producteur de disques et de films, ce « cyberpapy » hors norme a fait ses premiers pas dans le commerce du cœur il y a dix ans, avec les annonces matrimoniales pour le troisième âge sur Radio-Montmartre. Aujourd'hui à la tête d'une agence parisienne et d'un service Minitel, M. Fontana s'assure une retraite bien remplie. Il renouvelle ses annonces régulièrement, mais ne s'informe pas des idylles éventuelles qui seraient nées grâce à son site. Inaltérable, le « cyberentremetteur » préfère poser les yeux sur ses comptes.

Anne-Laure Quilleriet

SUR LA TOILE

CARAT ONLINE

■ Le groupe d'achat d'espace et de conseil publicitaire Carat France vient d'inaugurer Carat Online, un site Internet *« d'information et d'expertise média »*. La partie destinée au grand public est gratuite, tandis que le Club Carat, à l'usage notamment des annonceurs, est réservé aux abonnés, qui devront payer 4 700 F par an.
www.carat.fr

TÉLÉPAIEMENT

■ La société Téléfact a ouvert sur Internet un service de télépaiement pour les factures d'eau, de gaz, d'électricité et de téléphone.
www.telefact.fr

EMPLOI

■ Les petites annonces et dépêches diffusées dans les différentes émissions de Demain, chaîne de télévision numérique du bouquet de Canal Satellite consacrée au marché du travail en Europe, sont disponibles sur le Web. Les textes sont classés en quatre catégories : « emploi », « formation », « stages » et « reprises d'entreprises ». Les offres d'emploi sont également accessibles par secteur d'activité et par région.
www.demain.fr

Chienne de vie ! *par Alain Rollat*

IL NE FAISAIT PAS un temps de chien. Je zappais donc en paix dans ma niche. Soudain, sur TF 1, un jappement me mit la puce à l'oreille. *« Il y a des fois qu'on est des cabots lâchés sur une piste et notre plume s'emporte »*, disait un museau en berne. C'était un toutou de province, pas le genre pit-bull. Il exprimait ses états d'âme devant la caméra du « Droit de savoir ». Je flairai le bon os. La question soulevée était en effet de la plus haute importance pour l'avenir de la gent canine. Il s'agissait de savoir pourquoi la rubrique des chiens écrasés a trop tendance à devenir celle des chiens écraseurs. Le titre de l'émission, *« Présumés coupables »*, visait autant les chiens de chasse que leurs proies. Ce brave toutou racontait l'histoire d'un PDG vendéen victime d'une présomption de culpabilité. La mise en garde à vue de cet homme avait suffi à alimenter la chronique. Quinze ans après les faits, l'assassin de sa femme, non identifié, court toujours, mais, lui, l'ancien notable, brisé par les rumeurs, ne court plus qu'après les contrats d'emploi-solidarité. Et cet honnête toutou battait sa coulpe au nom des meutes locales : *« On va sûrement trop loin*, ajoutait-il, *c'est vrai qu'on ne joue pas du tout en faveur de la présomption d'innocence... »* Je sentis sous mon poil le frisson annonciateur de la gueule de bois.

Il y eut ensuite, à l'écran, la bouille de ce vagabond normand, traité comme un galeux, désigné coupable, poussé à de faux aveux, il y a un an et demi, après le mystérieux assassinat de Pleine-Fougères. *« Le violeur de Caroline, c'est lui ! »*, avaient dit les gros titres sur la foi d'une enquête bâclée par des gendarmes et un juge trop pressés. Non, ce n'était pas lui. Mais cet homme serait encore en prison si un bon samaritain n'avait pas eu l'idée de procéder à des tests génétiques. J'eus une pensée solidaire pour la confrérie des saint-bernard.

Enfin, il y eut, à l'image, le retour d'un visage oublié, celui de cet ancien chirurgien de Cannes, ex-candidat du Front national, mis en examen pour tentative d'assassinat sur une vieille dame. Sur la sellette, donc, depuis... sept ans ! Sans suite ! Ce notable déchu se plaignait d'être « oublié » par la justice. La date de son procès n'est toujours pas fixée. Faute de preuves ? Mais, là, nul gros titre, silence général. Faisant fi des objections émises par les meilleurs limiers, issus de mon propre chenil, son avocat bavait sur ma race : *« La culpabilité*, clamait-il, *est devenue un produit de consommation... »* La queue entre les jambes, je me retins d'aboyer, histoire de me prouver que tous les cabots ne sont pas des chiens...

JEUDI 19 FÉVRIER

FILMS DE LA SOIRÉE

18.30 La Captive aux yeux clairs ■ ■ De Howard Hawks (Etats-Unis, 1952, N., 120 min). Ciné Cinéfil
20.00 Frankenstein 90 ■ D'Alain Jessua (Fr., 1984, 95 min). TV5
20.30 Nous sommes tous des assassins ■ ■ D'André Cayatte (France, 1952, N., 120 min). Ciné Cinéfil
20.30 Lancelot chevalier de la reine ■ De Cornel Wilde (Grande-Bretagne, 1963, 120 min). Ciné Cinémas
20.35 Planète hurlante ■ ■ De Christian Duguay (Etats-Unis, 1995, 105 min). Canal +
20.40 Plein soleil ■ ■ ■ De René Clément (France, 1959, 110 min). Canal Jimmy
20.55 China Girl ■ D'A. Ferrara (EU, 1987, 85 min). Téva
21.00 Le Temps de l'innocence ■ ■ De Martin Scorsese (Etats-Unis, 1993, 140 min). France 3
21.00 Les Misérables ■ ■ ■ De Raymond Bernard [3/3] (France, 1933, N., 120 min). Histoire
21.00 Le Charme discret de la bourgeoisie ■ ■ De Luis Bunuel (France, 1972, 100 min). Paris Première
22.20 Par-delà les nuages ■ ■ De Michelangelo Antonioni (France - Italie, 1995, v.o., 110 min). RTBF 1
22.27 La Nuit des Rois ■ De Trevor Nunn (Grande-Bretagne, 1992, 122 min). Canal +
22.30 Le Diable au corps ■ ■ De Marco Bellocchio (France - Italie, 1986, 115 min). Ciné Cinémas
22.30 Comme un torrent ■ ■ De Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1958, 135 min). RTL 9
22.40 The Harder They Come ■ De Perry Henzell (Jamaïque, 1972, v.o., 105 min). Canal Jimmy
22.55 Sur la route de la soie ■ De Junya Sato (Etats-Unis, 1990, 105 min). Arte
0.25 Cadavres exquis ■ ■ ■ De Francesco Rosi (Italie, 1975, 120 min). Ciné Cinémas
0.45 Nous, les gosses ■ De Louis Daquin (France, 1941, N., 85 min). RTL 9
1.05 Show Boat ■ ■ De James Whale (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil
2.10 La Rançon de la peur ■ D'Umberto Lenzi (Italie, 1974, 95 min). RTL 9
3.35 Un été à la Goulette ■ De Férid Boughedir (France - Belgique - Tunisie, 1996, v.o., 90 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Spécial La Joconde. Invités : S. Bramly ; Tom Novembre ; Rufus. Canal +
20.05 Temps présent. A quoi sert la commission Bergier ? Le siècle en images : Guisan au Rutli. TSR
20.25 Mots croisés. Avec Elisabeth Guigou, Jean-Louis Debré. France 2
21.15 ▶ Envoyé spécial. La fuite des cerveaux. Ps. : Corse, chasseurs de primes. France 2
22.30 Paroles de femmes. Invitée : Isabelle Juppé. TMC
22.35 France Europe Express. La sécurité alimentaire. Revue de presse européenne. Invitée : Emma Bonino. TV 5
23.30 La 25e heure. Mère Teresa. France 2
23.55 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ? En lisant et en cuisinant. Jean-Claude Milner. Nigel Barley. Sépia : Roger Vaillant. Home video : *La Mort de Danton* et *Lenz*. France 3
0.50 Saga-Cités. Pour l'Algérie. France 3

DOCUMENTAIRES

19.55 Le Petit Navire. Planète
20.05 La Guerre culturelle du Front National. Planète
20.35 Cobayes humains. Planète
20.40 Soirée thématique. La route de la soie. Arte
20.45 Les Cahiers retrouvés de Nina Vyroubova. France Supervision
21.25 Yobo, un parc national au Canada. Planète
22.10 ▶ La Question des alliances. La droite et l'extrême-droite aux législatives de 1997. Planète
22.15 Ben Harper and the Innocent Criminals. France Supervision
0.00 Histoire du jazz français. [1/3]. De 1917 à 1940. Histoire
0.10 Le Qat : drogue légale du Yémen. Planète
0.40 ▶ Sigui synthèse. Arte

SPORTS EN DIRECT

1.00 J.O. : Ski de fond. *30 km libre D.* Eurosport
1.05 J.O. : Ski de fond et Ski D. 30 km libre. Slalom géant. France 2

MUSIQUE

19.00 Le 850e anniversaire de Moscou. Muzzik
21.00 La Belle Hélène. Muzzik
23.35 Cassandra Wilson à Montréal. Muzzik
23.40 Tito Puente au festival d'Angoulême. Paris Première
0.35 Borodine joue Borodine. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.30 Bonne chance Monsieur Pic. De Maurice Failevic. Festival
22.15 Le premier qui dit non. De Maurice Failevic. Festival
22.35 Made in America. Mari volage, d'Alan Metzger. TF 1
22.35 Le Chant des vampires. *Δ De Terence H. Winkless.* M 6

SÉRIES

19.10 Daktari. Le procès d'un léopard. Série Club
20.00 Au plaisir de Dieu. [2/10]. Histoire
20.35 Les Envahisseurs. Alerte rouge. Disney Channel
20.40 Julie Lescaut. Bal masqué. RTBF 1
20.55 Navarro. *Meurtre d'un salaud.* TF 1
21.10 Navarro. Pleure pas petit homme. TSR
23.00 Code Quantum. Un homme à abattre. Série Club
23.40 Le Juge de la nuit. Organes de premier choix. TSR
23.45 La Baleine blanche. TMC
23.50 L'Homme à la valise. Burden of Proof. Série Club
0.40 Médecins de nuit. Jo Formose. Série Club

NOTRE CHOIX

● 20.40 Canal Jimmy
Plein soleil

Un jeune Américain pauvre, humilié par un ami riche et snob qu'il est venu chercher en Italie pour le ramener à son père à San Francisco, s'en débarrasse par un crime parfait et prend son identité, sa personnalité. René Clément a reconsidéré et magnifiquement traité, selon sa propre mythologie du mystère des êtres et du déterminisme de la nature humaine, ce sujet emprunté à Patricia Highsmith. Ce *fut* pour lui l'aboutissement du « réalisme psychologique » des années 50. Superbe interprétation. – *J. S.*

● 0.40 Arte
Sigui synthèse

Tous les ans, de 1967 à 1974 et de février à avril, Jean Rouch et Germaine Dieterlen ont suivi les cérémonies du sigui qui se déroulent *tous les soixante ans* en pays dogon, au Mali. Indispensable complément à la Thema « Le Mystère dogon » diffusée mardi 17 *(voir* Le Monde Télévision-Radio-Multimédia *daté 15-16 février)*, le programme de ce soir est une synthèse des films tournés au long du dernier sigui. Les célébrations se déplacent de village en village, de haut en bas et de bas en haut de la falaise de Bandiagara, pour revenir au point de départ. Elles commémorent la mort du premier ancêtre, qui inaugure tout un cycle de renaissance. Chaque parcours est consacré à une étape du cycle de la vie selon les Dogons. A l'invention de la mort et de la parole articulée, la première année, *succèdent les funérailles*, la levée de deuil, la procréation, la naissance, le maternage, la circoncision. Le prochain sigui (2027-2034) devrait être filmé par des ethnologues élèves de Jean Rouch... – Th.-M. D.

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

18.25 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 et 20.45 Météo.
20.00 Journal, Le Journal des J.O, Le Résultat des courses.
20.55 Navarro. Meurtre d'un salaud.
22.35 Made in America. Mari volage, téléfilm d'Alan Metzger.
0.15 Les Rendez-vous de l'entreprise.
0.45 TF1 nuit, Météo.
0.55 Cas de divorce.
1.25 TF1 nuit.

FRANCE 2

18.45 Qui est qui ?
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Image du jour : J.O. de Nagano.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal.
20.25 Mots croisés. Invités : Elisabeth Guigou, Jean-Louis Debré.
21.15 ▶ Envoyé spécial. La fuite des cerveaux. Ps. : Corse, chasseurs de primes.
23.30 La 25e heure. Mère Teresa.
0.45 Journal.
1.05 J.O. : Ski de fond et Ski.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.45 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.01 Météo, Météo des neiges.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 Le Journal des J.O.
21.00 Le Temps de l'innocence ■ ■ Film de Martin Scorsese.
23.20 Météo, Soir 3.
23.55 Qu'est-ce qu'elle dit, Zazie ?
0.50 Saga-Cités. Pour l'Algérie.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Planète hurlante ■ ■ Film de Christian Duguay.
22.20 Flash infos, Art.
22.27 La Nuit des Rois ■ Film de Trevor Nunn.

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. La Corse après le choc.
20.00 Graph. François Schuiten. Alfred Hrdlicka.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique. La route de la soie. 20.45 Sur la piste des caravanes. 22.15 Splendeur de la soie.
22.55 Sur la route de la soie ■ Film de Junya Sato.
0.40 ▶ Sigui synthèse. Film documentaire de Jean Rouch et Germaine Dieterlen.

M 6

18.55 Loïs et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, Passé simple junior.
20.50 Les Frères Pétard. Film d'Hervé Palud.
22.35 *Le Chant des vampires.* Téléfilm Δ de Terence H. Winkless.
0.10 Nick Mancuso.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora.
21.00 Lieux de mémoire. L'Académie des Sciences.
22.10 For intérieur. Lorand Gaspar, poète.
23.00 ▶ Nuits magnétiques. Ce métier d'ouvrière [4/5].
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. Regards sur le XXe siècle. Œuvres de Goldschmidt, Korngold, Dallapiccola.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Méfano.
23.07 En musique dans le texte.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Le chef d'orchestre Rafaël Kubelik. Œuvres de Haydn, Beethoven, R. Schumann.
22.45 Les Soirées... (suite).

VENDREDI 20 FÉVRIER

FILMS DU JOUR

13.15 Le *Dossier noir* ■ D'André Cayatte (France - Italie, 1955, N., 115 min). Festival
15.30 Sanjuro ■ ■ D'Akira Kurosawa (Japon, 1962, N., v.o., 95 min). Ciné Cinéfil
15.40 Les Lunettes d'or ■ De Giuliano Montaldo (Fr. - It. - Youg., 1987, 105 min). Ciné Cinémas
17.05 Chéri ■ ■ De Pierre Billon (France, 1950, N., 95 min). Ciné Cinéfil
18.40 Show Boat ■ ■ De James Whale (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil
19.05 Une femme un jour ■ ■ De Léonard Keigel (France, 1977, 85 min). Festival
20.30 Demoiselle en détresse ■ De George Stevens (Etats-Unis, 1937, N., v.o., 100 min). Ciné Cinéfil
21.00 Alien 3 ■ *De David Fincher (Etats-Unis,* 1991, 115 min). Ciné Cinémas
22.10 Nous sommes tous des assassins ■ ■ D'André Cayatte (France, 1952, N., 120 min). Ciné Cinéfil
22.55 Ethan Frome ■ De John Madden (Etats-Unis, 1993, v.o., 100 min). Ciné Cinémas
23.00 Bernie ■ D'A. Dupontel (F, 1996, 79 min). Canal+
0.00 Au pays de l'amour ■ De Reinhold Schünzel (Allemagne, 1937, N., v.o., 90 min). Arte
0.10 Vaudou ■ ■ De Jacques Tourneur (Etats-Unis, 1943, N., v.o., 70 min). Ciné Cinéfil
0.20 Les Derniers Jours de Pompéi ■ De Marcel L'Herbier (France - Italie, 1948, N., 105 min). Canal +
0.25 Casimir ■ De R. Pottier (F, 1950, N., 85 min). RTL 9
0.35 ▶ Faux-semblants ■ ■ ■ De David Cronenberg (Canada, 1988, 115 min). Ciné Cinémas
1.20 Falstaff ■ ■ D'Orson Welles (Espagne - Suisse, 1965, N., v.o., 115 min). Ciné Cinéfil
5.10 Maudite Aphrodite ■ ■ De Woody Allen (Etats-Unis, 1995, ◆, 115 min). Canal +

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

14.10 Le Club. Invitée : Aurore Clément. Ciné Cinéfil
14.40 Ecran savoir multimédia. Achille Chavée. Multimédia. RTBF 1
15.00 De l'actualité à l'Histoire. Tempête sur l'Asie. Le Temps des carnavals. Histoire
17.00 Les Dossiers de l'Histoire. *Vatican [3/3] :* 1978 : Jean-Paul II. Histoire
17.25 Ciné-Cinécourts. Laurent Heynemann. Ciné Cinémas
18.00 Stars en stock. Angela Lansbury. Judy Garland. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Joe Strummer ; Michael Head ; Guy Drut ; Daniel Constantini. Canal +
19.00 Le Magazine de l'Histoire. Spécial de Gaulle. Histoire
19.00 Rive droite, rive gauche. Best of. Paris Première
20.00 Temps présent. La planète M. TV 5
20.00 20 h Paris Première. Best of. Paris Première
20.15 C'est la vie ! Abusées... bâillonnées. TSR
21.00 Thalassa. Un jardin sous la mer. France 3
21.00 De l'actualité à l'Histoire. L'exception corse. La morale civique. Histoire
22.00 Paris modes. Marc Jacobs. Paris Première
22.05 Faut pas rêver. Argentine : La madone de la route. France : Chambord, le village. Corée : Le village de la grue bleue. Avec Raphaële Billetdoux. France 3
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre *deux fois promise* [2/3] : Conversations secrètes. France 3
23.35 Noms de dieux. Invité : Marek Halter. RTBF 1
18.05 Wynton Marsalis. *France Supervision*
18.15 Jazz Collection. Count Basie. Planète
18.25 Le Monde des animaux. La Salamandre, reine de l'adaptation. La Cinquième
19.15 Salsa opus 2. [2/5]. Colombie, un pays tropical. France Supervision
19.45 Promotion 49, 20 ans après. Planète
20.00 Cités et merveilles. Saïgon. Téva
20.35 Fidel pour toujours. Planète
20.45 Manu Dibango. Silences. *France Supervision*
21.00 La Dame de Saïgon. TV 5
21.25 Réserve aux oiseaux. Planète
22.15 Mariage mixte (en Terre Sainte). Planète
22.30 Grand format. Têtes aux murs. Arte
23.00 Le Temps des cathédrales. [5/9]. Louis IX, roi chevalier et saint : la cathédrale. Histoire
23.20 Rock Stories. Cream. Canal Jimmy
23.25 Les Dieux hindous et l'Ecran tamoul. Planète
23.50 Piparsod. Planète
0.20 Le Petit Navire. Planète
0.25 La Guerre culturelle du Front National. Planète
0.55 Cobayes humains. Planète

DOCUMENTAIRES

17.25 *L'Homme technologique.* [3/8]. Les marches du progrès. Planète
18.00 Villes du monde. La Havane. La Cinquième
18.00 Histoire du jazz français. [1/3]. De 1917 à 1940. Histoire

SPORTS EN DIRECT

13.00 J.O. : Patinage artistique. *Programme libre dames.* France 3
20.30 Football. Championnat de D 1 : Bastia - Monaco. Canal +
1.20 J.O. : Ski. Slalom M (1re manche). 4.55 2e manche. France 2
4.55 J.O. : Biathlon. Relais 4x7,5 km M. France 2

MUSIQUE

18.55 L'Affaire Makropoulos. Mise en scène de N. Lehnoff. Muzzik
21.00 Sonny Rollins. Concert. Muzzik
21.45 Haydn : Les Saisons. France Supervision
23.05 50e anniversaire du label Verve. Muzzik
0.00 Bashung. Concert. France 2

VARIÉTÉS

20.55 Les Victoires de la musique. En direct de l'Olympia. France 2

TÉLÉFILMS

17.25 Bébé volé. De Florence Strauss. Festival
18.00 Pour l'amour d'un enfant. De Richard Michaels. Téva
18.35 L'Impossible Evasion. De David Lowell Rich. Ciné Cinémas
20.30 Sara. De Robin Crichton. Festival
20.30 La Maîtresse du ministre. De Leif Magnusson. RTL 9
20.35 Les Enfants de Lascaux. De *Maurice Bunio.* TMC
20.45 Un homme à la mer. De Jacques Doillon. Arte
20.55 La Spirale. O De Miguel Courtois. M 6
21.05 L'Héritage du mal. De Michael Kennedy. TSR
22.05 Duplex. De Michel Lang. Festival
23.25 Passion hantée. De John Korty. TSR
23.40 Belle et innocente. O De John Power. M 6
0.30 Enquête à fleur de peau. O De Bob Mislorowski. TF 1

SÉRIES

19.10 Daktari. Le rapt du lionceau royal. Série Club
20.55 Cybill. Les petits boulots. Téva
20.00 Quelques hommes de bonne volonté. [5/6]. Histoire
21.00 Dark Skies, l'impossible vérité. *La voix du sang.* Série Club
21.20 Dharma & Greg. And Then in Laws Meet (v.o.). Téva
21.45 Poltergeist. L'étrange héritage. Série Club
22.00 Au plaisir de Dieu. [3/10]. Histoire
22.05 Au cœur du temps. La revanche *des dieux.* Disney Channel
22.10 Murphy Brown. Soupe-Opéra. Harcèlement. Téva
22.25 Dream On. Le choix de Toby (v.o.). Canal Jimmy
22.30 Twin Peaks. Episode no 20 (v.o.). Série Club
22.50 Seinfeld. Comme un poisson dans l'eau (v.o.). Canal Jimmy
23.15 The Visitor. Remember (v.o.). Série Club
0.10 Brooklyn South. A Reverend Runs Through It (v.o.). Série Club
0.35 Angela, 15 ans. Régime sec (v.o.). Canal Jimmy
1.20 Spicy City. Sex Drive (v.o.). Canal Jimmy
1.45 New York Police Blues. Emission impossible (v.o.). Canal Jimmy
4.05 ▶ Spin City. Paulo le fou (v.o.). *Canal Jimmy*

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde *Télévision-Radio-Multimédia* ».
■ On peut voir.
■ ■ Ne pas manquer.
■ ■ ■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans

Le Monde publie chaque semaine, dans son *supplément daté dimanche-lundi*, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
◆ *Sous-titrage spécial* pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● 22.30 Arte
Grand format

« Après quoi tu cours ?... – Après ma liberté... »

C'EST LA RÉPONSE d'une adolescente de dix-sept ans à Bénédicte Liénart, dans *Têtes aux murs*. De l'été 1995 à l'hiver 1996-1997, la réalisatrice a accompagné quatre délinquants mineurs placés sous tutelle judiciaire en Belgique. Son *documentaire les suit jusqu'à* leur majorité. Si leur comportement n'est pas jugé satisfaisant par les responsables (directeur, psychologue, assistant social, surveillants...), des institutions à *« régime fermé »* où ils sont *« renfermés »* – fermé, enfermé, renfermé, les mots reviennent sans cesse –, « leur » juge peut décider un « dessaisissement » lourd de conséquences.

Pour échapper à la menace, les adolescents doivent élaborer un « projet d'avenir » et convaincre le juge de leur volonté de changement. On *imagine* qu'il s'agit de formation professionnelle en « école semi-fermée », avec engagement de tout faire pour ne pas « retomber » dans le vol, la toxicomanie, etc. Mais la réalisatrice se soucie peu de faire comprendre le fonctionnement de la justice pour *mineurs* : *elle a pris le parti* des jeunes dont elle a gagné la confiance. Elle donne à voir et à entendre leur souffrance, leur révolte. Leur immaturité aussi, la façon provocante dont ils affirment leur goût de l'argent facile.

Même s'il leur arrive de dire le *contraire*, ils *savent* au fond qu'*« on n'arrête pas de voler du jour au lendemain »* et que *« pour la came, c'est encore plus dur »*. Mais la peur du dessaisissement est là qui leur fait jouer un jeu équivoque avec les responsables sans rien changer à la certitude que leur passage dans l'institution ne les changera pas. Ce serait d'ailleurs changer pour quelque chose qu'ils refusent d'être. Les éducateurs, eux, demandent aux jeunes de faire preuve de « motivation », mais sur quoi ceux-ci pourraient-ils fonder un véritable désir de reconstruction ? L'ambiguïté de la relation, la non-communication entre ceux qu'on appelle des « élèves » et leurs encadrants sont terrifiantes, désespérantes. *Têtes aux murs* la fait apparaître avec force.

Thérèse-Marie Deffontaines

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.45 J.O. : Patinage artistique. En direct.
14.40 Arabesque.
15.30 Côte Ouest.
16.20 L'homme qui tombe à pic.
17.10 Sunset Beach.
18.00 Les Années bleues.
18.25 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Météo.
20.00 Journal, Le Journal des J.O.
20.50 Météo, Trafic infos.
20.55 Les Enfants de Magic.
0.30 Enquête à fleur de peau. Téléfilm O de Bob Misiorowski.

FRANCE 2

13.55 Le Renard.
15.00 L'Enquêteur.
15.55 La Chance aux chansons.
16.55 Des chiffres et des lettres.
17.20 et 23.40 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Image du jour : J.O. de Nagano.
19.55 Au nom du sport.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.35 Image du jour : rugby.
20.40 A cheval, Météo, Point route.
20.55 Les Victoires de la musique. En direct de l'Olympia.
23.45 Journal, Météo.
0.00 Alain Bashung. Concert.
1.20 J.O. : Ski. En direct.

FRANCE 3

13.00 J.O. : Patinage artistique. En direct.
14.35 Keno.
14.40 Texas. Téléfilm [2/2] de Richard Lang.
16.10 Côté jardins.
16.40 Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.48 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo, *Météo des neiges.*
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.38 *Le Journal des J.O.*
21.00 Thalassa. Un jardin sous la mer.
22.05 Faut pas rêver.
23.05 Météo, Soir 3.
23.30 Les Dossiers de l'Histoire. Israël-Palestine, une terre deux fois promise [2/3].
0.35 Libre court.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Double dragon. Film de James Yukich.
15.10 Dans la nature avec Stéphane Peyron. Amazonie, le peuple du manioc.
16.05 Esprits rebelles. Film de John N. Smith.
17.40 Les Repentis.
▶ En clair jusqu'à 20.30
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.15 Football D 1. En direct. 20.30 Bastia - Monaco.
22.30 Les KO de Canal +.
22.50 Flash infos.
23.00 Bernie ■ Film d'Albert Dupontel.
0.20 Les Derniers Jours de Pompéi ■ Film de Marcel L'Herbier.

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.30 100 % question.
14.00 Destination Asie. Birmanie.
14.25 La Cinquième rencontre... Travail et économie. 14.30 L'Art et la Manière : C'est le chapeau qui fait l'homme, Journée ordinaire dans la vie de Hugues. 15.25 Entretien. Jean-Louis Dumas, PDG d'Hermès.
16.00 Pareil pas pareil. Dublin.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
18.00 Villes du monde. La Havane.
18.25 La Salamandre, reine de l'adaptation.
19.00 Tracks.
19.30 7 1/2. Valse autour d'un bal.
20.00 Brut.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Un homme à la mer. Téléfilm de Jacques Doillon.
22.30 Grand format. *Têtes aux murs.*
0.00 Au pays de l'amour ■ Film de Reinhold Schünzel (v.o.).
1.30 Le Dessous des cartes.
1.40 Music Planet. Ray Lema, tout partout partager.

M 6

13.05 Madame est servie.
13.30 Le Secret des deux orphelins. Téléfilm de Donald Shebib.
15.20 et 1.15 Boulevard des clips.
16.40 Hit machine.
17.55 Les Nouvelles Aventures de Robin des Bois.
18.55 Loïs et Clark.
19.50 Les Mots d'Eric et Ramzy.
19.54 Le Six minutes, Météo.
20.10 *Plus vite que la musique.*
20.40 Décrochage info, Les Produits stars.
20.55 La Spirale. Téléfilm O de Miguel Courtois.
22.40 Burning Zone, *menace imminente.* O.
23.40 Belle et innocente. Téléfilm O de John Power.

RADIO

FRANCE-CULTURE

19.45 Les Enjeux internationaux.
20.00 Les Chemins de la musique. [5/5].
20.30 Agora.
21.00 Black and blue. Quand Daniel Humair se met en quatre *(fois trois)*.
22.10 Fiction. *Cérémonie pour un Noir assassiné*, de Fernando Arrabal.
23.00 ▶ Nuits magnétiques. Ce métier d'ouvrière. [5/5].
0.05 Du jour au lendemain.
0.48 Les Cinglés du music-hall.

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert franco-allemand. *Symphonie pour huit voix et orchestre*, de Berio ; *Symphonie no 4*, de Mahler.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Méfano.
23.07 Jazz-club.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Alain Resnais et la musique. Œuvres de Stravinsky, Monteverdi, Henze, Gershwin, Baker, Brahms, Nielsen.
22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres Messiaen, Penderecki, Mozart, R. Strauss.

Le Monde

VENDREDI 20 FÉVRIER 1998

Sans appel *par Pierre Georges*

EN 1972, près de 17 000 personnes furent tuées, en France, dans des accidents de la route. En 1997, 8 000. Un quart de siècle donc pour diviser par deux cette statistique tragique. Ces chiffres parlent pour qui veut bien les examiner sans passion, honnêtement. La prévention, les progrès techniques en matière de sécurité, l'amélioration du réseau routier, la répression des excès et abus au volant, une meilleure éducation, sinon une meilleure formation, des conducteurs, tout aura eu sa part dans cette évolution réelle, quoique encore insuffisante, pour limiter ce coût d'abord humain de la route.

Les statistiques aussi peuvent être têtues. 1972-1997, il n'y a pas eu de miracle, mais l'effet cumulé d'un certain nombre de dispositions. Une longue marche vers un peu plus de raison, y compris par la contrainte. Les courbes suivent très exactement le balisage législatif qui a marqué ce quart de siècle. Ceintures de sécurité avant obligatoires en 1973, limitations de vitesse plus sévères en 1974, puis en 1983, répression de l'alcoolisme au volant en 1984, contrôle technique obligatoire pour les véhicules de plus de cinq ans en 1985, ceintures de sécurité arrière en 1990, permis à points en 1992.

Cet énoncé, non exhaustif, est peut-être un peu fastidieux, mais nécessaire. Il est comme une démonstration sans appel. Toutes les considérations plus ou moins biaisées des lobbys routiers, et ils sont multiples, sur la vitesse, contre le permis à points, etc. sont de bien peu de poids face à cette balance des vies sauvées et des vies perdues.

La route tue. Elle tue moins, mais encore trop. Beaucoup trop. Voilà bien pourquoi le projet de loi Gayssot annoncé mercredi en Conseil des ministres constitue, dans cette longue lutte contre un fléau national, un pas supplémentaire. Et nécessaire. L'objectif est clairement affiché : réduire à nouveau de moitié, dans les cinq années à venir, le nombre des tués sur route, passer de 8 000 à 4 000 morts.

Pour ce faire, différentes mesures sont proposées. Et notamment celle, au plan répressif, d'instaurer un délit de grande vitesse. En clair tout conducteur qui serait surpris en dépassement de plus de 50 km/h des vitesses autorisées sur route, autoroute ou en agglomération serait passible d'une peine de prison de six mois et d'une amende de 50 000 francs maximum. A cette réserve près que ce délit ne serait constitué qu'en cas de récidive, dans une même année. Le premier excès de vitesse de ce type relèverait, lui, du statut actuel, amendes et retraits de points.

Si l'on souligne ce seul point du plan Gayssot, l'instauration éventuelle d'un délit de grande vitesse, c'est pour une raison précise. En 1994, un autre ministre des transports, Bernard Bosson, avait voulu instaurer ce délit de grande vitesse. Et de manière encore plus radicale d'ailleurs puisque sans notion de récidive. A l'époque tout ce que compte le pays de défenseurs du droit de rouler à tombeau ouvert pour eux et pour les autres avait hurlé au projet liberticide. Plus grave, à l'Assemblée nationale, ce projet avait mobilisé contre lui l'ensemble de la droite et de la gauche, l'estimant excessif et trop radical.

Un peu assouplie, la mesure va revenir devant la représentation nationale. Il serait tout simplement indécent qu'elle ne soit pas adoptée.

Unité politique et religieuse pour la commémoration de l'édit de Nantes

Jacques Chirac a présidé le lancement des cérémonies d'anniversaire

LE PROTESTANTISME français aime ces commémorations qui flattent son identité, son unité et lui permettent de se rassurer quant à sa place originale dans la société. En présence de Jacques Chirac, la séance inaugurale de l'année commémorative de l'édit de Nantes (1598-1998), qui a eu lieu mercredi 18 février à l'Unesco, a permis au millier de protestants présents de mesurer l'indiscutable consensus dont ils jouissent quatre siècles après les guerres entre catholiques et réformés.

A la tribune, trois membres du gouvernement (Elisabeth Guigou, Catherine Trautmann, Jean-Pierre Chevènement), et, dans la salle, François Bayrou, Pierre Joxe, Robert Hue, Robert Badinter, Jean Tibéri, enterraient aussi, à leur manière, des guerres de religion bien françaises. Du président de la conférence des évêques, Mgr Louis-Marie Billé, au cardinal Lustiger, l'Eglise catholique avait fait aussi assaut de bonne volonté oecuménique. Alain Goldman, ancien grand rabbin de Paris, et Dalil Boubakeur, recteur de la Mosquée de Paris, représentaient enfin les autres « minorités », juive et musulmane, de l'espace français.

Le président de la République s'est réjoui de cette image de réconciliation nationale au souvenir d'un acte royal, l'édit de Nantes, dont chacun a rappelé l'insuffisance ; il a aussi souligné l'oeuvre de « *pacification* » accomplie par Henri IV et la valeur prophétique de ce document dans les combats pour la tolérance religieuse, les droits de l'homme et la laïcité. « *La France est forte quand elle est rassemblée. Faible quand elle est divisée et que se dilue l'idée nationale* », a déclaré Jacques Chirac. Rappelant qu'Henri IV, dès les premières lignes de son édit, demandait aux Français d'oublier leurs guerres fratricides, il ajouta : « *La solution est sans doute là : dépasser les blessures, tout en en gardant le souvenir pour construire l'unité.* »

La deuxième leçon que le président de la République tire de l'événement est l'affirmation de l'autorité de l'Etat. C'est le roi qui impose aux parlements locaux d'enregistrer l'édit. Autrement dit, « *les règles ne sont pas les mêmes pour toutes les régions de France, mais c'est l'Etat qui les fixe et qui engage sa responsabilité. C'est un principe qui conserve toute son actualité* », a dit Jacques Chirac dans une allusion à la Corse. Sa troisième leçon est celle de la « *bonne gouvernance* » : « *L'édit de Nantes, c'est le dialogue, plus le pragmatisme et l'intelligence politique, plus le courage et l'audace.* » C'est la reconnaissance d'une « *discrimination positive* » au profit des protestants : « *Entre l'uniformité qui étouffe et le communautarisme qui sépare, le pluralisme est notre héritage le plus précieux* », a conclu le chef de l'Etat.

Ce n'est pas non plus pour « *ressasser* » le passé d'injustices et de crimes dont ils furent les victimes que Jean Tartier, président (luthérien) de la Fédération protestante, et Michel Bertrand, président de l'Eglise réformée de France (400 000 fidèles), ont souhaité cette commémoration. « *Il faut savoir faire table rase et rester toujours attentifs à d'autres minorités de foi et d'expression* », a dit Jean Tartier, avant d'affirmer que l'édit de Nantes et sa révocation (en 1685) avaient fait des protestants « *les sentinelles de la liberté de conscience et d'une France ouverte, généreuse, jamais repliée sur ses seuls intérêts, inventive dans ses relations et ses solidarités* ».

CONTRE LA « TOLÉRANCE MOLLE »

C'est Michel Bertrand qui fit le discours le moins convenu de la soirée. D'abord, par son analyse historique du document d'Henri IV, déterministe et contestée quand il affirme que l'édit de Nantes, si vite révoqué, n'est pas le « *document fondateur de la tolérance religieuse* » en France. Néanmoins, dans un vrai prêche de pasteur, il fit impression en soulignant que ce texte est le fruit, toujours actuel, d'une volonté politique : « *Dans un contexte où elle est trop souvent disqualifiée*, dit-il, *il importe de réhabiliter la tâche politique.* » Que l'édit de Nantes est aussi la figure anticipatrice d'une laïcité « *qui doit nous garder vigilants à l'égard de toutes les vérités qui se donnent comme absolues* [...], *celles qui, hier, légitimèrent l'absolutisme du pouvoir royal et qui, aujourd'hui, sacralisent la race, le sang ou la nation, pour justifier la haine, le racisme et la xénophobie.* »

Néanmoins, pour le président de l'Eglise réformée, la laïcité ne saurait « *réduire la religion à une affaire privée ni exiler les religions hors de l'espace public.* [...] *On ne peut durablement confiner le religieux dans les replis de l'individuel et de l'identitaire, le refouler dans les couches les plus émotionnelles et irrationnelles. Sinon, il risque de faire retour de la pire manière. Quand on ne sait plus articuler le religieux et le politique, on fait le lit de l'obscurantisme et de la violence fanatique et on prépare le retour des guerres de religion* ». Et Michel Bertrand de souhaiter, à propos de l'islam, que cette année commémorative serve à la définition d'un statut des religions pour aujourd'hui.

Héritier des huguenots, il se fit bien l'adversaire d'une « *tolérance molle* ». Il ne se priva pas de lancer une flèche aux papistes en rappelant que « *la foi protestante n'avait pas besoin, pour vivre, ni de temples, ni d'institutions, ni de clergé, ni de rassemblements spectaculaires* ». Mais il en aurait fallu plus pour compromettre la bonne humeur oecuménique de cette soirée commémorative.

Henri Tincq

Le procès pour violences de M. Le Pen débute à Versailles

Le procès de Jean-Marie Le Pen s'est ouvert, jeudi 19 février, peu avant 9 h 30, devant le tribunal correctionnel de Versailles (Yvelines), siégeant, pour des raisons de place, dans l'enceinte de la cour d'assises des Yvelines. Le leader du Front national à gagné par l'arrière un palais de justice placé sous haute surveillance policière. Pas moins de 300 policiers, disposés tant à l'extérieur qu'à l'intérieur du bâtiment, ont été mobilisés pour que les débats, qui devraient se terminer vendredi soir, ne soient pas l'objet d'incidents.

M. Le Pen est poursuivi pour « *violences en réunion et injures publiques* », pour les incidents qui avaient émaillé son déplacement, le 30 mai 1997, à Mantes-la-Jolie (Yvelines), où il était venu soutenir sa fille Marie-Caroline, candidate aux élections législatives. Le président du Front national s'en était alors pris à la future députée PS Annette Peulvast-Bergeal, ceinte d'une écharpe tricolore, qu'il avait tenté de lui arracher. Trois membres du service d'ordre, dont M. Courcel, responsable du « département protection et sécurité » (DPS), et un garde du corps du président du Front national comparaissent également.

Treize autres personnes encore sont citées devant le tribunal, dont onze contre-manifestants, poursuivis par M. Le Pen pour « *entrave concertée et avec menaces à la liberté de manifestation* ». Tous les prévenus encourent une peine de trois ans de prison et une amende de 300 000 francs.

Jean-Claude Pierrette

Le Parlement européen ferme contre la pollution automobile

LE PARLEMENT EUROPÉEN a adopté, mercredi 18 février, une cinquantaine d'amendements renforçant le plan des gouvernements des pays de l'Union contre la pollution automobile. L'assemblée invite les Quinze à fixer dès à présent des normes obligatoires, et non pas indicatives, d'émissions polluantes pour 2005. Les parlementaires souhaitent mieux répartir les efforts entre constructeurs d'automobiles et pétroliers. En trente ans, le perfectionnement des véhicules a contribué trois fois plus à la réduction des émissions que l'amélioration des carburants. Les eurodéputés suggèrent l'installation de systèmes de diagnostic à bord des véhicules et préconisent des avantages fiscaux pour encourager la mise en circulation de véhicules dépollués. Le conseil des ministres des Quinze doit maintenant examiner le texte parlementaire. En cas de désaccord, une négociation s'ouvrira entre Strasbourg et Bruxelles. Les coûts induits de la pollution automobile sont estimés à 3 % du PIB communautaire. – *(Corresp.)*

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : le Français Léopold Eyharts est redescendu sur Terre,** jeudi 19 février, après trois semaines d'expériences dans la station orbitale Mir. Les deux cosmonautes russes qui l'accompagnaient, Anatoli Soloviev et Pavel Vinogradov, ont passé plus de six mois à bord et ont consacré l'essentiel de leur temps à réparer Mir.

■ **BOSNIE : l'OTAN maintiendra une présence militaire équivalente** à la force de stabilisation (SFOR) actuelle – qui compte 34 000 hommes et dont le mandat expire en juin – au moins jusqu'aux élections législatives de septembre. Cette décision a été prise, mercredi 18 février, à Bruxelles, par les ambassadeurs qui représentent les seize pays membres de l'Alliance. – *(Reuters.)*

■ **LOTO.** Les tirages n° 14 du Loto, effectués mercredi 18 février, ont donné les résultats suivants. **Premier tirage :** 4, 8, 10, 17, 44, 45, numéro complémentaire le 46. Les rapports sont : pour 6 bons numéros, 2 348 935 F ; pour 5 bons numéros et le complémentaire, 91 295 F ; pour 5 bons numéros, 5 650 F ; pour 4 bons numéros et le complémentaire, 242 F ; pour 4 bons numéros, 121 F ; pour 3 bons numéros et le complémentaire, 26 F ; pour 3 bons numéros, 13 F. **Second tirage :** 1, 8, 13, 23, 30, 49, numéro complémentaire le 38. Les rapports sont : pour 6 bons numéros, 3 780 070 F ; pour 5 bons numéros et le complémentaire, 73 085 F ; pour 5 bons numéros, 2 980 F ; pour 4 bons numéros et le complémentaire, 180 F ; pour 4 bons numéros, 90 F ; pour 3 bons numéros et le complémentaire, 22 F ; pour 3 bons numéros, 11 F.

BOURSE

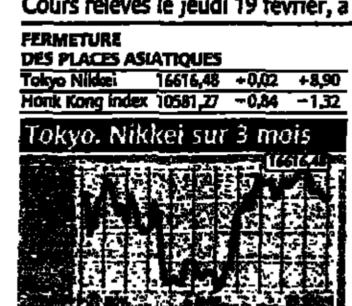
TOUTE LA BOURSE EN DIRECT 3615 LEMONDE

Cours relevés le jeudi 19 février, à 10 h 15 (Paris)

FERMETURE DES PLACES ASIATIQUES

Tokyo Nikkei	16616,48	+0,02	+8,90
Honk Kong index	10581,27	−0,84	−1,32

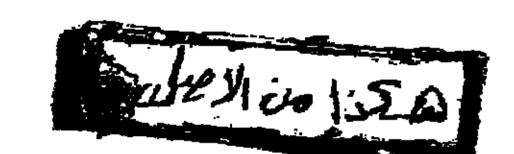
Tokyo. Nikkei sur 3 mois



OUVERTURE DES PLACES EUROPÉENNES

	Cours au 19/02	Var. en % 18/02	Var. en % fin 97
Paris CAC 40	3266,28	−0,47	+8,92
Amsterdam CBS	1017,85	+0,15	+11,40
Bruxelles	19786	−0,10	+17,73
Francfort Dax 30	—	—	—
Irlande ISEQ	4714,10	−0,34	+16,29
Londres FT 100	5704,10	−0,34	+11,07
Madrid Ibex 35	—	—	—
Milan MIB 30	28974	−0,03	+16,17
Zurich SMI	6972,50	+0,09	+11,28

Tirage du *Monde* daté jeudi 19 février : 479 871 exemplaires. 1



LE FEUILLETON DE PIERRE LEPAPE
« Dame en rouge sur fond gris » et « Le Linceul » de Miguel Delibes
page II

MARIE DARRIEUSSECQ
page III



Le Monde des LIVRES

VENDREDI 20 FÉVRIER 1998



ALESSANDRO GENNARI
page VI

LA CHRONIQUE
de Roger-Pol Droit
page VII

« Le Viol de Lucrèce » par Palma le Jeune (1544-1628)

AKG PHOTO

Histoire d'un crime

Poursuivant une histoire culturelle du corps, Georges Vigarello retrace la lente métamorphose d'une infamie publique devenue meurtre psychique : le viol

Entreprendre une histoire du viol au milieu des clameurs actuelles, c'était, presque à coup sûr, se soumettre à l'anachronisme. Le risque était grand de s'abandonner à l'indignation et de ne cesser de s'exclamer. Georges Vigarello a su résister à ces tentations. Il a compris l'absurdité des procès rétrospectifs. Il adopte résolument une optique compréhensive. Il entend faire prendre conscience de la distance qui nous sépare des sensibilités d'antan. Georges Vigarello, en quête des moindres déplacements et des écarts les plus ténus, démontre la flexibilité des normes et des appréciations.

Cela dit, son *Histoire du viol* n'est pas celle de l'affrontement des corps. Georges Vigarello renonce à suivre l'évolution des formes du désir masculin et des logiques de l'agression. Il ne dit rien de l'historicité de la souffrance des victimes et des séquelles du drame. L'auteur s'efforce de détecter l'évolution des seuils de tolérance à la violence sexuelle, l'incessant glissement des définitions et des appréciations, le relais des formes de l'angoisse et tous les décalages qui, selon lui, ordonnent l'histoire du viol. Il guette les modifications de l'interprétation qui pèsent sur les comportements. Il scrute les attentions nouvelles qui transparaissent dans les discours, la plupart masculins. Il démontre l'historicité de l'échelle des gravités. En bref, il suit les méandres d'un lent processus : celui qui conduit du *« silence relatif »* à la *« visibilité brillante »* que nous connaissons. Malgré tant de subtilité, Georges Vigarello néglige quelque peu les recouvrements qui font qu'au sein d'une même société des systèmes de représentations et d'appréciations décalés opèrent simultanément.

Une telle histoire du viol, restreinte à l'objet qui est celui du livre, n'en implique pas moins un ensemble d'études préalables. L'agression sexuelle doit être estimée en fonction de l'univers de violences dans lequel elle s'inscrit. Elle présuppose une bonne connaissance du traitement des corps, des procédures du massacre, du supplice et de la mutilation. Elle est tributaire de l'histoire de l'anatomie et des figures de la contamination. Sur tous ces points, la compétence de Georges Vigarello se révèle indiscutable. Il oublie toutefois la croyance en l'imprégnation selon laquelle le premier rapport sexuel pèse d'une façon décisive sur le produit des futures gestations.

Alain Corbin

Une histoire du viol suppose aussi une attention particulière aux fluctuations du sentiment de honte, aux réaménagements des formes de la pudeur, des figures de la souillure, des marques de l'infamie ; sans oublier l'évolution des modalités de l'étreinte et des attitudes prescrites à la femme exposée à la séduction. La force du livre de Georges Vigarello résulte de la prise en compte de cette somme de données entrecroisées.

Contrairement à ce qui figure sur la couverture du livre, l'étude ne s'ouvre réellement qu'à l'aube du XVIIIe siècle. La valeur accordée à la virginité, la pesée du rang, du prestige ou de l'indignité sociale sur l'estimation du dommage, l'intensité de l'imaginaire du rapt et la fréquence de la métaphore guerrière déterminent alors l'appréciation. La violence sexuelle est insulte au divin. Elle s'inscrit dans la sphère de la luxure. Elle relève de l'infamie. Elle crée, dans le corps, une irrémédiable souillure. Cependant, l'agression porte préjudice aux parents, au tuteur, au mari plus qu'à la victime elle-même. Ce qui explique la recherche des arrangements. La vigueur de la femme adulte la rend capable, estime-t-on, de résister à un agresseur isolé. Pour que le viol soit reconnu il importe donc de constater, par des signes visibles et des témoignages indiscutables, qu'il y a bien eu résistance sans faille.

Le code pénal de 1791 bouleverse les repères et les références. La gravité du viol ne découle plus de celle du péché mais de la menace sociale. La reconnaissance du principe de l'autonomie de l'individu confère à la victime le statut de sujet ; elle concentre le préjudice sur son être privé. Mais l'inertie des moeurs, indifférentes aux nouveaux énoncés, annule, longtemps, les effets de la loi. Ce n'est qu'au cours du XIXe siècle que s'effectue, peu à peu, l'évolution des sensibilités. Entre la rédaction du code pénal de 1810 et la promulgation de la loi du 18 avril 1863, les législateurs dilatent la sphère de la violence reconnue. Ils réévaluent la gravité des actes ; ils accroissent les exigences. L'*« érotomanie »* selon Esquirol (1838), puis la *« fureur génitale »* (1840) marquent l'émergence de la psychopathologie en ce domaine. La brutalité invisible, l'abus d'autorité et de situation commencent d'être pris en compte. La constitution d'une médecine légale accompagne et suscite l'extension de la curiosité des experts. Les taches de sperme, l'hymen, toutes les déchirures du corps sont scrutés avec une précision nouvelle. Dans le même temps, l'attitude dénonciatrice, qui se propage, brouille les repères des historiens et disqualifie les sources statistiques.

Ce n'est toutefois qu'à la fin du siècle qu'a lieu la rupture décisive. Tandis que l'estimation de la violence sexuelle se trouve renouvelée par la théorie de la *dégénérescence* et par la mise en catalogue des perversions, on commence de dire le lent travail du viol dans la conscience du sujet. Dès lors se précisent peu à peu ce dommage intérieur, ce saccage intime, voire ce meurtre psychique que l'opinion attribue au viol depuis plusieurs décennies. L'intégrité bafouée, l'identité compromise, la conscience bouleversée font oublier la pudeur forcée. Le viol est désormais atteinte à l'accomplissement de soi. Du même coup, les seuils de la violence sexuelle s'estompent insensiblement. L'agression conjugale, les affres du bizutage sont dénoncés. Le concept de harcèlement s'étend, au risque, d'instaurer un délire collectif, tandis que l'horreur se focalise sur les monstres qui assouvissent leurs désirs sur des enfants.

Georges Vigarello a su magnifiquement retracer cette généalogie complexe. Il nous permet de suivre, sans rupture, le lent affinement des sensibilités, enraciné dans le siècle des Lumières. Sans le dire, il invite le lecteur à s'interroger sur ce qui, subrepticement, noue le traumatisme irrémédiable d'aujourd'hui à l'irrémédiable souillure d'antan.

HISTOIRE DU VIOL XVIe-XXe siècle,
de Georges Vigarello.
Seuil, coll. « L'univers historique »,
366 p., 150 F.

La mouche, les femmes et le jeune vieillard

Le sixième roman de Christian Oster, entre rire et chagrin

LOIN D'ODILE
de Christian Oster.
Ed. de Minuit, 144 p., 68 F.

Il y a (au moins) deux manières d'aborder le monde. Par le grand côté, dans une vision ouverte que seule la ligne d'horizon limite, ou bien par le petit, comme on regarde l'intérieur d'un appartement par l'entrebâillement de la porte. Christian Oster a choisi la seconde. L'obstination et la rigueur qu'il manifeste depuis bientôt dix ans dans ce choix touchent à l'évidence dans son sixième roman, le plus abouti sans doute (1). Ajoutons, pour lever les quelques préventions qui pourraient s'attacher à la « marque Minuit » et au caractère « avant-gardiste » du projet littéraire, que la lecture de Christian Oster est réjouissante, agréable, intéressante ; que l'on rit beaucoup d'incongruités et de bizarreries qui se trouvent n'être jamais très éloignées de notre propre ordinaire ; qu'enfin des signes certains – eux aussi fort étranges – de gravité ponctuent le rire, et parfois le glacent. *« Tant il est vrai que le rire, chez moi, n'a jamais empêché que je me morfonde... »* Odile est d'abord une femme, que le narrateur, Lucien (mais il n'aime pas son prénom), chasse de sa vie, avec une brutalité de sentiment qu'il ne s'épargne guère à lui-même. *« C'est que j'entrais alors dans ma quarante-cinquième année et que, en vérité, cela faisait trois ans que j'avais cessé de vivre. (...) La dernière fois que j'avais vécu, assez récemment donc, c'était au sortir d'une histoire compliquée avec une femme au demeurant simple, un être direct, d'une franchise à couper le souffle, que j'avais quittée faute de l'aimer assez pour imaginer que je l'aimais encore. »* Odile est ensuite une mouche – *« je ne dis pas que c'est une bonne idée, mais je l'appelai Odile. »* Oui, une mouche qui, ayant élu domicile autour de lui, fixe un peu trop l'attention de Lucien. Une mouche – mais peut-être s'agit-il de plusieurs... – que Lucien décide, elle aussi, de chasser, et même d'occire. Mais sa méthode pour tuer les mouches n'est plus si efficace. Ou bien il a vieilli, et ses gestes ont perdu de leur sûreté... Deux autres femmes vont amener Lucien, toujours en désir d'une *« félicité sans risque »*, à cette placide excitation des sens et de l'affectivité à laquelle, malgré son âge, il demeure encore prêt à succomber. Là aussi, comme pour la mouche, sa « méthode » est infaillible... Cette excitation est d'ailleurs décidée plus que subie, du moins au regard de sa propre conscience troublée.

Patrick Kéchichian

Christian Oster imagine pour tous ses héros, et donc pour l'attachant narrateur de *Loin d'Odile*, des troubles d'une nature particulière : géométrique, logique, méticuleux. Des troubles benoîtement incongrus, sobrement loufoques. Comme un aliéné qui aurait un sens très élevé et précis, bien qu'ébouriffé, de la norme. Comme un fou qui jugerait avec sévérité, l'index sur la tempe, tout dérapage hors du droit chemin qu'il a lui-même tracé. Lucien aime donc successivement Jeanne, l'amie d'André, puis une skieuse accorte, Meije – *« Neige, vraiment dis-je. Non, Meije, dit-elle. »* –, qu'il imagine avec lubricité habillée d'un fuseau moulant... Mais il est tard pour chasser les mouches, pour faire des étincelles sur une piste, pour l'amour. Alors, il vaut mieux se raidir contre la douleur d'aimer, supporter le vrombissement des insectes, s'en tenir à quelques règles simples d'hygiène affective, et écrire peut-être, pour tenter d'inventer une cohérence et s'y fier... Auprès de Jeanne, Lucien, navré, rêve encre : *« Moi, si jamais je dois revivre un jour, j'aimerais que ce soit au bord de quelque chose, qu'il y ait quelque chose à voir du bord où je vivrais, et que je prenne le temps de le voir en me disant que c'est ça, peut-être, vivre, regarder quelque chose qui n'est pas à proprement parler la vie, mais qui la rappelle, un reflet, une photo, pendant que là où l'on est la vraie vie, celle qui s'échappe, la vraie vie coule, elle, mais toi, je veux dire moi, tu regardes ailleurs. »*

Le mérite d'Oster est moins de faire alterner rires et chagrin que de lier les deux, à sa manière. Ce que l'écrivain entrevoit, par le regard de Lucien, qu'il exprime au travers de sa langue cérémonieuse, attentive, lestée d'imparfaits du subjonctif, c'est, au-delà d'une certaine difficulté d'être et d'aimer, un désir lancinant, sinueux, compliqué de mille motifs contraires, de mettre un peu d'ordre dans tout cela.

(1) Tous chez Minuit.

le feuilleton

de Pierre Lepape

Le souci de la perfection

DAME EN ROUGE SUR FOND GRIS
(Senora de rojo sobre fondo gris)
de Miguel Delibes.
Traduit de l'espagnol par Dominique Blanc,
éd. Verdier, 126 p., 75 F.

LE LINCEUL
(La mortaja)
de Miguel Delibes.
Traduit de l'espagnol par Rudy Chaulet,
éd. Verdier, 94 p., 68 F.

Après la mort brutale de son épouse, un peintre raconte l'inexorable destruction d'un amour, d'une harmonie brisée par la maladie. Sur fond de deuil se détache un portrait de vie. Celui d'Anna, la femme aimée, aimante, le souffle de la création et de la liberté. Et le trait d'un merveilleux conteur et écrivain : Miguel Delibes

En littérature, les dates ont aussi parfois leur importance. Entre les trois grands anciens des lettres espagnoles, par exemple, il n'y a que dix ans d'écart. Le plus âgé, Gonzalo Torrente Ballester est né en 1910. Le Prix Nobel 1989, Camilo José Cela, a vu le jour en Galice en 1916. Miguel Delibes, enfin, est né à Valladolid en 1920. Dix ans, c'est peu de chose, sauf quand l'histoire s'en mêle. En 1936, lorsque éclate la guerre civile, Torrente Ballester est déjà un intellectuel lié aux mouvements d'avant-garde madrilènes. Il adhère à la Phalange en 1937, mais son premier roman, *Javier Marino*, est interdit par la censure franquiste. Il va jouer dès lors avec le régime un jeu subtil d'audaces calculées et de retraits prudents, de positions académiques et d'exils discrets, de professions de foi antidémocratiques et de manifestes pour la liberté spirituelle. A la fois dedans et dehors, jonglant avec dextérité sur les frontières et les limites.

En 1936, Camilo José Cela, après des études mouvementées, fait son service militaire. Il se trouve qu'il effectue ses classes dans l'artillerie à La Coruna, dans une zone ralliée à Franco. Il ne fait pas de politique, même s'il est secrétaire du très officiel syndicat du textile. Lorsqu'il publie en 1942 *La Famille de Pascal Duarte*, la censure ne se méfie donc pas. C'est la qualité secrète des censeurs que de ne rien comprendre à la littérature. Avant qu'ils ne se réveillent et sortent leurs grands ciseaux, la deuxième édition du roman était déjà épuisée. Cela a trouvé sa voie. Il multiplie jusqu'à la provocation les manifestations de conservatisme, comme autant de masques et de rideaux de fumée pour poursuivre son œuvre de questionnement social et de désenchantement existentiel.

Miguel Delibes n'a pas eu le temps de préparer ces lignes de fuite et de les intégrer à sa démarche littéraire. Quand la guerre civile éclate, il vient juste d'obtenir son baccalauréat. L'université est fermée ; la littérature il l'apprendra sur le tas, avec les livres autorisés par le régime. Il ignore les grandes révolutions romanesques de la première moitié du siècle. Il sera, selon ses propres termes, « *un Robinson de la littérature* », mais jeté sur une île aride et presque déserte. Lorsqu'il publie ses premiers livres à partir de 1947, il s'inscrit spontanément dans la veine réaliste des romans du XIXe siècle. C'est un écrivain en retard.

Il fait de cette virginité sa force. Les difficultés de l'écriture, il les affronte au fur et à mesure qu'elles se présentent, et la manière dont il les résout ne l'amène pas seulement à toujours mieux écrire : elle lui découvre une réalité inconnue, elle approfondit et transforme sa vision du monde. Les premiers romans de Delibes peuvent passer à juste titre pour des fables apologétiques de la vie rurale. On connaît la musique depuis Rousseau : la corruption des sociétés urbaines, la perversion des âmes innocentes par l'institution scolaire et leur envers, cette vie campagnarde primitive et frugale où subsistent les derniers hommes libres, accordés aux rythmes de la terre et librement liés par une sociabilité de tradition.

Il suffit de lire les quatre nouvelles « paysannes » rassemblées sous le titre de l'une d'elles, *Le Linceul*, pour mesurer le chemin parcouru depuis les premières ardeurs écologistes. L'écriture est plus belle encore. Dépouillée de tous les ornements inutiles, lavée du lyrisme facile. Une ligne suffit à faire voir la beauté désolée d'un paysage, à faire entendre les chants d'une rivière, à suggérer l'éblouissement de la lumière. Une seule réplique d'un dialogue fait entrer dans l'obscurité d'un drame. C'est admirable de précision et de concision. On entend les silences, on en évalue immédiatement le poids de violence ou de tendresse. Surtout, la musique qui jaillit de ces quatre courts récits n'est plus celle du pipeau idyllique. Oui, la Castille est belle, archaïque comme aux premiers jours, mais le prix à payer pour sa beauté est effroyablement lourd. La fameuse harmonie des enfants et des hommes avec la nature est une illusion urbaine, une fiction nostalgique.

Les nouvelles de Delibes – après ce grand roman qu'est *Les Rats* – montrent la réalité oppressante d'une société rurale primitive. Sa cruauté, son égoïsme, son abrutissement, sa misère physique et spirituelle. Personne certes n'y est aliéné par le travail, on fait juste ce qu'il faut, comme on peut et comme le temps le décide, pour ne pas mourir de faim et boire son soûl. On ne s'y encombre pas la tête, on est spontané, naturel, pratique, mais c'est pour mieux se ligoter avec l'angoisse, avec la morne répétition des jours, avec la fermeture du monde, l'indifférence, l'obscurité.

On retrouve dans la nouvelle « Le Linceul » la situation autour de laquelle s'ordonnait le chef-d'œuvre de Miguel Delibes, *Cinq heures avec Mario* (1). Ce n'est plus une veuve qui veille le corps de son mari, mais un enfant, malingre et innocent, qui découvre son père mort nu sur son lit, un soir, et va chercher dans tout le village quelqu'un pour habiller le cadavre. Lorsque le jour se lèvera, l'enfant sera entré dans le monde des adultes, celui du chacun pour soi et de la solitude. Un monde muet.

C'est d'une mort encore et d'un impossible travail de deuil que parle *Dame rouge sur fond gris*. Un peintre évoque sa jeune femme, qui n'a pas survécu à une opération du cerveau. Miguel Delibes a publié ce récit en 1991, dix-sept ans après la mort brutale de son épouse, Angeles de Castro, avec laquelle il vécut trente ans. De l'écrivain au peintre, le récit autobiographique est à peine transposé. Le livre fond, sans la moindre couture, dans une même ferveur, deux genres. D'une part un récit, d'autre part un portrait, l'un et l'autre d'un admirable dessin. Le récit est celui d'une inexorable destruction, celle d'un couple, un artiste et sa jeune femme. Malgré les difficultés de la vie et les rudesses de l'histoire – *leur fille et son mari* sont en prison pour activités antifranquistes –, ils sont parvenus à créer autour d'eux une bulle d'équilibre et de bonheur, d'harmonie et de création. Jusqu'à ce que se déclare la maladie d'Ana, la belle épouse. D'abord une grande fatigue, des maux de tête, des raideurs dans l'épaule ; puis une partie du visage qui perd sa mobilité. *Les médecins*, les examens, les diagnostics hésitants, le corps humilié, la douleur. Puis les mensonges : elle cachant la montée du mal ; lui feignant de continuer à peindre et à créer alors qu'il ne peut plus rien inventer sans elle, sans la poussée vitale qu'elle lui donne. Enfin l'hôpital, les opérations, le nerf facial qu'il faut lui sectionner pour ôter la tumeur au *cerveau*, le *coma*, le silence, l'attente, les nouvelles qui empirent avec une grande lenteur, la mort.

Ce récit est fait au passé, après, raconté sur le mode de la confidence et du murmure à sa fille enfin sortie de prison. Il est comme la toile de fond temporelle sur laquelle se peint le portrait, toujours présent. Le *gris presque neutre*, presque uni, sur lequel se détache la Dame en rouge. Un fond de mort pour un portrait de vie. Ana, c'est mieux même que la vie : une présence qui allège le poids des jours. L'art du portrait n'est plus guère pratiqué par les romanciers, il demande une certaine permanence du sujet, une immobilité d'essence qui n'est pas réputée romanesque. Des *éclairages* naturels, des touches fondues, une position du peintre à la fois distancée et amoureuse, une manière de jouer sur l'accumulation et le miroitement des transparences pour obtenir la profondeur. C'est un travail patient qui exige un souci excessif de la perfection, un artisanat de la vérité.

Le portrait d'Ana est une merveille puisque chaque lecteur en tirera la certitude qu'Ana est une merveille, une matérialisation de l'idéal. A la fois déesse-mère, patronne de la fécondité, insufflant aux uns et aux autres le besoin de créer et le désir de plaire, instillant en chacun de ses sept enfants le nectar de la dignité et de la miséricorde ; déesse de beauté poussant *jusqu'à l'agonie un culte héroïque de l'harmonie* et de la pudeur ; déesse enfin de la liberté, brisant tranquillement toutes les figures imposées, les symétries rigides, les quadrillages, les imitations.

Trop belle sans doute pour être vraie, mais vraie pourtant tant le portrait qu'en peint Delibes exclut toute laideur. Même dans l'érosion physique, même *dans les masques posés sur la souffrance. Privé de* cette présence lumineuse, le vieux peintre peut bien se décrire, sans complaisance, tel qu'il est devenu : vide, stérile, ruiné par l'alcool, tout juste capable de retoucher indéfiniment ses anciennes toiles. Elle lui a donné assez d'amour pour qu'il ne se complaise pas dans sa plainte et qu'il en arrache ce tableau superbe, *Dame en rouge sur fond gris*.

(1) Publié en Espagne en 1966, *Cinco horas con Mario* a été imparfaitement traduit en français en 1988 aux éditions de La Découverte.

Fred Vargas ou l'art du décalage

Depuis dix ans, la romancière joue à cache-cache avec le genre, les codes et les modes du polar décapé avec fantaisie et humour. Son dernier fait d'armes n'échappe pas à la règle

SANS FEU NI LIEU
de Fred Vargas.
Ed. Viviane Hamy, « Chemins nocturnes », 252 p., 89 F.

Fred Vargas, on le sait, a le goût du jeu et de la provocation. Le choix de son pseudo, qui cache *une jeune archéologue parisienne*, en est sans doute un des meilleurs exemples. Une manière de manifeste. Le lecteur se méfiera par conséquent de l'ouverture de *Sans feu ni lieu*, son sixième roman : « *Le tueur fait une seconde victime à Paris.* » Après dix ans à courir les chemins de traverse du roman policier, la plume légère et l'œil polisson, l'auteur de *Debout les morts* s'élancerait-elle soudain, sur les autoroutes les plus encombrées du polar pur sang ? Evidemment non. Ce qui ne veut pas dire toutefois qu'il faille attribuer pareille ouverture au seul fait du hasard. Si les textes de Fred Vargas ne peuvent être pris au pied de la lettre, ils doivent l'être aux mots qu'elle choisit avec circonspection et gourmandise, bricole et assemble méthodiquement et patiemment. L'essentiel est là, en effet. Le *charme comme le sens. Dans ce* jeu de cache-cache avec le genre policier, ses codes et ses modes. Et plus généralement avec la réalité du monde qui en constitue la matière. Dans cet écart subtil, cette rupture infime et ce qui en découle : la singularité du style et de l'univers littéraire, l'humour ravageur, la subversion du regard. *A leur manière, ce sont* tous les livres de Fred Vargas, minutieusement inscrits dans la marge, malicieusement rebelles, qui sont sans feu ni lieu. Fred Vargas ou l'art du décalage.

« *Je traduisais paisiblement une vie de Bismarck quand un type est venu assassiner deux femmes à Paris.* » Voici donc Louis Kehlweiler dit « l'Allemand », l'enquêteur mystérieux d'*Un peu plus loin sur la droite*, « *maître du doute et du cafouillis* », dans une nouvelle galère. Embarqué dans la défense de Clément, un type plutôt simplet, virtuose de l'accordéon, « *un vrai abruti-musicien* », que la police tient pour le tueur en série qui ensanglante la capitale. Et tout cela pour les beaux yeux de Marthe, ex-prostituée de la place Maubert devenue bouquiniste. « *Trottoir pour trottoir, tu vois tout arrive.* » Marthe a quasiment élevé Clément et croit dur comme fer à son innocence. A la différence de l'Allemand qui ne va pas tarder à résumer le problème d'une formule lapidaire : « Il s'agit de savoir si ton gars est un monstre ou si c'est juste un con. » Sur cette brûlante question, Fred Vargas tricote avec brio une réjouissante intrigue, riche comme il se doit en péripéties et en rebondissements. C'est incontestablement du roman policier et du meilleur. *Mais joyeusement* déjanté. Poussé avec perversité dans sa rigueur et sa logique jusqu'à l'absurde et la fantaisie la plus débridée. Dans le monde de Fred Vargas, les assassins trouvent ainsi leur inspiration criminelle dans les poèmes de Nerval. Et les hommes qui les poursuivent se réunissent le soir autour d'une planche à repasser, parce qu'un des protagonistes, spécialiste des baux du XIIIe siècle, lassé de « *douze années de chômage en histoire médiévale* », a décidé de « *passer professionnel des arts ménagers* ».



ALAIN POTIGNON

La subversion du regard

Le lecteur, pris au jeu, s'emballe pour ce bestiaire, jubile à ces délires, se régale des dialogues et du bidouillage permanent du vocabulaire et de la syntaxe qui met par exemple cette exclamation dans la bouche de l'ex-prostituée au grand cœur : « *Et je peux te dire une chose, Ludwig, c'est que Clément et moi, on s'aimait comme une mère.* » Parfois jusqu'à l'éclat de rire quand Vargas s'embarque dans une de ces savoureuses digressions dont elle a le secret. A l'instar de ces impérissables considérations sur les pâtes qui ne restent jamais chaudes longtemps alors que « *le chou-fleur, oui* » ou sur l'origine de l'expression « *avoir une mouche dans le casque* ».

Le résultat de ce décalage généralisé – du genre policier, des personnages, du langage – ne se limite cependant pas au plaisir de lecture et aux saveurs piquantes d'un monde cocasse et insolite. Par le détournement subreptice du point de vue qu'il opère, c'est tout le regard qu'il renouvelle. Le viol ou le meurtre, figures banales et récurrentes du roman policier, surgissent brutalement dans leur effroyable et insupportable réalité. Les prostituées s'imposent comme des femmes et des victimes. Et les simplets pas seulement comme des imbéciles. Sous ses allures de divertissement, bousculant mine de rien bien des conformismes, *Sans feu ni lieu*, comme tous les livres de Fred Vargas, apparaît alors singulièrement décapant.

Michel Abescat

Darrieussecq en pleine métamorphose

Après la fable outrée de « Truismes », la romancière explore les méandres de l'absence, décrit avec un grand sens clinique et littéraire ses effets physiques

NAISSANCE DES FANTÔMES
de Marie Darrieussecq.
POL, 158 p., 89 F.
(En librairie le 24 février.)

On va la regarder venir sans beaucoup d'aménité, Marie Darrieussecq, avec son deuxième roman. Il paraît moins de deux ans après ces *Truismes* (1) qui firent couler beaucoup d'encre et pousser quelques significatifs grognements critiques. Exacerbant des passions opposées et mal contrôlées, le livre se tint longtemps au niveau des meilleures ventes – ce qui n'est pas toujours gage de médiocrité. De nombreux pays en achetèrent les droits. Trop douée pour être honnête, cette jeune universitaire narquoise manquait de timidité, non d'audace ; elle avait l'intelligence irrespectueuse et affranchie que l'on constate parfois chez les personnes de sa génération. Elle suscita, comme il était prévisible, la méfiance et les réactions entendues des vieux barbons secrètement émoustillés...

Truismes n'était certes pas un livre qui jouait sur les demi-teintes ou les demi-tons. Sa musique s'apparentait à un beau tintamarre. Ses couleurs étaient vives, charnellement tranchées. Le rose cru dominait, sans mièvrerie aucune. Mais, bien calculée et pesée, malicieuse plus encore que violente, son outrance faisait sa qualité et son intérêt. De plus, la fable de cette jeune femme se transformant en truie, et surtout ne s'en trouvant pas si mal, mettait à nu les liens honteux de l'animalité, du corps et du désir, les pimentant de références actuelles, politiques, dont on mesura vite toute la pertinence...

Au lieu d'occuper gentiment sa place de romancière débutante, incertaine et un peu maladroite, Marie Darrieussecq imposait donc, comme on dit, un ton bien à elle. Qu'allait être le deuxième roman ? Irait-on plus loin dans l'escalade et la hardiesse, frôlerait-on les derniers outrages ? La lecture de *Naissance des fantômes* surprendra peut-être, ou déroutera les « passionnés » de *Truismes*.

Non du tout que l'audace y soit moindre, que le ton vienne à manquer et l'inspiration à s'assécher. Simplement, nous ne sommes plus ici dans la fable, mais dans l'exploration, plus dans la fantaisie d'un spectacle outré, grotesque, mais dans les méandres et les ruses d'une autre métamorphose, invisible celle-là. Il est cependant une réalité humaine, rebelle et abyssale, vers laquelle convergent les deux romans, qu'ils interrogent, mettent sens dessus dessous, qu'ils rapprochent de ces zones dangereuses où la bête, en nous, veille. Cette réalité, c'est celle du corps, et singulièrement du corps féminin.



GÉRARD RONDEAU

Une imagination presque clinique pour raconter une inondation par l'absence, cette épaisseur palpable du vide

« Mon mari a disparu. » Ce pourrait être en allant chercher des allumettes, cela s'est déjà vu ; là, il s'agit de pain. Mais le résultat est le même, laissant celui – ou celle – qui reste seul, désemparé, au bord du trou creusé par l'autre qui s'est soudain absenté. Certains déserts, comme certaines solitudes, sont peuplés, bruissants. Parfois, du sable naissent des fantômes. Ainsi pour la narratrice esseulée du roman de Marie Darrieussecq.

« Rien ne m'a jamais paru plus mystérieusement facile, connu et réel, que le grand corps endormi de mon mari. » Que se passe-t-il lorsqu'à cette réalité indubitable, celle du corps *« facile, connu »*, habituel et familier de l'époux, se substituent l'absence, le creux, le vide ? Et *« si l'on suppose que notre corps est un ensemble de digues (la peau, le derme, les muscles, l'enveloppe des organes, la barrière immunitaire, et ce je-ne-sais-quoi qui maintient à chaque étage toute la construction de l'étage suivant, jusqu'au cœur...) »*, que se passe-t-il vraiment lorsque les digues cèdent ?

Avec une étonnante assurance, une imagination pour ainsi dire *clinique*, Marie Darrieussecq raconte cette inondation par l'absence, cette épaisseur palpable du vide. Elle dessine, de mémoire dirait-on, la trace exacte laissée dans l'air, dans l'espace et jusque dans les choses par le disparu. Rien ne reste en place. Les paysages se mélangent, d'urbains ils deviennent aquatiques, fantastiques ; non loin de la bouche du métro, on s'avance sur la plage ; les fantômes s'en mêlent, acquièrent la consistance que les vivants ont désertée... *« L'attente »* se fait *« universelle »*... *« Je sentais dans mon corps et dans tout ce que j'étais une sorte de décollement, d'envol vide et sans but... »*

L'acuité avec laquelle l'auteur décrit les conséquences cénesthésiques de l'absence est remarquable. Quant à la psychologie, elle est judicieusement reléguée au rang des accessoires romanesques secondaires. Dès la première page et jusqu'à la dernière, c'est le corps de la narratrice qui est présent, luttant avec tous les honneurs de la littérature contre l'absence.

P. K.

(1) POL, voir « Le Monde des livres » du 6 septembre 1996 et *Le Monde* du 24 septembre 1996.

Illusions du réel

Engrenage diabolique, tourbillon cérébral avec ces « histoires sans fin » de Marc Petit

HISTOIRES À N'EN PLUS FINIR
de Marc Petit.
Stock, 620 p., 160 F.

Rien n'est jamais simple avec Marc Petit. Et la centaine d'histoires minuscules (écrites entre 1969 et 1997, en partie inédites) qu'il a rassemblées dans cette énorme somme d'*Histoires à n'en plus finir* en donnent un aperçu supplémentaire. Cet écrivain érudit en tout sens, poète, romancier, essayiste, traducteur de Georg Trakl, fin connaisseur de la kabbale et des mythes orientaux, du romantisme et du baroque allemands, arpenteur de l'Himalaya et d'autres hauteurs, bref, ce narrateur qui apparaît déguisé, de livre en livre, sous les traits de son homonyme yiddish, le bibliothécaire Mardochée Klein, a aussi, entre autres passions savantes, celle de collectionner les masques.

Ils sont légion à couvrir les murs de son bureau, leurs faces braquées sur lui, inspirant sans doute le paradoxe de sa relation au réel, l'illusion de sa propre consistance, ce passage étroit, à l'endroit précis des deux yeux, entre l'intérieur et l'extérieur, le plein et le vide, l'être et le néant. Et c'est dans le brouhaha de ce curieux trafic que les choses, chez Marc Petit, commencent à prendre forme. Que les histoires commencent à n'en plus finir.

Ce n'est donc pas un hasard si un grand nombre d'entre elles sont calquées sur le modèle (brouillé, dessaisi, réinvesti) des contes chinois, arabes ou hassidiques. Au cours de cette infatigable recherche d'un sens qui fait le lien commun de ses œuvres, le jeu, à l'image de Schéhérazade, est de toujours différer d'un pas une conclusion impossible, d'en saisir l'ombre fugace au moment même où le sol se dérobe. *« On fait semblant que le réel est une chose solide alors que la seule réalité, c'est le sentiment d'exister »*, commente Marc Petit, et c'est peu dire face au tourbillon cérébral où ses nouvelles vous embarquent. Il suffit parfois d'une ou de deux pages pour prendre la mesure de ce vertige. Par exemple celles de « L'Inconnu », où le narrateur se laisse doucement envahir par l'image d'une fenêtre dans l'immeuble d'en face, toujours allumée aux mêmes heures que la sienne, la nuit, avant de prendre conscience que ce n'était que le reflet de sa propre lampe. *« C'était donc cela ! me dis-je. Ce n'était que moi. »*

Ce n'était que lui, et, au moment précis où elle abaisse son masque, la réalité le renvoie au néant. Ainsi le poète Tu Fu se trouve-t-il désespéré, quand Li Po disparaît au fond d'une mare pour avoir voulu attraper la lune qui s'y reflétait. Ce n'est pas la mort de son ami que pleure Tu Fu qui, moins fou, avait bien vu qu'il ne s'agissait que d'un reflet : sa tristesse indicible est de comprendre qu'« [il ne resterait] *jamais qu'à la surface des choses* ». Morale de l'histoire : gare à l'illusoire dépistage des illusions. La fiction qui se déroule en sait plus que l'auteur, la littérature que la réalité, et s'ils surgissent ici et là, Kipling, Hölderlin, Kafka, Gogol ou Rimbaud, c'est pour contribuer à l'architecture infinie d'histoires en quête de vérité.

Nouvelles ? Contes ? Plus que jamais, la qualification de la forme fait déjà partie du sens. *« La nouvelle part du réel et en décolle. Le conte s'envole d'un épisode mythique pour atterrir ensuite. »* De quoi ajouter au jeu du décryptage auquel convie l'écrivain sur tous les tons et sur tous les sujets, en acrobate de l'intelligence. On serait tenté d'y voir mille allégories de la création, de l'esthétique, d'un art poétique. A moins qu'il ne s'agisse, simplement, du *« sentiment d'exister »*.

Marion Van Renterghem

Amitié trop exclusive

LE JAUNE EST SA COULEUR
de Brigitte Smadja.
Actes Sud, 192 p., 98 F.

Une femme seule, Lili. Un homme, Jonas, son meilleur ami, qui se meurt du sida. Une longue agonie, des souvenirs en vrac, Ray Charles, des pages d'Ibsen, de l'alcool, des cafés serrés, des cigarettes, beaucoup de cigarettes, les couloirs de la Salpêtrière, des doses de morphine croissantes, des joies et des chagrins qui s'entrechoquent, des *« marteaux qui cognent dans la tête »* et, pour finir, une aube grise : Jonas est mort et Lili, dans la chambre d'hôpital, riant et pleurant, fait l'amour, au pied du cadavre, avec Nathan, leur ami commun enfin retrouvé, cet homme qui, pour la circonstance, a revêtu une chemise jaune, parce que, disait Jonas, *« le jaune est sa couleur »*...

Telle est la trame du livre de Brigitte Smadja, auteur bien connu d'ouvrages pour la jeunesse, et qui signe ici son premier roman. Y triomphent le refus du pathos et la volonté de donner corps, jusqu'au bout, à une amitié si radieuse qu'elle a fini par éclipser tout le reste. Mais l'écriture rapide, comme par petites touches, de Brigitte Smadja ne suffit pas à créer une atmosphère assez puissante pour rendre cette histoire véritablement poignante. Autour de Lili – exceptée la figure nostalgique de la mère, Mina, qui incarne la lumière et la mémoire d'une Tunisie d'autrefois –, les autres personnages, l'ex-mari, les anciens amants, les enfants, les élèves..., passent comme des profils perdus. La quête intérieure de Lili laisse une impression fuyante et floue. Et le lecteur, finalement, reste assez extérieur à ce drame d'amour et de mort dont l'héroïne de Brigitte Smadja voudrait tant faire un moment d'absolu.

Florence Noiville

Histoires de famille

Un double deuil rouvre l'« infernal chantier de la mémoire » : un âpre récit autobiographique, sous le signe de Bohumil Hrabal

DANS LA PENTE DU TOIT
d'Anne-Marie Garat.
Seuil, 190 p., 98 F.

L'AMOUR DE LOIN
d'Anne-Marie Garat.
Actes Sud, 64 p., 48 F.

Comment se *« remettre d'aplomb »* chaque matin quand, en quelques semaines, on a perdu un père et une sœur, de mort lente ? Comment évoquer, au *« présent prosaïque »*, cette expérience ordinaire et cruelle ? *« Et ce n'est pas pour voir clair, être claire, je ne veux pas être vue,* dit la narratrice. *Je veux m'obscurcir. En cet état. Malheur à qui rencontre son image. J'écrivais des romans. Maintenant je cherche le traitement d'un texte. »* Comment trouver une forme appropriée, *« véracce »*, exacte, légitime ?

Une opération chirurgicale a privé le père d'une parole qui, de fait, lui était confisquée d'avance : à la lumière du souvenir, ce faux bavard n'émet que du bruit, en *« onomatopées chansonnettes, formules passe-partout (...), expressions figées, proverbes, parlerie, râlerie, exclamations et cris, grondements, parasitant nos conversations, brouillant le message, occupant l'espace sonore à proportion de son impuissance à dire »*. Le refus des *« histoires »* recouvre pourtant des zones obscures, un silence mal expliqué, désormais définitif, sur la famille paternelle.

C'est alors le moment de déchiffrer le *« conte familial »* proposé par la *« voix autorisée »*, celle de la mère. Elle est couturière en gilets, avec sa machine Singer : elle a confectionné, avec des finitions impeccables, cet *« habit d'Arlequin »* qu'est la version officielle de l'histoire de famille. La mère sait *« manier le motif des enfances en sourdine, le fouet du coup d'archet, plaquer l'accord »* : le serment, héroïque et fatal, fait par deux très jeunes gens, derrière le bénitier d'une église de campagne, de rompre avec une famille inacceptable.

Premier personnage à reconstruire : la grand-mère paternelle, *« bonne-maman »* – mauvaise mère, veuve replète, dévote et dolente, qui, au lieu de travailler, tourne ses pouces véloces, condamnant ses fils à la misère : une seule paire de galoches, pas de chaussettes l'hiver. Ce maigre fragment des fictions familiales, en désignant implicitement le *va-nu-pieds*, condense *« le thème de la pauvreté »* du père, justifie son ressentiment.

De l'autre côté, maternel, il y a une *« trinité de mères »*. La grand-mère, Valérie – infirmière rencontrée à l'hôpital de Vevey par le grand-père, blessé en août 1914 – meurt en donnant naissance à sa fille cadette. La fille aînée n'est autre que la mère de la narratrice : elle est confiée successivement à sa grand-mère *Léonie*, puis à une *« marâtre »*, avant d'*« adopter »* pour troisième mère Mamie Louise. De Valérie rien ne reste, qu'une tresse de cheveux, dans un tiroir. Et cette image forte, découpée par l'embrasure d'une fenêtre : le convoi funèbre que voit passer une orpheline de quatre ans.

Le père et la mère – *« des jeunes gens pas très remontés »* – travaillent dur, ne doivent rien à personne. Ils s'installent, après la guerre, dans une zone suburbaine de gravières et de jardins ouvriers. C'est là que naît la narratrice, dans une impasse – une voie non classée, *« lieu de limbes imaginaires »*. Quinze mois plus tard, arrive sa sœur, en même temps qu'une jumelle *« inachevée »* morte de naissance, *« vite empaquetée, vite jetée ensevelie sans tombe sans nom sans visage, comme elle me manque »*. Ce livre sobre, rigoureux, magistral a été écrit dans l'urgence, du 1er janvier au 17 février 1997. Entre ces deux dates est mort Bohumil Hrabal, tombé d'une fenêtre à Prague en donnant à manger aux pigeons : le récit est dédié à l'écrivain qui, installé sur un toit en pente, tapait furieusement sur sa machine à écrire Perkeo. Et c'est au Hrabal truculent et désespéré des *Noces dans la maison* qu'Anne-Marie Garat emprunte le procédé de l'autobiographie conjugale : en donnant, en alternance, le point de vue du mari de la narratrice.

Ainsi se poursuit l'*« infernal chantier de la mémoire »*, dans la nuit où l'on voit juste, où l'on vole à la « vraie vie » le temps d'écrire sur une table de cuisine encombrée, comme un garde-fou, de brouillons, carnets, cartes postales, photos. Faut-il brûler les souvenirs, ces vieilleries, ou s'y cramponner comme au fil ténu de la vie, en espérant faire renaître de la douleur un instant de grâce – comme la floraison neigeuse du champ de sarrasin du *Miroir* de Tarkosvki ?

Autre paysage, décrit, deux mois plus tard, dans un court texte, *l'Amour de loin* : l'espace que découpe une fenêtre, aux Calinottes – dans la maison bâtie par le grand-père d'un grand-père. Sur le mur blanc de cette chambre est apparue un jour une figure de lumière, indescriptible comme un nuage : le contrechamp absolu de cette image, à l'infini optique, c'est Blaye, *città sul mare*, sur l'autre rive de l'estuaire. De là partit, emporté par l'appel d'ailleurs, Jaufré Rudel qui se croisa pour l'amour de la princesse de Tripoli. Mais pour la narratrice, Blaye, mirage d'été cadré par la fenêtre, est l'autre côté du monde, son versant dérobé, celui qui contient sa *« mémoire noire »* et le sommeil des siens.

Monique Petillon

Henric, le passeur

La littérature, la peinture, la volupté et les femmes pour laisser la mort sur le bas-côté

L'HABITATION DES FEMMES
de Jacques Henric.
Seuil, coll. « Fiction & Cie »,
240 p., 120 F.

Pour savourer quelques heures délicieuses, excitantes pour l'esprit, en compagnie de Jacques Henric, il faut enfourcher la moto de son narrateur, une BMW R 100 *roadster*, et ne pas craindre de se laisser transporter, secouer, égarer parfois en cherchant *« comment habiter enfin le temps. Et comment enfin s'en délivrer à jamais »*. Sans cesse, on traversera des frontières (entre la France et l'Espagne, dans un sens et dans l'autre), des époques, des histoires. On rencontrera Aristide Maillol, Walter Benjamin, Pablo Picasso – on ira même jusqu'à entrevoir Hölderlin et Rimbaud. On regardera une femme, des femmes, encore et toujours des femmes, on les touchera, on leur fera l'amour, doucement, violemment, longuement.

Quand commence le récit, un matin de juin 1993, le narrateur va avoir cinquante ans et se trouve, à moto, à l'est du mont Canigou. Il voit le mur du cimetière marin de Port-Bou et, très loin, dominant la baie de Collioure, il aperçoit le château Saint-Elme. Walter Benjamin, un jour de 1940, est passé par ce chemin, ou presque, tentant de rejoindre l'Espagne. Walter Benjamin, son mystère et le secret du manuscrit qu'il transportait, peut-être, dans une sacoche noire, quand il peinait à avancer dans la montagne, c'est l'objet d'étude, de fascination, d'obsession de la jeune femme avec laquelle le narrateur passe ce début d'été. Lucie, il l'a connue tout enfant, elle est la fille de son amie Marie, qui fut son amante autrefois, quand elle était modèle. L'un des modèles de Picasso.

Il est toujours périlleux pour un homme de parler des femmes et de la volupté. Sauf à savoir, comme Henric, faire surgir les « affinités électives » des artistes et des femmes, en particulier celle du peintre et de son modèle, ce lien mystérieux, incompréhensible. Picasso a peint sur ce thème des séries de tableaux étonnants, révélant la singularité de cet instant – la pose – et de cette relation – celle de l'artiste avec la femme qu'il regarde et qu'il va révéler à elle-même : *« N'est-ce pas là qu'est la grandeur d'un peintre ? Divulguer aux étants qu'il peint la vérité qui les habite, qui les fait ce qu'ils sont. »* Comprendre qu'*« un corps physique est toujours un corps de pensée »* est sans doute le meilleur remède contre la mauvaise peinture et la mauvaise littérature : *« Je vous jure qu'alors tout ce qui est du côté de la mort, toute la bimbeloterie écrite et peinte marquée au seul sceau de Thanatos, tous les arrogants chefs-d'œuvre autoproclamés, bulles éphémères sorties du giron malade d'une frauduleuse éternité ou lourds catalogues pesant leur poids de plomb où sont recensés nos infirmités, nos ressentiments, nos haines, nos envies, filent par le fond, disparaissent sous une vaste nappe de grésil bleu. »*

La beauté de ce livre est de n'être jamais *« du côté »* de la mort, même si, roman du passage, *L'Habitation des femmes* ne craint pas d'évoquer ce moment : la mère du narrateur, petit corps rabougri, devenu si léger, qui se meurt doucement dans une chambre d'hôpital. Ou bien Walter Benjamin, quand il choisit de disparaître : *« Cela tient à rien, la brusque décision de s'en remettre à la mort. Le contact avec un tube de comprimés, un instant de doute, le dégoût d'avoir à se coltiner encore (...) les salissures de la vie quotidienne. »* Pour lutter : la vitesse, la lumière, la peinture, la littérature, les femmes, *« l'inendigable et limoneux fleuve de la vie »*.

Jo. S.

La voix cristalline de Rabah Belamri

Le recueil posthume du grand poète et romancier algérien, disparu en 1995, révèle la cohérence et la profondeur d'un imaginaire limpide, généreux et sensuel

CORPS SEUL
de Rabah Belamri.
Gallimard, 72 p., 78 F.

Lorsqu'une oeuvre est gagnée tout entière par la poésie, comme celle de Rabah Belamri, on ne s'étonne pas que le secret de l'atelier du romancier ait réservé des poèmes, ciselés, impeccables, éblouissants dans leur simplicité rigoureuse. Arraché tragiquement à la vie et à son travail en cours, à l'âge de *quarante-neuf ans*, l'écrivain algérien laissait des poèmes et un roman inachevé, dont la première partie constituait cependant un tout cohérent et bouleversant : *Chronique du temps de l'innocence* (1), où, à travers le destin de Badr, un enfant qui découvre la malveillance des adultes et leur candeur, mais connaît aussi l'émerveillement *du rêve, du désir, de l'amour*, le romancier entendait décrire les fondements et les bouleversements de la culture et du peuple algériens.

Ce début de roman était en même temps une reconstruction intime de l'imaginaire qui nourrissait depuis toujours l'écriture d'un poète. L'enfance n'a jamais quitté celui qui ne devait pas voir le monde adulte. Comme il le raconta dans *Regard blessé*, Rabah Belamri perdit la vue à l'âge de seize ans, dans les derniers feux de la guerre d'Algérie. Préservant miraculeusement ses facultés d'enchantement, il devait, tout au long de sa création, approfondir ses recherches anthropologiques sur sa *culture, son pays, son village*, sa famille, les siens.

Comme tous les grands écrivains, Rabah Belamri avait compris que, pour être authentique et universel, il n'avait pas besoin de sentences péremptoires, de théories définitives, d'axiomes : il lui suffisait, et la tâche est déjà immense, de tenter de comprendre son environnement immédiat, d'en dénoncer les faiblesses et d'en souligner les richesses. Son village de Petite Kabylie allait être une source constante d'inspiration jusqu'au coeur de Paris où il vivait depuis une vingtaine d'années. Les contes, les proverbes, les poèmes s'entrelaçaient et tissaient, dans ses récits subtils, une sorte de deuxième intrigue, une trame onirique qui accompagnait toujours les événements de la veille. L'oeuvre de Rabah Belamri est, de *ce fait, sous son apparente simplicité*, son extrême dépouillement et sa limpidité si élégante, d'une grande complexité littéraire, sensuelle, politique.

Sa poésie, *qui* a la grâce et la légèreté des dictons, des paroles de sibylle, des mots de sage, a toutefois de nombreuses références plus ou moins affichées. Il consacra beaucoup de temps et d'énergie à l'oeuvre de Jean Sénac, qui incontestablement lui servit de guide (2). Jean Sénac lui-même fut parrainé par René Char. Et l'on peut, *jusque dans* les titres, tracer une ligne qui unit les trois poètes. *La Parole en archipel* de Char devait inspirer *Mémoire en archipel*, les récits d'enfance que Rabah publia en 1990 (3). De même, on peut entendre l'écho *d'Avant-corps* et d'*A-corpoème* de Sénac dans *Corps seul*. *« On n'enfonce pas son pied dans la source / Pour paraître l'égal de l'amandier. »* Ce bref poème pourrait être un proverbe algérien recueilli par Rabah Belamri. C'est pourtant un distique de René Char (4). L'amandier, si présent dans les livres et les *souvenirs* de Rabah Belamri, a toujours, chez lui, sa source enchantée.

Des éléments essentiels au paysage algérien se retrouvent dans l'univers poétique de Rabah Belamri : l'olivier, l'ombre, la brûlure, la soif, la pierre, le figuier, le puits, le sable, les cendres, la fontaine, le soleil, toujours le soleil proche de la *mort. Ses poèmes* jouent avec ces mots qui régulièrement reviennent. Mais ce ne sont pas de simples tableaux qu'il dessine. Comme il l'écrivait dans un précédent recueil *« chaque page est une blessure/où la plume dépose une aurore »* (5). Et ici : *« Est-ce des pétales ou des épines qui tombent sur la page ? »*

Inlassable réflexion sur la force des mots, sur leur épuisement aussi, sur la frustration qu'ils suscitent et la puissance qu'ils accordent, la poésie est surtout, chez lui, une *prière sans dieu, une méditation* devant ce qu'il appelle *« la pierre d'innocence »*, ailleurs *« la pierre d'absence »* ou encore *« la mémoire des pierres »*, la *« chair de pierre »*, la *« pierre d'équilibre »*, *« la pierre noire/aux arômes qui brûlent »*...

Comment ne pas être attentif à la récurrence obsédante du thème du regard, des yeux, des paupières, de la pupille, de la vision, de l'éblouissement, de l'*ombre*, du miroir, de l'effacement et de la nuit ? Mais aussi à la hantise de l'angoisse, de la blessure, de l'errance, de la soif ? Soif tantôt brûlante et destructrice, tantôt ardente et fertile. Le chant est souvent cruel, incisif et, soudain, rassurant, comme une douce sagesse : *« il n'y a pas de bonne porte/ seulement des hasards de voyage/et des éclats de mémoire »*.

La sobriété recherchée, mais assez naturelle de l'écrivain lui faisait, le plus souvent, éviter les formules dites « poétiques ». Quand une formule naît, elle ne saurait être gratuite : elle est immédiatement intégrée à une vision. Il n'y a pas de trouvaille exclusivement formelle. Les *« terrasses du sommeil »*, la *« prière d'eau »*, le *« berceau de laurier »*, la *« mémoire de pluie »*, la *« neige des mots »*, *« l'arbre de l'oubli »* : loin d'être des expressions rhétoriques, ce sont de véritables incantations, la signature d'une inspiration.

Rabah Belamri était un conteur. Sa narration romanesque s'en est toujours agréablement ressentie. Ses poèmes en portent également la marque. Le poème dédié à Jean Sénac est une sorte d'apologue, un combat amoureux entre le poète et l'ange *« sous l'arche/où venaient dormir les mots »*. L'ange consent au poète une goutte de salive. Etonnante figuration érotique du dialogue intérieur d'un écrivain et du rêve qui l'habite.

René de Ceccatty

J. SASSIER

Rabah Belamri
Né le 11 octobre 1946 à Bougaâ (Sétif) en Algérie, Rabah Belamri est mort le 28 septembre 1995 à Paris. Il avait acquis la nationalité française. Son œuvre est constituée de romans parus chez Gallimard (*Regard blessé, L'Asile de pierre, Femmes sans visage*), de récits d'enfance, de poèmes. Conteur, anthropologue et essayiste, il a accompagné son expérience d'écrivain de toute une activité d'animation dans les écoles et les bibliothèques, soucieux de faire connaître et aimer la culture kabyle.

(1) Gallimard, « Haute enfance », 1996.
(2) *Jean Sénac, entre désir et douleur*, Office des publications universitaires, Alger, 1989.
(3) Hatier. Repris chez Gallimard, 1994.
(4) *En trente-trois morceaux et autres poèmes*, Gallimard, 1956, repris dans la collection « Poésie/Gallimard », 1997.
(5) *L'olivier boit son ombre*, Edisud, 1989.

Le dernier homme

Yves Berger décrit la fin du monde, mais son héros croit en l'humanité : c'est l'émouvant paradoxe de son roman

LE MONDE APRÈS LA PLUIE
d'Yves Berger.
Grasset, 248 p., 118 F.

Les grands espaces inviolés fascinent Yves Berger, mais c'est l'homme minuscule qui est le héros de son dernier roman, *Le Monde après la pluie*, un homme qui erre sur une Terre moribonde, accusé d'avoir brutalisé la planète dont il est né. Sa défense est d'avoir voulu oublier l'angoisse de savoir sa mort sans comprendre son destin. Pour se maintenir au bord du gouffre, la dernière arme dont dispose Arcadi – tel est le nom du personnage principal – est le langage de la lucidité et, plus intime, le vocabulaire des rêves et des utopies.

Le projet du roman était semé de clichés et de sentiments honorables entre l'humilité de la condition humaine et l'orgueil de pouvoir en exprimer la tragédie. Le romancier évite toutes les embûches. Il décrit le cauchemar avec une telle précision qu'il rend plausible la *« réalité »* de la fin du monde. Quelques humains se cherchent sur une Terre nue dont on ne sait pas si elle va renaître ou définitivement disparaître. Un couple, Arcadi et Aube, deux noms mythiques au commencement d'un alphabet de légende, tente de survivre dans les ténèbres, longue marche vers leur deuxième mort, avec pour seul viatique les paroles qui enferment la mémoire et les mots euphoriques qui maintiennent vivante l'idée du bonheur.

Arcadi s'éveille dans un paysage dévasté par un cataclysme cosmique. A partir de ce postulat, et en prenant bien soin de ne pas s'enliser dans des considérations métaphysiques, Yves Berger raconte l'histoire de huit rescapés. Deux femmes et six hommes appréhendent cette hypothèse apocalyptique avec leur sensibilité d'avant l'anéantissement. Certains s'enferrent dans leurs vieilles convoitises, les autres découvrent la fraternité et le don.

L'écrivain gagne le pari de la littérature. La démonstration s'efface derrière le roman d'aventures et d'amour. Les exilés opposent la liberté de la pensée au fatalisme du chaos. L'amour et le désir, l'amitié et le sacrifice permettent aussi de survivre. Arcadi aime Aube. Au couple se joignent un trompettiste de jazz (un Noir au surnom symbolique : Am on my way, qui joue sans interruption d'un instrument imaginaire), puis Mocassin l'Indien, et quelques comparses qui bientôt chercheront en vain leur chemin égoïste, puisqu'il est dit que même dans le désarroi, certains hommes préfèrent se perdre seuls que se sauver ensemble, tels Michel et Anne, sa sœur aveugle, et deux traîtres : Rasé 1 et Rasé 2. Il y a aussi un koala, douceur animale coulée dans les bras de Mocassin. Ces personnages quelque peu stéréotypés incarnent pourtant un maximum d'humanité. Ils sont sculptés dans la fiction pour en solidifier l'argument. *Le Monde après la pluie* emprunte aux bandes dessinées l'onirisme des fresques qui se souviennent d'un paradis primitif et ludique.

Mocassin, le sage, parle au nom de la Terre, victime et instrument de notre suicide collectif : *« Je crois à un ras-le-bol de la Terre (...) la Terre, si patiente qu'elle soit, si calme sous le poids des profanations et provocations incessantes dont elle est l'objet depuis des milliers d'années, si héroïque sous le nombre des blessures qu'on lui inflige, et la dévastation ne cesse de s'aggraver, la Terre, dis-je, lasse d'être maltraitée, méprisée, exploitée, en a eu assez... » Le Monde après la pluie* n'est pas seulement un manifeste écologique. C'est l'ultime épopée de l'être humain, sa lente déambulation sur un satellite abandonné du Soleil. Cette description remarquable d'un paysage mort est la transposition du désarroi de l'homme face à ses peurs ancestrales. Pour Yves Berger, *il y* aurait une ère bénie que nous aurions bafouée : le néolithique. Là se situerait la fin du Paradis perdu. La quête apparemment géographique d'Arcadi et de ses compagnons est une remontée du temps : *« Tout prenait soudain sens dont ils avaient si souvent parlé : la révolte de la Terre, le grand chambardement, le Soleil arrêté, déréglé, dévoyé par les manifestations de son satellite et à présent ce nouveau départ, six mille ans plus tôt, six mille ans à rebrousse-temps, pour le recommencer. »*

Le Monde après la pluie est aussi un roman de science-fiction. Tout est possible à l'homme qui a foi en l'homme. Le périple d'Arcadi s'achève à l'heure où tout ressuscite. Des milliers d'années sont effacées. Notre histoire personnelle d'aujourd'hui se dilue dans l'histoire de l'humanité. Les mots contiendront seuls le rêve d'avoir existé individuellement. Des mots que n'entendront pas les ancêtres vêtus de peaux de bête, fiers de se deviner intelligents pour le meilleur et pour le pire.

Conte philosophique, fable pour une jeunesse désespérée, roman d'amour et de pitié, *Le Monde après la pluie* est avant tout un hymne à la gloire des hommes de bonne volonté, les forcenés de la vie. *« Si on s'en sort,* dit Mocassin, *et qu'on écrit la vision, personne jamais ne nous croira. »* C'est aussi un éloge magnifique de l'écriture : *« Seul un romancier penserait qu'une vision est vraie. »* Le beau roman mystique et vengeur d'Yves Berger en est la preuve.

H. Ma.

Le diable, probablement

Autour de la peur, des angoisses, de la solitude, Mathieu Lindon construit une fable fantastique et métaphysique. Troublant

LES APEURÉS
de Mathieu Lindon.
POL, 122 p., 70 F.

Le diable dans *The Rake's Progress* de Stravinsky et Auden, d'après Hogarth, s'appelait Nick Shadow. Chez Mathieu Lindon, plus moderne, plus quotidien, il a nom Nicolas Valentine. Il parle avec beaucoup de naturel, une certaine obséquiosité qui dérange le narrateur, tout d'abord effaré par l'intrusion d'un inconnu dans son appartement, puis résigné à devoir pactiser.

Mathieu Lindon n'est pas un romancier ordinaire. Après plusieurs récits dérangeants dont le sujet tantôt le contraignit à prendre un pseudonyme, tantôt l'exposa à la censure, il a signé récemment des textes plus classiques, émouvants malgré la froideur délibérée de leur style, malgré la sécheresse d'une narration à la simplicité étudiée. C'était la naissance de cette émotion au cœur d'une prose au sourire presque constant, sourire un peu figé et inquiétant, qui surprenait. Il procède, cette fois-ci, d'une autre façon.

On est d'emblée dans une situation symbolique, mais présentée de façon réaliste. Nouveau paradoxe. Le narrateur raconte son histoire sans le moindre souci d'interprétation, les faits et les dialogues seront assez parlants. Mais il nous plonge dans un univers non seulement fantastique (à la Bioy Casares, écrivain qui aime passer par le prosaïsme pour laisser surgir l'étrangeté poétique), mais carrément métaphysique. Il y a de l'audace à commencer un roman par un dialogue *métaphysique; de ces dialogues* qui rythmaient si naturellement les romans du XVIII[e] siècle en France et en Angleterre et ceux du siècle suivant en Russie. Reconnaissons que la chose est plus rare de nos jours. Bien sûr, on peut se croire dans un sketch qui mettrait en scène le membre d'une secte tentant d'embobiner un intellectuel. Mais les répliques sont trop creusées et les *commentaires trop justes*, trop subtils, trop rageurs : le lecteur est alors assuré qu'il est en plein roman.

Le ton ayant été donné, entre réalisme psychologique, confidences capricieuses de journal, récit inquiétant, on accepte de suivre ce duo à la William Wilson, c'est-à-dire à la Poe, qui va devenir quatuor. Où va l'auteur ? Vers quoi ? C'est précisément parce qu'on ne le comprend pas qu'il est envoûtant de suivre le récit, comme une attente infinie d'un passage à l'acte qui ne se produira pas. Les anecdotes se succèdent, *cependant que* le narrateur, pourtant sujet à des vertiges, des angoisses, des évanouissements, craignant la liquéfaction ou le coma, cède à l'intrus dont il écoute les histoires extraordinaires.

Et, *sans crier gare*, Mathieu Lindon nous fait glisser d'anecdotes farfelues en prises de conscience *soudaines*, en véritables éclairs, légèrement ironiques, sur la crise mystique : *« Cet éternel crissement d'une violence infinie, auprès duquel rien n'accédait à l'existence. J'ai prié je ne sais qui de je ne sais quoi, Dieu que le silence se fasse, qu'au moins une seconde mon cerveau soit sourd. »* Et suit une page étonnante où Mathieu Lindon décrit physiquement l'angoisse avant d'énumérer les fausses et les vraies définitions de Dieu. *Sur* un ton un peu enfantin qu'il a toujours affectionné dans ses livres *ou dans les textes de ses amis* qu'il a, naguère, publiés dans sa revue *Minuit* (Savitzkaya, Guibert, Duvert, Jeannet, Jampen), sur le ton qui est parfois, dans ce domaine « théologique », celui de Sade et d'Oscar Panizza.

Avec l'arrivée de deux nouveaux personnages, sortis de l'enfance du diable, la conversation semble se détendre, mais, en réalité, elle se recentre autour du sexe, de la peur, de Dieu, de la solitude, de la séduction, de la mort. *« La peur était comme le sexe, il ne fallait pas en guérir mais en profiter. La pitié me gâchait la vie, j'étais heureux d'avoir un minimum d'amis de crainte de trop en ressentir. »*

Il y a d'innombrables manières de parler de soi : l'autobiographie *affichée comme telle* n'est pas la plus directe. Manifestement, Mathieu Lindon est plus à son aise dans la fiction proche de la fable que dans le récit transparent. C'est précisément ce qui trouble. Parce que la narration n'a rien d'obscur mais que les références multiples déconcertent, elle n'est que plus frappante. La plupart des textes sur l'angoisse et le désespoir (Kierkegaard en premier, qui est d'ailleurs cité par dérision) savaient toujours recourir aux ruptures de ton, à l'humour inattendu, à la trivialité.

La candeur feinte du récit ne trompera pas un lecteur attentif. Quand le texte paraît dériver vers des considérations un peu arbitraires, l'essentiel est soudain ramené au devant de la scène, avec une brutalité plutôt habile, selon une technique qui est celle du rêve. Et l'on sait ce que le discours amoureux a en commun avec le langage du rêve. La réalité est tantôt vague, lointaine, forte de sa seule présence incontestable, tantôt précise, irrémédiable, dissipant l'idéal. Ce va-et-vient, parfois enivrant, dynamise ce roman, laissant soupçonner, derrière un *dialogue* guindé et en même temps débridé, un fond de curieuse douleur, une expérience des larmes.

R. de C.

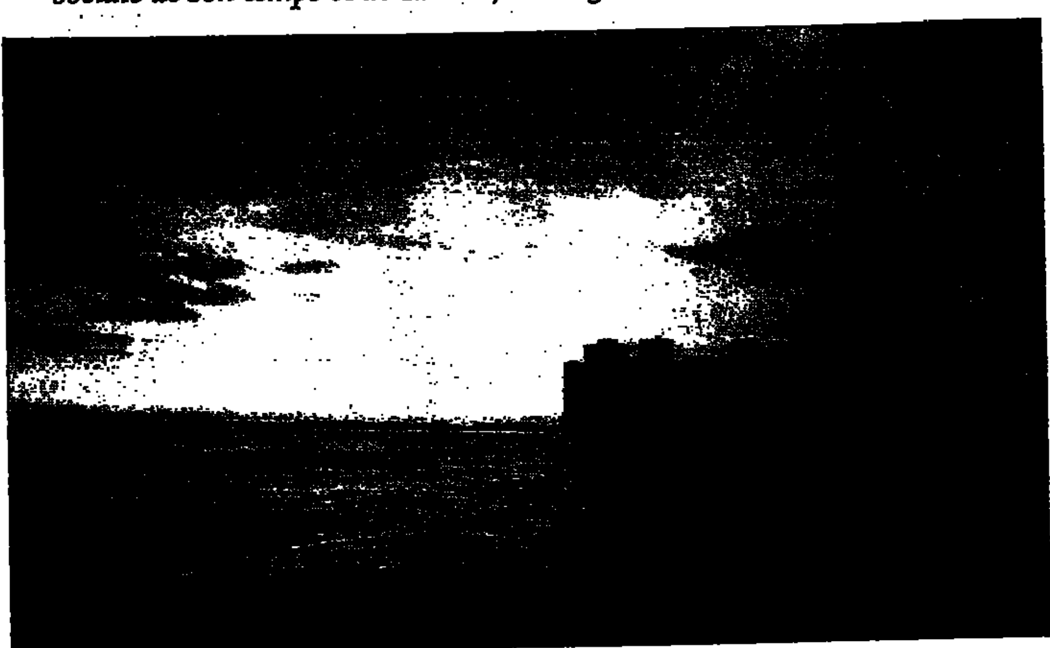
Le regard de Saul Bellow

A plus de quatre-vingts ans, le romancier américain pose un regard d'une grande lucidité sur la comédie sociale de son temps et de sa ville, Chicago

UNE AFFINITÉ VÉRITABLE
(The Actual)
de Saul Bellow.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis) par Rémy Lambrechts,
Gallimard, « Du monde entier », 126 p., 85 F.

Un petit livre, d'un grand écrivain, en toute liberté. Un texte bref sur lequel on peut rêver des heures durant, savourant une description, une répartie, une observation, admirant l'humour de Saul Bellow, sa capacité, à plus de quatre-vingts ans – il est né en 1915 et ce livre a été publié aux Etats-Unis en 1997 –, à être toujours surprenant, non conforme, décalé, comme son héros Harry Trellman.

Pourquoi ce roman déroutant, beaucoup plus complexe que ne le suggèrent le titre français, *Une affinité véritable* – tiré d'un passage de la fin du livre – et le prière d'insérer ? Bien sûr, on peut s'en tenir à chercher une intrigue : Harry Trellman, « personne déplacée » depuis toujours, de l'orphelinat à son commerce d'objets orientaux, retrouve Amy Wustrin qu'il a aimée dès l'adolescence – en vain, si l'on excepte un moment intense –, puis suivie de loin tandis qu'elle vivait sa vie. Dans des circonstances étranges, dans un cimetière, il lui avoue qu'il n'a cessé de l'aimer, ou plutôt qu'*« après quarante ans de réflexion la meilleure définition qu*[il ait] *pu trouver »* pour ce qu'il éprouvait *« était "une véritable affinité" »*. Mais ce n'est certainement pas seulement pour raconter cette anecdote que le Prix Nobel de littérature 1976, l'un des plus magnifiques prosateurs de l'Amérique contemporaine, prend la plume. C'est avant tout, comme il le disait dans *Tout compte fait*, un passionnant recueil d'essais (1), parce que *« si vous ne donnez pas à la littérature un rôle décisif dans votre existence, vous n'avez qu'une apparence de culture. Elle n'a aucune réalité »*.



Le lac Michigan vu de Chicago

DENIS CHAPOULLIÉ

Si l'on donne ce rôle décisif à la littérature, alors on peut, comme Bellow, comme ses héros – et finalement comme ses lecteurs –, avoir un regard. Voir la comédie sociale, où *« tout un chacun se prépare et attribue aux autres un pouvoir de juger, leur reconnaît la maîtrise de normes qui pourraient bien être imaginaires »*. Voir et revoir Chicago, que Bellow n'a cessé d'explorer tout au long de son oeuvre. Les riches, les pauvres, les arrivistes et les « arrivés » ; les immeubles luxueux qui dominent le lac, avec leurs ascenseurs trop dorés et leurs appartements aux portes trop lourdes. *« La principale menace en un lieu tel que Chicago est le vide*, note Trellman, le narrateur, *les brèches et les failles dans l'humain, une sorte d'ozone spirituel qui sent l'eau de Javel. Il émanait autrefois une telle odeur des tramways de Chicago. L'ozone est produit par la recombinaison de l'oxygène sous l'effet des rayons ultraviolets dans la haute atmosphère. Je trouvais des moyens de me protéger de ce danger liminal (celui d'être aspiré dans le vide cosmique). »*

Les tribulations de Harry Trellman dans sa vie intime comme dans la *high society* de Chicago sont à la fois émouvantes et comiques. Toujours ironiques et distanciées. La rencontre de Trellman, dans un dîner mondain, avec le vieux milliardaire Sigmund Adletsky – *« un nom reconnu en tous lieux, comme ceux du prince Charles et de Donald Trump »* – est l'un des autres fils conducteurs du roman (tous finiront, bien sûr, par ramener vers Amy, figure à la fois de l'échec de Trellman et d'un avenir possible, même s'il est bien tard). Adletsky, l'immigré devenu *« trilliardaire »*, *« petit bonhomme ratatiné par le grand âge »*, est intrigué par Trellman à cause de son sens de l'observation et de sa réserve. Il le convoque et décide de le prendre comme conseiller.

Adletsky, plus encore que Trellman, est porteur de la lucidité extrême de Bellow, de cette hauteur que donne, non pas la réussite, mais la certitude d'une vie qu'on a construite. Adletsky voit plus loin que Trellman. Il devine aussi le plus secret de lui : *« Peut-être vit-il que mon mystère n'était, au fond, rien d'autre que de la misère »*, admet Trellman. Il suffit de regarder autour de soi pour en être convaincu. Mais qui le reconnaît jamais ? Enfin, Adletsky – comme Bellow – est à l'heure où il faut se poser la question du temps qui reste : *« La vieillesse était l'exil d'Adletsky. »* Bellow, pas plus qu'Adletsky, n'en fait « une affaire » ni le centre du livre. Parce qu'ils sont, l'un et l'autre, l'élégance même.

Josyane Savigneau

(1) *Tout compte fait. Du passé indistinct à l'avenir incertain*, Plon, 1995 (« Le Monde des livres » du 8 septembre 1995, avec un portrait de Saul Bellow, rencontré dans sa maison du Vermont).

Connivences d'exilés

Le temps d'une nuit, David Malouf réunit deux êtres blessés et complexes : une très belle confrontation

DERNIÈRE CONVERSATION DANS LA NUIT
(The Conversations at Curlow Creek),
de David Malouf.
Traduit de l'anglais (Australie) par Robert Pépin,
Albin Michel, 276 p., 130 F.

Les terres imaginaires de David Malouf sont de celles où l'exil forme une ombre sur la destinée des hommes. L'origine australienne de ce romancier brillant, universitaire de formation et poète de renom, n'est sans doute pas étrangère à ce genre de préoccupation. Destination forcée pour des milliers de bannis, l'Australie fut longtemps un lieu de relégation. Mais à sa manière complexe, belle et passionnée, l'écrivain pousse son exploration bien au-delà de la simple expatriation physique.

Déjà dans *L'Enfant du pays barbare* (1), son deuxième roman, il composait les mémoires fictives d'Ovide, déporté sur un rivage de la mer Noire en l'an 9 après Jésus-Christ. Le poète latin y frottait ses doutes à la présence étrange et familière d'un petit sauvage aux cris inarticulés, capturé par les Gètes et progressivement apprivoisé. Avec *Dernière conversation dans la nuit*, le procédé de la confrontation se répète sous une forme à la fois proche et différente. Cette fois, ce sont deux Irlandais qui se rencontrent, l'espace d'une nuit. En quelques heures, ils font revivre leurs histoires respectives, dans une cahute perdue au milieu des hautes plaines de la Nouvelle-Galles du Sud.

Nous sommes en 1827. L'un, Daniel Carney, est un ancien bagnard au passé trouble, qui doit être pendu à l'aube. L'autre, Michael Adair, est l'officier chargé de veiller au déroulement de la mise à mort. Tous deux sont exilés, l'un de force pour ses crimes, l'autre en raison d'une histoire personnelle pleine de détours. Lorsque l'aventurier lui demande quelles raisons le retiennent dans ce continent dont il est, après tout, libre de partir, Adair s'interroge. *« Que pouvait-il lui répondre ? Que ce pays lui avait été imposé à lui aussi ? Non pas comme une punition, mais d'une manière également inéluctable. »* Non seulement les deux hommes sont éloignés de leur terre natale, mais ils ont tous deux été abandonnés à un moment de leur existence. Eux et aussi Fergus, la silhouette invisible qui les relie et les fascine par-delà la mort. La part obscure de chacun, les replis intimes où se nichent les idées les moins avouables ou les plus difficiles à élucider, David Malouf les fait sourdre de toutes les pages de ce beau livre. Comme si chaque être était un territoire au moins aussi difficile à percer que le bush australien. Les phrases pleines, poétiques et parfois surprenantes du romancier rendent compte de cette complexité.

En dépit de la solitude qu'il décrit, de la carapace qui rend les individus opaques, le récit de David Malouf n'est pourtant pas profondément pessimiste. Car même exilés, même blessés par les hasards injustes de la naissance, les hommes peuvent communiquer d'une manière singulière et secrète. Réunis dans l'espace minuscule d'une hutte, Carney et Adair éprouvent la force de connexions qui les lient en amont des mots. *« Dieu sait comment*, songe Adair, *l'illettré plongeait dans les ténèbres de sa tête et en tirait les questions mêmes pour lesquelles il préférait ne pas trouver de mots. »* Par cette impression où se noue un mystère, Malouf repousse un peu les frontières de l'inconnu.

Raphaëlle Rérolle

(1) Lieu Commun, 1983.

★ A signaler : *Je me souviens de Babylone*, en Livre de poche n° 14 111.

Aux extrêmes de la révolution poétique russe

Maïakovski, engagé dans les bouleversements de l'histoire, et Pasternak dans ses marges d'ombre, partagent, outre une sensibilité exacerbée, le désir de réformer le style. Une anthologie accompagnée d'une biographie pour le premier, une correspondance pour le second révèlent leur intimité

DU MONDE J'AI FAIT LE TOUR
Poèmes et proses
de Vladimir Maïakovski.
Présentés et traduits du russe par Claude Frioux,
La Quinzaine/Louis Vuitton, 400 p., 160 F.

CORRESPONDANCE AVEC EUGUENIA
de Boris Pasternak.
Présentation et commentaires d'Evguéni Benech,
traduit du russe par Sophie Benech,
Gallimard, 610 p., 250 F.

Longtemps liés d'amitié et partageant, à l'aube du XXe siècle, la conviction qu'un renouvellement radical de la prosodie s'imposait pour accueillir le monde nouveau, Vladimir Maïakovski (1893-1930) et Boris Pasternak (1890-1960) demeurent à nos yeux comme les archétypes de deux tendances résolument opposées dans la littérature russe. Une pareille furia les habitait pourtant. A propos de Pasternak, le grand Mandelstam ne disait-il pas : *« Le sel brûlant de certains dires, ces sifflements, craquements, bruissements, scintillements, clapotements, plénitude de son, plénitude de vie, débordement d'images et de sentiments... »*

Pasternak qui, sur le tard encore, dira que son cadet avait été à ses débuts son *« horizon spirituel »*, avait commencé à publier, en 1913, dans la revue de l'un des quatre groupes futuristes nés en Russie dès 1910, tout juste un an après la publication, dans les pages du *Figaro*, du célèbre manifeste de Marinetti. Mais l'auteur du *Docteur Jivago* – *« le meilleur poète soviétique »*, selon l'implacable Nabokov, qui détestait le fameux roman – n'avait en commun avec Maïakovski que le désir de réformer le style poétique.

En revanche, Maïakovski était convaincu que futurisme rimait avec révolution, et cela jusqu'aux années 20 où, tout en luttant pour imposer l'art moderne à l'intérieur de la réalité marxiste-léniniste, il dut reconnaître que, en tant que littérature officielle de la Révolution, le futurisme ne pouvait que susciter de graves malentendus : *« L'orientation et le travail de l'Union soviétique ne se reflètent plus dans le futurisme... Désormais, je suis contre, je lutterai contre lui. »*

Maïakovski s'affirma comme le grand poète de la révolution ; Pasternak, qui était un grand traducteur (de Shakespeare, de Goethe, de Kleist, de Baudelaire, de Verlaine, entre autres), préféra la solitude et les marges d'ombre. Tous deux sont désormais de grands poètes. Et encore une fois, le problème insoluble se pose : qu'en est-il du poète lorsqu'une autre langue s'approprie ses poèmes ?

Traduit, le poème devient l'enveloppe d'où la cigale s'est échappée. Le lecteur guette le surgissement de la poésie ; parfois, il réussit à capter pleinement une image, une pensée, mais tout en se délectant, il sait qu'il perd l'essentiel. Dans la langue d'origine, le vers, quelquefois obscur pour l'oeil, est tout autre pour l'oreille, car c'est des propriétés sonores du langage que le poète tire parti, faisant en sorte que l'idée et le son se répondent : dans un vers réussi, le sens reste toujours indissociable de la musique.

Cependant, on ne peut que se réjouir lorsque des ouvrages de poètes sont traduits. Claude Frioux, le fervent traducteur de Maïakovski (1), nous propose, dans une collection *ad hoc* (*« Voyager avec... »*), un livre d'une importance capitale puisque, d'une part, on y trouve les poèmes inspirés à Maïakovski par les villes, les pays visités, par les femmes dont il est tombé amoureux, ainsi que les *« impressions »* saisies au vol par le poète, pour le principal à Paris et aux Etats-Unis ; et d'autre part, le traducteur s'étant mué en biographe, la lecture des poèmes, parmi lesquels le magnifique *Christophe Colomb*, devient intime et comme approfondie.

Est-ce une curiosité frivole qui nous fait dévier notre attention de l'oeuvre d'art pour nous intéresser au physique, aux manières, au timbre de la voix du créateur ? Le propre de la littérature est d'exprimer telle ou telle chose dans la mesure où en elle frémit un germe d'universalité. L'art du biographe, selon Marcel Schwob, consiste, en revanche, à choisir, parmi les virtualités de l'homme, un mot, une anecdote révélant le véritable caractère d'un individu mieux que ses plus grands exploits.

Jadis, un critique italien, qui avait connu et entendu Maïakovski, a observé que son art tenait beaucoup des planches et du mélodrame ; que l'on ne pouvait pas juger le poète en faisant abstraction de la scénographie, de la récitation et des applaudissements. Et un grand critique russe, D. S. Mirsky – exilé en Sibérie et mort vers 1948 – voyait de la neurasthénie dans les *« clameurs sonores »* du poète, lequel avait peut-être besoin de ces rasades d'applaudissements pour tenir le coup.

Claude Frioux en fait, par petites touches, un portrait étonnant. Et se profile, derrière l'image du militant dans laquelle Maïakovski reste figé, la silhouette d'un dandy habillé à l'anglaise, qui ajoutait à sa beauté et à sa prestance, des vêtements de qualité, et davantage : un vrai chic. On songe à Drieu La Rochelle.

Le biographe s'attarde sur les épisodes amoureux du poète au cours de ses voyages : des passions extrêmes, même s'il reste attaché à Lili Brik, à jamais pour lui la femme des femmes. Lili Brik qui peut-être ne répondait pas par une égale intensité au sentiment exalté de Maïakovski, mais *« appréciait en esthète la force des vers qu'elle inspirait »*, meurtrie lorsqu'une autre femme était à l'origine de ses poèmes. Lili, à qui le poète aurait tenu à cacher, à tout prix, l'enfant qu'il eut, dit-on, avec une Russe exilée aux Etats-Unis.

Quant à Pasternak... Le volume que voici contient la correspondance qu'il entretint avec sa première femme, le peintre Euguénia Vladimirovna Lourié, de 1921 à sa mort, survenue en 1960. Ce sont des lettres merveilleuses et terribles. Des lettres d'amour où il y a du Strindberg. L'éloignement, la séparation, les autres femmes dans la vie de Pasternak, dont une nouvelle épouse, ne pèsent pas beaucoup en regard de la souffrance que provoque, chez Euguénia, le placide égocentrisme du poète – lequel avouera un jour à son fils qu'il n'aurait pas dû fonder une famille, qu'il est incapable de procurer du bonheur à qui que ce soit : *« J'ai relu toutes tes lettres*, dit Euguénia : *Une ignominie : voilà ma réponse. Un égoïsme qui ne connaît même pas ses étendues. Tu ne te souviens que de ce que tu ressens et dis, tu n'entends pas les réponses, tu oublies les faits et tu les déformes. Je te parle de toi, je ne suis pas tes instructions, " bon sang " ne déformes pas tout, tu m'entends ? »*

Il lui avait recommandé de tomber amoureuse d'un jeune homme, *« sur un coup de foudre – mais platonique, s'il te plaît. (...) Tu es si orgueilleuse, si étriquée, si cupide, si lointaine, si haineuse ! Et comme tu as disposé de moi ! Avec une aisance insultante, sans aucun profit pour toi-même. »*

Or, ce qui blesse le plus Euguénia, c'est l'amitié que Boris entretient avec Marina Tsvetaïeva : *« Je ne te cacherai pas que les noms de Tsvetaïeva et Marina, même mentionnés en passant, me griffent le cœur. »* Et lui de rétorquer que les lettres de Marina sont un tribut payé au tempérament poétique, non à un sentiment réel...

Les commentaires d'Evguéni Pasternak, le fils d'Euguénia et de Boris, sont précieux dans leur discrétion. Ses souvenirs, ses remarques rendent hommage à sa mère, et contribuent à éclairer l'attitude du père face au régime. Des exemples ? Convoqué, en 1955, par le procureur militaire qui s'occupait de la révision du procès de Meyerhold : *« Pourquoi m'interrogez-vous sur Meyerhold ? C'était un révolutionnaire, comme Maïakovski, ils étaient de gauche dans leurs idées et dans leur art, alors que moi, j'ai toujours été de droite, un conservateur, j'étais loin derrière eux. C'était eux qu'il fallait interroger sur mes idées à propos de la révolution. »*

En 1959, Leonard Bernstein, en tournée en Russie, pris à partie par le ministre de la culture, lui rapporte ses propos : *« Qu'importent les ministres ! C'est à Dieu que s'adresse l'artiste, c'est pour Lui qu'il écrit ses œuvres. Et Dieu lui propose des spectacles avec des ministres qui y jouent toutes sortes de rôles, pour que l'artiste ait des sujets à traiter. »* Bernstein se montra ravi de cette réponse – qui était une paraphrase d'Homère disant que les dieux tissent des malheurs afin que les générations futures ne manquent pas de sujets pour leurs chants...

Qu'est-ce que nous connaissons de la prodigieuse révolution artistique russe qui a précédé la révolution ? Comme dit Mayelasveta, qui a traduit et présenté les essais de Mandelstam sur la poésie (2), de grands maîtres avaient tout à coup surgi dans tous les arts : Nijinski et Massine, Neuhaus, Scriabine et Stravinsky, Meyerhold et Taïrov, Kandinsky, Malevitch et Filonov, Diaghilev, Prokofiev... – la poésie, quant à elle, donnant *« en vingt années plus de poètes qu'aucune civilisation connue n'en a jamais porté simultanément, ni de veine aussi variée »*. Et de rappeler ce mot de Mandelstam à sa femme : *« De quoi te plains-tu ? Il n'y a que chez nous que l'on respecte la poésie : on tue même pour elle. Ça n'existe nulle part. »* (Le 20 octobre 1938, le frère de Mandelstam reçut une lettre du poète, d'un camp proche de Vladivostok. Sa mort semble avoir eu lieu à la fin de cette année-là, ou peut-être au début de 1939, à la Kolyma.)

(1) *Poèmes*, 4 volumes. Messidor Temps actuels.
(2) *De la poésie*, Gallimard, « Arcades ».

Livraisons

● MORVERN CALLAR, d'Alan Warner

C'est une fille de nulle part, orpheline, vingt et un ans, vendeuse de supermarché. *Un soir de Noël, elle trouve son amoureux à plat ventre* sur le lino de la cuisine. Il s'est tranché la gorge. Elle chiale. Elle éteint la guirlande du sapin, se déshabille, met un bonnet de bain, des lunettes de plongée et découpe le corps à la scie et au couteau. Les morceaux d'« Il » seront enfermés dans des sacs-poubelle et enterrés dans la montagne. La vie continue. Fumer des Silk cut, écouter des CD, regarder des vidéos à la TV. Parfois, sortir avec des collègues, pouffiasses en minijupe : mortes de rire. Parfois participer à un strip-poker avec des mecs : sexe parties. Elle les laisse faire tout ce qu'ils veulent. Elle passe des vacances dans un club avec une copine : les bronzés sont mortels, sinistres. Petite orange mécanique, l'héroïne de ce premier roman hallucinatoire et drôle subit les sinistroses contemporaines sans rien dire. Il lui arrive de dégueuler. Un récit d'une grande force sur la fatalité qui s'acharne sur des humbles, proies d'un contemporain de science-fiction (traduit de l'anglais – Ecosse – par Catherine Richard, éd. Jacqueline Chambon, 254 p., 110 F). J-L. D.

● LA NUIT D'OMBLEUSE, de Jérôme Dumoulin

Sans doute pour se laisser aller au charme délicat de l'histoire d'Adrien Décizes *faut-il connaître les secrets de la Saintonge* et ces moments où l'on boit du pineau sans l'aimer vraiment – juste pour signifier qu'on accepte d'être de nouveau « du pays ». Décizes vient d'avoir cinquante ans, il a « réussi », dans une société pétrolière. Il a eu de l'argent et des femmes. Mais la lassitude le prend. Il quitte son travail et revient à Ombleuse, la maison familiale, à une heure de route de La Rochelle. Il retrouve sa vieille nounou Louise, aux cheveux mauves permanentés. Une femme connue au Venezuela croise son chemin – mais on ne revient pas sur ce qu'on a manqué, on ne retrouve pas à La Rochelle ce qu'on a perdu à Caracas. Jérôme Dumoulin a un penchant pour la nostalgie que suscite la Saintonge, ses maisons *massives, mystérieuses*, au bord d'*« une Charente alanguie »*. Si l'on partage avec lui cette douce mélancolie, on aimera ce journal d'Adrien Décizes, qui, entre septembre et octobre 1996, fait l'apprentissage du retour, du retrait. De la sagesse, peut-être (Grasset, 226 p., 105 F). Jo. S.

● L'AMOUR MÊME, de Sylvie Doizelet

« Toute cité est un état d'âme », écrivait Georges Rodenbach, qui illustra ce constat dans *Bruges-la-Morte*. Il y retraçait la dangereuse illusion à laquelle succombait un veuf en rencontrant une femme qui ressemblait à l'épouse dont la mort le laissait inconsolable. Sylvie Doizelet a repris ce thème, en conférant au héros la force d'une obsession qui n'est pas incompatible avec des aspirations au bonheur, le sauvant du drame auquel Rodenbach le condamnait pour le transformer en un *« obsédé heureux »*. Ce récit mené avec rigueur et empreint d'une frémissante sensualité confirme le talent d'un auteur qui sait étroitement assujettir le pouvoir des mots au thème qu'il doit servir (Gallimard, « L'Un et l'Autre », 96 p., 85 F). P. Ky.

● PORT D'ATTACHE, d'Olivier Frébourg

Prendre, à Freetown, la succession du commandant Troguer, c'est, dit-on, au jeune capitaine, *« un sacré honneur ! Vous verrez, c'est un seigneur ! »*. Ce seigneur, surnommé *« T. le Maudit »*, s'est retiré dans ce port de la Sierra Leone, un pays en proie à la guerre civile dans la lourdeur d'un climat de chaleur et d'humidité. L'étouffement est aussi dans l'esprit de Troguer. Le capitaine s'attache à en saisir la raison quand, d'un cargo, débarque un seul passager. Olivier Frébourg entretient le mystère en suivant l'itinéraire d'un homme qui laisse sa vie aller à vau-l'eau. Et ce n'est pas la moindre qualité de ce récit que l'analogie entre le cadre de cette déchéance et les tourments d'un esprit torturé. Une subtile enquête pour éclairer une énigme : le caractère d'un homme désemparé (Albin Michel, 164 p., 89 F). P. R. L.

● TALBARD, de Daniel Boulanger

A quoi bon inventer des histoires où il n'arrive rien et que vaudrait pour un romancier une ville de province si calme qu'elle aurait mérité le titre officiel de *« ville amène »* ? La géographie fabuleuse de Daniel Boulanger est pourtant constituée *de ces villes qui semblent oubliées* dans une écluse du temps. Talbard n'échappe pas à la règle. Une bourgeoisie oisive y parade modestement entre un belvédère donnant sur le Jura, un café aux miroirs anciens et un théâtre où il convient de se montrer. Rien ne peut s'y produire, pas même un crime. Seule une entreprise vouée à la fiction, le tournage d'un film, parvient à provoquer quelques événements : des vols de portefeuilles en série. Juste assez pour rêver d'aventures ou mieux encore d'aventurière. *Talbard* est une apologie paradoxale des pouvoirs de l'imagination, teintée plus encore que les précédents romans de Daniel Boulanger d'une nostalgie poignante devant le temps qui passe et finit par dénaturer jusqu'au goût des rêves (Gallimard, 192 p., 90 F). G. Ma.

● LA GUERRE DU CLICHÉ, de Charles Dantzig

Il y a dans les livres de Charles Dantzig une réjouissante pétulance. *Elle vient pour partie d'un amour de la littérature qui s'emploie* à la purifier des faux-semblants qui l'encombrent et des outrances rhétoriques qui la surchargent. L'érudition de cet auteur est alerte, fougueuse, et cet admirateur de Remy de Gourmont, auquel il consacra un livre, cherche à mieux asseoir la pensée sur des mots appropriés, loin des « clichés ». Si la conversation est, selon Jules Renard, *« un jeu de sécateur »*, Dantzig, au fil d'un dialogue entre un peintre et un écrivain, s'applique ici à couper les clichés qui prolifèrent dans le jardin des lettres. Une guerre menée avec une séduisante et instructive alacrité (Les Belles Lettres, 112 p., 85 F). P. Ky.

Gennari, un enfant de Moravia et de Pasolini

Avec son roman « Les Lois du sang », le critique littéraire et scénariste rompt le silence de ses pères et égratigne l'image de la Résistance italienne

Alessandro Gennari est un « enfant » d'Alberto Moravia et de Pasolini. Il a travaillé avec Pasolini comme assistant à la mise en scène pour le film *Saló*, dans lequel il joue le rôle du fasciste qui arrête les adolescents, au début de l'œuvre. Pasolini lui parla – à contrecœur – de son frère Guido, un partisan tué par des partisans. Une histoire obscure, mal connue en Italie. Pasolini en était troublé : il était *communiste, et donc, en même* temps, son frère partisan et son assassin. Moravia recevait tous ceux qui se présentaient chez lui, et avait avec eux des entretiens qui duraient des heures : il tenait comme une sorte de séminaire permanent, dans sa maison donnant sur le Tibre, une école socratique, sur le fascisme, la Démocratie chrétienne, le communisme, la psychanalyse, l'Afrique, la littérature, l'avant-garde, le cinéma. *Saló* est un film sur le sadisme en tant qu'âme du fascisme : pour Pasolini, le fascisme, dans son noyau le plus interne, n'était pas de la politique, ne touchait pas la société, la philosophie, c'était de la cruauté. Certains trouvent dans le film *Saló* l'explication de la mort de Pasolini : un poète-romancier-metteur en scène qui pense que l'histoire est celle décrite dans *Saló* ne peut accepter de vivre. Et pourtant, *Saló* déplace le problème, pour parvenir à l'exprimer : il le déplace dans le domaine de la maladie, de la perversion.

Gennari devait trahir en même temps ses deux pères. *Les Lois du sang* placent la maladie morale au cœur même de l'histoire : la maladie morale ne produit pas une dégénération de l'histoire, mais elle produit *l'histoire* elle-même. C'est l'histoire du fascisme, et celle du communisme. Pasolini n'aurait jamais admis cette seconde partie. Et pourtant, il en avait la preuve dans sa famille, dans le massacre dont son frère avait été victime. La lutte partisane dans le Frioul, la terre de Pasolini, fut très différente de celle que le Parti *communiste* a *toujours racontée*. Ce fut une guerre fratricide. Les groupes de partisans qui dépendaient de Tito se battaient – selon un programme prévoyant que cette région soit détachée de l'Italie pour être annexée à la Yougoslavie – contre le groupe de partisans dans lequel militait Guido Pasolini et qui fut exterminé à la suite d'une trahison. Le frère de Pasolini fut blessé au cours d'un premier combat pendant la nuit, il parvint à s'enfuir et se réfugia dans une maison de paysans, il fut poursuivi et achevé plusieurs heures plus tard.

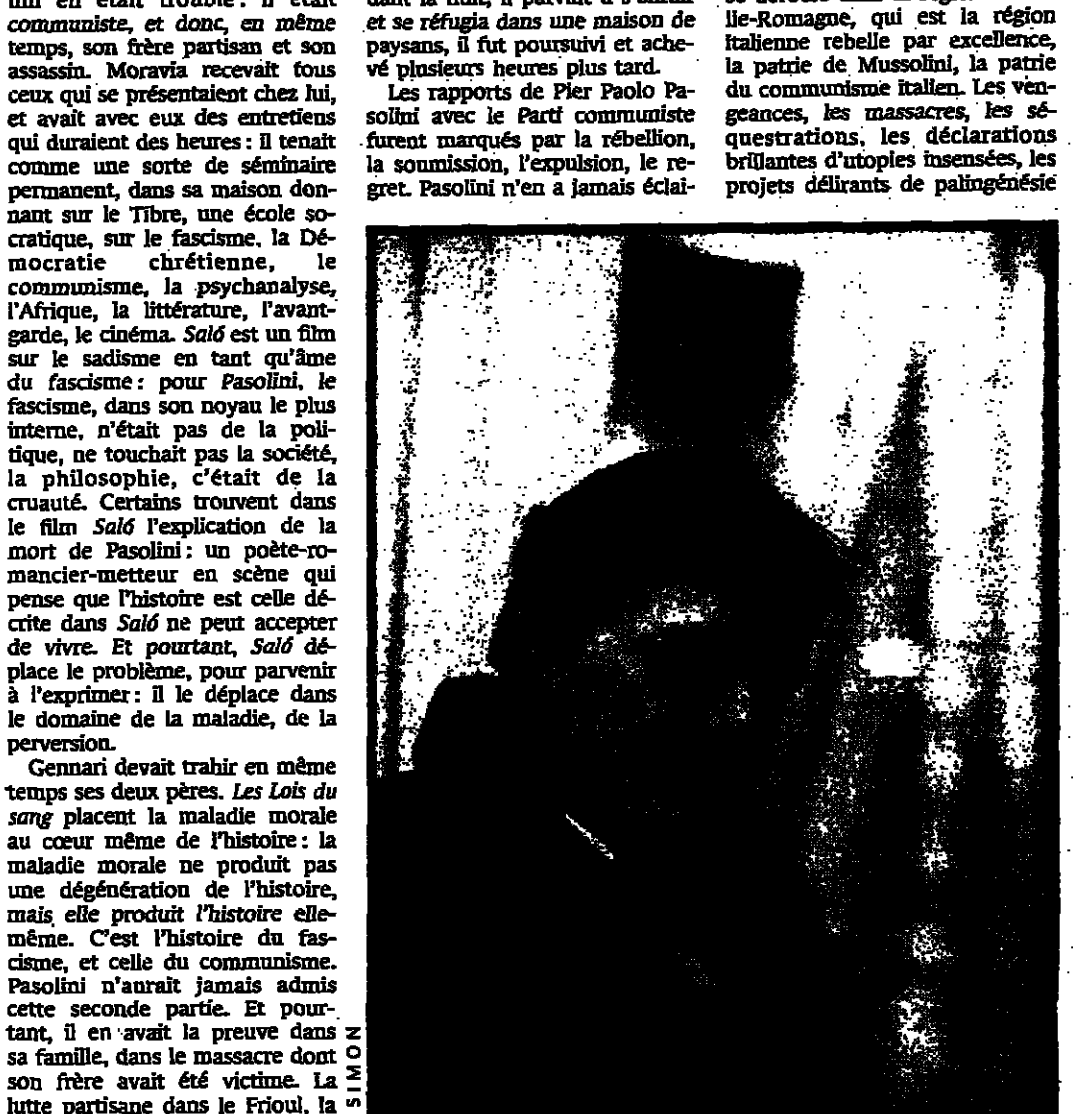
Ferdinando Camon

Les rapports de Pier Paolo Pasolini avec le Parti communiste furent marqués par la rébellion, la soumission, l'expulsion, le regret. Pasolini n'en a jamais éclairé les raisons. Mais elles sont liées à cette origine, cette trahison, ce massacre. Pasolini est enterré à Casarsa du Frioul, dans une tombe à deux places, une tombe pour des époux : il est à droite, sa mère à gauche. Son père est enterré à part. Son frère Guido ainsi que les autres partisans massacrés avec lui sont enterrés dans une sorte de petit temple. L'histoire racontée par Gennari se déroule dans la région d'Emilie-Romagne, qui est la région italienne rebelle par excellence, la patrie de Mussolini, la patrie du communisme italien. Les vengeances, les massacres, les séquestrations, les déclarations brillantes d'utopies insensées, les projets délirants de palingénésie de l'humanité (dans lesquels je retrouve non seulement *Les Démons* de Dostoïevski, mais aussi un petit livre très court et inoubliable de Vladimir Zazoubrine, *Le Tchékiste* (1), le récit des massacres organisés par Lénine) qui *font de ce* livre un « psycho-horror », ont comme source quelque chose de plus que ce qu'admet l'auteur : je crois qu'existe vraiment le journal du partisan écrivain, qui, lorsque la révolution rouge devint délirante, commença à noter les événements, action après action, pour une mémoire future, prévoyant qu'il serait tué et son corps dissimulé.

Les intellectuels italiens ont réagi avec douleur quand un historien italien, Claudio Pavone, a écrit que la guerre de partisans avait été une guerre civile. *Toute* la culture italienne de gauche s'appuie sur ce qui fait son orgueil : la République italienne est née de la Résistance. On ne peut pas souiller la Résistance. C'est ce que fait Gennari. Et il aboutit à la description des fautes non pas d'une « phase » de l'Histoire, mais de l'« Histoire ». Non pas les déviations d'une révolution, mais l'héritage qu'une révolution reçoit de cela même contre lequel elle se bat. La séduction subtile du roman réside dans le fait d'amener le lecteur à découvrir la coïncidence entre le sale intérêt privé, la « faute » des nazi-fascistes, et la retombée de ces mêmes fautes, précises et identiques, sur ceux qui avaient entrepris de lutter contre elles avec un esprit très pur. *La révolution*, qui commence par tuer les ennemis, finit par tuer ses enfants : parce que, entre-temps, ils sont devenus des ennemis. C'est pourquoi la conclusion du livre ne porte pas sur l'homme, *qui se fourvoie*, mais sur le monde, qui est fourvoyé depuis sa création : *« Le monde ne valait rien. C'était un œuf qu'un distrait tout-puissant avait cuisiné avec soin et méticuleusement garni sans se rendre compte qu'il était pourri. »*

(Traduit de l'italien par Jean-Paul Manganaro.)

(1) V. Zazoubrine, *Le Tchékiste*. Traduit par W. L. Bérélowitch, Paris, éd. Christian Bourgois, 1990.



MARTINE SIMON

Les mystères de la vérité

Alessandro Gennari dévoile le côté obscur de l'après-guerre en Italie. Un roman essentiel sur une génération muette

LES LOIS DU SANG
(*Le Ragioni del sangue*)
d'Alessandro Gennari.
Traduit de l'italien
par Jérôme Nicolas,
Seuil, 236 p., 125 F.

En 1995 était publié en Italie un roman sur le thème scabreux et explosif de la mémoire historique et de la transparence politique. *Les Lois du sang* vient d'être traduit en France. C'est un ouvrage essentiel. Alessandro Gennari est né en 1949 à Mantoue. Critique littéraire et scénariste, il a été assistant réalisateur de Pier Paolo Pasolini. Son livre est un document coup de poing sur les opérations de représailles, occultes et ambiguës, fomentées par des communistes italiens, immédiatement après la guerre, un roman-vérité d'autant plus courageux que l'auteur ne cache pas ses opinions de gauche. Mais *Les Lois du sang* ne serait qu'un ouvrage historique consciencieux s'il n'était aussi le roman exemplaire d'une génération perdue.

A travers l'aventure *intime* d'un homme engagé dans des activités terroristes, l'auteur raconte la réalité d'une guerre civile et, au-delà, la « vérité » de toutes les guerres civiles : le paradoxe monstrueux de l'Histoire qui réveille l'avilissement individuel alors que sont exaltés les plus purs idéaux. Alessandro Gennari affronte le versant négatif de la Libération, lorsque le Parti communiste laissait ses partisans régler des comptes inavouables au nom de la révolution, sous couvert de venger des victimes du fascisme. Fortunes escamotées à usage personnel, assassinats, disparition de témoins, suspicions et conflits internes, le romancier tente le vrai travail de deuil en sondant, sans cruauté délibérée, les destins individuels aux prises avec les revanches politiques. Le projet était guetté par tous les pièges de la subjectivité. Le pari est gagné, sans bavures, ce qui accréditerait notre opinion : le roman seul peut explorer la complexité du passé parce qu'il n'est jamais dénonciation mais reconstitution.

Le médiateur, celui qui nous représente, est un homme de quarante ans, Giovanni Marga, sans passions et sans certitudes. Son père vient de mourir, emportant le mystère de ses années de jeunesse dont le fils n'a entendu que la version officielle. Giovanni part à la recherche du jeune homme que fut son père, Antonio Marga, et, après s'être heurté au mutisme de compagnons rescapés et avoir suspecté l'attitude trop bienveillante de Guido Morandi, le plus éminent d'entre eux, il s'adresse à la vieille dame qui fut la grande passion de son père. Anna Finzi donne au fils le *cahier* où le père a consigné la première phase de sa vie dont il n'a jamais parlé à ses proches. Roman dans le roman, c'est la confession d'un jeune homme sensible, exalté et violent, emporté par la fièvre de l'action et des exactions quotidiennes d'une période trouble de l'Histoire de l'Italie.

Giovanni découvre un inconnu, *« qui il avait été avant ma naissance, quand la guerre l'avait entraîné dans une tempête dont il ne devait sortir indemne physiquement et vainqueur que pour s'étioler dans une apathie progressive et mélancolique »*. Antonio n'a pas vingt ans. L'Italie mussolinienne est en guerre contre l'Angleterre et la France. Le garçon part combattre en Albanie puis en Grèce, refuse la collaboration avec les Allemands, est envoyé dans des camps de travail puis à Dachau où *« il apprit jusqu'où pouvait aller la honte d'appartenir à l'espèce humaine »*. De retour en Italie, il s'unit à la Résistance pour combattre jusqu'à la Libération. Avec Guido Morandi, qui devient leur chef, et trois autres camarades de Pontereno, ils créent la brigade Potemkine.

Ce que doit oublier Antonio, ce sont ses *activités terroristes* au sein du réseau Potemkine, clandestinement reconstitué. Guido, Antonio, Frank, Schiavi et Piccardi (ces deux derniers plus tard répudiés par le groupe) exécutent d'anciens fascistes et s'approprient leurs biens. Antonio prend conscience qu'on peut tuer impunément et que les décisions collectives finissent par anesthésier tout *sens de la responsabilité* individuelle : *« Brusquement, je ne sentis plus la fatigue. Je n'étais plus malade et peut-être ne l'avais-je jamais été, si ce n'est de la peur de mourir. Je sentais maintenant que s'ouvraient devant moi des possibilités infinies. Je n'ai plus peur, pensai-je avec stupeur. Maintenant, la mort, c'est moi. »*.

Les Lois du sang affronte un sujet tabou, dénonce la tyrannie de la révolution. La beauté du récit ne se résume pas à cet exercice de vérité. Antonio est un héros de roman, un personnage fascinant, humble au plus noir de l'abjection. Quel qu'ait été son rôle dans l'horreur de l'après-guerre, sa jeunesse et sa solitude nous subjuguent. Et nous trouble aussi ce temps prolongé et fragile des amitiés adolescentes, ces remords et ces doutes que le bloc de camarades ne peut exprimer. Déchirés entre leurs utopies et la jouissance quasi charnelle des engagements fraternels et fratricides, ils ne séparent plus le bruit nocturne des armes et les injonctions brutales de la chair. Comme dans tous les très grands romans, le lecteur est saisi par l'innocence monstrueuse de l'homme ordinaire qui peut voler et tuer dans la parenthèse d'une période de transition. Nous aimons Antonio comme son fils va pouvoir l'aimer. Les fils du temps de paix deviennent les pères de ces êtres étranges que l'Histoire a mués en loups, dans le grand jeu des hommes acharnés à se combattre.

Le roman d'Alessandro Gennari nous oblige, cinquante ans après, à regarder en face non seulement le passé mais les massacres actuels. Il nous replonge aussi dans les mythes éternels qui racontent la destruction et le désastre de l'humanité, le destin absurde et suicidaire de l'homme. Nous avions cru ouvrir un dossier minutieusement documenté, une sorte de polar politique (comme les meilleurs livres de Gilles Perrault), nous lisons un grand roman éblouissant et nihiliste. Antonio Marga, ce jeune homme du XX[e] siècle confronté à l'histoire trouble et meurtrière de l'Europe, est un frère de Fabrice del Dongo et de Raskolnikov.

Hugo Marsan

la chronique de Roger-Pol Droit

Un homme sur deux est une femme

La différence des sexes est-elle biologique ou culturelle ? Historique ou politique ? Tout ensemble, évidemment. Mais les registres sont distincts. Peut-on ne pas tout mélanger ?

POLITIQUE DES SEXES
de Sylviane Agacinski.
Seuil, 206 p., 98 F.
(En librairie le 27 février.)

Avec les phrases, il faut se méfier. Elles ont souvent l'air anodines, simplettes. Lisses, évidentes. Juste de brèves et sereines annotations. Des banalités sans mystère. Soudain, malgré tout, un enchevêtrement de problèmes surgit. Sans crier gare, là même où l'on croyait n'avoir rien à résoudre, de petites affirmations soulèvent d'inextricables difficultés. Tout dépend de la manière de les entendre, d'un angle d'oreille plus ou moins obtus. Tourner un peu la tête suffit. Dire, par exemple, qu'un homme sur deux est une femme, ce pourrait n'être qu'une constatation statistique. Il se trouve, dirait-on, qu'on dénombre dans l'espèce humaine autant de femelles que de mâles, *grosso modo*. Ce ne serait qu'un chiffre. Jusqu'au moment où quelqu'un, une fois de plus, s'étonne qu'en français le même terme désigne à la fois le genre humain et le genre masculin. Objectera-t-on que tout a été déjà dit et ressassé, de féminisme en lassitude, sur la condition humaine, le machisme, la différence des sexes, les luttes pour l'égalité ? Il n'empêche que les mêmes demandes persistent : si « un homme » sur deux est une femme, pourquoi seulement « un homme politique » sur dix (ou vingt ? ou trente ?) est-il une femme politique ? Peut-on s'interroger encore sur un partage réel du pouvoir, des responsabilités politiques, des affaires collectives ?

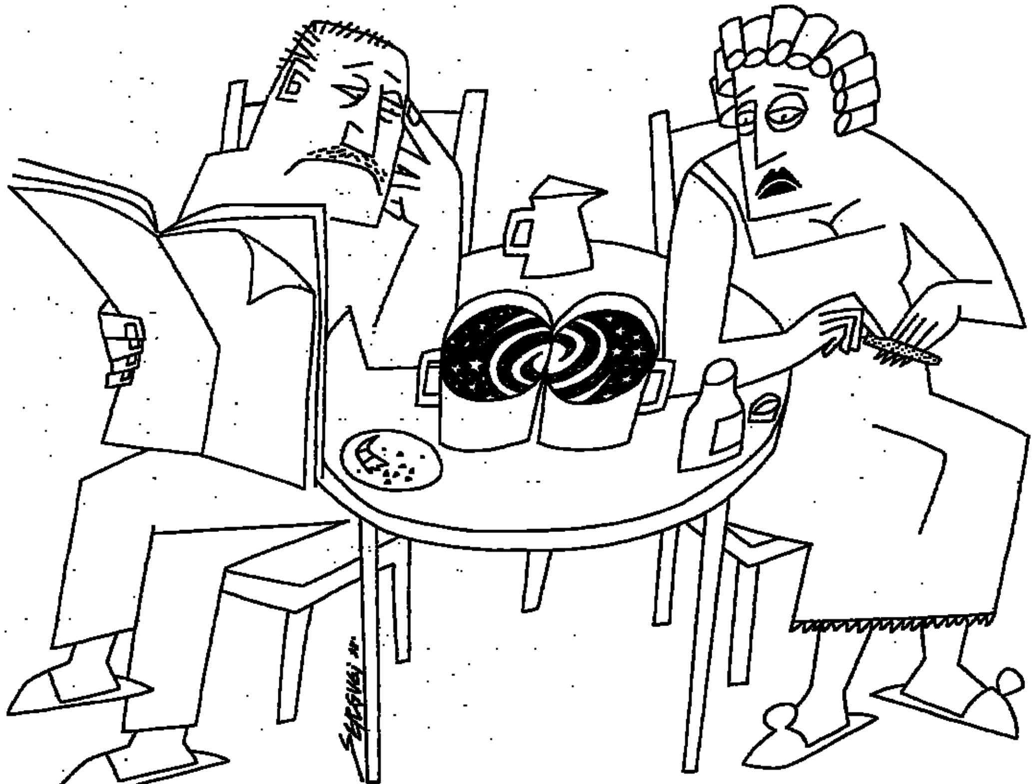
Sylviane Agacinski reprend ces questions déjà abondamment traitées et les place sous un vif éclairage. Son essai sur la *Politique des sexes* est rondement mené, porté par une sorte d'allégresse claire et nette. Cela s'entend, au timbre des phrases, quand un texte est pour son auteur devenu nécessaire. Ici, c'est le cas. *« Jamais je n'avais eu autant envie d'écrire un livre »*, dit-elle d'entrée de jeu. En un sens, cet ouvrage prolonge le précédent, qui réfléchissait déjà à *L'Evénement de l'autre*, au fait que jamais un individu n'est clos sur lui-même (1). Or chaque sexe est pour l'autre l'étranger le plus proche et en même temps le plus déconcertant dans sa familiarité apparente. Toutefois, des livres antérieurs à celui-ci, l'écriture a changé. Elle était autrefois contrainte, plus ou moins prise dans les figures d'une rhétorique intellectuelle datée. Ce sont aujourd'hui des phrases souples, efficaces. Cette évolution n'est pas sans rapport avec la vie de l'auteur. Sylviane Agacinski, philosophe, est aussi devenue Madame Jospin. Elle est passée, en quelques années, de ses chères études à la vie publique et des désespoirs de la gauche à l'Hôtel Matignon – sans en faire tout un plat, sans rien renier de sa vocation d'intellectuelle ni de ses engagements. Elle est fidèle à ce parcours en proposant aujourd'hui une réflexion sur l'arrière-plan philosophique de la lutte pour la parité. Pour en donner idée, le rapport entre nature et culture peut servir de fil conducteur.

C'est d'abord « par nature », évidemment, qu'un homme sur deux est une femme. Mais la nécessité biologique qui fait naître les unes femmes et les autres hommes est en elle-même dépourvue de sens comme d'intention. Il revient à la culture – mythes, croyances, pratiques sociales, représentations collectives… – de construire une signification pour cette donnée brute. L'une des difficultés majeures réside dans le fait que la culture fabrique, pour justifier ses propres choix, une représentation de la nature. On mélange ainsi, sans même s'en rendre compte, le rôle spécifique des femmes dans la reproduction de l'espèce et leur statut dans une société donnée, comme si avoir des seins obligeait à faire la vaisselle, comme si les règles interdisaient d'être énarque ou ministre. Pour défaire cette intrication, de grandes figures du féminisme en sont venues à nier allègrement la nature. Par exemple Simone de Beauvoir. Au risque, selon Sylviane Agacinski, de tomber dans l'excès inverse. Les femmes ne sont pas seulement ce qu'elles décident d'être, comme si aucune différence n'existait entre les sexes dès lors qu'on choisit de l'annuler. Cet « universalisme abstrait » fait l'impasse sur les données naturelles, qui peuvent être réinterprétées ou rejouées différemment par une nouvelle culture, mais ne sauraient être purement et simplement niées.

Prendre en compte les réalités biologiques de la différence des sexes ne revient pas à enfermer femmes et hommes dans des histoires d'hormones et des rôles inéluctables. La nature donne un certain nombre de différences : enfantement, morphologie, traits sexuels. Ce n'est là qu'une sorte d'alphabet des relations possibles. A partir de ces éléments, la culture invente des modèles, compose des représentations. Rien n'empêche d'imaginer qu'on reformule des phrases anciennes – histoire de chercher, à nouveaux frais, comment faire vivre ensemble hommes et femmes. Principale leçon de cet essai : donner à entendre qu'on ne saurait ni subordonner un sexe à l'autre ni les juxtaposer, ni les penser séparément ou de manière simplement antagoniste, mais qu'il convient de les considérer dans leur écart, dans l'espace intermédiaire de leur rapport. *« Car une différence ne se voit jamais, ne se présente pas dans l'un des deux : elle signifie l'entre-deux et l'écart. »* Un homme sur deux… : rien à voir avec la statistique, mais avec la nécessité de penser l'humain comme double. *« L'homme est un couple. »* Cette esquisse annonce une philosophie de la mixité encore à élaborer. Elle permet toutefois de saisir en quel sens la vieille exigence d'une égalité réelle prend une forme nouvelle avec les projets de parité hommes-femmes dans les élections et dans la gestion des affaires publiques. L'essentiel n'est pas, comme on le croit trop vite, d'établir des quotas afin qu'il y ait autant de candidates que de candidats ou même… autant d'élues que d'élus – ce qui ne manquerait pas d'avoir de multiples effets pervers. Il s'agit plutôt de voir se partager le pouvoir comme se partage la vie, de réécrire cette partition. Là aussi, les pièges ne manquent pas. Par exemple : craindre l'émergence d'un « parti des femmes », d'un lobby des intérêts gynécocratiques, voire simplement d'une « représentation » des femmes comme telles. L'erreur, en ce cas, consiste dans le fait de considérer un sexe comme une fraction du peuple. Ce n'est pas le cas. Un homme sur deux…

Le temps est loin, assurément, où il faudra se battre pour qu'on n'oublie pas qu'une femme sur deux est un homme. Si ce moment advenait, ce serait signe que tout est à refaire et que l'entre-deux, la mixité, le partage seraient manqués. Il n'aurait pas été possible que l'humain soit deux, homme et femme, différents et conjugués. Serait-ce donc inaccessible ? L'impression domine parfois d'une histoire si longue et si lente qu'elle est sans terme. Pourtant rien n'est loin. Il est commun que les plus longs voyages s'accomplissent pour approcher du lieu où l'on se trouve. Les poètes le savent. Les mystiques aussi. Les politiques ?

(1) *Critique de l'égocentrisme. L'Evénement de l'autre* (Galilée, 1996). Voir « Le Monde des livres » du 10 janvier 1997.



Citoyenneté, différences et inégalités

Soumettant la sociologie à une relecture critique, Dominique Schnapper analyse l'écart entre idéal d'intégration et réalité sociale

LA RELATION A L'AUTRE
Au cœur de la pensée sociologique
de Dominique Schnapper.
Gallimard, coll. « NRF Essais »,
562 p., 170 F.

Dominique Schnapper fait preuve de persévérance, de cohérence et de rigueur : elle a de la suite dans les idées, défend une position nationale citoyenne et, de livre en livre, l'étaye par la poursuite d'une réflexion théorique sérieusement argumentée. Dans *La France de l'intégration* (1) elle entendait démontrer que ce modèle reste à la fois une réalité, une valeur et une nécessité. Dans *La Communauté des citoyens* (2) elle étudiait la citoyenneté en tant que principe et *« idéal proclamé des nations démocratiques modernes »*. Son dernier livre porte sur l'écart entre cet idéal et les formes concrètes du fonctionnement social, sous le regard de la sociologie, lui-même soumis à une relecture critique.

Ambitieuse entreprise, car est ici remis en perspective un pan considérable de la discipline depuis ses origines, diversifié en fonction des contextes politiques et sociaux, des traditions intellectuelles et des *« styles nationaux »*. Honneur aux fondateurs : Durkheim et, plus nettement encore, Tocqueville et Weber, en récusant l'idée d'une détermination biologique du devenir social et la hiérarchie raciste qu'elle impliquait, ont posé les bases de *« la pensée sociologique de l'Autre »*. Une pensée relativiste par nécessité, puisqu'elle est attentive à la pluralité et à la diversité des sociétés et collectivités humaines. Ce qui, par là-même, l'expose aux *« tentations »* d'un relativisme culturel absolu. Ce qui l'a conduite aussi, dans un premier temps, à privilégier la description et l'étude des traits culturels et sociaux des groupes « ethniques » ou « raciaux », en les considérant comme des entités séparées. Avant de mettre l'accent, à la suite de Fredrik Barth, sur le rôle déterminant des interactions, des relations et des frontières entre groupes, dans la constitution de leurs identités respectives.

LE CAS AMÉRICAIN

C'est aux Etats-Unis, pays d'immigration où l'existence de populations d'origines diverses est un fait constitutif de l'idéologie nationale du melting-pot, que la sociologie des relations interethniques s'est, plus qu'ailleurs, développée. Elle a connu trois périodes, qui révèlent tour à tour les ambitions, les contradictions et les revers de la société américaine. Optimistes, les chercheurs de l'école de Chicago (1915-1935), et leurs élèves après eux, concluaient de leurs enquêtes que les liens communautaires entretenus dans les quartiers des grandes cités favorisaient l'assimilation progressive des nouveaux immigrés et leur adhésion aux valeurs de la démocratie. Pessimiste, *« la génération des droits civiques »* (1960-1985), constatant le renouveau des mouvements identitaires, l'insuccès des politiques publiques et la situation des Noirs, a cessé de croire à l'inéluctabilité de l'assimilation et à la possibilité d'une réelle mobilité sociale. Une grande partie de ses études et débats a donc porté sur l'articulation *« entre les divisions et les inégalités en termes de race et de groupes ethniques, d'un côté, et les divisions et les inégalités selon les classes sociales, de l'autre »*. Enfin, sur fond d'injustice, d'incompréhension et d'une longue marginalisation des sociologues noirs, la *Black sociology*, à partir des années 70, a promu un particularisme absolu et revendiqué l'étude exclusive du destin des Noirs par eux-mêmes.

Dans les universités européennes, en revanche, *« l'analyse des relations interethniques est restée longtemps plus marginale »*. En Grande-Bretagne, le souvenir de l'Empire a orienté la réflexion des sociologues, qui ont analysé les rapports entre les populations venues du Commonwealth et les autres, essentiellement du point de vue des discriminations raciales et des manifestations du racisme. Certains ont dénoncé le lien entre le racisme, le nationalisme et l'impérialisme anglais, désormais réimporté dans la métropole. Et, dans leur grande majorité, ils se sont montrés favorables au multiculturalisme. Le contraste est évident avec le développement de la sociologie française, qui n'a jamais porté grand intérêt à l'ethnicité et qui a plutôt interrogé la crise du modèle d'intégration républicaine, l'extension possible d'une citoyenneté détachée de la nationalité, ou encore les fondements de la pensée raciste.

Reste que tous les sociologues, par leur approche critique, révèlent les tensions, distorsions ou contradictions entre le principe affirmé de l'égalité juridique et politique, la réalité des inégalités sociales et économiques et la diversité des identités collectives assignées ou revendiquées. Au fil de leurs travaux et débats, restitués avec clarté et discutés avec discernement par Dominique Schnapper, le bilan des échecs et limites de la citoyenneté est sévère. Pour autant, conclut-elle, il n'invalide pas la valeur du civisme, seul lien social susceptible de transcender les particularismes et qu'il faut donc promouvoir. C'est là que la raison en appelle à la conviction et à la responsabilité. Comme beaucoup de ses collègues, finalement, Dominique Schnapper ne peut entièrement dissocier réflexion scientifique et implication politique.

Nicole Lapierre

(1) Gallimard, « Bibliothèque des sciences humaines », 1991.
(2) Gallimard, « NRF Essais », 1994.

Briser le cercle de la violence

A partir de cas de maltraitance subie dans l'enfance, Leonard Shengold montre comment rompre la logique répétitive qui aliène des destins

MEURTRE D'ÂME
Le destin des enfants maltraités
(Soul Murder. The Effects of Childhood Abuse and Deprivation, 1989),
de Leonard Shengold.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Marianne Robert,
avec la collaboration
de Jean-François Chaix,
Calmann-Lévy, 406 p., 140 F.

Dans un beau livre clinique, publié il y a neuf ans, mais qui trouve un nouveau souffle aujourd'hui dans sa traduction française, le psychanalyste américain Leonard Shengold, né en 1925 et membre de l'International Psychoanalytical Association, expose avec talent des histoires de patients ordinaires ayant choisi la cure freudienne pour mieux comprendre, séance après séance, la signification des terribles violences physiques ou psychiques qu'ils ont subies dans leur enfance ou leur adolescence : *« Il est des histoires racontées par ses patients,* écrit Shengold, *qui pourraient faire sangloter un psychiatre : "Mon père frappait si fort qu'il nous cassait les os." "Ma mère mettait de la lessive dans les flocons d'avoine de mon frère retardé mental." "Ma mère laissait la porte de sa chambre ouverte quand elle ramenait des hommes à la maison pour nous montrer qu'elle couchait avec eux." "Mon beau-père prenait des bains avec moi et me faisait le sucer jusqu'à ce qu'il éjacule et quand je l'ai dit à ma mère, elle m'a donné une gifle en me traitant de menteur." »*

Les aveux ne portent pas seulement sur des abus sexuels, ils révèlent aussi des tortures morales où la haine et l'indifférence règnent en maître, comme dans l'histoire de ce jeune homme dépressif et suicidaire issu d'une richissime famille. Son père, alcoolique et paranoïaque, l'avait toujours traité comme un objet tout en manifestant un amour démesuré pour ses chevaux. Quant à sa mère, elle n'avait jamais cessé de l'humilier alors même qu'elle lui procurait, avec un luxe démesuré, de somptueuses satisfactions matérielles. Le jour où elle sut qu'il avait entrepris une analyse, elle lui offrit pour cadeau d'anniversaire une paire de pistolets ayant appartenu à son propre père.

La scène la plus stupéfiante de ces récits de cas est celle où un homme d'une trentaine d'années, marié et père de famille, retrouve, au cours d'une brève analyse, le souvenir entièrement refoulé de l'acte incestueux commis avec sa mère à l'âge de douze ans. La pénétration s'était répétée à plusieurs reprises jusqu'au moment où, pour la première fois, le garçon avait eu une éjaculation. Terrorisée à l'idée d'une possible fécondation, la mère s'était enfuie en poussant des hurlements. Elle avait alors banni à jamais de sa vie la folie sexuelle qui s'était emparée d'elle et dont son fils était devenu la victime. A l'âge adulte, celui-ci ne parvenait pas à se débarrasser d'un nuage noir et menaçant qui flottait dans sa tête et lui interdisait toute réussite affective et professionnelle : *« Tel Œdipe,* écrit Shengold, *il était aveugle à la cause de la "peste" dans sa vie et c'était une vague conscience de ce phénomène qui l'avait conduit en analyse. »* C'est à Daniel Paul Schreber, juriste fou et auteur d'une célèbre autobiographie commentée par Freud en 1911, que Shengold emprunte le mot « meurtre d'âme » pour désigner les destructions subies dans l'enfance ou l'adolescence. Il ne se contente pas de les décrire, il analyse comment elles déterminent le destin ultérieur des victimes. Pour survivre, le sujet préserve une image positive du parent meurtrier en justifiant ou en refoulant les mauvais traitements qui lui ont été infligés. Aussi risque-t-il ensuite de maltraiter à son tour d'autres personnes, enfants ou adultes. A travers des exemples de patients ou d'écrivains célèbres – Dickens, Kipling, Tchekhov, – Shengold montre qu'il est néanmoins possible de rompre cette logique répétitive, soit par une cure psychanalytique qui conduit le sujet à dépasser son impuissance et sa révolte, soit par le développement d'un talent artistique qui le pousse vers une sublimation de son malheur.

On sait que la psychanalyse dite « américaine » n'a pas bonne presse. Jugée en France trop pragmatique, elle est au contraire périodiquement attaquée aux Etats-Unis pour sa prétendue incapacité à affronter la réalité concrète des traumatismes psychiques. Aussi est-elle soumise à un régime d'inquisition par un scientisme normatif qui lui réclame sans cesse des preuves tangibles de son efficacité. Dans un tel contexte, le livre de Shengold est précieux : il apporte en effet un démenti catégorique à toutes ces sortes d'accusations.

Elisabeth Roudinesco

ECONOMIE

● par Philippe Simonnot

L'économie politique, une science fugitive

LA « SCIENCE NOUVELLE » DE L'ÉCONOMIE POLITIQUE
de Philippe Steiner.
PUF, 125 p., 48 F.

PRINCIPES DE L'ÉCONOMIE
(Principles of Economics)
de N. Gregory Mankiw.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Eric Bertrand.
Economica, 972 p., 198 F.

Telle une comète, l'économie politique serait apparue dans le firmament de la pensée au milieu du XVIIIe siècle, puis elle aurait disparu aussi mystérieusement. C'est l'histoire fulgurante de cette « science nouvelle » que raconte Philippe Steiner dans un *petit livre dense et difficile, qui ne devrait pas passer inaperçu* si le passage du météore a laissé quelques fragments dans notre atmosphère.

Le terme de « science nouvelle » est employé en 1768 par Dupont de Nemours à propos de *L'Ordre naturel et essentiel des sociétés politiques*, un ouvrage de Le Mercier de la Rivière écrit en étroite collaboration avec François Quesnay, médecin ordinaire de Louis XV, devenu économiste sur le tard. Même pour Dupont, lui aussi économiste fort distingué, l'idée qu'une nouvelle science était née ne serait pas facilement admise par les philosophes des Lumières.

Disons-le tout de suite, la réflexion de Steiner tourne entièrement autour de l'oeuvre de Quesnay, dont il est un spécialiste. On eût aimé davantage que des allusions aux oeuvres parallèles de Le Mercier et de Dupont, déjà nommés, mais aussi de Turgot, Cantillon, Condillac, Boisguilbert, d'Argenson et autres pionniers de l'école française. Du moins cette focalisation sur l'oeuvre du plus fameux des physiocrates nous permet-elle de prendre la mesure véritable d'une oeuvre rapetissée par la vulgate à une sorte d'économie agronomique. Les oppositions méconnues de Quesnay à l'étatisme d'un Colbert, au mercantilisme ambiant, aux privilèges fiscaux et autres des monopoles marchands, à la *« cupidité ignorante »* des propriétaires fonciers, sont ici mises en pleine lumière, et ce n'est que justice rendue à son courage.

Parmi les conditions de possibilité de l'apparition du nouvel astre scientifique figure le sensualisme de l'époque. La théorie de la connaissance de Quesnay, rappelle Steiner, exige que l'on parte toujours des sensations elles-mêmes ou de ce qui peut en tenir lieu. Mais il s'agit d'un sensualisme normatif dans la mesure où il oblige l'homme, en tant qu'être moral, à se plier à l'ordre de la Nature et de son Créateur. Sans doute, comme le hasarde notre auteur, Dieu est-il *« une hypothèse non nécessaire »* à la « science nouvelle », mais n'est-ce pas faire fi de la théologie implicite du jusnaturalisme. En tout cas, une tension est perceptible dans la *Science nouvelle* entre l'analyse sensualiste du comportement humain et la référence à un ordre naturel. La grande invention de Quesnay, c'est bien la découverte de l'interdépendance générale entre production, dépenses, prix, revenus, capitaux, impôts. On sait que, par un tour de force qui fit l'admiration de ses contemporains, le physiocrate a réussi à dessiner, chiffres à l'appui, cette interdépendance dans un *Tableau économique*, le premier du genre. Notre auteur montre bien l'importance considérable d'un tel *« outil philosophique »* comme moyen de gouvernement.

C'est ici que l'économie politique de Quesnay mérite pleinement son nom, dans la mesure où elle est aussi une économie du politique. Le physiocrate oppose la *« liberté animale »* à la *« liberté d'intelligence »*. La première est celle de l'homme mu par son intérêt, son bon sens. Un tel comportement suffit le plus souvent pour donner lieu à une action régulière et efficace. La liberté d'intelligence, quant à elle, met l'homme en contact avec Dieu. De là lui vient non seulement la connaissance du juste et de l'injuste, mais aussi la science de la perfection de l'ordre naturel, mais encore l'omniprésence du calcul dans l'agir. Au niveau du souverain, cette deuxième liberté doit être mobilisée dans la recherche du meilleur gouvernement économique, lequel consiste dans la simple énonciation des lois de l'ordre naturel découvertes par le philosophe.

Seulement quand ces lois sont respectées, la liberté animale peut conduire les hommes, poursuivant leurs intérêts égoïstes, à préférer la situation qui est la meilleure pour chacun d'eux et pour l'ensemble de la nation. On aura reconnu le jeu de la *« main invisible »* rendu fameux un peu plus tard par Adam Smith, mais ici précisé avec la clarté et la rigueur qui manquent tant à l'auteur de *La Richesse des nations*. Lorsque le marché est surchargé des conséquences néfastes d'un mauvais gouvernement, remarque Quesnay, les signaux envoyés par le marché sont imparfaits dans la mesure où ils permettent certes à chacun de savoir ce qu'est la situation préférable pour lui, mais non d'aller au-delà. Par contre, lorsque l'ordre de la Nature est respecté, les signaux émis deviennent tels que chacun, en suivant sa liberté animale, agit comme s'il suivait sa liberté d'intelligence.

Ainsi la « science nouvelle » couvrait-elle un vaste ensemble de savoirs et leur conférait-elle un statut scientifique sous l'expression *« sciences morales et politiques »*. Voilà qui n'était pas tolérable. Un abbé Mably se chargea de le faire comprendre aux messieurs de la secte physiocratique. Leur organe, *Les Ephémérides du citoyen*, cessent de paraître en 1772. Quesnay meurt en 1774. Dans *Les Nouvelles Ephémérides du citoyen* qui reparaissent cette année-là, il n'est plus question que d'une *« bibliothèque raisonnée de l'histoire, de la morale et de la politique »*. Le terme de sciences morales et politiques a disparu. Est-ce à dire que l'unification de ces savoirs était abandonnée ? demande Steiner. Les idées de Quesnay, assure-t-il, garderont un grand pouvoir d'attraction.

Dans sa préface aux *Principes de l'économie*, une somme de près de mille pages remarquable de clarté pédagogique, l'économiste américain N. Gregory Mankiw semble donner raison à Steiner lorsqu'il écrit : *« La science économique associe les vertus de la politique à celles de la science (...). En abordant les questions politiques avec un esprit scientifique, la science économique essaie d'apporter des réponses aux questions fondamentales que se posent toutes les sociétés. »* Hommage inattendu à Quesnay, rendu sans qu'il le sache, par ce professeur de Harvard, en apparence à des années-lumière du météore physiocratique.

● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ● ●

PASSAGE EN REVUE

L'autobiographie en procès

Le genre le plus suspecté aujourd'hui est aussi le plus captivant. Se rappelle-t-on que le procès de l'autobiographie, ou plus généralement de l'écriture personnelle, a eu un jalon important avec la publication dans *Le Monde*, en 1982, d'une enquête où 27 écrivains répondaient à la question : *« Tenez-vous un journal intime ? »* Cette enquête est reproduite intégralement en fin du volume, qui rassemble les essais particulièrement bien argumentés de Philippe Lejeune, Jacques Lecarme, Claude Burgelin, spécialistes patentés du genre autobiographique et de ses dérivés. Mais c'est un autobiographe récalcitrant et méfiant qui contribue à l'ensemble par une intervention littéraire et intellectuelle fulgurante, incisive et drôle : Régis Debray, avec « La gêne autobiographique », texte désormais inévitable sur la question (collectif, sous la direction de Philippe Lejeune, RITM, n° 14, université Paris-X, 225 p., 100 F).

M. Ct.

INTERNATIONAL

● par Daniel Vernet

De Valmy à Maastricht

VIVE LA NATION
Destin d'une idée géopolitique
d'Yves Lacoste.
Fayard, 340 p., 140 F.

ENTRE UNION ET NATIONS
L'Etat en Europe
sous la direction
d'Anne-Marie Le Gloannec.
Presses de Sciences Po,
296 p., 138 F.

PEUPLES ET ÉTATS
L'Impossible Equation
de Roland Breton.
Flammarion, 126 p., 41 F.

Oubliée par la gauche bien-pensante et par la droite moderniste, menacée par l'Union européenne et par le discours identitaire sur l'*« Europe des régions »*, diluée par la mondialisation, la nation – sinon la patrie – est en danger. C'est pourquoi Yves Lacoste lance le cri de la bataille de Valmy contre l'envahisseur : *« Vive la nation ! »* Pourtant, le géographe, qui remit la géopolitique à l'honneur en France avec sa revue *Hérodote*, veut se garder de tout nationalisme au sens chauvin du terme. Faisant de la nation le concept géopolitique par excellence, où *« il est essentiellement question de pouvoir, d'indépendance, de langue et de territoire »*, il y voit le lieu de réalisation de la démocratie, des valeurs républicaines et de l'intégration. Il ne se place pas sur le terrain du Front national, mais il ne veut pas lui abandonner le terrain. La montée de l'extrême droite nourrie par le chômage et l'exclusion pourrait même constituer, selon lui, une nouvelle mouture de *« l'exception française »*, avec le risque d'amener nos partenaires à mettre la France en quarantaine. Yves Lacoste définit la nation comme une *« unité historique plus ou moins conflictuelle »*, capable de fédérer des communautés, des religions, des traditions diverses, donc de faire de l'immigration non une menace, mais une chance.

Nulle trace dans la nation géopolitique de nationalisme cocardier, nulle bouffée d'euroscepticisme, à condition que les nations ne disparaissent pas dans *« une sorte de magma métanational »*. La tentative d'Yves Lacoste mérite plus que la sympathie ; son livre, qui est le reflet d'un parcours et foisonne d'études de cas, est un salutaire avertissement. En le refermant, on ne peut cependant s'empêcher de penser qu'au-delà du manifeste tout est affaire de définition.

Il y a des nations sans Etat, des Etats sans nation ou – ce qui revient souvent au même – avec plusieurs nations, des peuples qui ne forment pas des nations et des Etats à la recherche de leurs peuples... Dans un petit ouvrage (de la collection « Dominos », qui en quelque cent pages fait le point sur les sujets les plus divers), un autre géographe, Roland Breton, qui est aussi historien et politologue – bref, qui présente toutes les qualifications pour s'exercer à la géopolitique – s'interroge sur les effets de la mondialisation pour les formations traditionnelles de la vie internationale et plaide pour la reconnaissance d'une *« ethnodiversité »* dans un monde multipolaire.

Un de ces pôles pourrait être l'Europe. Assiste-t-on à la difficile gestation d'un nouvel Etat supra-étatique, voire supranational, coïncidant avec le dépérissement de l'Etat-nation ? Ou à une phase de la transformation permanente de l'Etat, avec la globalisation, la crise de l'Etat-providence, la criminalité transfrontalière qui font perdre aux structures étatiques nationales leurs fonctions traditionnelles ? Dans cette dernière hypothèse, l'Union européenne, loin d'être une puissance en devenir, constituerait un système transnational parmi d'autres. Ce sont ces questions et quelques autres qu'il est impossible d'aborder toutes, tant est grande la variété des regards proposés qu'affronte l'ouvrage collectif publié par les Presses de Sciences Po.

Retenons-en deux. Jacques Le Cacheux revient sur la monnaie unique et ses conséquences. Si on laisse faire le *« carcan macroéconomique »* du Pacte de stabilité, écrit-il, *« les autorités publiques nationales, ou communautaires, seront quasi impotentes »*. Pour y parer, il faut évoluer vers une structure fédéraliste avec gouvernement économique et nouvelles politiques communes. *« En tout état de cause, la construction imaginée à Maastricht est beaucoup trop instable pour pouvoir survivre sans nouveaux progrès dans le processus d'intégration. »*

Pierre Hassner, pour sa part, souligne la contradiction entre *« le déclin de la guerre interétatique* (en Europe) *et le progrès de la violence diffuse »*. Il constate que les Etats nationaux qui ne sont plus capables d'assurer ni sécurité ni intégration sont encore assez puissants pour empêcher les organisations internationales de se substituer à eux. A certains moments, ils veulent se servir de l'Europe afin de pallier leurs défaillances ; à d'autres, ils lui interdisent d'agir pour ne pas mettre en lumière leurs carences. La guerre en Yougoslavie a offert un exemple dramatique de ce dilemme. Comme si l'Europe n'avait le choix qu'entre *« la paix des consommateurs isolationnistes et celle des victimes impuissantes »*.

POLITIQUE

● par Gérard Courtois

La gauche sous surveillance

QUE VEUT LA GAUCHE PLURIELLE ?
de Janine Mossuz-Lavau.
Ed. Odile Jacob, 270 p., 135 F

Ils sont cadres moyens ou étudiantes, ouvrier carrossier ou professeur de lycée, agricultrice ou RMIste, aide-soignante ou chef d'entreprise, chômeur, employé des postes ou attachée de presse. Ils ont de dix-neuf à soixante-dix-huit ans. Ils habitent Colmar, Grenoble, Le Mans, Paris ou sa banlieue, ou encore Marseille ou Perpignan. A l'élection présidentielle de 1995, ils ont voté Laguillier ou Voynet, Jospin ou Hue, voire Le Pen au premier tour, à moins qu'ils n'aient choisi le vote blanc ou se soient abstenus. Ils sont prudents ou révoltés, plus souvent amers que confiants. Ils forment ce qu'on n'ose plus guère appeler le *« peuple de gauche »*.

Entre août 1996 et février 1997, Janine Mossuz-Lavau les a rencontrés un à un et les a interrogés longuement sur leur univers politique, le bilan qu'ils tirent des deux septennats de François Mitterrand, leurs attentes et leurs incertitudes. Respectant scrupuleusement les maladresses, les flottements, parfois les lourdeurs de ces entretiens, elle dresse de cette gauche plurielle un portrait fouillé, bourré d'interrogations et de contradictions.

Quoi de commun, en effet, entre les rebelles de l'ultragauche et les fidèles du *« camp de base »* socialiste ? Décidés à *« en finir avec le capitalisme »*, les premiers sont persuadés que *« ça va péter »*, sans trop savoir comment se produira l'explosion qui leur paraît inévitable. Des socialistes, *« devenus libéraux »* et qui *« ont fait la politique de la droite »*, ils n'attendent rien. Tout juste consentiraient-ils à voter pour le candidat de gauche le mieux placé au second tour si la menace du Front national se faisait trop précise. Les fidèles du PS, ceux, par exemple, qui ont voté Jospin aux deux tours de la présidentielle de 1995, sont loin de ces inquiétudes rageuses. Ils proposent, comme le dit l'un d'entre eux, *« une utopie raisonnable qui peut se réaliser partiellement »*, sont attachés à l'Europe, prudents sur l'immigration. Mais ils ne sont *« en rien des inconditionnels »*. *« Le camp de base n'est donc pas animé d'un véritable enthousiasme, même s'il ne voit pas d'autre issue, pour l'immédiat, qu'un vote de gauche pour faire échec à la droite »*, note l'auteur.

Quoi de commun, encore, entre la gauche communisante et *« les (toujours) déçus du socialisme »* ? Les premiers se retrouvent dans un *« nous »* collectif, celui des ouvriers, des *« petits »*, pour qui *« l'ennemi, c'est le patron »*. Une gauche qui souffre, non *« par empathie »* comme l'ultragauche, mais dans sa propre vie et qui se reconnaît d'abord dans un engagement et des luttes collectives. De là à voter pour les socialistes au second tour, il y a un pas que beaucoup d'entre eux renâclent à franchir, sauf à obtenir du PS *« des engagements concrets, précis, fermes »*. Les déçus, pour leur part, sont dans une position particulièrement *« inconfortable »*, *« partagés entre une certaine proximité avec les socialistes, au nom des valeurs humanistes »* et le souvenir cuisant des déceptions suscitées par la gauche au pouvoir depuis 1981. C'est sans compter, en outre, sur l'électorat centriste et volatil des personnes qui se situent à la fois à gauche et à droite ou de celles qui ne sont ni à gauche ni à droite.

Reste, toutefois, en dépit de ces clivages parfois spectaculaires, une *« problématique commune au peuple de gauche »* : celle du changement. *« Non pas la croyance en des lendemains qui chantent – un certain réalisme est passé par là –, non pas la conviction que "demain on rasera gratis", mais l'espoir que demain devrait être moins douloureux qu'aujourd'hui et qu'il faut se donner les moyens d'améliorer une situation insupportable. »*

A l'époque de ces entretiens, les élections législatives étaient encore prévues au printemps 1998. *« Le changement de calendrier a fait que cette enquête permet de montrer les mécanismes à l'œuvre dans nombre d'opinions et dans la structuration de certains votes à la veille des législatives de 1997 »*, précise Janine Mossuz-Lavau, avant de souligner : *« Les Français que j'ai rencontrés ne supportaient plus, pour une bonne partie d'entre eux, la vie qu'ils subissaient ou, pour ceux qui ne souffraient pas directement, celle qui était faite à leurs semblables. Et, dans leur esprit, cela se traduisait par une forte envie de renvoyer la droite dans ses foyers. Mais la question se posait de savoir par qui on pouvait la remplacer »*. En dehors du carré des fidèles, en effet, *« la confiance par rapport aux socialistes n'était pas encore revenue »*.

Il est tout à fait intéressant, à cet égard, de noter les quelques phrases-clefs ou les engagements de Lionel Jospin qui ont pu, quelques semaines plus tard, durant la campagne, lever les doutes du peuple de gauche : sa dénonciation du *« capitalisme dur »*, les mesures chiffrées annoncées en faveur de l'emploi des jeunes, la réduction du temps de travail ou encore son engagement de tenir ses promesses. Et Janine Mossuz-Lavau conclut : *« C'est bien parce qu'il a, à des degrés divers, l'espoir chevillé au corps que le peuple de gauche ne donne pas un chèque en blanc à la gauche revenue au pouvoir »*, mais, instruit par les expériences précédentes, la place au contraire *« sous haute surveillance »*.

SOCIETE

● par Robert Solé

Poésie du pylône

CE BEL ET NOUVEL AUJOURD'HUI
de Jacques Lacarrière.
Ramsay, 281 p., 105 F.

En 1973 (vingt-cinq ans déjà !), Jacques Lacarrière nous avait enchantés avec *Chemin faisant*, la chronique d'un flâneur solitaire qui traversait la France à pied, empruntant au gré de l'inspiration départementales et chemins vicinaux. Cet helléniste distingué a publié depuis lors divers ouvrages, sur la Grèce, l'Egypte ancienne ou la spiritualité. Il nous revient avec un livre inclassable, présenté par son éditeur comme des *« mythologies »* à la manière de Roland Barthes. Il s'agit de *« courtes méditations sur le monde d'aujourd'hui »*, indique plus modestement l'auteur, et l'on se ralliera volontiers à cette définition.

Jacques Lacarrière ne court pas après les modes. Ignorant les paillettes, il s'occupe ici de ce qui a réellement modifié notre vie depuis un demi-siècle. Entendez par là les autoroutes, les supermarchés, les satellites, le TGV... toutes sortes d'innovations aux odeurs d'essence ou de plastique, sur lesquelles les poètes n'ont pas l'habitude de se jeter. L'écrivain a voulu relever le défi : *« S'ils s'étaient trouvés là, qu'en auraient pensé Nerval, Rimbaud ou Baudelaire ? Comment auraient-ils réagi devant ces cuves, ces labyrinthes, ces tuyaux, ces tuyères ? Les auraient-ils rejetés, acceptés, adoptés, admirés ? »*

Nous voilà donc très loin de l'été grec et des sanctuaires de Delphes. C'est une *« invitation à mieux regarder, écouter, sentir et observer le monde qui nous entoure »*, fût-il bruyant, défiguré ou puant. Tout le talent de l'écrivain – et il n'en manque pas – est de rendre aimables des choses repoussantes ou d'en faire voir d'autres, devenues invisibles à force d'être familières. C'est le cas, si l'on peut dire, des ondes hertziennes, dont plus personne ne s'étonne qu'elles franchissent nos murs et obéissent à une simple pression sur une touche de transistor. Tout ce qui est nouveau n'est pas admirable pour autant. Après une évocation des postes modern style de son enfance, Jacques Lacarrière commente avec quelque nostalgie le passage de la TSF à la radio, des nouvelles aux informations et *« de la fée sonore à un fond sonore »*.

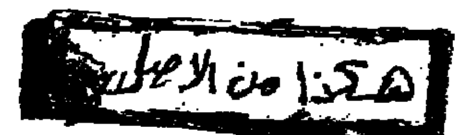
D'où vient cet attrait pour la technique ? Alors que d'autres usaient leurs culottes courtes à la campagne, sur une île ou dans le creux d'une montagne, ce fils d'un représentant en charbonnages explorait les abords d'un aérodrome, dans la banlieue nord d'Orléans. Il rêvait aux biplans en bois et toile vernie, aux aéroplanes à hélices, mais aussi aux voitures de sport ou de course, étincelantes sous leurs chromes, qui s'appelaient alors Bugatti, Delage ou Hotchkiss. L'aventure avait des parfums de cambouis. Cette *« initiation à la modernité »*, dans les années 30, lui permet aujourd'hui, à l'orée du troisième millénaire, de s'extasier sur des pylônes électriques, des viaducs enjambant des précipices ou des raffineries aux *« minarets illuminés »*.

Saluons les pylônes. Nul n'avait si bien décrit *« ces squelettes transis de vent »*, aux nerfs métalliques, qui ronronnent légèrement sous l'effet de la brise. *« C'est l'épopée plaintive, la mélopée de l'électricité »*. Apprenons aussi à regarder l'autoroute la nuit, quand les voitures *« perdent leur masse obtuse pour se muer en étoiles furtives »*. Pour peu que la pluie s'en mêle, la chaussée se transforme en *« un long chenal scintillant, tout flamboyant des feux d'une fête nautique »*. Et voilà que surgissent mille fantômes, dans le halo halluciné des phares : *« D'énormes cargos vous croisent ou vous dépassent, par bâbord ou tribord amures, dans un jaillissement d'écume. »* Qui dit mieux ?

A la manière des manuels scolaires d'antan, Jacques Lacarrière conclut chacun de ses chapitres par quelques questions, du genre : *« Croyez-vous sincèrement qu'une raffinerie peut être belle même la nuit ? »* ou : *« Pourquoi l'auteur assimile-t-il la fabrication des plastiques à une suite de martyres ? Y a-t-il à cela la moindre justification technique ? »* On sourit. Le procédé finit quand même par s'épuiser au bout de la quinzième ou de la vingtième fois.

Qu'ils portent sur les châteaux d'eau, les moissonneuses-batteuses, les cimetières mécaniques, la surface de la Lune ou le Concorde, on déguste ces chapitres très courts, parfaitement adaptés aux lecteurs zappeurs que nous sommes tous peu ou prou. Jacques Lacarrière réussirait à rendre poétique le contenu d'une poubelle d'hôpital... Cet esthète, féru de spiritualité et d'orientalisme, peut évoquer sans maniérisme Poséidon à propos des tankers géants, ou Denys l'Aréopagite à propos du premier Spoutnik.

C'est avec quelque perplexité, pourtant, qu'on tourne la dernière page. Cette suite de chroniques, où la magie opère individuellement, ne fait pas un livre. Il semble y manquer le petit quelque chose – un fil ? un lien ? – qui permette d'être pris vraiment, comme naguère, avec *Chemin faisant*. Mais cessons donc de regarder en arrière ! Vive le bel aujourd'hui !



Portrait d'un « César » révolutionnaire

JULES CÉSAR
de Robert Etienne.
Fayard, 328 p., 140 F.

Comment faire du neuf avec les oripeaux cent fois rapetassés des grands hommes ? A quelles contorsions se livrera l'auteur pour apporter des vues neuves à partir d'une documentation archiconnue ? Robert Etienne évite au moins le piège de la nouveauté à tout prix. En quatre parties interrogatives (« Fils de Vénus ? », « Fils de Mars ? ») puis affirmatives (« Fils de Personne » et « Père de tous »), il brosse un portrait du héros au cœur des crises de la République romaine. Souci excessif de brièveté ? La première partie risque fort de dérouter le lecteur, à moins qu'il ne connaisse déjà parfaitement les enjeux des luttes politiques depuis la fin du IIe siècle. A l'inverse, le chef de guerre ne gagne pas grand-chose au récit de ses multiples campagnes. Et c'est en définitive dans les dernières parties que Robert Etienne convainc le plus, en mettant en évidence l'aspect révolutionnaire des initiatives césariennes et la diversité des intérêts qui s'y opposent tout en en profitant. De ce point de vue, l'analyse historiographique et politique du complot de mars 44, reprise d'un ouvrage ancien (1), constitue le meilleur du livre, montrant bien les contradictions de ces *« hommes sans foi ni loi »* et leur absence de projet commun, en dehors de la mort de César. Au total, un livre déroutant, dont on ne sait trop à qui il s'adresse : trop allusif pour le grand public, trop rapide pour les spécialistes, sans réelle problématique pour les étudiants, il offre néanmoins l'image séduisante d'un César révolutionnaire dont Auguste accomplira à sa manière le destin politique.

M. Sa.

(1) *Les Ides de mars, assassinat de César ou de la dictature ?* (Gallimard, 1973).

L'impossible imitation de Jésus-Christ

Le portrait est, dès la Renaissance, autant un enjeu social et politique qu'un piège de la vanité humaine. Edouard Pommier analyse le discours des artistes sur les principes de la création

THÉORIES DU PORTRAIT
De la Renaissance aux Lumières
d'Edouard Pommier.
Gallimard, « Bibliothèque illustrée des histoires »,
512 p., 290 F.

Voulant absolument obtenir un portrait de l'abbé de Rancé, auquel il voue une profonde admiration, le jeune duc de Saint-Simon imagine en 1696 un stratagème astucieux mais périlleux aussi. Malade et âgé, le saint homme refuse l'idée même de « se faire tirer », selon la formule du temps. Port-Royal a fait sienne la position du cardinal Paleotti qui fixa à la fin du XVIe siècle l'utilisation et le rôle des images dans l'Eglise tridentine : *« Son humilité sincère ne permettait pas qu'on pût lui demander la complaisance de se laisser peindre. »* Le duc décide le peintre Rigaud de l'accompagner auprès de Rancé, auquel il le présente comme un officier furieusement désireux de le rencontrer, mais bègue. Ce handicap est censé justifier le profond mutisme du comparse dont l'observation intense ne peut manquer d'intriguer l'abbé. En trois séances, le peintre s'imprègne suffisamment du sujet pour réaliser ce portrait *« à la dérobée »* où les contemporains lurent une merveille de réalisme et de pénétration psychologique. Si l'anecdote est édifiante, c'est moins pour la prouesse de l'artiste, justement saluée, que par ce qu'elle révèle sur le statut de la *« représentation de la personne telle qu'elle est au naturel »*, pour reprendre la définition exactement contemporaine que donne Furetière du portrait.

Le genre connaît alors une fortune paradoxale. Aux origines même de la peinture, puisqu'on tenait dès l'Antiquité le premier tracé du contour de l'ombre humaine pour l'acte de naissance de la représentation figurée, le portrait retrouve la dignité que lui accordaient les Anciens lorsque Simone Martini passe pour être allé au Paradis contempler Laure, l'égérie de Pétrarque. Le goût des puissants soucieux de diffuser leur image en fait bientôt dans les sociétés urbaines italiennes, puis dans l'ensemble de l'Occident, plus qu'un recours, une arme. L'artiste capable de restituer la vie – et de promettre la survie – dispose d'un pouvoir exorbitant : celui d'attribuer la gloire et l'exemplarité que les Anciens réservaient aux seules figures de légende. Si Apelle célébrait Alexandre, Piero della Francesca héroïse Federico de Montefeltro, tandis que le don de rendre sensible l'âme du modèle glisse du peintre au commanditaire. On comprend dès lors la préoccupation précoce de l'artiste à réfléchir sur les principes et les modalités de la création. C'est le *De Pictura* de l'architecte et humaniste Leo Battista Alberti qui inaugure cette *« littérature artistique »* dont Edouard Pommier entend dégager les options théoriques.



GIRAUDON

Balthazar Castiglione par Raphael

Présence consolante d'une absence, image de mémoire – familiale ou publique –, *exemplum* politique et moral, ou, plus prosaïque, qu'il joue le rôle signalétique qui permet d'identifier l'individu, du fiancé lointain au criminel recherché, le portrait se doit d'être ressemblant. L'hyperréalisme qui conduit à confondre le modèle et sa représentation, même dénoncé comme une facilité (la reproduction ne valant pas l'imitation : le peintre a pour mission d'*« aider »* la nature avec l'art), séduit toujours, et l'idéalisation souhaitée, qui réserve le *« droit au portrait »* à ceux-là seuls qui peuvent incarner une exemplarité indiscutable, ne peut enrayer l'inflation délirante du portrait. Plus connu pour son picaresque *Francion*, Charles Sorel compose une *Description de l'île de la portraiture* (1659) où l'univers obsessionnel de l'image est dénoncé comme un masque, un artifice ; cette fantasmagorie troublante rejoint certains des arguments religieux qui depuis plus d'un siècle alertent contre le sacrilège d'une prolifération qui oublie que le modèle premier – le Christ imprimant ses traits sur le voile de Véronique – est à jamais inaccessible.

Analysant plus de quatre siècles d'écrits sur le portrait, Pommier fait sans doute la part belle aux filiations qui rendent cohérentes des prises de position peut-être plus autonomes en fait. Si le plan de l'ouvrage ne convainc pas toujours, juxtaposant des expériences nationales parfois peu synthétiques – les *Capriccii* d'Arcimboldo s'intègrent-ils si facilement aux règles théoriques rappelées par l'Eglise ? –, on saura gré à l'auteur d'évoquer Raphaël confiant à Baldassare Castiglione qu'est peintre celui qui découvre la beauté dans la réalité des corps et des visages. Ce que le « peintre » du Courtisan sut dire à son tour, lorsque interprétant le portrait que fit de lui son ami il imagine son épouse entendre de son image ses propres paroles et s'en satisfaire : *« Je m'en console ainsi, et je passe les jours. »*

Philippe-Jean Catinchi

Le judaïsme de Moïse à Boujenah

DICTIONNAIRE DE CIVILISATION JUIVE,
de Jean-Christophe Attias et Esther Benbassa.
Larousse, coll. « Les Référents », 350 p., 110 F.

Du cinéma jusqu'à la danse, ce sont tous les aspects de la civilisation juive, que couvre ce dictionnaire, dans la perspective des *« jewish studies »* à l'américaine. Des femmes aux nouveaux historiens israéliens, du mauvais œil au kabbaliste Nahmanides (XIIIe s.), l'ouvrage englobe un certain nombre d'aspects de la vie juive jusque-là considérés comme marginaux. Ainsi les auteurs rappellent-ils que les Lumières juives (la Haskala) ne se sont pas limitées au monde ashkénaze et que les idées ont circulé à travers les terres éloignées de la diaspora.

L'approche « historienne » des auteurs aborde le judaïsme non comme une essence, mais comme une histoire. Cependant, la notion de « civilisation juive » n'implique-t-elle pas également une vision globale du peuple juif comme unité ? Ce dictionnaire semble montrer que finalement, en dépit des différences et des dissensions grandissantes, il existe bien une communauté de pensée et d'être entre ceux qui forment le peuple juif, qu'ils soient orthodoxes ou libéraux, qu'ils pratiquent la littérature profane ou la philosophie religieuse. Le fondement de cette unité se lit, en filigrane, dans les articles plus philosophiques : une certaine idée du monothéisme, qui pose la question essentielle : *« Comment concilier l'unité absolue du Dieu Un avec la diversité des attributs qui lui sont associés ? »*

Eliette Abécassis

★ **A signaler, d'Esther Benbassa, la parution d'une *Histoire des juifs de France*, inédit de la collection « Points-Histoire » (Seuil, 374 p., 50 F).**

Le cabinet des antiques

Avec trois récits inédits de la guerre de Troie, « La Roue à livres » continue d'offrir au plus grand nombre des textes réservés jusque-là aux spécialistes

RÉCITS INÉDITS DE LA GUERRE DE TROIE
Introduction, traduction (du latin) et notes de Gérard Fry.
Les Belles-Lettres, « La Roue à livres », 416 p., 165 F.

D'Homère à Giraudoux, on croyait n'avoir plus rien à apprendre sur la guerre de Troie ! Erreur ! Voici, d'un seul coup, trois textes quasi inconnus, inédits en français, qui se présentent comme des traductions latines d'autant d'originaux grecs. *L'Iliade latine*, anonyme du Ier siècle ap. J.-C. malgré l'acrostiche initial qui annonce un Baebius Italicus inconnu par ailleurs, résume en 1 070 vers latins les 15 693 vers d'Homère. Autant dire que les effets se réduisent au minimum et que l'auteur livre un récit d'une sécheresse voulue, réduisant le long poème original à l'épure d'une tragédie grecque. *L'Ephéméride de la guerre de Troie*, de Dictys de Crète, constitue la traduction latine (vers 300-325 ap. J.-C.) d'un récit qui prétend avoir été composé, au temps même de la guerre, par un compagnon d'Ulysse ! Derrière cette pseudo-attribution se cache en réalité un original grec du Ier-IIe siècle racontant le cycle troyen, de l'enlèvement d'Hélène à la mort d'Ulysse. Le tout avec force détails que ne donnent ni *L'Iliade* ni *L'Odyssée*, mais sans les récits qui paraissaient sans importance à l'auteur. Chronique sans lyrisme et sans grand éclat littéraire, d'un style assez plat que la traduction rend fort bien. Enfin, l'*Histoire de la destruction de Troie*, de Darès le Phrygien, fut sans doute rédigée au Ve siècle, dans un latin imitant le style de Salluste (Ier siècle av. J.-C.). L'auteur dépouille son texte de tous les récits qui lui semblent inutiles, pour ne garder que la structure dramatique qui conduit de l'enlèvement d'Hélène à la prise de Troie, avec deux temps forts : la mort d'Hector et celle d'Achille. De sa concision, l'auteur tire un effet dramatique certain, qui confère à cette histoire rebattue un intérêt nouveau.

Quelle que soit la curiosité que suscitent ces textes méconnus, autant avouer qu'il ne s'agit pas de chefs-d'œuvre. Mais cette publication attire l'attention sur l'initiative courageuse de l'éditeur qui, à travers cette « Roue à livres », donne à lire, plusieurs fois par an, des textes quasi inconnus, ou indisponibles en français, voire jamais traduits. Et l'on se réjouit, à voir paraître ces jolis petits volumes colorés, que des historiens indispensables de Rome et de son empire comme les Grecs Appien, Dion Cassius ou Hérodien deviennent enfin accessibles. On peut enfin, grâce à lui, lire Galien, célèbre médecin et auteur prolifique (son œuvre représente à elle seule le huitième, en volume, de toute la littérature grecque antique conservée), dont *L'Ame et les Passions* (préfacé par Jean Starobinski) illustre la manière dont le médecin assimile maux de l'âme et du corps. Il faudrait encore citer la truculente *Histoire secrète* de Procope, où le haut fonctionnaire se défoule en racontant les dessous du règne de Justinien, l'indispensable *Histoire des Goths* de Jordanès, prototype de l'histoire nationale, la surprenante *Galerie de tableaux* de Philostrate, lointain précurseur des *Salons*. Depuis 1990, ce sont trente-trois volumes qui nous offrent les œuvres d'auteurs connus ou inconnus, parfois associés de façon judicieuse. Ainsi, le très célèbre – et pourtant indisponible – *Eloge de Rome* d'Aelius Aristide, le maître de la seconde sophistique au IIe siècle de notre ère, est suivi d'un *Eloge de l'empereur*, œuvre anonyme du IIIe siècle, en l'honneur de Philippe l'Arabe, où commencent à percer les inquiétudes du siècle. Quelques auteurs médiévaux s'ajoutent aux Anciens, tels Geoffroy de Monmouth (*Histoire des rois de Bretagne*), Gervais de Tilbury (*Le Livre des merveilles*) Jean de Mandeville et son étonnant *Voyage autour de la Terre*. Lorenzo Valla, au milieu du XVe siècle, s'attaque avec virulence et de solides arguments critiques à la *Donation de Constantin*, par laquelle se justifiait le pouvoir temporel du pape depuis Etienne II (752-757), fondant en quelque sorte la critique historique moderne et éloignant l'historien du service du Prince. Enfin, on ne saurait négliger les recueils thématiques de documents épigraphiques ou papyrologiques : *Les Cités de l'Occident romain*, les *Chroniques mésopotamiennes*, les *Inscriptions historiques grecques* et l'on annonce une *Egypte hellénistique et romaine d'après les papyrus*.

Au-delà de la curiosité légitime que suscitent ces textes, il y a dans cette entreprise un salutaire projet pédagogique. Déjouant le piège des filtres qu'historiens, philologues, philosophes et autres « spécialistes » estampillés imposent aux textes, chacun accède directement aux œuvres qui nourrissent leurs discours. Grâce à « La Roue à livres », des textes essentiels cessent d'être confinés au rang de renvoi de bas de page pour s'offrir enfin au plaisir du lecteur. Ne le boudons pas.

Maurice Sartre

A l'origine du catholicisme romain

De la transmission de la parole du Christ à l'institution d'une religion, Maurice Sachot revient sur la genèse du christianisme

L'INVENTION DU CHRIST
Genèse d'une religion
de Maurice Sachot.
Ed. Odile Jacob, 256 p., 130 F.

Sur un vaste sujet souvent traité, voici un intéressant essai dû à un bon connaisseur de l'Antiquité chrétienne. Parfois un peu jargonnant lorsque l'auteur exprime son enthousiasme pour la « médiologie », l'exposé est pour l'essentiel clair et d'une lecture agréable. La thèse de Maurice Sachot, moins radicalement neuve peut-être qu'il ne le dit, est présentée avec talent : le christianisme s'est fait en se transmettant.

Après un avant-propos un peu tonitruant, une première partie est consacrée à Jésus et à ses disciples, vus sur l'arrière-plan de la prédication donnée dans les synagogues de leur époque. Le message du maître et celui de ses continuateurs immédiats sont expliqués comme une interprétation des textes de la Torah et des Prophètes à la façon des homélies prononcées dans les assemblées synagogales. Une deuxième partie examine la transformation du christianisme en milieu grec au IIe siècle, après sa rupture avec le judaïsme. C'est désormais comme une école philosophique qu'il est perçu et qu'il se perçoit lui-même, ou plus exactement comme un groupe d'écoles philosophiques engagées dans un vaste débat d'où l'une d'entre elles sort légitimée, tandis que les autres sont réduites au rang d'hérésies. Une troisième partie aborde le tournant pris par le christianisme lors de son entrée dans le monde latin. Tertullien est le premier à qualifier de *religio* la foi au Christ, à la fin du IIe siècle. Après lui, cette dénomination se généralise, mettant l'accent sur le christianisme comme société organisée, potentiellement capable de fournir au monde romain un nouveau principe d'organisation.

En passant très vite sur le demi-siècle qui a été marqué par la séparation entre judaïsme et christianisme, en optant pour le christianisme de langue grecque, puis en tournant son attention vers le christianisme romain et principalement latin, Maurice Sachot laisse entièrement de côté le judéo-christianisme, les chrétientés orientales et même le christianisme grec postérieur au milieu du IIe siècle, avec ses débats dogmatiques et surtout christologiques.

On est fondé à s'étonner du titre de l'ouvrage. De *« l'invention du Christ »*, on n'apprend ici à peu près rien, alors qu'il s'agit du point de départ de la prédication des disciples de Jésus. En fait, Maurice Sachot a écrit la genèse du catholicisme romain, et non une *Invention du Christ*. Le mal n'est pas grand, vu l'importance de ce sujet réel. Mais on regrette un peu que l'auteur induise ainsi ses lecteurs en erreur, même s'il s'agit d'un dérapage involontaire.

Etienne Trocmé

L'EDITION FRANÇAISE

● **Pour sauver la bibliothèque des Fontaines.** Une association de lecteurs s'est créée pour défendre la bibliothèque des Fontaines, propriété de la Compagnie de Jésus située à Chantilly-Gouvieux, en Picardie. Les Jésuites envisagent en effet de vendre les murs de cette bibliothèque associée à un centre de recherches, en confiant le fonds livresque et documentaire à une université (*Le Monde* du 13 décembre). Riche de 500 000 titres reliés à des disciplines diverses (littérature, philosophie, histoire, géographie, écriture sainte, patristique, histoire de l'art, entre autres) et présentant un intérêt historique évident (incunables, impressions du XVIe siècle et manuscrits de différentes époques), cet ensemble situé au milieu d'un parc de 50 hectares accueille des chercheurs en résidence, des congrès et des colloques sur des thèmes variés. L'Association pour la sauvegarde des Fontaines (ASF), qui a son siège à la mairie de Gouvieux, propose que soit trouvée une solution permettant aux fonds de rester sur place. Le site, selon les responsables de l'ASF, pourrait notamment être transformé en antenne universitaire ou développer sa vocation de centre de recherche en résidence (rens : Anne Boichu, 8, avenue Reberteaux, 60260 Lamorlaye, tél/Fax : 03-44-21-44-20).

● **Femina de l'essai et du premier roman.** Le jury Femina a établi sa première sélection du Femina de l'essai et du premier roman, en vue des prix qui seront décernés le 29 avril. Entrent en lice pour le Femina de l'essai : *Le Dernier des Camondo* de Pierre Assouline (Gallimard), *Le Tombeau de Bossuet* de Michel Crépu (Grasset), *Madame Zola* d'Evelyne Bloch Dano (Grasset), *Gide, le Messager* de Pierre Lepape (Seuil), *Saint-Simon ou le système de cour* d'Emmanuel Le Roy Ladurie (Fayard), *Le Dernier des pharaons* de Gilbert Sinoué (Gérard Watelet-Pygmalion), *Histoire du viol* de Georges Vigarello (Seuil), *La Comtesse de Boigne* de Françoise Wagener (Flammarion).
Pour le Femina du premier roman, sont sélectionnés : *La Scie patriotique* de Nicole Caligaris (Mercure de France), *Chronique alicienne* d'Ilan Duran Cohen (Actes sud), *La Chambre des parents* de Brigitte Giraud (Fayard), *Amer* d'Elisabeth Hennebert (NIL), *Cent vues de Shanghaï* de Nadine Laporte (Gallimard), *Ether* de Bénédicte Puppinck (Seuil), *La Murmurée* de Danièle Séraphin (Liturge), *Le Jaune et sa couleur* de Brigitte Smadja (Actes sud). La prochaine liste sera publiée le 25 mars.

● **Suspense chez Laffont.** Les éditions Laffont viennent de créer un département particulier au sein de la collection « Best-sellers », spécialement destiné au suspense. Ce « Nouveau monde du suspense » se donne pour vocation de publier de jeunes auteurs américains non confirmés, contrairement aux best-sellers déjà installés tels que ceux de Michael Crichton ou John Grisham. Le 23 février, trois jeunes écrivains bénéficieront ainsi d'un lancement exceptionnel chez Laffont : Joseph Finder (*L'Instant zéro*), Daniel Silva (*L'Espion qui n'existait pas*) et Mark Sullivan (*La Mémoire du sang*). Ils seront présents à Paris du 2 au 7 mars et leurs ouvrages seront proposés à un prix préférentiel (99 F) jusqu'au 30 du même mois.

● **Prix littéraires.** Le Grand Prix de littérature policière a été décerné à Serge Gardebled pour *Sans homicide fixe* (Denoël) ; le Grand Prix historique de Provence à Pierre Serna pour *Antonelle, aristocrate révolutionnaire* (Le Félin).

Ernst Jünger, figure de proue du conservatisme ?

La mort de l'écrivain, mardi 17 février, relance la polémique en Allemagne. Il s'agit moins de lui reprocher tel ou tel acte que de dénoncer l'attitude politique et morale qui aurait toujours été la sienne. Heinrich Mohr, professeur à Osnabrück, qui prit l'initiative d'une pétition contre l'attribution du prix Goethe à Jünger, précise ici la nature de ces griefs

« *Alors la guerre nous a pris comme une ivresse. Sous une pluie de fleurs, nous étions partis dans une atmosphère d'ivresse de roses et de sang.* » Ainsi Ernst Jünger décrit-il son expérience du début de la guerre de 1914. Il l'a décrite rétrospectivement – après la catastrophe. Son livre de guerre *Orages d'acier* a d'abord paru en 1920. Beaucoup d'autres éditions et plusieurs remaniements ont suivi. Ce livre a eu un grand retentissement. Le combat y est vécu comme une « *fête sanglante* », un assaut enivrant, « *comme un excès de bonheur* ». « *La concentration des forces à l'heure fatidique... m'a amené pour la première fois dans les profondeurs des domaines suprapersonnels... C'était une consécration.* »

Jünger célèbre la guerre. En aucune façon, il n'en retranche l'effroi ni la souffrance. Au contraire, son livre montre de manière très réaliste les horreurs des longues batailles entre Allemands, Français et Anglais. La haine de l'ennemi manque presque totalement, ainsi que les sentiments nationalistes. Il s'agit de l'extase du guerrier, d'une envie de mise à mort érotisée d'un bout à l'autre, impliquant aussi le moi. Le guerrier accompli apparaît comme un double meurtrier sadique : meurtrier et suicidaire à la fois. Une citation pourrait illustrer cela : « *Nous sautions par-dessus des trous individuels et juste au moment où j'étais en plein saut, un coup perçant à la poitrine me saisit comme un gibier à plumes... J'eus la conviction que c'était irrévocablement la fin. Et bizarrement ce moment fait partie de ceux, très rares, dont je peux dire qu'ils furent vraiment heureux. Dans lequel j'ai compris, illuminé comme par un éclair, ma vie dans sa forme la plus profonde. J'ai senti un étonnement incroyable devant le fait qu'elle se finissait justement là, mais c'était un étonnement gai.* »

Dans la République de Weimar, Ernst Jünger a joué un rôle, a eu une influence en tant qu'auteur du *Combat comme expérience intérieure* et en tant que figure – l'officier du front décoré de l'ordre du Mérite. La posture était radicale : antidémocratique, antihumaniste, antichrétienne. Il fascinait. Ernst von Salomon – qui a fait partie du groupe des assassins du ministre de l'extérieur, Walther Rathenau – a choisi une épigraphe pour ses Mémoires tirée des écrits d'Ernst Jünger.

Jünger s'est refusé au national-socialisme, mais pas ouvertement : il s'y est seulement soustrait, et même plutôt astucieusement. Pendant la deuxième guerre, il fut officier à Paris, où il s'occupait, moins héroïquement, de la censure du courrier des soldats allemands. Il avait des contacts avec le groupe d'opposition à Hitler, mais n'en est jamais lui-même devenu un membre actif.

Après 1933, Jünger a pris le rôle de l'observateur. A une exception près, il s'y est tenu jusqu'à sa mort, en stylisant cette attitude. On aime attribuer ses écrits de l'époque du IIIe Reich – le roman le plus connu était *Sur les falaises de marbre* – à une « *émigration intérieure* ». Est-ce à raison, et dans quel sens ? Tout cela est très discutable. Toujours est-il qu'ils sont presque tous parus, autant que je puisse en juger, sous l'égide de la Wehrmacht. Il est vrai que Jünger n'a pas propagé une « vision du monde » national-socialiste.

Et très importante est la souveraineté du lecteur : il a la liberté d'interpréter le texte au gré de ses propres besoins et désirs. *La Paix*, écrit encore pendant la guerre, constitue l'exception évoquée plus haut. Pour Jünger, le destin commun de la guerre devait amener les peuples d'Europe à la paix. Pensé comme une sorte de programme intellectuel pour les temps à venir, l'ouvrage fut, au début de l'après-guerre en Allemagne, l'objet de nombreuses discussions, pour la plupart très positives parce qu'il correspondait aux demandes de beaucoup de gens. Quelques voix s'y sont cependant opposées. Le 13 septembre 1946, le philosophe Heinrich Blücher, le mari de Hannah Arendt, écrivit à Hermann Broch : « *Je vous envoie ci-joint... le pamphlet de Jünger... La saleté de l'exemplaire correspond exactement à la manière de penser de l'auteur. Ce caractère mensonger éternellement romantique, avec lequel ce littérateur explosif et ordurier veut maintenant s'en sortir en douce, fait grincer des dents... Il continue encore de déblatérer comme un homme d'élite... Encore une fois, on peint le grand, l'énorme événement sur le mur qui porte seul toute la culpabilité, qui devrait faire apparaître tous les escrocs dans une lumière tragique, les déchargeant de toute responsabilité et posant une auréole nécessaire sur le sombre passé de l'auteur. Avec cela, ce dernier croit maintenir l'unité de son existence, son soi-disant destin dont ces freluquets esthétisants sont éternellement amoureux... Il va réussir à se créer un destin homogène : le goût permanent du mensonge.* »

Le rôle d'Ernst Jünger en RFA en dit long sur la culture intellectuelle allemande et sur les changements intervenus au sein de cette culture. Jünger se présentait comme un solitaire, et il était pourtant, ou justement pour cette raison, la figure de proue du conservatisme intellectuel exigeant.

Dans les années 50 et 60, il a été lu, présenté, et a reçu honneurs et décorations en tant que tel. Puis il est devenu peu à peu moins intéressant et a disparu tout simplement de la vie littéraire. Mais cela a encore une fois changé. En 1982, il a reçu le prix Goethe de la ville de Francfort, ce qui a provoqué protestations et scandale. Cela a rendu Jünger à nouveau intéressant. Le vieux conservatisme s'est transformé en néoconservatisme ; et Jünger est devenu son prophète. Depuis, les journaux nationaux commentent en détail chacune de ses publications et ont aussi volontiers publié des textes, la plupart du temps extraits du journal intime.

En 1995, Ernst Jünger a eu cent ans. Parmi les nombreuses personnalités à le féliciter et à l'honorer, il manquait un de ses admirateurs les plus fervents, parce qu'il était déjà trop malade pour faire le voyage. Je parle de François Mitterrand. Le président français adressa une lettre de félicitations qui commence par cette phrase pompeuse : « *Voici un homme libre.* »

Je crois que François Mitterrand se trompait. Ernst Jünger a succombé très jeune à la guerre, il a traduit cette dépendance sous forme d'idéologie et puis il a mis en scène un jeu virtuose avec *masques et stylisations* – très savamment, et de manière suffisamment étonnante – mais toujours fixée sur son propre ego. La liberté est autre chose.

Heinrich Mohr

▶ Professeur d'histoire sociale de la littérature à l'université d'Osnabrück

(Traduit de l'allemand par Miriam Rouveyre)

★ Voir aussi la double page que *Le Monde* a consacrée à Ernst Jünger dans son édition du 19 février. Dans le présent numéro, lire également le texte de Wolf Lepenies en page « Débats ».

« Plutôt tout » que « moins que rien »

En janvier, *La Nouvelle Revue française*, qui s'emploie, avec une énergie considérable, à faire oublier quelle prestigieuse institution elle a été, sortait avec un éditorial annonçant l'avènement en littérature des « *Moins-que-rien* ». Rassemblant sous cette bannière en forme de nouvelle école six écrivains qui n'en demandaient pas tant (ou si peu), la *NRF* assignait à la littérature une ambition minimale de « *nouvel intimisme* » par lequel on échapperait aux « *contraintes du roman* » (« Le Monde des livres » du 9 janvier). A cette mise à mal du « *désir de littérature* », à ces « *sempiternelles niaiseries qui servent essentiellement à dégrader l'intelligence humaine* », les jeunes gens qui ont lancé il n'y a pas tout à fait un an la revue *Ligne de risque* ont voulu réagir.

A côté de la vénérable *NRF*, *Ligne de risque* est un tout petit esquif – une vingtaine de pages tous les deux mois – qu'on trouve essentiellement dans certaines librairies à Paris (1). Les « *égarés* » qui croient encore que la littérature pourrait être « *plutôt tout* » que « *moins que rien* » (ils sont rares mais, curieusement, se perpétuent de siècle en siècle) avaient déjà remarqué le numéro sur Lautréamont (nº 2-3) et le nº 5, « Que la situation explose ! » Dans ce dernier commençait une enquête (qui continue dans le nº 6-7) auprès des écrivains les plus divers, destinée, selon Frédéric Badré, Yannick Haenel et François Meyronnis, les animateurs de la revue, à lutter « *contre la surenchère nihiliste* [qui] *semble en cours* ».

Avec une belle vigueur, Badré, Haenel et Meyronnis s'en prennent aux « *moins que rien* » présentés, selon eux, par la *NRF* « *comme les chantres du tassement provincial, comme les poètes du rabougrissement suranné* ». « *Tout ceci, où triomphe l'esprit de la marchandise, se déroule bien sûr sous le couvert des meilleures intentions. Mais, à suivre cette logique, il ne resterait donc plus aujourd'hui que deux figures d'écrivain : celle du faiseur servile et celle du marginal inoffensif.* »

Décidément à contre-courant de tous les *comportements de l'époque*, l'équipe de *Ligne de risque* ne pense pas que son goût personnel soit le seul critère d'évaluation de la qualité littéraire des œuvres. Ainsi, les trente-quatre réponses à l'enquête « Quel désir motive votre travail d'écrivain ? Quelle ambition assignez-vous à vos livres ? D'après vous, quelque chose comme la littérature existe-t-il ? » plaident pour la liberté et la diversité. Les auteurs interrogés représentent toutes les générations et les tendances de la littérature contemporaine. Leurs recherches sont contradictoires, parfois opposées. Marie Darrieussecq et Linda Lê n'ont pas grand-chose en commun ; de même pour Marcelin Pleynet et Michel Déon ; pour Pierre Bergounioux et Philippe Sollers ; pour Michel Houellebecq et Stéphane Zagdanski. Pas grand-chose ou une chose énorme ? Croire, avec François Nourissier, qu'écrire est « *l'acte destiné à ménager un espace de liberté* » et, avec Pierre Michon, que « *tout compte fait, oui* » la littérature existe.

On ne sait pas encore si *Ligne de risque* deviendra une « grande » revue. En tout cas, elle donne des raisons de ne pas désespérer. Derrière les quinquas rancis qui se préparent à commémorer Mai 68 comme leur « affaire » plutôt que comme une explosion de désir, derrière les quadras épuisés, arrivent des jeunes gens bien décidés à guerroyer contre « La conspiration permanente » (c'est le titre d'un prochain numéro) qui menace la littérature.

Jo. S.

(1) Librairies Tschann, La Hune, Delamain, L'Ecume des pages, Fourcade. Michèle Ignazi. On peut aussi commander la revue (30 F). Ligne de risque, 16, rue Lauriston, 75016 Paris.

A L'ETRANGER

● **ITALIE : Pasolini contre Calvino**
Face à la crise de la modernité et à « l'effondrement des poétiques » de ce siècle, Calvino et Pasolini auraient réagi fort différemment. Le premier se serait intégré au système culturel italien, en acceptant l'idée dominante de littérature, tandis que le second aurait refusé les conventions littéraires au nom d'une poésie de l'« impureté » et de la liberté. Trop raisonnable Calvino, trop rebelle Pasolini. Par conséquent, le premier est aujourd'hui considéré comme un classique, tandis que le second peine encore à être accepté dans la cité des lettres. C'est en tout cas la thèse de Carla Benedetti, de l'université de Pise, qui vient de publier *Pasolini contro Calvino* (Bollati Boringhieri), un essai critique, rigoureux mais assez tranché, qui a immédiatement suscité une polémique dans les milieux littéraires. La presse s'étant emparée de l'affaire, le débat a tourné à l'affrontement entre les partisans des deux écrivains, bien que, selon les critiques les plus équilibrées, cette opposition entre conformisme et anticonformisme littéraire serait trop schématique. Néanmoins le livre de Carla Benedetti a le mérite de s'attaquer directement au problème de la canonisation des auteurs après leurs disparition. **Fabio Gambaro**

● **GRANDE-BRETAGNE : Will Self à la « une »**
Quand on s'appelle Will Self, véritablement et pour de bon, tous les jeux de mots sont permis : Self Portrait (autoportrait), Self Assured (sûr de soi), Self Satisfied (content de lui)... mais pour ne prendre que ces trois-là quand on sait que ce sont les titres de couverture d'un magazine qui devrait être lancé le mois prochain sans que l'écrivain ait été contacté et qui s'intitulerait *Self* avec en sous titre *The Official Will Self Magazine*, on peut comprendre que cet humoriste contestataire soit un tantinet agacé.

● ***ALLEMAGNE : Printemps du livre de jeunesse à Berlin***
Le livre de jeunesse français sera à l'honneur à Berlin, du 6 mars au 30 avril. Une série d'expositions et de rencontres avec des auteurs-illustrateurs (Olivier Douzou, François Place, Yvan Pommaux, Susie Morgenstern...) est organisée en collaboration avec l'Institut français de Berlin (rens. : 00-49-30-885-902-0).

AGENDA

● **JUSQU'AU 28 FÉVRIER. CONTES. A Paris**, l'association L'Arbre en scène organise le premier festival de contes et traditions intitulé : « Si les Afriques m'étaient contées... » Cette manifestation sera l'occasion de découvrir à travers différents spectacles des contes d'Afrique noire et du Maghreb (les lundis à 20 h 30, les mercredis-goûters contés à 14 h 30 sur réservation et les dimanches à 16 heures. Réservation : 01-40-40-79-39).

● **LE 21 FÉVRIER. VIN. A Montpellier**, dans le cadre du Salon international Vinisud, le Centre régional des lettres du Languedoc-Roussillon et la librarie Sauramps proposent une série de tables rondes, conférences et rencontres sur le thème « Dire, lire et goûter » (rens. au CRL : 04-67-22-81-41 ou à la librairie Sauramps : 04-67-06-78-78).

● **LE 26 FÉVRIER. INDIVIDU. A Lyon**, conférence de Marie Moscovici intitulée « Le premier individu dans l'histoire humaine » organisée par la Villa Gillet (à 19 h 30 à l'IUFM, 4, rue Chazière, Lyon, réservations : 04-78-27-02-48).

● **DU 28 FÉVRIER AU 1er MARS. PREMIER PAS. A Laval**, se tiendra la 6e Fête du premier roman avec la participation notamment de Jean-Christophe Ruffin, Paul Smaïn, Patrick Villemin... (rens. : 02-43-53-04-00)

● **DU 26 FÉVRIER AU 1er MARS. EDITION. A Quimper**, le 6e Salon de la petite édition Art et littérature sera placé sous le signe de l'écriture théâtrale et aura pour invitée d'honneur Annie Cohen (Maison pour tous d'Ergué-Armel, rens. : 02-98-90-78-00).